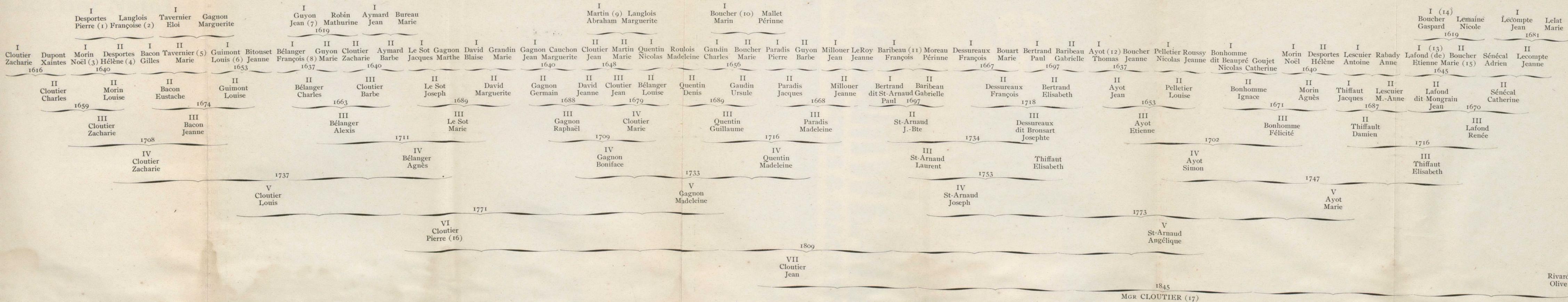




Autour du
Clocher Natal



ANCETRES PATERNELS DE MGR CLOUTIER



Rivard Olive

- (1) Il signe, en 1621, une requête au Roi demandant de faire cesser les abus de la Cie des Cent-Associés.
- (2) Une des quatre premières femmes venues au pays.
- (3) Charron, pionnier de Saint-Thomas de Montmagny, père du premier prêtre canadien.
- (4) Veuve de Guillaume Hébert, fils du premier cultivateur canadien.
- (5) Après la mort de son mari, religieuse hospitalière sous le nom de Sr Sainte-Monique.
- (6) Pris par les Iroquois, il a été assommé à coups de bâton et de verge de fer. Les bourreaux lui arrachèrent le cœur de la poitrine, encore tout vivant et le lui jetèrent au visage. *Relation des Jésuites.*
- (7) Ancêtre de la famille connue de nos jours sous le nom de Dion.
- (8) Parmi leurs enfants, François fut Seigneur de Bonsecours, Louis, de l'Isle, et 1-ur petit-fils, Louis, mourut faisant la chasse aux martes, à 25 lieues, sur la Rivière-Noire. Il était très pieux, il disait tous les jours l'office de la Sainte Vierge. *Reg. de l'Islet.*
- (9) Il a légué son nom aux célèbres *Plaines d'Abraham.*
- (10) Menuisier, établi sur la Rivière Saint-Charles, sur les ci-devant terres des Récollets.
- (11) Il mourut à Batiscan, après avoir vécu en véritable chrétien et donné des marques de sainteté. *Reg. de Batiscan.*
- (12) Fermier des Jésuites à Beauport.
- (13) Il prit part au combat de la Banlieue, où Duplessis, commandant des Trois-Rivières, fut tué par les Iroquois, à l'endroit où se trouve le Calvaire.
- (14) Il compte parmi ses descendants des Gouverneurs, des Evêques, des Juges et un grand nombre des familles les plus remarquables du Canada.
- (15) Sœur de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières.
- (16) Premier du nom à Sainte-Genève de Batiscan.
- (17) Evêque des Trois-Rivières.

~~3~~
750
-

Enregistré conformément à la loi du parlement du Canada, en l'année mil neuf cent neuf, par la FABRIQUE DE SAINT-PROSPER, Co. de Champlain, au ministère de l'agriculture. à Ottawa.

Autour du Clocher Natal

NOTES HISTORIQUES
SUR LA PAROISSE DE SAINT-PROSPER
COMTÉ DE CHAMPLAIN

PAR
E. TALUSIER.

Eclairons d'un jour plus vif les origines
de ce peuple canadien, né de l'Eglise et
de la France, dont les traditions sont si
belles, dont le passé est si glorieux, et
dont les destinées futures nous inspirent
une inébranlable foi.

T. CHAPAIS.



VANASSE & LEFRANÇOIS,
IMPRIMEURS,
TROIS-RIVIÈRES, P. Q.

—
1909

Pitt
FC
2210
S2209
T3



MGR. CLOUTIER
Évêque des Trois-Rivières.

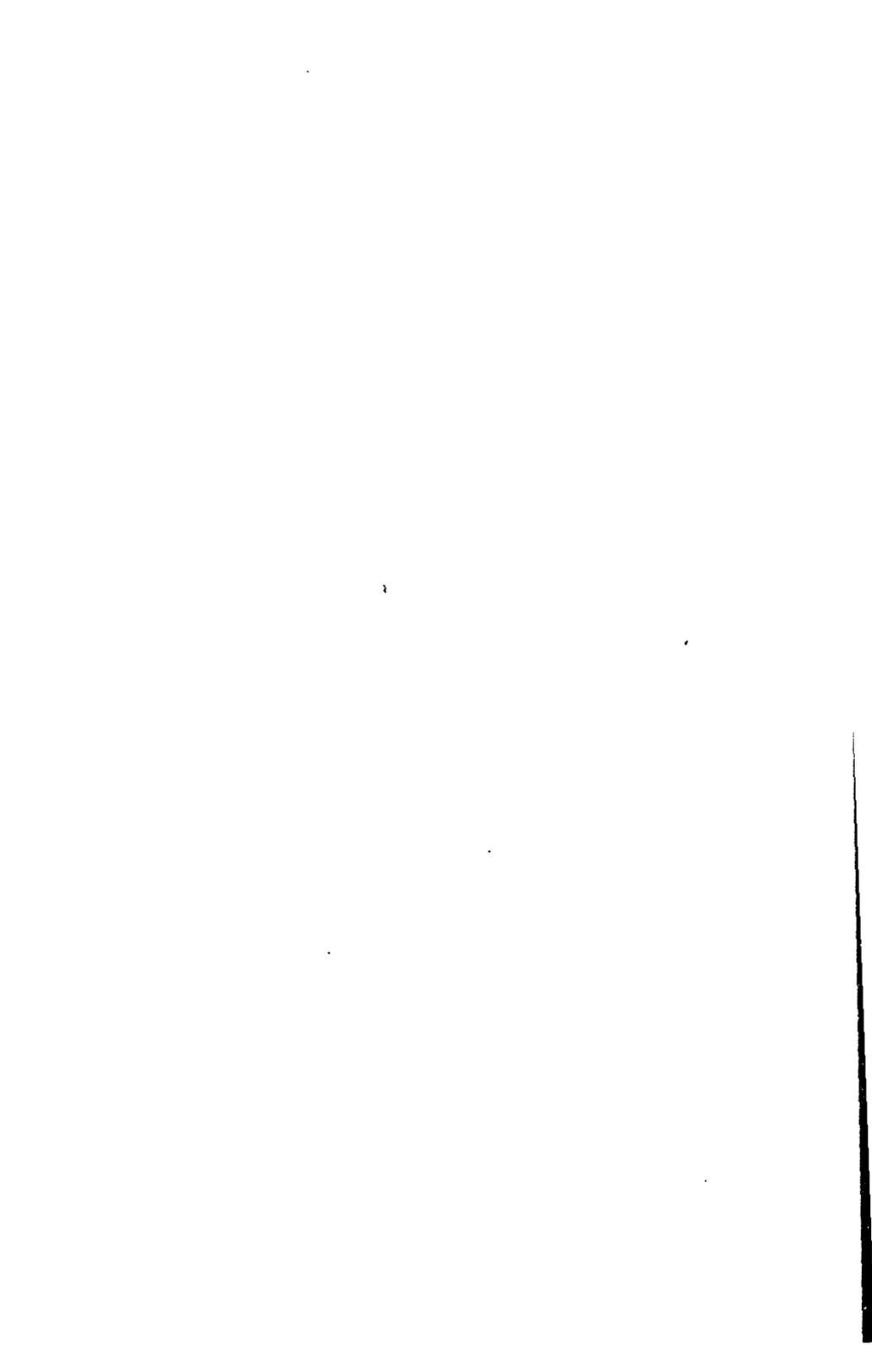
RESPECTUEUSEMENT

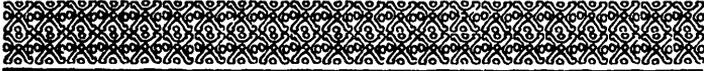
OFFERT A

Sa Grandeur Monseigneur François-Xavier Cloutier

ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES

PAR LE CURÉ ET LES PAROISSIENS DE SAINT-PROSPER.





INTRODUCTION.

Un jour il nous fut remis un vieux livre terrier du fief Sainte-Marie. Toutes les concessions faites aux censitaires, moyennant tels cens et rentes y sont fidèlement enrégistrées. A une page "qui flaire bon," le seigneur concède une terre, à son fils, à condition qu'il lui présentera tous les ans, à sa fête patronale, la Saint-Augustin, "un bouquet de roses ou d'œillets."

A l'instar du fils de famille, nous avons glané quelques notes historiques pour être offertes à Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières, au soixantième anniversaire de sa naissance qui coïncide avec celui de la paroisse et avec le centenaire des premiers défrichements faits à Saint-Prosper.

Cette modeste gerbe de fleurs des champs "des champs paternels" est un filial hommage présenté à notre digne Evêque de la part du curé et des paroissiens de sa paroisse natale.

Nous osons espérer que ce tribut lui sera aussi agréable qu'il est justement mérité et légitimement offert. Comme l'écrivait Monseigneur l'archevêque Bégin dans sa belle lettre pastorale publiée, à l'occasion du IIIe centenaire de la fondation de Québec :

“Notre peuple, c’est sa religion et sa foi qui l’ont gardé et multiplié en le tenant groupé sur le sol de la paroisse, auprès du prêtre et à l’ombre du clocher de son église. C’est sa foi et sa piété nourries par l’enseignement des prêtres dévoués qui l’ont formé à ces chrétiennes vertus qui font les races fortes et bénies de Dieu.”

* * *

Les sources où nous avons puisé sont :
Les Archives de l’Evêché des Trois-Rivières.
Documents de la Fabrique de Saint-Prosper.
Cahier de délibérations de la Fabrique.
Notes fournies par Messieurs les curés O. H. Lacerte, Charles Bellemare et Téléphore R. Lafliche.

Généalogies de Mgr Tanguay, de MM. France Désaulniers et de E. Z. Massicotte.

Papiers de famille.

“Les Canadiens-Français” de Sulte.

Copies des actes des greffes de Québec et des Trois-Rivières dues à l’obligeance des archivistes, M M. Philéas Gagnon et Meilleur Barthe.

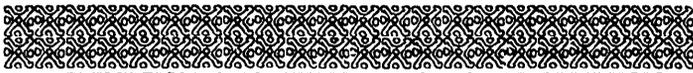
Notes de M. l’abbé A. E. Gosselin.

Notes de M. Alfred Désilets, Greffier de la Cour de Circuit.

A tous ces messieurs un reconnaissant et respectueux merci de

L’AUTEUR.

Les Trois-Rivières, 2 novembre 1908.



Au Révérend O. H. Lacerte, curé de Saint-Prosper
Et à ses bien-aimés paroissiens.

Cher Monsieur le Curé

et mes bien chers co-paroissiens,

La délicate attention que vous avez eue de me dédier vos " Notes historiques sur la paroisse de Saint-Prosper " me touche bien sensiblement. Je reconnais dans cette respectueuse déférence pour le caractère du ministre sacré, l'une des notes distinctives de cette brave population au milieu de laquelle il a plu à la divine Providence de me faire naître et grandir.

Combien d'autres notes de ce genre ne possède-t-elle pas cette heureuse paroisse !

L'habile narrateur, M. E. Talusier les a mises en relief avec un tel art, qu'on est tenté de le taxer d'idéalisme. Et cependant, pour qui a vu les choses de ses yeux, il n'y a rien là que de très vrai et de très juste.

Un grand esprit de foi et une profonde charité mutuelle, la douceur des mœurs et la distinction dans les manières : voilà bien, en effet, ce qui se retrouvait à presque tous les foyers de cette belle paroisse.

A quoi cela était-il dû ?

Tout d'abord, sans doute, au caractère particulier des origines de cette population, puis à sa position géographique, qui la constituait en dehors de tout rapport suivi avec

les grands centres, mais surtout à son excellente formation.

N'avait-elle pas sur elle des vues de prédilection marquée cette Providence infiniment sage, qui lui donna pour premiers chefs spirituels les révérends Charles-Olivier Caron, Léandre Tourigny, Charles Dion et Jos-Elie Panneton, tous hommes de savoir, d'expérience et de vertu ? Le peuple reçoit toujours l'empreinte du pasteur, surtout quand sa bonté native le rend plus sensible à la touche sacerdotale.

Là se trouve la source des qualités saillantes, qui, dans l'espace de soixante ans, ont mis cette population en mesure de fournir à la société des sujets d'élite, et à l'Église un grand nombre d'ouvriers utiles, tant dans le sacerdoce que dans la vie religieuse.

Soixante ans ! voilà, en effet, l'âge de votre paroisse, comme c'est aussi le mien.

Pour moi, et pour tout homme, soixante ans, c'est la vieillesse ; mais pour une paroisse, c'est à peine l'adolescence.

Et cependant que de progrès déjà accomplis au milieu de vous, non-seulement sous le rapport religieux ; mais encore pour la vie matérielle ! Au dire de connaisseurs, vous êtes de tout mon diocèse les plus avancés en agriculture et en industrie laitière. Vos champs se couvrent d'abondantes moissons, malgré les intempéries des saisons et quelquefois les oppositions persistantes du sol ; vos troupeaux ravissent les prix aux expositions ; et vos produits laitiers, exportés par des vôtres sur les marchés étrangers, en rapportent de notables bénéfices.

Aussi l'aisance est générale à Saint-Prosper, et c'est à peine si on y trouve assez de nécessiteux, pour sauvegarder la parole de Notre-Seigneur ; *Pauperes enim semper habetis vobis cum* (Jean-12-8)

Vos demeures s'embellissent, votre bien-être s'accroît, les affaires sont plus actives. et le ton général de la vie devient plus facile et plus satisfaisant.

Est-ce à dire que vous n'avez pas eu vos misères et vos épreuves ? Assurément non, car, comme tous les autres, vous avez participé aux conditions ordinaires de l'humaine nature ; et, parce que vous avez fait mieux que d'autres, il vous a bien fallu réaliser aussi cette parole des Livres Saints : *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te* (Tobie-12-13).

Mais cela veut dire que votre fidélité à servir Dieu vous a valu ses bénédictions, même dans l'ordre temporel. Cela signifie que vous n'avez pas compris le progrès à rebours, comme trop souvent on le fait aujourd'hui ; et que, pour vous, la règle unique du progrès a été celle qui se lit dans le saint Évangile : *Quaerite primum regnum Dei et justitiam ejus, et haec omnia adjicientur vobis* (Matth. 6-33).

Maintenant, quel effet produira ce livre ?

Je l'ai lu avec un intérêt palpitant, et il m'a fait verser de douces larmes. Aussi bien, l'auteur y a-t-il mis non-seulement son talent marqué, mais encore son cœur. On sent qu'il aime ces mœurs simples et patriarcales qu'il peint sur le vif, ces travaux rustiques qu'il décrit avec charme, cette franche gaieté qui se retrouve partout, cette vie honnête et sans apprêt dont il semble regretter la disparition. Voilà pourquoi, il a mis tant de patience dans la recherche des détails, tant de soins dans leur agencement, une pleine vie et un coloris brillant dans la forme dont il les a revêtus.

Sa pensée intime était, je n'en doute pas, en retraçant les gloires et les salutaires exemples du passé, d'en faire jaillir des encouragements pour le présent et des leçons pour l'avenir.

Entrons, mes chers co-paroissiens, dans ce sentiment tout patriotique.

Notre peuple a eu des origines élevées : il est né d'une pensée de foi, et du plus pur sang de la France. Son passé est noble et glorieux. La religion, qui a ombragé son berceau, a protégé son enfance, et présidé à son développement. Il faut le lui rappeler, aujourd'hui qu'il subit les agitations et les dangers de la jeunesse orageuse.

Il fut heureux sous l'égide de son clergé, et à l'ombre de ses clochers. Le ministre de Dieu sanctifiait ses joies, séchait ses larmes, dirigeait ses pas. Y gagnerait-il à suivre d'autres guides et à chercher d'autres appuis ?

Son développement tient du prodige, et sa prospérité fait envie. Trouverait-il ailleurs une route plus riche de fleurs, et comptant moins de ronces et d'épines ?

Pour vous, heureux habitants de Saint-Prosper, goûtez les charmes de ce passé remis sous vos yeux, et recueillez les leçons de vos pères.

Vos pères étaient simples, laborieux et modestes ; évitez le luxe et la recherche qui sont l'apanage des nations en décadence. Vos pères étaient profondément religieux. Au jour du Seigneur, ils accouraient des extrémités de la paroisse, toujours avant l'heure de l'office, et ne retournaient que l'après-midi, après avoir entendu la messe et les vêpres, assisté au sermon et au catéchisme. N'était-ce pas beau ? Pour eux, le curé était l'homme de Dieu et le père de leurs âmes. Sa parole était indiscutable. Elle leur servait de phare dans les traverses et les tempêtes de la vie, et les conduisait au ciel. C'est pourquoi, ils conservaient leur calme et leur gaieté, et jouissaient chrétiennement de la vie présente, en attendant la récompense future.

Civilement, ils avaient aussi leurs chefs, qui étaient de

leur choix libre, et qui étaient respectés. A leur suite, ils marchaient dans l'union qui fait la force, et progressaient efficacement à la faveur d'une saine démocratie.

Ceux d'entre vous qui ont soixante ans, savent bien qu'il en fut ainsi. Qu'ils le redisent à leurs fils ! Qu'ils leurs disent aussi, combien plus d'avantages il y a dans la vie des champs que dans celle des villes ! Quel honneur c'est que d'aborder résolument la forêt, de défricher une terre, d'y élever une famille chrétienne, et d'accroître ainsi, de la manière la plus profitable, le domaine productif de la patrie !

Pardonnez, chers co-paroissiens, si les accents de l'évêque se sont furtivement mêlés à ceux du concitoyen. Peut-être cela était-il un peu dans vos intentions. En tout cas, l'utilité du livre que vous publiez, n'en sera, j'espère, que mieux démontrée.

Je m'autorise encore de mes fonctions épiscopales pour vous bénir tous avec effusion de cœur, et pour donner à vos "Notes historiques" leur feuille de route, en une approbation à la fois élogieuse et empressée.

Après cela, je suis heureux de me souscrire, votre humble et honoré co-paroissien,

† F.-X. EV : DES TROIS-RIVIÈRES.

Evêché des Trois-Rivières,
21 novembre 1908.



CHAPITRE I

SAINT-PROSPER

ASPECT GENERAL

La pensée d'écrire l'histoire de Saint-Prosper est née d'un sentiment de piété filiale. C'est la paroisse natale de notre digne Evêque, Monseigneur Cloutier.

Cette histoire n'est pas encore enveloppée dans l'oubli du passé. Un sexagénaire l'a toute vécue. Elle est d'hier et nous l'écrivons aujourd'hui.

Le site de Saint-Prosper est attrayant. Les étrangers l'admirent et les enfants du sol le contemplant avec bonheur.

Sur les confins du comté de Champlain, au nord-est de Sainte-Geneviève de Batiscan, à la Rivière-Veillet commence la plaine et le ciel s'ouvre sur la végétation souriante d'une terre maternelle et nourricière. Rien n'empêche la vue de s'étendre. Cette transparence de l'air infini, cette profondeur d'un ciel sans nuages s'ajoutent au spectacle des montagnes. Au nord, sur un coteau fuyant, s'élève le frais village de Saint-Adelphe ; à l'est, la rivière Charest, et au sud, des champs ; puis, au-delà, Sainte-Anne ; du côté du sud-ouest, le village de la Rivière-Veillet émerge comme un bouquet de fleurs dans les feuilles ; au nord-ouest, Saint-Stanislas, et, sur la même ligne, une succession d'ondulations qu'on dirait des vagues qui ne sont que des bois et qui s'étagent de coteaux en coteaux. La chaîne des Laurentides, amoncellement de roches ou de collines, changeant de reflets

tout le jour, sous les feux du soleil fait dans cet ensemble majestueux un fond de tableau tout-à-fait grandiose.

“Et pour couronnement à ces collines vertes,
Les profondeurs du ciel toutes grandes ouvertes.
Oui, c'est un de ces lieux où notre cœur sent vivre
Quelque chose des cieux qui flotte et qui l'enivre.”

Donc, à soixante-trois milles de Québec, à neuf milles du fleuve Saint-Laurent commençait à surgir il y a soixante ans une paroisse nouvelle. Elle était humble, mais pleine d'espérance. Elle se composait alors uniquement d'une rangée de maisons et de chaumières construites à des intervalles relativement éloignés. Mais déjà, ce coin de terre fertile portait le nom de “grenier de Sainte-Anne.”

Saint-Prosper est aujourd'hui, une des belles paroisses du diocèse des Trois-Rivières.

Sa population est de treize cents âmes.

C'est un centre agricole.

Au point de vue de son étendue ; Saint-Prosper comprend une superficie de quarante-six milles carrés dont douze milles environ sont en culture et trente-quatre milles en forêt.

D'un côté s'étend sur une grande longueur le rang double de Saint-Augustin. Au-dessus s'élèvent, sur le flanc de la montagne, à vingt-cinq arpents des fermes, les plus belles érablières du pays.

Ça et là, alignées sur la route sont les maisonnettes blanchies de chaux, se détachant bien sur de grands fonds verts. Quelques massives constructions de pierre font songer aux antiques manoirs, tandis que les fraîches et élégantes villas du village parlent d'avenir et de progrès. Parallèles au rang Saint-Augustin courent le rang Saint-Edouard qui conduit de Sainte-Geneviève à Sainte-Anne et celui de Saint-

Charles qui longe la montagne. Un quatrième plus petit celui-là nous donne Saint-Jean des 33. Le cinquième, celui de Sainte-Elisabeth coupe les trois premiers au nord-est.

Au point de vue matériel, le peuple jouit d'une modeste aisance. Les grandes fortunes sont rares ; mais tout le monde vit bien. La pauvreté est inconnue. C'est dire beaucoup, car c'est beaucoup que de vivre dans un juste milieu où habitent de préférence le bonheur, la vertu et, par surcroît, la santé.

Après une grande démonstration religieuse, un reporter de journal notait " qu'il y avait partout, sur les figures, dans les habits, dans le maintien, dans l'aspect général, par toute l'église, un air de bonheur, un cachet de distinction avec un parfum de piété qui parlaient au cœur ”.

L'esprit patriotique vit dans ce coin de terre. On aime son pays, on s'intéresse au bien public. Nulle part, le sentiment national n'est plus sain ni plus vigoureux. Ce souffle patriotique a été communiqué par la religion, aux premiers pionniers et paroissiens : de là sa vitalité.

Honneur à Saint-Prosper.

Au point de vue intellectuel, Saint-Prosper est une paroisse intelligente et éclairée. Elle compte cinq écoles fréquentées par trois cents élèves. Parmi les hommes de l'âge mûr, l'on distingue au premier coup d'œil, des esprits exercés, des hommes pratiques. L'expérience, l'industrie libéralement encouragée, le progrès des affaires ont imprimé leurs traces sur ce champ d'action pourtant si limité. Le revenu de l'industrie laitière est de \$40.000 ; celui du commerce de la viande est de \$50.000 et le sucre d'érable rapporte \$8.000.

Il y a trois scieries et un moulin à farine, un aqueduc avec conduites métalliques qui fournit une eau de première

qualité, filtrée dans les Laurentides, une société d'assurance mutuelle, deux chemins de fer : le Grand-Nord-Canadien et le Grand-Tronc-Pacifique.

Mais ce qui caractérise surtout cette paroisse, c'est un vernis de civilisation répandu partout qui lui vient de ses fréquents rapports avec l'Eglise, la grande civilisatrice de tous les pays, de tous les siècles.

Cent cinquante familles reçoivent des journaux. La bibliothèque paroissiale contient neuf cents volumes.

Le clergé y a fait dix recrues, les Frères du Sacré-Cœur, vingt-six et les communautés religieuses de femmes, cinquante-huit.

Il y a dans la paroisse, un médecin et six magasins dont trois de marchandises générales. Le conseil municipal n'a jamais donné de permis pour la vente des boissons alcooliques et tous et chacun de s'en féliciter.

Chez lui, le paroissien de Saint-Prosper est affable, généreux, d'une hospitalité proverbiale.

Ce portrait pourrait être flatteur et ce bon peuple aurait droit de s'en glorifier, si la religion n'avait tout fait. Nous allons le voir dans le cours de ce récit, c'est la piété des fondateurs qui a jeté sur le berceau de la paroisse, la beauté, l'honneur et l'éclat qui durent encore. C'est elle qui leur a inspiré ces généreux sacrifices qui sont les sources où s'abreuvent les nobles dévouements.

Voici quelques-uns des traits caractéristiques de la localité. Respect du prêtre et confiance envers les curés, esprit de paroisse, vie de famille, mœurs patriarcales.

Ce n'est pas là qu'on connaît le *norme dimanche*.

L'église est le grand foyer de famille où l'on tient à se réunir. Les offices y sont suivis. Quand le curé parle, il est compris, écouté ; tout le monde est animé de l'esprit de pa-

roisse. Le pasteur peut dire " Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent " De là l'estime, la vénération pour le prêtre, que Monseigneur des Trois-Rivières attribue à ce que ce centre a été desservi par des ministres du sanctuaire, qui, possédant une connaissance approfondie du cœur humain, ont donné à la paroisse avec leur dévouement, les fruits précieux de leur expérience. Le curé est le confident de tous les secrets, le conseiller écouté dans tous les doutes et les difficultés, d'où la rareté des procès au civil. Il est de plus l'ange consolateur des familles éprouvées, l'âme de la paroisse, le directeur de toutes les confréries, le père spirituel de chaque famille.

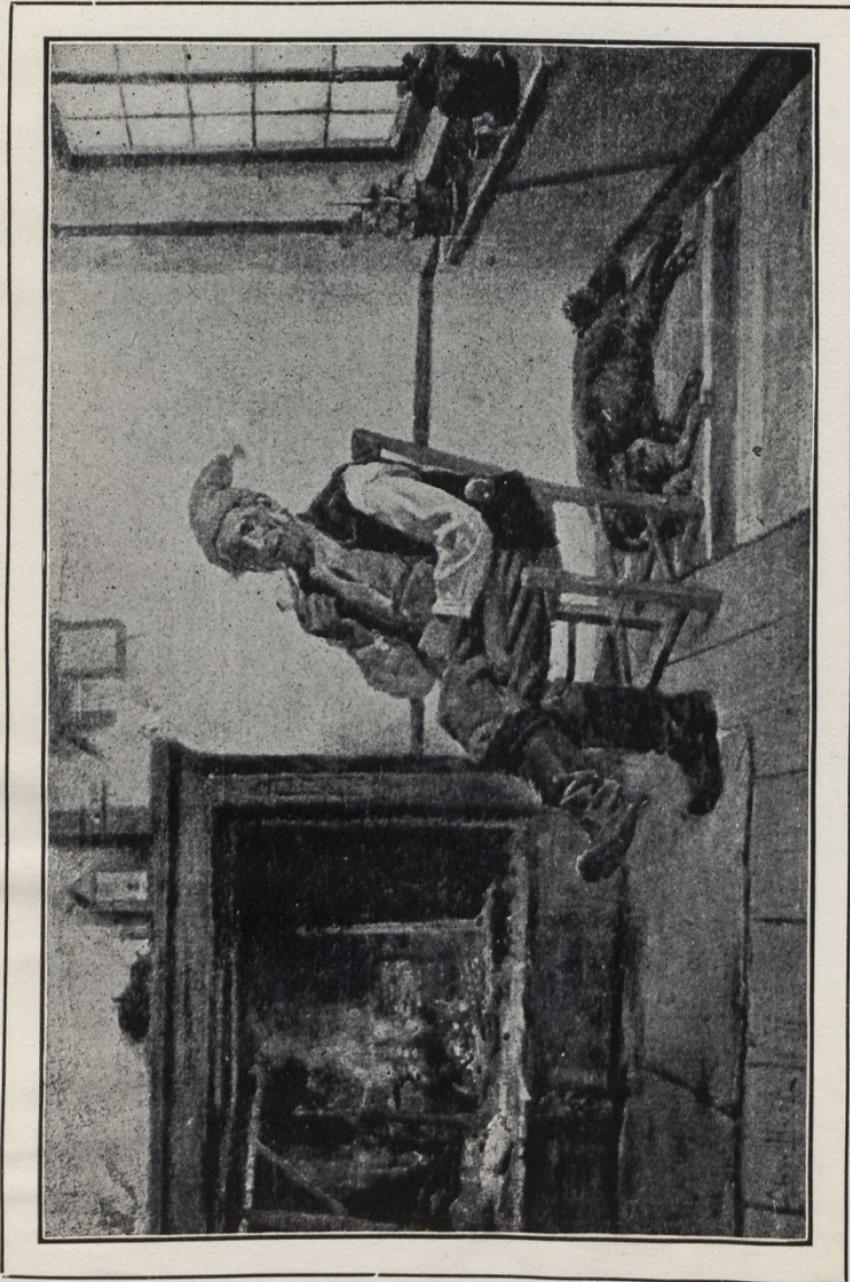
Est-ce à dire que ce portrait des braves paroissiens de Saint-Prosper, ne souffre pas d'ombre? Que sur ce coin de terre les défauts sont inconnus? Non.

Malheureusement le champ du père de famille est toujours accessible à l'homme ennemi qui peut à toute heure y semer l'ivraie ; mais nous constatons que jusqu'ici ces ravages ont été relativement minimes et nous en rendons grâce à Dieu.

Il nous faut maintenant nous demander à quelle époque le premier colon foula le sol de cette heureuse paroisse et quels furent les premiers pionniers.

Les premières terres concédées l'ont été à Jean-Baptiste Cossette, Louis, Joseph et Pierre Cloutier, Ignace Frigon et Pierre Jacob.

A ces fils de la terre, vaillants défricheurs, fondateurs des familles souches de la paroisse, nous consacrons les pages suivantes.



UN TYPE DE VIEUX CANADIEN

TABLEAU DE M. CHS HUOT, QUEBEC, 1900



CHAPITRE II

LES PIONNIERS

Dans la paroisse de Sainte-Geneviève de Batiscan, le 13 mars 1758, Pierre Cossette présente un fils au baptême et lui donne le prénom de Jean-Baptiste, si cher aux Canadiens. La mère de l'enfant est Marie-Anne Baril, fille de François Baril et de Charlotte Gaillou, ancêtres Le Monseigneur Baril, Vicaire-Général actuel du diocèse des Trois-Rivières.

A l'âge de vingt-deux ans, en 1780, ce Jean-Baptiste épousa Josephite Papillon dit Périgny. Huit enfants naissent de ce mariage. Mais malheureusement la chaîne de la famille est rompue par la mort de la mère, arrivée en juillet 1797.

Quatre ans plus tard, Jean-Baptiste Cossette épousa Josephite Houle dont la sœur, Judith, avait été assassinée le 7 mai 1801, un dimanche pendant la grand'messe. (1)

Le brave cultivateur avait alors quarante-quatre ans et dans l'intérêt de ses enfants, il songea à ouvrir des terres sur le futur territoire de Saint-Prosper. La postérité a fidèlement gardé son nom et la date de son premier défrichement, (1802). Ces pages veulent en perpétuer la mémoire.

Pour avancer le défrichement, il songea à s'adjoindre

(1) Le meurtrier fut arrêté. Le 14 Septembre 1801, trouvé coupable de meurtre, il est condamné à être pendu le 18 du même mois. Les témoins entendus sont Frédéric Cutké ; Joseph Périgny ; la veuve de J. B. Houle ; Narcisse Lahaye, Didace Villemure, fils ; François Périgny ; MM. Roy et Thomas Coffin.

des compagnons. En 1808, nous trouvons les premiers colons au nombre de six : Jean-Baptiste Cossette, Ignace Frigon, Pierre Jacob, Joseph, Louis et Pierre Cloutier.

Jean-Baptiste Cossette avait semé au printemps deux mesures de blé. Il comptait récolter un peu de paille ; à sa grande surprise il eut vingt minots de beau blé. Ce fut une révélation ; les terres du Brulé eurent tout de suite du renom et furent bientôt nommées "le grenier de Sainte-Anne".

Ce sage et prudent patriote prit des terres pour tous ses fils : Jean-Baptiste marié, en 1808, à Geneviève Leduc ; François, marié à Marie-Josephite Saint-Laurent, en 1817 ; David, marié à Catherine Lefebvre, en 1818, et Abraham, marié à Angélique Gerbaut, en 1819.

Sur ses vieux jours, Jean-Baptiste Cossette se retira à Sainte-Anne chez un de ses fils, cordonnier. Il y mourut le 4 juin 1843, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ignace Frigon descendait du Sieur de la Chenaie, lieutenant des troupes établi à Batiscan. La carte cadastrale de 1709 indique sa propriété sur le fleuve entre celle de Lemire et de Moreau.

Jean François, fils du lieutenant, épousa sa voisine Madeleine Moreau qui mourut subitement en 1713. Sa fille Madeleine, entra aux Ursulines. L'acte de sa profession est une belle page de ces âges de foi.

"Jean François Frigon, habitant, considérant les grâces dont il a plu au Seigneur de le combler d'avoir inspiré à Madeleine Frigon, sa fille, les sentiments dans l'état de religion qu'elle a embrassé, d'y avoir persisté de manière à parvenir à la profession religieuse dans le couvent des Dames Ursulines des Trois-Rivières, auxquelles elle a donné des preuves très authentiques d'un véritable et zélé dévouement à Dieu, non seulement pendant qu'elle a postulé, mais

particulièrement pendant son noviciat, ce qui aurait engagé la communauté à l'admettre aux rangs des épouses de Jésus-Christ auquel elles sont toutes dévouées ; et à la recevoir sous le nom de sœur Saint-Joachim, et voulant le dit Frigon reconnaître en quelque façon, les grâces qu'il a à rendre au Seigneur de lui avoir donné un enfant, qui se dépouille des biens de ce monde et l'abandonne entièrement, pour trouver les moyens de parvenir à ceux du ciel, a de son bon gré et volonté, fait cession, transporté, délaissé aux dites Dames à ce présentes et acceptantes : Dame Marie-Jeanne Poulin de Courval de St-François, supérieure ; Marie-Josephite Trottier du Sacré-cœur, assistante ; Marguerite Godfroy de Tonnancourt de la Croix, zélatrice ; Ursule de la Corne de Thérèse de Jésus, dépositaire ; de tous les biens auxquels elle a droit pour payer sa dot. En outre le dit Frigon s'oblige de payer comptant la somme de cinquante livres. Fait et passé aux Trois-Rivières, après-midi dans la salle de l'hôpital des dites Dames, ce jourd'hui, douzième mai 1736, en présence du Sieur Didace Mouet, Ecuier sieur de Moras ; de François Rigaud y demeurant, témoins qui ont signé. " Pressée, notaire royal.

Sr St-Joachim célébra ses noces d'or et mourut pleine d'années et de mérites en 1789, âgé de 78 ans.

Le père de la sœur St-Joachim, François Frigon, avait épousé en secondes noces, Gertrude Perrot. A la troisième génération, la famille s'allie aux Trottier dit Beaubien et aux Trottier des Ruisseaux. Les Trottier ont possédé des seigneuries et exercé des fonctions publiques au Canada, à Détroit, à Chicago. Les ancêtres venaient du Perche.

En 1774, Antoine Frigon fils d'Antoine et de Josephite Trottier épouse Josephite Massicotte et eut pour fils Ignace, notre pionnier. Ce dernier prit pour femme Marguerite

Rouillard dit Pronovost. Les cousines d'Ignace, Judith et Josephite Frigon épousèrent, la première, Louis Cloutier, la seconde Joseph Cloutier. Pierre Cloutier, cousin de Louis et de Joseph s'allia à la famille Saint-Arnaud. Ces valeureux amis du sol se mirent à l'œuvre, à ce labeur si ardu d'un premier défrichement.

“ Il fallait alors songer seulement à élever quelques foyers primitifs sur la lisière de la forêt ténébreuse, où nul encore n'avait porté ses pas, au pied de ces massifs de montagnes que l'on voyait se dresser, les uns à l'envi des autres dans un lointain chargé de terreurs et que l'œil osait à peine interroger. Hache en main, la bêche et la pioche sur l'épaule, les plus hardis s'avancèrent, derrière eux les femmes et les enfants.

“Ils allaient attaquer la sombre muraille flottante. Dans leur âme aussi flottait l'image indistincte de la patrie ; un sentiment inconnu jusque-là, qui était comme l'instinct mystérieux d'une mission à remplir sur le sol de l'Amérique, les poussait de l'avant, sans qu'ils songeassent un instant à regarder derrière eux ni à revenir sur leurs pas. Les arbres séculaires qui avaient si longtemps défié les orages et la foudre, qui avaient ployé tant de fois la tête sous l'ouragan en fureur et sous l'averse battante des cieus pour la relever plus droite et plus orgueilleuse encore ; eux qui avaient vu toutes les tempêtes déchainées et étaient restés invulnérables, eux qui se dressaient intacts et d'autant plus vigoureux même qu'ils avaient sous leurs pieds plus de ruines entassées par des siècles sans nombre, s'ébranlèrent tout à coup, frappés au cœur par une main terrible. Les plus hauts tombèrent en faisant craquer et gémir le sol ; au loin les échos résonnèrent des coups formidables des bûcherons et du fracas répété de la chute des grands pins, des grands hêtres, et des

grands merisiers s'abattant les uns sur les autres, comme des géants frappés dans la mêlée par une main invisible. La forêt inattaquée et invulnérable jusque-là, s'écroula et s'entr'ouvrit en mugissant devant l'homme et lui livra passage et c'est ainsi qu'un nouveau sol était conquis par le défricheur. " (1)

Nos braves pionniers étaient à l'œuvre ; mais qui dira les heures de lutte, les tristes moments où les plongeaient dans ces solitudes, loin de tous secours, une récolte manquée, un accident, une maladie. Quelques-uns faillirent à la tâche, ce fut le petit nombre, et reprirent le chemin des vieilles paroisses.

Écoutez une de ces héroïnes, femme forte arrivée à la vieillesse qui avait partagé les combats et les labeurs de ces premiers temps, faire ses réflexions dans son langage pittoresque : " C'est pour vous dire qu'on n'est jamais bien sur cette terre ; quand j'étais jeune et que j'avais les dents longues comme ça, indiquant les deux premières phalanges de l'index, je n'avais rien à me mettre sous la dent ; maintenant qu'il y a tout plein de bonnes choses sur la table, je n'ai plus une seule dent dans la bouche. C'est pour vous dire qu'on n'est jamais bien sur cette terre. "

Ignace Frigon racontait sur ses vieux jours, ses pénibles débuts. " J'avais travaillé pour gagner une piastre afin de payer le contrat de concession de ma terre. Je travaillai de nouveau pour acheter une hache, et ainsi de suite. Une fois, heureusement j'eus la bonne fortune d'acheter une terre pour une tuque ; elle vaut aujourd'hui \$ 10.000. "

Les anecdotes abondent sur son compte.

(1) Arthur Buies " Une Paroisse moderne " page 19.

C'était au printemps, il faisait du sucre. Comme il était très religieux, bien qu'il eût bien travaillé et perdu du sommeil, cela ne l'empêcha pas le dimanche de se rendre à Sainte-Anne en parcourant à pied deux lieues et demie. Rien de surprenant, si au milieu de la messe il est pris de sommeil ; mais ce qui est insolite, c'est le cri de hou ! hou ! le cri du hibou que ses voisins un moment presque effrayés l'entendirent tout à coup pousser. Il rêvait à sa cabane.

Son esprit de foi était grand. Occupé à battre au fléau, l'instrument lui échappe et vint le frapper. Il en voit trente-six chandelles. Tout de même, il se ressaisit, offre cette douleur en expiation de ses péchés et dit : " Encore plus Seigneur, encore plus ! " La demande fut exaucée ; une seconde maladresse lui imprime un nouveau coup très douloureux, baissant un peu la voix, il dit. " Encore plus, Seigneur, encore plus ! " Mais au troisième coup, il s'écrie avec une grande vivacité : " Je crois bien, Seigneur, que vous en prenez une accoutumance. "

Il aimait à communiquer les nouvelles, mais c'était toujours sous le sceau du secret et avec la recommandation : " Prenez bien garde de le dire à personne ! " avec cette injonction la nouvelle, comme une trainée de poudre, n'en traversait que mieux la paroisse.

C'était un homme de prière, et sur ses vieux jours, il passait de longues heures à l'église, recommandant au bon Dieu tous les besoins de sa nombreuse famille. Comme il était un peu sourd, il lui arrivait de rendre quelque tierce personne se trouvant aussi à l'église, confidente de ses secrets. La tradition rapporte que le pieux vieillard disait : Cinq *pater* et cinq *ave* pour un tel, puis cinq *pater* et cinq *ave* pour un autre ; " Mais je ne prie pas pour chez Jean Massi-

cotte, disait-il un jour, ils sont bien que trop riches eux-autes". Ce Jean était son gendre. Un de ses petits-fils raconte un trait édifiant dont il fut témoin dans sa petite enfance et qu'il n'a jamais oublié.

Le bon vieillard comprenait la loi du travail comme une loi d'expiation et bien que appesanti par l'âge et courbé par le rude labeur de la vie des champs, il ne songea jamais à s'en dispenser. Un soir, à la fin d'une journée d'été, le vieux cultivateur, la figure inondée de sueurs, venait de déposer ses instruments de travail. Il fit un grand signe de croix et dit à haute voix : " Mon Dieu, je vous offre mon travail, mes fatigues, mes souffrances de la journée " Se retournant il aperçut un de ses petits-fils à ses côtés.

—" Dis, petit, est-ce que je t'ai scandalisé ? Je me croyais seul.

—Pas le moindre, grand père. "

A sa mort, M. Dion le recommanda aux prières en le nommant : " le vénérable vieillard Ignace Frigon, " et après la sépulture, il revient de nouveau sur cette pensée : " Je viens d'enterrer un homme juste, dit-il, recommandable pour sa probité. "

Trois Jacob, Pierre, Joseph et Jean prennent en 1802, des terres dans le fief Sainte-Marie, côte Saint-Augustin, numéros du cadastre 177, 178 et 180. Pierre était le frère du père de Laurent Jacob de la Rivière-Veillet. Il se maria en 1807 à Angèle Bigué-Nobert de Sainte-Anne.

Dieu bénit les travaux du colon et une honnête aisance régnait dans le ménage, quand la mort de la mère jeta cette famille dans un deuil profond. Madame Jacob mourut en 1828. Le père fut nommé tuteur et Amable Nobert, subrogé tuteur des sept orphelins.

Pierre épousa Agathe Ayotte ; Adélaïde unit son sort à Xavier Massicotte ; Elzire se maria à Marcel Massicotte ; Hubert, le second des garçons épousa en premières noces Appolline Perreault et en secondes noces une demoiselle Neault ; Sophie se maria également deux fois : premièrement à François Massicotte et deuxièmement à Dieudonné Pronovost, François épousa Marguerite Côté et Joseph, Sophie Frigon.

Pierre Jacob contracta un second mariage avec Josephite Lefebvre, fille du capitaine Louis Lefebvre et de Josephite Trépanier. Une des sœurs de Madame Pierre Jacob, Marguerite Lefebvre, se maria à Jean Jacob. Ils eurent pour fils François Jacob qui épousa Clérina Rivard, tante maternelle de Mgr Cloutier.

Du second mariage de Pierre Jacob sont nés trois enfants : Jean, Tharsile et Edouard célibataires.

Le bien paternel passa à Pierre Jacob, second du nom, qui transmet la propriété à son fils, Nérée Jacob, marié à Lumina Frigon.

La terre de Joseph Jacob fut donné en héritage à William et Zénophile Jacob et celle de Jean, à Joseph Cosset.

Pierre Jacob mourut à soixante-dix-huit ans, le 18 avril 1853, laissant un nom honoré, une mémoire bénie.

Nous verrons les membres de cette famille remplir tour à tour dans la paroisse les fonctions de syndics et de marguilliers.



CHAPITRE III

LES ANCETRES DE LA FAMILLE CLOUTIER.

Au mois de mars 1901, un jeune évêque du Canada, revenant de Rome, où il venait de faire sa première visite *ad limina*, s'était arrêté en traversant la France, à la basilique de Montligeon. Dans la prière, il évoquait le souvenir de ses ancêtres, partis de Mortagne en 1634.

Invité par M. l'abbé Gaulin, directeur de la revue historique "Canada, Perche et Normandie", à ce pèlerinage au pays des aïeux, Mgr Cloutier—car c'était lui—s'y rendit mais il ne rencontra pas ses cousins de France.

Dispersées, disparues, mortes, éteintes au pays d'origine ces familles percheronnes ; mais Monseigneur pouvait dire à son hôte que les descendants de Maître Zacharie avaient fait souche au Canada et que sa postérité était presque aussi nombreuse que les étoiles du firmament, ou même que les grains de sable du rivage de la mer.

Et l'abbé de répondre :

" J'aime à penser que du haut du ciel où elle chante les louanges de Dieu et prie pour le Canada, la bienheureuse Marie de l'Incarnation, qui en maints endroits de ses lettres, a fait l'éloge de Maître Zacharie Cloutier et des familles si religieuses des premiers colons, s'est empressée, à l'occasion des fêtes de votre épiscopat, de présenter à Dieu, la famille vraiment patriarcale des descendants de Maître Zacharie, comme l'une des perles les plus précieuses de son Canada ; de même que le vénérable Mgr Lafleche s'est fait

une gloire—qu'il jugeait très grande, et cela à juste titre—de présenter la photographie de cette famille à Léon XIII, comme l'honneur de son beau et religieux diocèse. ”

Zacharie Cloutier était né à Mortagne, capitale de l'ancienne province du Perche, qui a donné au Canada, trois à quatre cents colons. Province remarquable à plusieurs titres. Sainte-Beuve décrit les sites

De ce pays si vert, en tous sens déroulé
Où se perd en forêts l'horizon ondulé.

Bart des Boulais, le plus ancien historien du Perche, nous dit que “ Mortagne de temps immémorial a été tenue pour la principale ville et capitale du pays de Perche, en laquelle les comtes avaient leur château et demeure. Elle est assise sur une montagne environnée en partie de profondes vallées qui lui servaient de premiers fossés. ”

Marié vers 1615, à Sainctes Dupont, Zacharie Cloutier, charpentier, avait déjà cinq enfants quand le flot migrateur commença son œuvre colonisatrice. “ Les colons venaient tous, dit M. Rameau, de cette partie du Perche qui est à cheval sur les trois départements de l'Eure-et-Loir, de la Sarthe et de l'Orne. ”

Ce problème d'immigration vu à deux siècles et trois quarts de distance, aujourd'hui que les cent cinquante familles percheronnes comptent 80,000 descendants, nous paraît œuvre admirable mais, nous nous demandons comment Zacharie Cloutier, âgé de 44 ans, habile charpentier, à la tête d'une jeune famille a pu quitter en 1634, son pays tant aimé pour affronter la mer, la barbarie et l'incertain ?

Ces héros obscurs, ces colons courageux obéissaient à une pensée de foi, à une envolée patriotique et religieuse. Un courant d'apostolat passait sur la Normandie et sur le

Perche. Les Relations des RR. PP. Jésuites jetaient dans ces milieux chrétiens, des élans de zèle qu'excitait de son côté l'agent d'émigration de ce temps-là, Robert Giffard.

La compagnie des Cent-Associés pour reconnaître ses loyaux services l'avait fait seigneur de la grande et belle terre de Beauport (15 janvier 1634). Le médecin, devenu seigneur, passa l'hiver à recruter des censitaires. Il leur faisait des conditions faciles. C'est ainsi que par contrat passé à Mortagne, devant Maître Roussel, notaire, le 14 mars 1634, il donnait le fief de " la Clouterie " à Zacharie Cloutier et celui " du Buisson " à Jean Guyon.

Les préparatifs se firent diligemment. Les émigrants au nombre de quarante-deux furent bientôt prêts à prendre place sur les vaisseaux de la Compagnie. Elle en avait frété quatre commandés par les capitaines Lormel, Bontemps, de Ville et de Nesle.

Au petit printemps, Zacharie Cloutier est à Dieppe avec sa femme et ses cinq enfants. Ils vont prendre la mer et dire un éternel adieu à la terre de France.

Pendant que les vents soufflent et enflent la voile et que le navire trace son sillon sur l'onde, faisons connaissance avec les compagnons de bord.

Duplessis-Bochard, l'amiral de la flotte, lieutenant de Champlain, est un modèle de foi ; fidèle à tous ses devoirs de chrétien, il prêche d'exemple. Chevalier sans peur et sans reproche, quand il tombera à l'entrée de la Banlieue, pour sauver les Trois-Rivières, la Mère de l'Incarnation écrira : " Son courage l'a perdu. "

Le R. P. Buteux est du voyage. Apôtre plein de zèle et martyr de son infatigable dévouement autant que de la barbarie des sauvages, il faisait alors l'édification de tous ; du

ciel, nous en avons l'espoir, le premier martyr de notre région veille encore sur cette église des Trois-Rivières. Le frère Liégeois l'accompagne. Il travaillera à la première chapelle trifluvienne et succombera un jour sous la hache de l'Iroquois. Le R.P. Charles Lalemant, l'âme confiante, s'en vient toujours rempli de sécurité, se doutant peu qu'à la Noël suivante, le Père de la Nouvelle-France rendra, entre ses bras, son dernier soupir. Monsieur l'abbé Le Sueur complète le groupe des ecclésiastiques.

Parmi les séculiers, nous voyons Jean Juchereau, qui contribue pour sa bonne part, au recrutement des colons, sa femme, Marie Langlois et leurs quatre enfants ; Robert Giffard sa femme et deux enfants ; Gaspard Boucher, menuisier, sa femme et cinq enfants ; l'aîné Pierre, âgé de douze ans, le plus remarquable des Triflubiens, revendiquera un jour au pied du trône, les droits des Canadiens et représentera à Louis XIV, les besoins de la colonie ; Jean Guyon, sa femme et six enfants ; Marin Boucher, sa femme et deux enfants ; Noël Langlois et sa femme ; Jean Guyon, homme lettré, maçon et sa femme ; Thomas Giroux et Sébastien Dodier.

Le 4 juin 1634, fête de la Pentecôte, le vaisseau où M. Giffard et sa famille avaient pris place entrain en rade de Québec ; les autres le suivirent de près.

Quel bonheur pour les passagers de débarquer, enfin de saluer cette terre canadienne, d'admirer ce panorama unique que déroule en ce lieu la belle nature. Arbres gigantesques, rochers abrupts, promontoire élevé, fleuve géant, rivière aux nombreux méandres, îles, chûtes et montagnes, tout se dessine sous un ciel pur et aide à entrevoir l'avenir sous les plus heureux auspices.

Champlain accueille ses nouveaux enfants avec l'affection d'un père. Il les loge dans le fort tout près de lui, en attendant qu'ils se construisent des maisons. Le P. Le Jeune, écrit dans ses Relations : " Nous voyons aborder un nombre de très honorables personnes qui viennent se jeter dans nos grands bois comme dans le sein de la paix. "

Le 25 juillet 1634, Zacharie Cloutier, charpentier, et Jean Guyon, maçon commençaient la résidence du Seigneur de Beauport. La plaque de plomb trouvée par hasard, dans les ruines de l'antique château, nous a révélé ce fait.

Zacharie Cloutier fut un bienfaiteur de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Recouvrance. Il obtint un contrat pour la construction de l'église paroissiale de Québec et du fort Saint-Louis. Il aimait son métier et se glorifiait de sa "hache" plus que de ses titres de propriété.

Il eut pu lui aussi co-proprétaire d'un fief d'une lieue et demie, se faire appeler sieur de la Clouterie. Non-seulement, il n'y songe pas, mais en toutes circonstances, il arbore sa hache en guise de blason. Au lieu de faire une croix pour indiquer qu'il ne savait signer, il traçait une hache.

Zacharie Cloutier et sa femme étaient heureux dans leur patrie d'adoption ; en septembre 1661, madame Cloutier écrivait en France la lettre suivante :

Bien chers Parents,

Le retardement de cette lettre ne vous aura pas causé d'inquiétude, j'espère. Elle partira par les derniers bateaux de la saison. Croyez que je ne suis pas tant éloignée de vous d'esprit que de corps.

Nous sommes tous en bonne santé.

Jean, notre garçon, a cinq enfants. L'ainé, " petit Jean " a huit ans et Anne, la dernière de ses quatre filles,

n'a qu'un an. Il est marié à Marie Martin, la fille d'Abraham. Ils ont un beau bien, à Québec, qu'on appelle " Les Plaines d'Abraham ".

Charles est entré en ménage, il y a deux ans, avec une fille bien apparentée, Louise Morin. Leur petite Ursule a bonne envie de vivre.

Pour Louise, vous avez appris que son défunt mari s'est noyé. Elle a épousé en secondes noces Jean Migneau-Chatillon de Bayeux. Un de leur fils part pour l'Acadie où il va s'établir.

Nous avons eu bien peur des sauvages tout l'été. Au mois de juin, huit habitants de la côte de Beaupré ont été massacrés par les Iroquois. Ce sont les épreuves du pays. On ne peut s'aventurer à l'orée d'un bois sans que la décharge d'un fusil abatte une personne. Si on s'embarque en canot, il est poursuivi et coulé par un sauvage caché dans les environs. Le feu prend au moment où l'on s'y attend le moins autour des cabanes des sauvages de Syllery ou de l'île d'Orléans, voire même de celles des Français.

L'hiver, nos gens vont à la pêche à la morue et au loup-marin, à Gaspé. Le St-Laurent est alors tout couvert de glace. Devant Québec, il sert de pont. On marche dessus comme sur une belle plaine.

Mon mari demeure toujours sur son fief de la Clouterie ; mais il a dans l'idée de le vendre à Nicolas Dupont de Neuville. Quand le marché sera conclu, nous irons demeurer au Château-Richer. Il y a une église là, puis nous serons près de nos enfants qui y ont de beaux biens.

Lorsque nous sommes venus ici, il n'y avait que cinq ou six petites maisons ; tout le pays était de grandes forêts

pleines de halliers. Maintenant, Québec est une ville et il y a plusieurs villages tout autour.

Tous les parents, tous les amis vous font des respects. Moi, c'est sans feintise que je demeure.

Votre toute dévouée,

XAINTES CLOUTIER.



CHAPITRE IV

LES DESCENDANTS DE MAITRE ZACHARIE.

Sur ces cinq enfants, Anne la plus jeune, se maria la première. L'époux est Robert Drouin. Le contrat de mariage daté du 27 juillet 1636, est le premier passé dans le pays. Le mariage eut lieu l'année suivante.

A la date du 2 février 1648, les Pères Jésuites inscrivirent au journal :

“ Ce même jour, mourut la femme de Drouin, fille de Maître Zacharie. Elle fut portée à l'hôpital le 4, où on alla dire vespres des morts, deux Pères avec les chantres ordinaires de l'église, et à l'issue des vespres, on fit la cérémonie à l'entour du corps, qui ensuite, fut porté au cimetière. Ils ne voulurent point trainer sur la traine, ils furent contraints de la porter à deux, à raison des chemins étroits.

“ On envoya de la paroisse, quatre cierges, quatre torches, la croix et le psautier ; le lendemain, on dit une grand'messe à la paroisse ; mais les parents furent avertis qu'ils allassent inviter Poisson, un artisan, pour aider à dire la messe avec Pierre, qui était ouvrier de l'habitation, destiné pour cela.

“ On para l'autel de noir et on alluma quatre cierges ; il n'y eut point de nos frères à servir.

“ Le même Zacharie et Drouin demandèrent une autre messe pour le huitième jour d'après ; on leur accorda une messe basse ; mais il eut mieux valu la leur donner le 3, le 7 ou le 30 selon les rubriques. ”

Xaintes Cloutier épousa en 1645, François Marguerie,

habile interprète, " remarquable dit Ferland, par sa vigueur, son énergie et sa bonne conduite. "

Le journal des Jésuites note que " Le P. Vimont fut invité aux noces et y alla.

Cette union fut de courte durée. Marguerie se noya le 29 mai 1649, près des Trois-Rivières.

Charles Cloutier épousa Louise Morin, fille de Noël, un des pionniers de Saint-Thomas de Montmagny. Germain Morin, frère de l'épouse fut le premier prêtre canadien et sa sœur Marie, religieuse hospitalière de Ville-Marie a laissé des documents précieux pour l'histoire du pays.

Zacharie Cloutier, fils, s'alliait en 1649 à Madeleine Aymart et devenait le beau-frère des deux interprètes : Olivier Le Tardif et Guillaume Couture.

Mgr de Laval, en tournée pastorale, donne le mardi de Pâques 1662, la confirmation aux petits-enfants de Maître Zacharie : Jean, âgé de dix ans ; Marie, sept ans et René.

Zacharie et Jean Cloutier, fils de Maître Zacharie, établis au Château-Richer y jouirent d'une honnête aisance. L'aïeul vend à M. Nicolas Dupont de Neuville, son fief de la Clouterie et va demeurer au Château-Richer (20 décembre 1670). Lui et sa femme moururent tous deux octogénaires, à trois ans d'intervalle. Maître Zacharie, le 8 septembre, 1677 ; et Xaintes Dupont en 1680.

Alexandre Cloutier, arrière petit-fils de Zacharie, est ordonné prêtre en 1714 par Mgr de Saint-Vallier, et il vient cette année là, exercer le ministère à Sainte-Anne de la Pérade. Sa Sœur, Marguerite entre aux Ursulines de Québec et sous le nom de Mère Sainte-Monique fournit une édifiante carrière religieuse de cinquante-sept années.

Les autres membres de la famille continuent la tradi-

tion, fondent des foyers, ouvrent des terres nouvelles, servent Dieu, la Patrie et le Roi.

A l'époque de la guerre, l'un d'eux, Prisque Cloutier, est capitaine. Et il faut voir si les gens du Château-Richer firent du mauvais temps aux Anglais. Leur forteresse était un couvent de Récollets, bâti sur un petit promontoire dominant les bords du Saint-Laurent.

Le général Wolfe campé sur la rive orientale de la rivière Montmorency, bombardait le couvent... et laissa des ruines en souvenir de son passage.

La guerre finie, le train de la vie rurale reprit son cours. Mais bientôt quelle tristesse pour les parents et les enfants de constater que la vieille paroisse n'offre plus un pouce de terrain aux fils des cultivateurs, qui veulent prendre des terres neuves. Ils se voient ainsi dans l'obligation de laisser le littoral du fleuve et des rivières pour s'enfoncer dans les forêts du nord. Suivons ceux qui se dirigent vers Sainte-Geneviève de Batiscan.

Mais avant ouvrons une parenthèse.

Lorsqu'il fut question d'écrire l'histoire de Saint-Prosper, Monseigneur des Trois-Rivières encouragea ce travail, car Sa Grandeur désire que chaque paroisse conserve l'histoire du passé pour préparer l'avenir ; mais lorsqu'il fut question de sa famille, Monseigneur répondit à la première demande par ces vers d'Agamemnon :

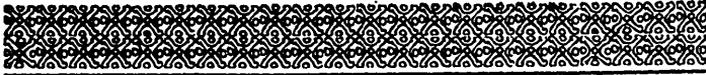
Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont placé.

A une seconde demande, Monseigneur fit la sourde oreille. A une troisième, comme l'homme de l'Évangile, ne

fut-ce que pour se débarrasser d'un solliciteur importun, il livra de vieux papiers.

Ce sont les sources où nous avons puisé pour écrire l'histoire de la ferme qui se trouvera, lors de la création de la paroisse, la première de la nouvelle localité.

Ce sont les seuls papiers terriers que nous ayons pu nous procurer.



CHAPITRE V

LA FERME PATERNELLE.

Il y a cent ans Pierre Cloutier arrivait à la Rivière-Veillet, ayant à la main, en guise de bourse, un sac de loup marin assez bien garni.

Il marchanda les terres qui longent les Laurentides.

Douze cents livres, lui répond Jean-Baptiste Rouillard dit Pronovost.

Et le jeune homme du Château-Richer paye en piastres françaises et en beaux écus sonnants.

Ce brave descendant de cultivateurs modèles n'avait point passé son adolescence dans l'oisiveté. Tout en travaillant sur la ferme paternelle, il allait faire à son profit la pêche du hareng, de la morue, voire même du loup-marin.

C'est grâce à ces économies que le jeune homme pouvait s'associer aux braves pionniers qui allaient défricher Saint-Prospér.

Il y avait été précédé par ses deux cousins, Louis et Joseph Cloutier qui, eux aussi, travaillèrent dur et avec une énergie sans pareille. Leur exemple entraînait Pierre et il ne regretta pas trop le coin de terre où demeuraient son vieux père et quelques-uns de ses frères. Sa mère était morte avant son départ, car, si elle eut vécu, eût-il pu la quitter ? Il n'avait pas non plus d'attache au cœur le liant au village natal ; quand un an plus tard il vint demander à Joseph Ber-

trand dit Saint-Arnaud, la main d'Angélique et qu'elle lui fut accordée, il alla bien vite en prévenir M. le curé Dorval qui publia au prône " qu'il y avait promesse de mariage entre Pierre Cloutier, cultivateur, demeurant en cette paroisse, fils majeur de Louis Cloutier et de défunte Madeleine Gagnon, ses père et mère du Château-Richer d'une part ; et Marie Angélique Bertrand dit Saint-Arnaud, fille majeure de Joseph Bertrand, ancien cultivateur et de défunte Marie Ayot, ses père et mère de cette paroisse d'autre part."

Le mariage eut lieu le 8 septembre 1809. Une belle noce, trente huit calèches. Le père du marié, Louis Cloutier, y était ainsi que Jean son frère et ses deux cousins, Louis et Joseph ; Michel et Hipolyte Lefebvre ses amis ; Joseph Bertrand père de l'épouse, Joseph son frère, Ignace Veillet et Paul Saint-Arnaud ses beaux frères ; Laurent Saint-Arnaud, François Bronsard et Simon Ayot, ses oncles paternels ; François Germain dit Magny, son cousin et Louis Germain son ami etc.

Les époux gagnèrent leur rustique foyer.

La terre de deux arpents de front sur trente et un de profondeur avait été achetée au mois de mai 1809. " Elle était bornée pardevant à Charles Langevin et par derrière au bout de la dite profondeur ; par le sud-ouest à Jean-Baptiste Trottier et par le nord-est aux vendeurs. (M. et Madame Jean-Baptiste Pronovost)

Provenant la dite terre avec plus grande partie par contrat de mariage et partie par concession de Jean Trépaigné. " (1)

Quelques arpents avaient étéensemencés au printemps,

(1) Contrat de vente, Et. Renvoysé et J. Vézina, notaires.

et c'était pour les fêtes de la moisson qu'on pendait la crémaillère.

Le père Louis ne retournera pas immédiatement au Château-Richer. Il s'achemina vers les Trois-Rivières, son fils Zacharie avait épousé Geneviève Rivard-Dufresne, fille du premier député du Comté de Saint-Maurice, au parlement de Québec, en 1792. (1)

Zacharie Cloutier possédait une des plus belles terres de la Banlieue.

Jean, dernier fils de Louis, prit aussi sa femme dans le district des Trois-Rivières. Il épousa en 1821, Théotiste Gérin-Lajoie, dont la mère était née Rivard-Laglanderie.

Pierre, pendant ce temps vaquait au labour d'automne et Angélique se préparait à *brayer*. Au printemps suivant, le maître de la terre eut à nettoyer jusqu'à dix arpents d'abattis, puis c'était le tassage et le brûlage. Ces flambées mettaient la gaieté et le bonheur au cœur de l'habitant ; mais il en revenait bien noirci, presque changé en nègre. L'épouse en était amusée et presque fière, mais les enfants avaient peur. Ceux-ci en effet vinrent d'années en années à la maison : autour d'un ber il y a toujours de la joie, car il y a de l'espérance.

De nouveaux colons s'établirent bientôt dans les environs et le grand-voyer vint tracer le chemin du Brûlé.

Pour le labour, Barré, Noirot, Joli et Rouget s'acquittent à merveille de leur tâche. Le bonheur du père qui tient les manchons de la charrue fut à son comble quand le petit

(1) Zacharie Cloutier est l'aïeul maternel de Sa Seigneurie le juge Cook et le père de la Révérende Mère St-Stanislas, un des sujets les plus remarquables, de la communauté des Ursulines des Trois-Rivières.

Pierre fut d'âge à lui servir de toucheur pour aiguillonner ses grands bœufs.

Cette idylle charmante se déroule dans un milieu agréable.

“ La simplicité des existences, dit M. Rameau, la douce fraternité des familles, l'heureuse harmonie qui réunit toute la paroisse sous la direction paternelle et aimée de son curé, rappelle quelquefois ces rêves de l'âge d'or qui d'ici ne nous semblent appartenir qu'aux fantaisies de l'imagination. Il y a deux cents ans que les Canadiens passent pour le peuple le plus gai et le plus affable de toute l'Amérique, sans avoir eu besoin de fastes ni d'apprêts dans leurs plaisirs. ”



CHAPITRE VI

ESSAIS D'ORGANISATION PAROISSIALE.

En 1845, le 10 juillet, une requête à l'évêque de Québec, signée de cent trente-neuf censitaires du fief Sainte-Marie, sollicite l'érection d'une nouvelle paroisse.

A Sa Grandeur l'Illustrissime et Révérendissime
Monseigneur Joseph Signay, Archevêque de Québec.

L'humble requête de René Cadotte, Louis Lafèche, Olivier Trudel, Augustin Massicotte, François Lafèche, David Cossette, Jean Massicotte, Laurent Lefebvre et autres formant la majorité des habitants et propriétaires de la Seigneurie du fief Sainte-Marie, dans la paroisse de Sainte-Anne de la Pérade, représente très respectueusement à Votre Grandeur :

Que la paroisse de Sainte-Anne étant d'une trop grande étendue pour une seule paroisse, il deviendrait nécessaire de la subdiviser et de pourvoir à l'érection d'une nouvelle paroisse.

Que le fief de Sainte-Marie se trouvant sur le côté sud-ouest de la rivière Sainte-Anne et du côté opposé de l'église maintenant existante, et renfermant une étendue considérable de terrain serait très propre pour l'érection d'une nouvelle paroisse qui contiendrait déjà un grand nombre d'habitants en état de se pourvoir d'une église en peu d'années.

Qu'une église érigée dans le dit fief Sainte-Marie con-

tribuerait beaucoup à avancer l'établissement d'une grande étendue de terrain qui n'est pas encore en culture dans les concessions au-dessus du fief Sainte-Marie et encouragerait par là les habitants de la paroisse Sainte-Anne à y former de nouvelles habitations surtout lorsqu'ils verraient disparaître l'incommodité de traverser la rivière de Sainte-Anne pour se rendre à leur église, dans les jours consacrés au culte divin etc.

Sainte-Anne de la Pérade, 4 juillet 1845.

Cette entreprise comme toutes les œuvres saintes sera marquée du sceau de la croix et de la contradiction.

L'été suivant les habitants du fief Sainte-Marie apprenant que l'église ne pouvait être érigée dans leur village retirent leurs signatures et combattent le projet en vue. " Cette nouvelle paroisse ne sera pas susceptible d'augmentation car les deux rangs de concession entre Sainte-Marie et Saint-Augustin sont très mauvais et presque tous incultes et inhabitables et au bout de la Seigneurie Sainte-Marie il ne se rencontre que des chaînes de montagne et des terres incultes jusqu'à la paroisse de Saint-Stanislas." (27 juillet 1846)

Au mois d'août, les partisans de l'église retournent auprès de l'évêque :

" Nous soussignés, habitants et tenanciers de la paroisse Ste-Anne de la Pérade, District des Trois-Rivières, formant la plus grande partie du fief Ste-Marie et cette partie de la Seigneurie de Ste-Anne constituant les concessions St-Charles et aussi le village Ste-Elizabeth, osons approcher de Votre Grandeur pour lui représenter très respectueusement :

"Que le fief Ste-Marie (en y retranchant les deux premières concessions du petit chenail) joint à cette partie de la seigneurie Ste-Anne qui constitue les concessions St-Char-

les et le village Ste-Elizabeth formerait une étendue de territoire d'environ une lieue et demie de front sur pas moins deux lieues de profondeur sans y comprendre de nouveaux villages ou concessions qui pourraient se former à l'avenir dans les environs du dit territoire.

“Que dans cette étendue de territoire, la plus grande partie des terres seraient déjà concédées et un grand nombre d'elles, habitées par vos humbles requérants, lequel nombre ne peut qu'augmenter à proportion du défrichement tant des dites terres déjà habitées que de celles qui ne le sont pas encore.

“Que les habitants déjà établis dans l'espace de terrain ci-dessus mentionné pourraient fournir annuellement une dîme suffisante pour la subsistance d'un prêtre après qu'ils auraient préalablement érigé une église et autres dépendances nécessaires pour le maintien d'une paroisse.

“Que la distance de deux ou trois et même quatre lieues où la plupart de vos suppliants se trouvent de l'église de la dite paroisse Ste-Anne de la Pérade dont ils ont fait partie jusqu'à ce jour, le mauvais état des chemins dans les nouvelles concessions, l'incommodité de la rivière Ste-Anne qui les arrête dans leur trajet et l'obligation de payer pour passer sur le pont public qui en couvre les eaux, enfin la difficulté d'envoyer si loin leurs enfants aux instructions religieuses et de s'y rendre eux-mêmes assidûment seraient de puissants motifs qui leur ont fait sentir depuis bien des années le besoin de former une paroisse.

“Ce considéré, Monseigneur, vos humbles suppliants concluent à ce qu'il plaise à Votre Grandeur de vouloir bien ériger canoniquement en paroisse, sous l'invocation et le patronage de tel saint qu'elle voudra bien leur choisir, l'éten-

due de territoire susdésigné formant tout le dit fief Ste-Marie à l'exception des deux premières concessions du dit fief en partant du fleuve St-Laurent et de la concession du petit Chenail qui resteraient alors annexées à la dite paroisse Ste-Anne de la Perade, en y joignant cependant les concessions St-Charles et le village Ste-Elizabeth, (partie de la Seigneurie de Ste-Anne comme susdit) avec et plus les agrandissements qui pourraient avoir lieu à l'avenir par de nouvelles concessions qui se formeraient comme susdit, se proposant après avoir obtenu de Votre Grandeur, le décret ecclésiastique requis en pareil cas de solliciter auprès des autorités civiles en cette province des lettres patentes qui accorderaient à leur dite nouvelle paroisse une existence civile dont ils reconnaissent depuis longtemps le besoin.

“ Et vos humbles pétitionnaires ne cesseront de prier.

“ Ste-Anne de la Pérade, 30 août 1846. ”

M. Brien, curé de Sainte-Anne consulté par M. Cazeau, secrétaire de Mgr de Québec, est loin d'approuver les démarches de ses paroissiens.

Il s'appuie pour réfuter les raisons alléguées dans leur requête sur une expérience de six ans passés dans la paroisse. Suivant lui, le plan est incorrect. Il représente comme en pleine culture ou du moins comme devant l'être bientôt les deux rangs de St-Edouard et de St-Charles. Ce qui est entièrement faux pour le premier et plus qu'à demi pour le second, le rang St-Edouard étant une véritable savane marécageuse dont le sol ne sera jamais propre à la culture, et le rang St-Charles étant couvert, dans sa plus grande partie, d'une chaîne de montagnes, qui dérobent à la charrue, même une certaine étendue de l'extrémité des terres de Saint-

Augustin. Ce rang ne renfermant qu'une quarantaine d'habitants est le seul qui ait quelque valeur.

Il ne croit pas les censitaires capables de payer la dîme. " Le rang St-Augustin a fourni l'année dernière 300 minots d'avoine, mais le rang St-Edouard n'a jamais rien donné et ne donnera jamais rien puisqu'il a toujours été et sera toujours inculte. Le village Ste-Elizabeth peut fournir trente minots de grain. " Puis, le curé nie que la paroisse soit susceptible d'agrandissement, il la voit couverte de " rocs et de montagnes qui seront un obstacle éternel à son défrichement. " Il termine en disant que les quatre-vingt-trois signataires n'ont que des sucreries dans les montagnes et pas un pouce de terre propre à la culture. Cependant il ajoute que " son désir n'est pas de s'opposer au bien spirituel des pauvres requérants. "

Le 15 décembre les paroissiens de Ste-Anne présentent leur opposition.

Le 17 décembre 1846, M. le Grand Vicaire Cooke fut chargé de tenir une assemblée, chez M. Augustin Massicotte, pour vérifier la requête du 31 août précédent.

Voici le procès-verbal qui fut alors rédigé :

" L'an mil huit cent quarante-six, le dix-septième jour du mois de décembre à dix heures du matin, je me suis arrêté à la porte de la maison du Sr Augustin Massicotte, située dans le centre du fief Ste-Marie où étant j'ai d'abord donné lecture à haute et intelligible voix de la dite commission puis de la requête adressée au dit Seigneur Archevêque par les dits habitants du fief Ste-Marie et d'une partie de la Seigneurie de Ste-Anne faisant partie de la paroisse Ste-Anne de la Pérade, en date du 31 août dernier. Et procédant en présence de toute l'assemblée j'ai constaté :

“ 1° Qu'elle était véritablement de ceux au nombre de cent douze dont elle porte les signatures ou marques certifiées et que ce nombre forme la majorité des dites parties de fief et de seigneurie.

“ 2° Qu'en laissant de côté la concession du petit Chenal, les deux premiers rangs à compter du fleuve, du fief Ste-Marie, le reste du dit fief joint à cette portion de la seigneurie Ste-Anne qui constitue les concessions St-Charles, Ste-Elisabeth forme un territoire d'environ une lieue et demie de front sur plus de deux lieues de profondeur sans y comprendre les nouvelles concessions qui se formeront à l'avenir à la suite de St-Charles dans la dite seigneurie de Ste-Anne de la Pérade.

“ 3° Que dans le dit territoire, la plus grande partie des terres sont déjà concédées et un très grand nombre habitées, comme on peut s'en convaincre par les noms apposés à la requête et par ceux qui figurent à la suite de l'acte d'opposition.

“ 4° Que les habitants déjà établis et ceux qui s'établiront bientôt sur cette nouvelle paroisse seront en état de fournir à tout ce qui est nécessaire pour le soutien d'un curé et la desserte d'une paroisse, plus que plusieurs paroisses déjà érigées canoniquement et civilement.

“ 5° Que la distance d'environ trois lieues où la plupart sont de l'église paroissiale, la difficulté des chemins et de la traverse de la rivière Ste-Anne sont de grandes et suffisantes raisons pour eux de solliciter une division de paroisse et l'érection en paroisse du territoire désigné dans leur requête.

“ 6° Que la nouvelle paroisse telle que demandée dans la dite requête comprendrait l'établissement du petit village Ste-Marie, qui se trouve au nord-ouest du chemin du dit

village, la double concession de St-Edouard, la double concession de St-Augustin, celle double aussi de St-Charles et celle double en partie de Ste-Elizabeth et serait bornée au nord-ouest par cette partie de la seigneurie de Ste-Anne déjà comprise dans la paroisse de St-Stanislas, au sud-ouest par la seigneurie de Batiscan, au sud-est par le chemin de la concession dite du Petit Village Ste-Marie, plus haut par le front des terres de la concession St-Edouard qui sont au nord-est du Grand Brûlé, plus haut encore par la ligne qui sépare les terres de Ste-Elizabeth de celles de la rivière Ste-Anne, au nord-est par la dernière terre qui sépare la deuxième concession¹ du Petit Village Ste-Marie d'un morceau de terre irrégulièrement concédé lequel continuera à faire partie de la paroisse Ste-Anne, plus haut par la ligne nord-est du fief Ste-Marie jusqu'à la concession de Ste-Elizabeth, par la profondeur de la dite concession en partie double dont le trait carré séparera la dite paroisse du reste de la seigneurie de Ste-Anne au nord-est et enfin par la prolongation indéfinie du dit trait carré vers le nord-ouest.

“Et a l'instant se sont présentés à nous possédant des terres dans le territoire à ériger en paroisse et nous ont déclaré qu'en ce qui les concerne, non seulement ils ne veulent pas faire partie de la nouvelle paroisse mais qu'ils s'opposent à ce qu'il soit formé une nouvelle paroisse en démembrant celle de Ste-Anne pour les raisons déduites dans un écrit signé de soixante-dix habitants et consistant en ce que : 10 Une des bornes proposée à la nouvelle paroisse passe dans un chemin qui sépare deux concessions. 20—Que les terres de Ste-Elizabeth sont de différentes longueurs. 30—Que les deux rangs de St-Edouard et la côte St-Charles sont incultes et en partie inhabités. 40—Que les habitants du village Ste-Marie ont plus court à aller à l'église de Ste-Anne.

50—Que les habitants de Ste-Marie et Ste-Elizabeth sont pauvres. 60 - Que la dime de la nouvelle paroisse ne serait pas suffi. te. Sur laquelle opposition j'ai observé que le rang du petit village Ste-Marie inclus dans la nouvelle paroisse comprend 25 habitants sur lesquelles 18 demandent à rester à Ste-Anne.—Cette concession pourrait être mise hors des limites de la nouvelle paroisse qui alors serait bornée au front de la concess.on de St-Edouard. Ste-Elizabeth a 42 habitants sur lesquels 12 viennent en opposition. Le reste des opposants ne sauraient tenir contre les cent douze requérants sur la signature desquels il n'y a eu aucune réflexion à l'assemblée. De laquelle opposition ainsi que des dites réponses et allégués ci-devant reçus de pétitionnaires, j'ai dressé le présent procès verbal de *commodo* et *incommodo* pour être rapporté au dit Seigneur archevêque et par lui ordonné ce que de raison. En foi de quoi j'ai signé le présent double au dit lieu de Ste-Marie avec Augustin Massicotte Ecr J. P. et Sieur Olivier Trudel témoins pour ce appelés, les jours et an que dessus.

T. COOKE, P., V. G.

Curé.

A. MASSICOTTE, J. P.

OLIVIER TRUDEL.

Au mois de janvier 1847, M. le Grand Vicairé écrit de nouveau à Monsieur Cazeau :

“ Un mot de Sainte-Marie : Le rang de St-Augustin est beau sans doute, mais c'est le seul et il est petit, ne comprenant qu'une quarantaine d'habitants qui ne sont pas tous aisés. Les deux rangs de St-Edouard, 50 arpents qui se trouvent au sud-est entre le rang St-Augustin et le Petit-

Village sont une vraie savane inhabitée et probablement inhabitable. St-Charles au sud-ouest est dans les montagnes rocheuses et ne compte que quelques maisons. Ste-Elizabeth au nord-est comprend une quarantaine de maisons et les terres ne valent pas grand'chose, dit-on. Il est difficile de juger du sol quand on visite une localité en hiver. Finalement je pense qu'on s'est trop pressé.

“ Le temps aurait amené quelque changement à l'opinion. Ce qui a produit cette défection à la première requête, c'est qu'on a donné à entendre que la nouvelle église serait où elle est marquée au crayon sur le plan, c'est-à-dire à environ deux lieues et demie du fleuve.

“ Alors les premiers rangs et les meilleurs se sont retirés. Ils seraient restés, si on leur eut laissé croire que l'église serait placée au bout de la route du petit village Sainte-Marie, à une lieue du fleuve près de la rivière Ste-Anne. Ce qui me semble plus naturel, et je trouve les habitants de la première concession bien raisonnables pour avoir consenti à monter environ une lieue dans les profondeurs. Ils consentaient à ce sacrifice afin de s'épargner la peine de traverser la rivière Sainte-Anne. Peut-être seraient-ils encore dans les mêmes dispositions, si on en revenait à l'ancien plan. Le temps seul le fera connaître.

“ Faites courir le bruit qu'il ne faut pas séparer le fief Sainte-Marie, qu'il convient que ce fief avec les profondeurs se réunisse en entier à Sainte-Elizabeth et Saint-Charles, pour former une paroisse passable et on parlera, à force de parler on s'arrangera.

“En attendant si le rang Saint-Augustin souffre, ce qui n'est pas évident, que Messieurs les Curés et vicaires y fassent des missions.”

En février, une lettre de Mgr de Québec invite les intéressés à renoncer à leur projet pour le moment. M. Brien dit qu'ils se sont soumis ; mais ce ne fut que temporairement, car M. Côté écrit à M. Cazeau, à la date du 33 juin 1847, que les gens du Brûlé désirent bâtir leur église et qu'ils ont fait des dépenses au montant de £300, achat des terrains, de la pierre, de la chaux, du bois, le tout rendu sur place.

“ S'ils ont agi ainsi, c'est d'après l'encouragement de Monseigneur, soit de vive voix en leur disant de ne point se décourager pour quelques opposants, soit par mon entremise étant conseillé par différentes lettres de Monseigneur de toujours encourager ces gens qui se montraient si zélés. ” Il ajoute qu'il ne se rend jamais dans ces parages : Il y a un an que j'ai été dans ce Brûlé. Je me garde bien d'aller m'y brûler.

“ M. Brien avait raison d'écrire à Monseigneur que cette affaire ne se terminerait pas du premier coup. Ce qui me fait de la peine c'est de les avoir encouragés et d'être la cause indirecte de la perte de leurs matériaux et du ralentissement de leur zèle. ”

Il dit que M. Hale, Seigneur de Ste-Anne, est content de voir ériger une nouvelle église dans sa seigneurie, qu'une liste est ouverte pour prendre des terres ; mais que depuis que l'on craint de ne pouvoir bâtir, les demandes cessent et l'on parle de voir arriver des Irlandais. Et le bon curé reprend : “ Est-ce vrai ! Je n'en sais rien. ” Enfin il termine par cette phrase : “ Monseigneur pensait bien leur permettre de bâtir, puisqu'il leur parlait de la grandeur que devait avoir leur église, pour n'être pas obligés de faire comme les gens de Saint-David qui ont été obligés de rebâtir une plus grande église. Enfin un seul a tout fait tomber et tira des uns et des autres. ”

Dans une assemblée tenue à la maison d'école du rang Saint-Augustin le 13 juin 1847, à six heures du soir, un comité de treize membres a été nommé pour agir au nom des habitants et promouvoir les intérêts de la nouvelle paroisse. Ce sont : Messieurs Augustin Massicotte, François-Xavier Trudel, François Jacob, Jean Massicotte, Pierre Cloutier, Pierre Jacob et Flavien Gravel des concessions St-Augustin. Louis Gagnon de la concession St-Edouard. Joseph Ebacher de la concession Sainte-Elizabeth. David et François-Xavier Cossette de la concession Saint-Charles.

Ces messieurs sont porteurs d'une nouvelle requête à l'évêque.

M. Brien écrit lui aussi à Mgr de Québec, le priant d'empêcher de nouvelles démarches. Il dit que le Grand Vicairé Cooke et M. Côté sont les instigateurs du mouvement.

Mgr de Québec lui adresse la lettre suivante toute paternelle.

Québec, 17 juillet, 1847.

Monsieur,

Votre lettre du 14 du courant me fait comprendre que vous attribuez en partie aux conseils de M. Cooke les démarches réitérées que font les requérants du fief Ste-Marie pour obtenir enfin une église ou une chapelle dans ce lieu. Mais ce Monsieur n'a cessé de leur faire comprendre les conditions que je me crois en droit d'exiger de cette partie de la paroisse de Ste-Anne avant de consentir à la démembrement de l'ancienne paroisse. Aussi, vous ne devez pas être surpris que cette division puisse avoir lieu un jour. En effet,

si les conditions que j'ai exigées de ces réquérants sont remplies, je me trouverai lié à leur égard. Mais quand même on pourrait suspendre pour quelque temps l'érection légale de ce territoire en paroisse (érection qui serait bien plus avantageuse pour le curé de Ste-Anne) on ne pourrait pas empêcher l'érection d'une chapelle qui serait à la charge plus onéreuse du même curé. Car, on ne peut disconvenir que, dans la partie éloignée du fief en question ainsi que dans les établissements qui se formeront dans le voisinage, un grand nombre de fidèles ne soient privés d'assister aux offices et aux instructions qui ont lieu dans l'église actuelle de Ste-Anne. Je puis ajouter que parmi ceux qui n'ont ni intérêt ni charge à attendre de l'érection d'une nouvelle paroisse, plusieurs seraient contents de voir effectuer la division projetée, vu que, cette question une fois résolue, on résoudrait enfin celle de la réparation de l'ancienne église depuis longtemps suspendue.

Dans l'état actuel des choses et d'après la connaissance que j'en ai, si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de ne point paraître opposé aux projets des réquérants qui, dites-vous, forment un parti contre vous. Cette conduite de votre part ne portera aucun ombrage à ceux de vos paroissiens, s'il s'en trouve, qui ne vous paraissent pas concourir de bon cœur à la nouvelle division.

Au reste, pour ce qui regarde mon digne Grand Vicairé des Trois-Rivières, il est possible dans des circonstances semblables qu'on le fasse parler et agir, comme cela arrive à mon égard, lors même qu'il n'a rien dit de ce que l'on prête à l'un comme à l'autre.

Je demeure avec une sincère estime,

Signé : JOS. ARCHEV. DE QUÉBEC.

M. Brien répond qu'il se résigne bien volontiers au silence qui lui est conseillé. " C'est à quoi je suis bien décidé aujourd'hui, quoique je craigne pourtant d'avoir fortement à combattre contre la tentation d'y joindre un peu d'admiration. "

Le 15 novembre 1847, M. Côté insiste auprès de Monseigneur pour que la place de l'église soit marquée, puis il donne des nouvelles. " Les éteignoirs de ma paroisse, les perturbateurs de l'hiver dernier sont un peu éclairés, mais par le seul gaz propre à les éclairer. Ils ont payé leur cotisation et nos écoles marchent. "

Le 2 décembre, la liste des souscriptions pour l'érection de l'église projetée est adressée à l'évêque de Québec.

Liste des noms des souscripteurs du village de Sainte-Elisabeth.

Jean Trottier donne tout le bois de charpente à choisir sur ses terres et six journées de travail.

	ARGENT	JOURS.
Hubert Jacob.....	£10	6
Valère Croteau.....	£2	
François Côté.....	£1	
Léon Ebacher.....	£1 " 10	
Olivier Leduc (père).....	£1	6
Michel Gendron.....	£0 " 10	
Dieudonné Comtois.....		6
Baptiste Adam.....	£0 " 10	8
Daniel Fraser.....		8
Joseph Prenovost.....	10	4
Pierre Hamelin.....		8
Pierre Leduc.....	0 0	0
Xavier Rompré.....	10	0

Joseph Ebacher.....	£5	8
Olivier Leduc.....	£1	
Louis Massicotte.....	£1	
Pierre St-Mars.....	£1	6
Narcisse Côté.....		
Pierre Gendron.....		4
Pascal Massicotte.....		6
Maxime Fraser.....		2
Hubert Devos.....	£10	6
Louis Godon.....		8
Damase Rompré.....		10
Joseph Fraser.....		0
Edouard Fraser.....		10

Total : £26, " 10 112 jrs

Souscription des habitants du Brûlé, fief Ste-Marie.

Total en argent.....	£682 " 0 " 0
En pierre à maçonnerie.....	45 toises
Pierre à chaux.....	10 "
Bois de charpente.....	2400 pieds cubes
Planches.....	612
Journées.....	150

Je soussigné certifie que les souscriptions ont été faites en ma présence, j'étais accompagné de Flavien Gravel, Louis Gagnon, Jean Trottier et François Trudel.

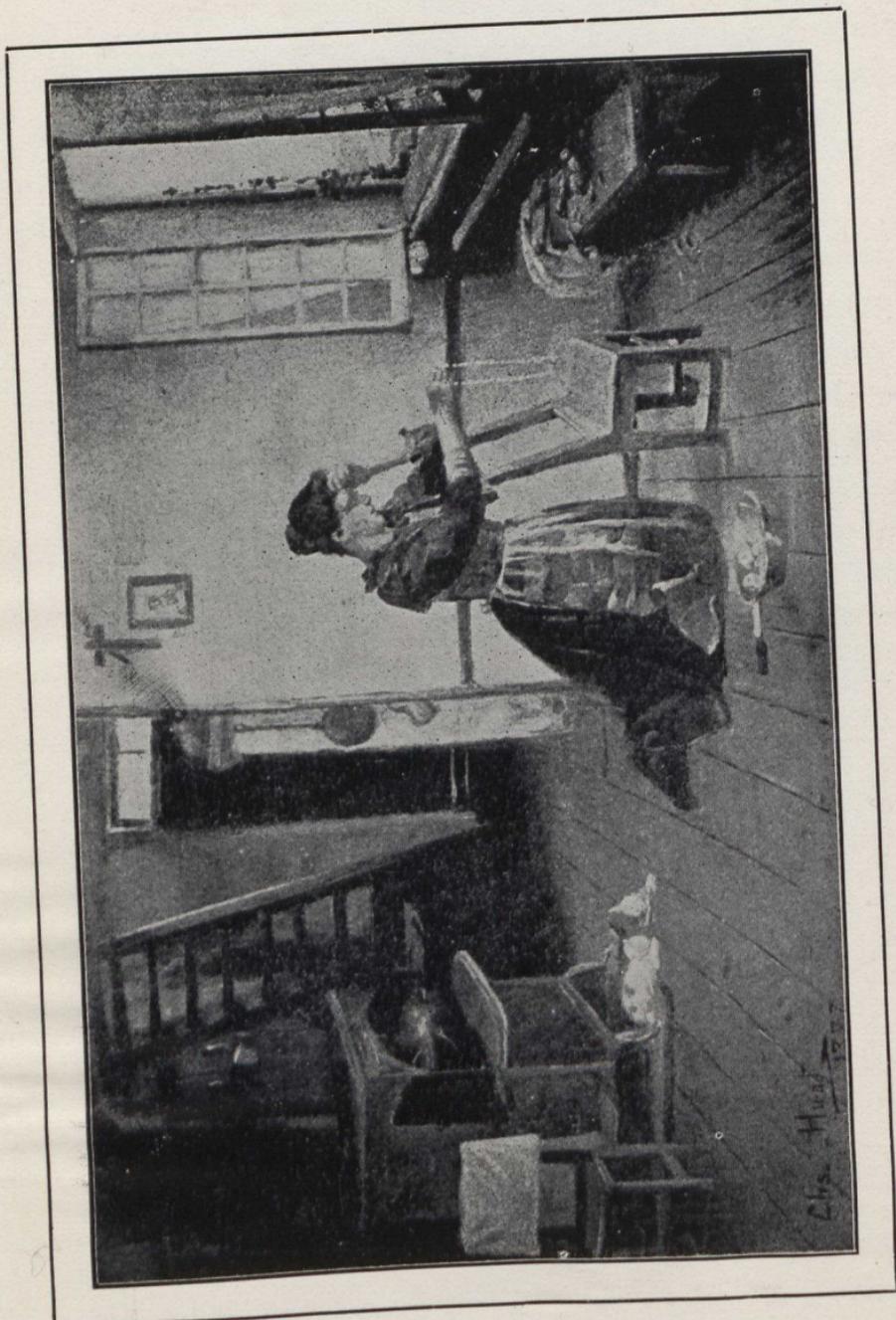
AUGUSTIN MASSICOTTE, J. P.

Le 9 décembre, M. Edouard Hale donne son consentement à l'érection d'une nouvelle paroisse dans le Brûlé de Sainte-Anne.

Mgr Turgeon, à la date du 13 décembre 1847, avertit les porteurs de la requête que M. le Grand Vicaire Cooke a reçu les pouvoirs de marquer la place de l'église, après les préliminaires voulus.

M. Cazeau, qui adressa les documents, écrit à M. Cooke :

“ Comme ces braves gens, le Capitaine Massicotte et autres ont montré une persévérance digne d'éloges : que d'ailleurs on les a encouragés à ne pas abandonner leur dessein, que même on leur a conseillé de se procurer un terrain et de travailler à tirer des matériaux pour la construction d'une église ou chapelle, je pense qu'il est difficile de ne pas leur accorder au moins une église où ils pourront recevoir de temps à autre l'instruction chrétienne et remplir leurs autres devoirs religieux, et d'autant plus que leur éloignement de l'église de Sainte-Anne rend la chose pour ainsi dire indispensable. C'est aussi l'avis de nos Seigneurs.”



LE "SANCTUS" A LA MAISON

TABLEAU DE M. CHR. HUOT, QUEBEC, 1900



CHAPITRE VII

SUCCÈS.—SAINT PROSPER.—SON PATRON.

Enfin, les braves paroissiens qui avaient tant travaillé pour ériger un temple au Seigneur vont voir le commencement de la réalisation de leur désir, Le 29 décembre 1847, dans ces radieuses fêtes de Noël, si joyeuses dans nos campagnes, M. le Grand Vicaire Cooke vient marquer la place de l'église. Après toutes les formalités voulues, il demande s'il se trouve dans l'assemblée un homme nommé Prosper. Un jeune garçon de dix ans, gros et grand pour son âge se présente. " C'est bien, mon petit, c'est toi qui vas porter la croix. " Et il le fait monter dans sa voiture et tenir l'arbre du salut qui marquera la future église élevée en l'honneur de saint Prosper.

Cet enfant était le fils de Placide Cloutier, petit-fils de Joseph, un des pionniers de 1808. Malheureusement, quelques années plus tard gagné par la fièvre de l'or, qui attirait tant de gens en Californie, il laissa les vraies mines de l'agriculture de sa paroisse natale, pour les biens éphémères d'une terre lointaine dont il ne revint jamais.

Dès le mois de mars, on s'apprêtait à commencer les travaux. M. Côté fut prié de les diriger ; mais il décline cet honneur qu'il dit revenir à M. Brien. L'offre en est fait à celui-ci ; mais il refuse alléguant des raisons de santé ; alors on revient à M. Côté qui veut bien donner ses bons conseils. Tout marchait à souhait ; mais voici que les car-

tes vont se brouiller encore. M. Brien pour continuer de travailler au bien de ses paroissiens qui vont se séparer de Sainte-Anne leur conseille sans malice, croyons-nous, de travailler à s'annexer la troisième concession de la Rivière-Veillet, de la paroisse Sainte-Geneviève, s'ils veulent former une paroisse viable. L'idée est bonne. Elle est agréée ; mais hélas, le bon Curé Côté ne l'entend pas ainsi et il va remuer ciel et terre pour garder ses paroissiens, un peu comme avait fait M. Brien.

Le 26 juin, Mgr Signay, archevêque de Québec adresse au Curé de Ste-Anne le décret suivant :

Joseph Signay, Archevêque de Québec.

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que vu le procès verbal de M. Thomas Cooke, curé de l'Imm. Concep. des T. R., et l'un de nos V. G. datée au 28 décembre 1847, par nous député dans la profondeur de la paroisse de Ste-Anne, à l'effet de la nécessité de bâtir une église, une sacristie, un presbytère pour un prêtre desservant, conformément à la demande à nous adressée à cet effet par les francs tenanciers des concessions St-Augustin, St-Edouard, St-Charles et Ste-Elizabeth, nous avons permis et permettons de procéder à la bâtisse d'une église etc.

1^o La dite église sera sous l'invocation de saint Prosper, confesseur Pontife, dont la fête se célèbre le 25 juin.

2^o L'église sera en pierre construite dans la concession St-Augustin, sur un terrain qui sera donné à cet effet par Augustin Massicotte, sur la route dite du Brûlé, au nord-est d'icelle route et à environ 1½ arpent du chemin de front qui sépare les deux rangs du dit St-Augustin, l'église n'aura pas moins de 104 pieds de longueur, 45 ou 46 de largeur, 25 pieds de hauteur pris au dessus des lambourdes, et sera ré-

trécie de manière que le chœur ait 30 pieds de largeur sur 30 de longueur ; libre aux intéressés de faire un pignon carré au lieu d'un rond point.

3° La sacristie, qui sera construite en bois ou en pierre au gré des intéressés, n'aura pas moins de 26 pieds de longueur, sera de même largeur que le chœur de l'église et 10 pieds de hauteur entre les deux planchers finis.

4° Le presbytère, qui sera construit en bois ou en pierre au gré des intéressés, avec solage en pierre s'il est fait en bois, n'aura pas moins de 36 pieds de longueur, 30 de largeur et 13 ou 14 de hauteur au-dessus des lambourdes, et 9 de hauteur entre les planchers finis.

5° Les dites mesures seront prises en dedans, mesure française.

6° Il sera loisible aux intéressés de bâtir des tours au portail de la dite église, s'ils le jugent convenable.

7° L'on ne procédera à la construction des dits édifices que lorsqu'un plan d'iceux aura été par nous approuvé.

Sera le présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de Ste-Anne de la Pérade, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le 26 juin 1848.

Signé JOS. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
par Mgr

Signé C. F. CAZEAU, prêtre, secrétaire.

.

SAINT PROSPER D'AQUITAINE.

A la jeune paroisse qui allait naître, Monseigneur Signay donna pour patron et pour titulaire saint Prosper, un saint du cinquième siècle, qui apportait comme mise de fonds, dans la société qui s'ouvrait entre lui et ses protégés, quatorze siècles de gloire, outre les nombreux exemples et mérites de sa vie terrestre. Les palmes triomphantes, qu'il agite en signe de victoire, invitent les paroissiens à poursuivre avec courage leur pèlerinage au désert de la vie. Elles promettent aide, secours et protection. De leur côté, les fidèles lui doivent la confiance et l'imitation de ses vertus.

Nous lirons sa vie au registre officiel que l'Eglise tient, siècle par siècle, des actions des saints qui l'ont illustrée. Cet ensemble est connu sous le nom de “ *Légendes du Bréviaire.* ”

A Rheggio, ville du duché de Modène, la fête de saint Prosper, évêque et confesseur est célébrée le 25 juin, sous le rite double de première classe, avec octave. L'antienne du *Magnificat* : O Docteur excellent ! lumière de la sainte Eglise, bienheureux Prosper, rempli d'amour pour la loi divine, priez pour nous le Fils de Dieu.

LECONS DU SECOND NOCTURNE.

Prosper naquit à Limoges, en Aquitaine, d'une famille noble. Adonné dès son enfance à l'étude des saintes lettres, il y fit de si grands progrès qu'il résolut de se livrer uniquement à la contemplation et à la lecture des écrits des Pères de l'Eglise. Suivant le précepte de l'Evangile il vendit ses biens—qui étaient considérables—en donna le prix aux pauvres, renvoya ses serviteurs et parvint en peu de

temps à une telle sainteté qu'il renonça à la milice du siècle.

Il fit un pèlerinage à Rome pour vénérer les reliques des apôtres.

Sa grande érudition et l'heureux concert de toutes les vertus qui l'accompagnaient le rendant très célèbre dans l'Eglise, le pape saint Léon le retint auprès de lui pour en faire son conseiller et son secrétaire. Prosper écrivit contre les hérésies de Nestorius, d'Eutychès et de Dioscore qui faisaient alors un très grand ravage dans l'Eglise d'Orient.

Accablé par les nombreux soucis et les grands travaux qu'il rencontrait à Rome et qui l'empêchaient de vaquer à la contemplation, il avait formé le projet de retourner dans sa patrie. Mais le Saint-Père ne le lui permit pas.

Le pape avait été averti en songe de la mort prochaine d'Helpédius, évêque de Rheggio. Il lui fut dit en même temps que le soin de cette église devait être confié à Prosper. L'évêque étant mort quelques jours après cette vision, un saint prêtre qui vivait auprès du Pape raconta comment saint Léon avait été averti de cet événement et fit connaître le successeur d'Helpédius. La nouvelle fut accueillie par des transports de joie et tout le peuple reçut Prosper comme un père et un pasteur envoyé par Dieu.

Quant à l'élu, il eut à surmonter de grandes répugnances pour accepter cette lourde charge.

Ses nombreuses pastorales à son peuple, remplies d'une éloquence divine, faisaient tant d'impression sur l'esprit de ses auditeurs que plusieurs renonçaient aux folles joies du monde pour entrer dans la voie de la vertu. L'évêque était assidu à la prière, généreux dans ses aumônes et animé d'un grand zèle pour le bien de son Eglise. Elevé sur le

chandelier, il brilla tellement par sa vertu et ses exemples qu'il fut proclamé le père commun de tous les fidèles.

Après avoir gouverné l'Église de Rheggio pendant vingt-deux ans, il mourut au milieu de ses prêtres et de ses lévites qui fondaient tous en larmes. Avant de mourir, il fit un discours merveilleux à tous ceux qui étaient présents. Sa mort arriva dans l'octave des calendes de juillet, sous le Pontificat d'Hilaire et sous le règne de Léon.

(25 juin, 466.)

Ayant été enterré en l'église de Saint-Apollinaire, qu'il avait lui-même consacrée, hors des murs de la ville, il s'y fit tant de miracles qu'on ne peut exprimer l'estime et la vénération qu'il s'acquît dans tout le pays. Plus tard la translation de ses ossements fut faite dans un lieu plus honorable, avec une joie et une solennité extraordinaires.

Oraison

Seigneur, que votre grâce céleste fasse croître votre Eglise que vous avez voulu illustrer par les mérites et la doctrine de votre serviteur, le bienheureux Prosper, évêque et confesseur.

Les diocèses de Tulle, de Limoges et d'Auch font aussi la fête de Saint-Prosper d'Aquitaine.

Sentence : Le commencement, le progrès et la perfection finale dans le bien sont des dons de Dieu.

S. PROSPER.

Prière

O Dieu, vous avez donné le bienheureux Prosper pour ministre du salut éternel, faites nous vous en conjurons qu'après l'avoir eu pour docteur de la vie sur la terre, nous mé-

ritions de l'avoir pour intercesseur dans le ciel. Par N. S. J. C.

La vertu pratique que l'on sollicite de saint Prosper est la fidélité à la grâce. Nous devons aussi le prier pour obtenir l'extirpation des hérésies.

.

Les terrains pour la construction de l'église avaient été achetés, le 19 janvier 1847, par Augustin Massicotte et F. X. Trudel de Pierre Yvon et sa femme Flavie Frigon, de Flavien Gravel et sa femme, Marie-Louise Gagnon ; au prix de 45 louis pour les deux premiers lots et de 20 louis pour le troisième.

Les Co-seigneurs du fief Sainte-Marie, Antoine Charest, Uldoric Lanouette, F. A. Lafèche, Octave Cadot, Félix Brunet et M. l'abbé Louis Lafèche, remirent le prix des lots et ventes sur la mutation et devinrent ainsi les bienfaiteurs de la nouvelle église.

Les syndics choisis furent Augustin Massicotte, Louis Gagnon, père ; Joseph Ebacher, Pierre Jacob et François Trudel.

Le contrat pour la construction de l'église fut donné à Messieurs F. X. Roberge de St-Stanislas et Clet Lanouette de Ste-Anne. L'architecte était M. Zéphirin Perreault. Le devis estime les travaux à £700.

Jamais église ne s'éleva avec plus d'entrain et de bonne volonté. L'esprit paroissial prit alors naissance dans ces travaux où chacun voulut concourir. Après soixante ans, on le retrouve encore aujourd'hui intact. Tous les paroissiens marchaient avec ensemble. La gloire de Dieu, le bien des âmes étaient les mobiles de ces ouvriers improvisés qui, sur le chantier, se faisaient une gloire et un honneur de tra-

vailer à la maison du Seigneur. Dès la première année, les murs furent élevés jusqu'aux fenêtres et tout était payé.

L'année suivante les syndics eurent recours à un emprunt de la fabrique de Sainte-Anne qui prêta, sans intérêt, la somme de £200. MM. Augustin Massicotte et F. X. Trudel hypothéquèrent leurs biens pour répondre de cette somme. Ce n'était pas le premier acte de générosité reçu de la paroisse-mère. Lors des cotisations volontaires, plusieurs paroissiens de Sainte-Anne et de Sainte-Geneviève, ayant des propriétés dans la future paroisse, prirent part à la bonne œuvre par une généreuse souscription.

Aussi est-ce avec jubilation que M. Augustin Massicotte informe l'évêque de Québec, à la date du 11 septembre 1849, que l'église sera prête à être bénite à la fête de saint Michel.

“ Cette noble entreprise commencée avec tant de courage et continuée d'une manière aussi rapide, n'a fait surgir aucune difficulté entre les intéressés. Au contraire, on a vu régner l'accord le plus parfait, au-delà de ce que l'on peut attendre dans de semblables travaux publics. Ce sont, nous l'espérons, Monseigneur, des motifs assez puissants pour convaincre Votre Grandeur, que les fidèles paroissiens de Saint-Prospér auront bien mérité de voir leurs généreux efforts couronnés de la récompense qu'ils en attendent. ” Cette récompense sollicitée et attendue devait être l'arrivée d'un prêtre.

Mgr de Québec admirait le zèle de ces colons perdus dans les profondeurs des concessions qui avaient pu élever, avec leurs seules ressources, une église autour de laquelle se grouperait une population bonne, franche et honnête.

Il répondit favorablement à leur requête et souffla un

petit mot à l'oreille du curé de Sainte-Anne qui donna £ 100 sur les argents de la fabrique, pour les ornements du culte divin dans la nouvelle église.



CHAPITRE VIII

Bénédictio de l'église. — Première messe. — Sermon. —
Commencements de la nouvelle paroisse.

Ce n'est pas sans émotion que nous sommes arrivé à ce point de l'histoire de la paroisse. Cette édification de Saint-Prospér est providentielle. Le doigt de Dieu y a laissé sa marque. Rendons-lui grâces ; mais aussi rendons aux paroissiens la part de mérite qui leur revient. Nous écrivons de l'histoire. Nous avons donné la vérité dans tout son jour et il n'y a pas d'ombre à cacher.

Ainsi à la bénédiction de l'église la majorité, la totalité de la paroisse était-elle sur la place, sur un terrain à peine défriché, unie de cœur et d'esprit. Il n'y avait jamais eu de minorité dissidente parmi eux. Aussi le spectacle était vraiment beau dans sa simplicité. Le ciel était serein comme les âmes, l'air immobile et calme, avec un brin de mélancolie que l'arrière automne de novembre jette sur nos campagnes.

C'était au beau jour de la Présentation de Marie au temple, le 21 novembre 1849. L'église était vide. Le peuple se tenait à la porte, pas d'ornement à l'intérieur, en signe de péché et de pénitence. M. l'Archi-prêtre Côté, revêtu de la chape blanche, précédé de la croix, des acolytes et du clergé, sortit solennellement par la grande porte et commença la bénédiction. Tout le peuple de Saint-Prospér, heureux, triomphant, formait autour de l'église une immense couronne.

Au moment où se termina la cérémonie, les fidèles en-

trèrent dans cette église bénite et ennoblie et ils entrevirent un rayon lumineux de grâces et de bénédictions qui sanctifieraient leurs vies et celles des générations à venir.

Monsieur Côté célébra la messe. Avec quel entrain on chanta à l'introït : " Je vous salue, Ô Mère sainte, qui avez enfanté le Roi qui règne au ciel et sur la terre dans tous les siècles des siècles. Ps.—J'ai proféré de l'abondance de mon cœur des paroles saintes, c'est au souverain Roi que je consacre mes cantiques. "

Tous les cœurs s'unirent pour dire :

" O Dieu, qui avez voulu que la bienheureuse Marie toujours vierge, dans laquelle le Saint-Esprit faisait sa demeure, vous ait été présentée en ce jour dans le Temple, faites par son intercession, que nous méritions de vous être un jour présentés dans ce Temple de votre gloire. "

M. Patry, curé de St-Stanislas donna le sermon, sur le sacerdoce. L'Eglise représente Jésus-Christ. C'est elle qui a reçu la mission d'enseigner et de baptiser. Son centre est à Rome. Le Saint-Père aidé des évêques et des prêtres unis à leur chef distribue par delà les mers, par delà les montagnes la doctrine de l'Eglise, ses sacrements, fait connaître ses lois et tout ce qui la concerne. L'Eglise, c'est le prêtre qui nous gouverne, le lieu où nous avons été baptisés, le confessionnal, la table sainte, le prône du dimanche, la messe pour nous, le cimetière où dorment nos morts. Voilà l'Eglise, voilà votre église à vous, braves paroissiens, qui l'avez édifiée au dépens de vos deniers et de votre travail. Jouissez de ce dispensaire où Dieu vous donne la grâce des sacrements, les remèdes de l'âme.

Bientôt on constata l'axiôme : Qui donne à l'Eglise s'enrichit. L'aisance, le bonheur visiteront ces foyers chrétiens

où l'on n'a pas craint les privations pour mener à bonne fin une telle entreprise.

Le curé demandé arriva pour la messe paroissiale du dimanche, c'était M. l'abbé Chs.-Olivier Caron, ex-professeur au séminaire de Nicolet. L'ambassadeur du Christ était précédé dans la paroisse par une grande réputation de ferveur, de piété jointe à de grands talents. Nous allons le voir à l'œuvre.

Pour comprendre le bonheur de cette population agricole, il faut décrire un dimanche de ces gens éloignés de l'église de trois à quatre lieues.

Dans la belle saison, dès l'aurore, des groupes se dirigeaient vers Sainte-Anne. Les jeunes filles portaient les premières, leurs souliers français à la main, elles ne les chaussaient qu'à l'entrée du village. Les jeunes gens partis plus tard les rejoignaient quelquefois. En les voyant venir on entrait à l'orée du bois pour mettre les souliers, avant l'arrivée des amants.

Les enfants qui allaient au catéchisme faisaient de même. Ceux qui ne pouvaient se rendre à l'église avaient leur messe blanche, à l'ombre de la croix du chemin. Un ancien récitait les prières de la messe. On chantait le *Kyrie*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, des cantiques, on récitait le chapelet puis l'assemblée avait ordre de se disperser. C'était l'*Te missa est*.

On nomme un de ces braves qui ne permettaient à aucun prix aux enfants de stationner et de s'amuser à cet endroit. Il avait un long fouet dont il faisait claquer la mèche en criant : " Chacun chez vous les enfants."

A ce signe très impératif les petits se sauvaient.

C'était là quelques compensations, consolantes mais légères, pour l'ennui de vivre si éloigné de l'église.

Qui dira les peines des mères de famille, des vieilles personnes, des infirmes privés des secours de l'Église pendant des mois et des années ? Un prêtre ! c'étaient tous les bonheurs à la fois, c'était la messe du dimanche, le catéchisme, la visite du curé.

Voici venir une fête belle entre toutes : la messe de minuit, au jour de Noël. Les grelots se font entendre dans le lointain ; dans tous les rangs les voitures s'empressent ; on se rend à la première messe de minuit. Le curé aimait les splendeurs du culte divin. Il avait une belle voix et il n'épargnait rien pour rehausser l'éclat des cérémonies. Cette nuit de Noël fut donc radieuse. Des voix puissantes et bien timbrées firent entendre, dans la nouvelle église, les vieux Noël's qui disent tant de choses au cœur et à l'âme ; ces airs des ancêtres apportés au pays par les vieux venus de France.

“ Dans cette étable,
Que Jésus est charmant,
Qu'il est aimable,
Dans son abaissement.”

puis, “ Il est né le divin enfant...”

et “ Les anges dans nos campagnes.

Les vieillards pleuraient de bonheur et les enfants n'avaient pas les yeux assez grands pour voir toutes les lumières, et jouir “ de cette nuit plus belle que le jour ”.

Au jour de l'an, à l'issue de la messe, sur le perron de l'église, que de poignées de main, que de souhaits de bonne année. “ Et dire que nous sommes chez nous ! ”

LE TEMPS DES FÊTES

Noël était passé, Noël la grande fête.
Et les antiques bois avaient plié leur faite
En signe de respect et d'amour, quand l'airain,
A l'heure de minuit, au fond du ciel serein,
Pour redire aux chrétiens la sublime nouvelle,
Fit vibrer les accords de sa voix solennelle.

Et tous les habitants de nos pieux cantons :
Jeunes et vieux, légers, courbés sur des bâtons,
Hommes, femmes, vêtus de leurs habits de laine,
Par les chemins de neige, au milieu de la plaine
Devant la crèche sainte où naissait le Sauveur,
Étaient tous accourus dans leur vive ferveur.

Puis vinrent les jours gras : jours de fêtes profanes
Où l'on entend chanter dans les pauvres cabanes
Comme sous les lambris des riches habitants,
On voit passer et fuir des chevaux haletants,
On entend s'échanger de joyeuses paroles.

Assis sur le devant de belles carioles,
Des gars mènent grand train des minois réjouis,
D'adorables minois chaudement enfouis
Dans les peaux de bison, sur le siège d'arrière,
En vain les bancs de neige élèvent leur barrière,
Ils les franchissent tous, à la course, au galop.
Ils vont à la veillée et l'on ne sait pas trop
A quelle heure, demain, les violons rustiques
Cesseront de jouer des rondes fantastiques. (1)

(1) Pamphile Lemay " Les Vengeances " 1888.

La dernière année de la première moitié du XIXe siècle avait réalisé leurs plus beaux rêves.

Pour mieux connaître et signaler les commencements de la nouvelle paroisse, ouvrons le registre.

Le premier baptême, inscrit à la date du 23 décembre 1849, est celui de Marie-Aurélie-Ménilise, fille de Valère Croteau, cultivateur de Sainte-Anne de la Pérade et de Marceline Ebacher.

Le second est daté du 19 janvier 1850. " Nous prêtre soussigné avons baptisé Pierre Clair, né ce jour du légitime mariage de Thomas Gagnon cultivateur de cette paroisse et de Zoé Frigon. Le parrain a été Louis Gagnon et la marraine, Louise Cauchon. Le père a signé avec nous."

" THOMAS GAGNON

" CHS-OL. CARON, prêtre."

L'acte suivant est du 5 février. C'est le baptême d'Agnès Cloutier, fille de Pierre et de Geneviève Gouin. Parrain et marraine : François Gouin et Angélique Cloutier. Cette petite Agnès deviendra madame Edmond Trudel.

La première sépulture est celle d'une jeune femme de vingt-cinq ans, Marie Morel, épouse de Jean-Baptiste Godin, forgeron.

Ce ne fut qu'après Pâques, le 8 avril 1850, que fut célébré le premier mariage. M. le Curé bénit ce jour-là, l'union de Narcisse Côté avec Elise Mayrand, fille d'Antoine, navigateur de Sainte-Anne.

Revenons maintenant aux affaires de la fabrique. Le temps était venu d'obtenir l'érection canonique de la paroisse.

Comme cette question s'agitait, dix-neuf habitants de la Rivière-Veillet demandèrent à faire partie de Saint-Prosper.

Leur requête souleva une révolution dans la paroisse de Sainte-Geneviève. On les traita de faux-frères, de démolisseurs de la paroisse, d'ingrats etc. Ils tinrent bon, tout en se disculpant et en protestant de leur désir de voir prospérer leur ancienne paroisse. " Il y a soixante ans, dirent-ils, il n'y avait pas quatre maisons dans cette concession et la paroisse subsistait. "

Le 31 décembre 1849, M. Cazeau délégué par l'évêque de Québec, avertit les paroissiens de Sainte-Geneviève et de Sainte-Anne qu'il tiendra une assemblée à Saint-Prosper le 17 janvier 1850.

M. Côté écrit à M. Cazeau à ce sujet et parlant de l'opposition, il s'écrie : " ô vacarme ! "

Les raisons apportées pour empêcher le démembrement sont que cette concession de la Rivière-Veillet est très riche. Les opposants prouvent leurs avancés par le rôle d'évaluation des propriétés.

La paroisse entière est évaluée à £31,209 " 10 " 0 et la partie que l'on projette d'annexer à £5,061 " 0 " 0

" On nous enlève le sixième, et avec cela nous avons, en prévision, le futur démembrement de la Rivière à la Linière dont les habitants veulent ériger une chapelle."

Ils concluent à la ruine de la paroisse. Le 31 décembre 1849, M. Côté écrit à l'évêque de Québec qu'il est désolé de perdre ses dix-huit paroissiens de la Rivière-Veillet. " joint à sa lettre une liste de la valeur des propriétés des fa-

milles qui lui seront enlevées par ce démembrement de la Rivière-Veillet (1).

Le 17 janvier, le Révérend M. C. E. Cazeau accompagné de M. Zéphirin Charest, curé de St-Roch de Québec, tient son assemblée et le 27 février, Monseigneur Turgeon signait le décret d'érection : " Pierre Flavien Turgeon par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Sydime, coadjuteur de l'archevêque de Québec et administrateur du diocèse. **CONSIDÉRANT** : 1° Que l'opposition des propriétaires de terres dans les concessions de Ste-Elizabeth et de St-Charles n'est fondée qu'en ce qui concerne une partie de la concession Ste-Elizabeth seulement.

" 2° Que la partie de la concession de la Rivière à Veillet est beaucoup plus rapprochée de l'église de la paroisse projetée qu'elle ne l'est de celle de Ste-Geneviève, et que, si la paroisse de Ste-Geneviève doit être diminuée considérablement par suite de l'adjonction de la partie de la concession à la paroisse projetée, elle ne le sera pas néan-

(1) Joseph Cloutier : 150 louis ; Pierre Cloutier pour le tiers de ses propriétés, les deux-tiers restent à Sainte-Geneviève : 50 louis ; Joseph Trudel : 150 louis ; Aimé L'Heureux : 65 louis ; Jean Jacob : 250 louis ; Uldoric Lacoursière : 236 louis ; J.-Bte Lefebvre : 250 louis ; Hypolite Lefebvre : 210 louis ; F. X. Massicotte : 250 louis ; le même : 175 louis ; Louis Lefebvre : 225 louis ; Jérôme Dupuis : 215 louis ; Eustache Trottier : 220 louis ; Joseph Massicotte : 250 louis ; Dieu-donné Pronovost : 185 et 170 louis ; Olivier Frigon : 185 louis ; François Massicotte : 185 louis ; Hubert Massicotte : 185 louis ; Exime Massicotte : 175 louis ; George Pronovost : 130 louis ; Olivier Trudel : 260 louis ; Archange Baril : 45 louis ; Pierre Trottier : 42 louis ; Abraham Trottier : 42 louis ; J.-Bte Veillet : 80 louis ; Laurent Jacob : 60 louis ; Louis Veillet : 110 louis ; J.-Bte Veillet : 15 louis ; Joseph Pronovost : 36 louis.

moins de manière à devenir incapable de supporter les charges propres d'une paroisse.

“ 3°—Que la demande du Sieur Jean Cloutier est fondée en raison.

“ 4°—Que les francs-tenanciers du village Ste-Marie n'ont pas demandé à faire partie de la paroisse projetée, et que d'ailleurs ils ont autant de facilité à se rendre à l'église Ste-Anne, où ils sont desservis, qu'ils n'en auraient à se rendre à celle de la paroisse projetée.

“ 5°—Que l'opposition des 8 habitants francs-tenanciers de la paroisse Ste-Geneviève, de la concession de la R. à V., ne saurait être valable, attendu que ne résidant pas sur les dites propriétés, ils ne sauraient avoir les mêmes intérêts que les francs-tenanciers résidant de la concession, à appartenir à une paroisse à l'église de laquelle ceux-ci ont beaucoup plus de facilité à se rendre, pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

“ 6°—Que, quant à la demande contenue dans l'écrit sans date ci-dessus mentionné, il n'est pas à propos d'y avoir égard, attendu que la paroisse de Ste-Geneviève se trouvera déjà assez diminuée par l'adjonction de la partie de la concession de la R. à V. à la paroisse projetée.

“En conséquence nous avons démembré et démembrons de la paroisse de Ste-Geneviève la partie de la concession de la Rivière à Veillet faisant partie de la 3e concession de la dite rivière, ainsi qu'une certaine partie des terres appelées les Grandes Terres des Massicotte et une pointe de terre faisant partie de la concession dite de la Baie, et nous les avons érigées et érigeons par les présentes, ainsi que les dites parties du fief et seigneurie de Sainte-Marie et de Sainte-Anne de la Pérade, en titre de cure et de paroisse sous l'invocation

de saint Prosper, docteur de l'Eglise, dont la fête se célèbre le 25 juin ; le tout comprenant une étendue de territoire d'environ 7 milles de front sur environ $7\frac{1}{3}$ milles de profondeur, excepté du côté de la partie de la concession de la Rivière à Veillet, où le front est d'environ 38 arpents et la profondeur d'environ 40 arpents, le dit territoire borné comme suit : vers le nord-ouest à la paroisse de Saint-Stanislas de la Rivière des Envies, telles que circonscrite par le décret canonique, en date du 16 août 1833, et confirmé par les effets civils par une proclamation de Sa Majesté, en date du 11 mai 1841 ; vers le sud-ouest, à la ligne qui sépare la terre du Sieur Jean Cloutier de celle du Sieur Abraham Trottier dans la partie de la 3ème concession de la Rivière à Veillet, depuis la paroisse de Saint-Stanislas jusqu'à et y compris la terre des Sieurs Bénoni Gervais et Canut Trottier, habitants de la 2ème concession de la Rivière à Veillet, de là, allant vers le nord-est en suivant la terre des Sieurs Bénoni Gervais et Canut Trottier jusqu'au point où la ligne sud-est de la même terre rencontre la ligne ouest des Grandes Terres des Massicotte ; de ce point allant vers l'Est, en suivant une ligne droite traversant les grandes terres, est rencontrée par la ligne nord de la terre du Sieur Jean-Baptiste Trottier, habitant de la concession de la Grande Baie ; de ce même point allant à peu près dans la même direction, en suivant la ligne nord de la terre de Jean-Baptiste Trottier, jusqu'à la ligne qui sépare le fief et seigneurie Sainte-Marie du fief et seigneurie de Batiscan ; de là allant vers le sud-est en suivant la ligne de séparation entre le fief et seigneurie de Sainte-Marie et le fief et seigneurie de Batiscan, jusqu'à la ligne qui sépare la double concession de Saint-Edouard de celle du village Sainte-Marie ; vers le sud-est, partie à la dite ligne de séparation entre la concession double de Saint-

Edouard et la concession du Sainte-Marie depuis le dit fief et seigneurie de Batiscan, jusqu'aux terres dites du premier rang de la Rivière Sainte-Anne, partie à la ligne qui sépare la terre du Sieur Joseph Boisclerc, de celle du Sieur Joseph Fraser, toutes deux situées dans la concession Sainte-Elizabeth, dans le fief et seigneurie de Sainte-Anne, à partir de la concession Sainte-Elizabeth jusqu'à la distance de 72 arpents de la ligne nord-est du fief et seigneurie Sainte-Marie; vers le nord-est à une ligne parallèle à la ligne nord-est du fief et seigneurie Sainte-Marie à 72 arpents d'icelle, à partir de la ligne de séparation entre les dites terres des seconds et 3ème rangs de la Rivière Sainte-Anne jusqu'au point où la ligne parallèle prolongée en ligne droite rencontrera la paroisse de Saint-Stanislas.

“ Pour être la cure et paroisse de Saint-Prosper entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge par les curés ou desservants, qui y seront établis par nous ou par les Archevêques de Québec, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la paroisse enjoignant à ceux-ci de payer aux curés ou desservants les dîmes et obligations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

“ Mais comme le présent décret est purement ecclésiastique et ne peut avoir d'effet civil qu'autant qu'il sera confirmé par une proclamation de Son Excellence le Gouverneur Général, sous le grand sceau de la Province, nous recommandons très particulièrement aux nouveaux paroissiens de

Saint-Prosper qu'ils aient à s'adresser à cet effet à Messieurs les Commissaires chargés de mettre à exécution dans le district des Trois-Rivières, l'ordonnance de 2 de Victoria ch. 29, dont l'opération est continuée par un acte de 12e Victoria chapitre 17.

“Sera le présent décret lu et publié au prône des messes paroissiales de Saint-Prosper, de Sainte-Geneviève de Batis-can et de Sainte-Anne de la Pérade le premier dimanche après sa réception.

“ Donné à Québec, dans le Palais archiépiscopal, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de l'assistant Secrétaire de l'Archevêché, le 27 février 1850.

(signé) P. F. Ev. de Sidyme
par Monseigneur

(L.S.)

Soussigné Edmond Langevin Ptre, Ass, Sec.

Le mois de février fut marqué par la vente des bancs. C'est un jour remarquable dans la paroisse, surtout la première vente. Il fut résolu que le banc numéro un, du côté de l'épître, sur la grande allée, serait réservé pour les syndics.

Puis on procéda à la criée. Plusieurs des bancs achetés ce jour-là 10 février, appartiennent encore à la même famille. Celui entre autres de M. Jean Cloutier, passé à son fils Théophile. Il fait bon prier à l'endroit où se sont agenouillés les aïeux, se souvenir, au *Memento* des morts, que les parents défunts reposent sous ce banc de la famille, où ils ont prié pendant des cinquante et soixante années.

A l'été, le curé recevait la dîme ainsi répartie :

Saint-Augustin.....	467	minots,
Sainte-Elisabeth.....	39	“
Saint-Edouard.....	7	“
Rivière à Veillette.....	97	“

Total : 610 minots évalués

à £62 dont 78 minots de blé et 430 d'avoine. Le casuel avait donné \$8.00

Les paroissiens avait proposé, si la dîme n'était pas suffisante pour l'entretien du curé, d'y ajouter un supplément. La répartition se fit comme suit :

Furent présents les sieurs :

- 1 Augustin Massicotte Ecr,
- 2 Antoine Lebœuf,
- 3 Michel Massicotte,
- 4 François Cossette,
- 5 Joseph Trottier,
- 6 Jean Trottier,
- 7 Louis Massicotte,
- 8 Joseph Boischert,
- 9 Joseph Trudel,
- 10 Valère Croteau,
- 11 Frs-X. Trudel,
- 12 Martin Côté,
- 13 Jean Cloutier,
- 14 Frs Frigon,
- 15 Laurent Croteau,
- 16 François Trudel,
- 17 Louis Lefebvre,
- 18 Frs.-X. Massicotte,

- 19 Joseph Cloutier, fils,
- 20 Abraham Cossette,
- 21 J.-Bte Adam,
- 21 Urbain Cossette,
- 23 Théodose Lefebvre,
- 24 Frs.-X. Cossette,
- 25 Louis Cloutier, fils,
- 26 David Nobert,
- 27 Frs Jacob, fils de Jean,
- 28 George Cossette,
- 29 Frs Jacob (l'ancien),
- 30 François Pronovost,
- 31 Pierre Cloutier fils de Joseph,
- 32 François Trottier,
- 33 Frs Jacob, fils de Pierre,
- 34 Olivier Antoine Frigon,
- 35 Joseph Massicotte,
- 36 J.-Bte Louis Lefebvre,
- 37 Pierre Cinqmars,
- 38 Flavien Gravelle,
- 39 Joseph Gagnon,
- 40 Louis Gagnon,
- 41 David Cossette,
- 42 Louis Godon,
- 43 Aug. Marion,
- 44 Jean Massicotte,
- 45 Joseph Cossette,
- 46 Joseph Boischert,
- 47 Thomas Gagnon,
- 48 Edmond Lefebvre,
- 49 Moïse Cossette,
- 50 Pierre Desaulniers,

- 52 Frs Desaulniers,
- 53 Louis Bâcon,
- 54 Hubert Jacob,
- 55 Pierre Cloutier, fils de feu Pierre,
- 56 Joseph Courtois,
- 57 Dieudonné Pronovost,
- 58 Pierre Bâcon, père,
- 59 Uldoric Lacoursière,
- 60 Louis Cloutier, père,
- 61 Gabriel Gagnon,
- 62 Joseph Cloutier,
- 63 Pierre Hivon,
- 64 Joseph Lafontaine,
- 65 Hubert Cloutier,
- 66 Louis Boischert,
- 67 Pierre Jacob, fils de Pierriche,
- 68 Abraham Frigon,
- 69 J.-Bte Houde,
- 70 J.-Bte Veillet,
- 71 Joseph Vézina,
- 72 Laurent Houde,
- 73 Hilaire Frigon,
- 74 Frs Côté,
- 75 Paschal Massicotte,
- 76 Frs.-X. Rompré,
- 77 Joseph Boisvert,
- 78 Pierre Hamelin,
- 79 Narcisse Côté,
- 80 Olivier Leduc,
- 81 Joseph Pronovost,
- 82 Pierre Cossette,
- 83 Joseph Desaulniers,

- 84 Exime Massicotte,
- 85 Hubert Massicotte,
- 86 François Massicotte,
- 87 Théodore Dupuis, tous cultivateurs,
- 88 Philippe Girard marchand, tous demeurant en la

paroisse de Saint-Prosper, considérant que la dime légale n'est pas suffisante pour assurer une subsistance bonne et convenable au curé, s'engagent à lui payer le supplément suivant :

La dime des patates au 26e, de plus 1105 bottes de foin, 37 $\frac{1}{4}$ cordes de bois et £ 10, " 13, " 8 $\frac{1}{2}$, et cela durant trois années entières. Ont signé :

Augustin Massicotte,	Joseph Trudel,
F'avier Gravel,	Joseph Ebacher,
Moïse Cossette,	David Cossette,
François Desaulniers,	Pierre Hivon,
Hilaire Frigon,	François Frigon,
F. X. Trudel,	Thomas Gagnon,
François Jacob,	François Jacob,
Théodore Lefebvre,	Georges Cossette,
Hubert Cloutier,	Philippe Girard,

Ls. GUILLET et ROBERT TRUDEL,
N. P.

P. S.—Damase Laquerre, absent le jour où l'acte a été fait, déclare fournir les 100 bottes de foin qui manquent pour faire 1200.

Les messieurs du séminaire de Nicolet avaient profité de la vacance pour faire visite au curé de Saint-Prosper. Ils y étaient attirés par le plaisir de rencontrer un confrère et ils venaient aussi le prier d'accepter la charge de préfet des

études de leur maison. M. Chs-Ol. Caron écrit simplement à l'évêque de Québec qu'il prie en grâce Sa Grandeur de ne pas laisser sa jeune paroisse sans prêtre, puis, sans rien ajouter de plus, il laisse la décision de son sort à ses supérieurs. Les messieurs de Nicolet gagnèrent leur point. Tout en se soumettant, le curé fit connaître la répugnance qu'il éprouvait à retourner au séminaire.

“ Quant à ma translation à Nicolet, Monseigneur a par devers lui ma détermination de ne jamais me faire une position dans l'église que par mes Supérieurs. Je ne puis vouloir autrement.

“ Comme Votre Grandeur en me demandant mon dernier mot semble hésiter à me déplacer ou craindre de me froisser ou appréhender pour ma santé ; à tout ceci la réponse est facile : Vous êtes meilleur juge que je ne le suis, J'irai à Nicolet sur la voix de mon évêque, tout en lui déclarant, chose que je lui avais célé par crainte révérentielle et que je ne dis que parce que vous le voulez, la répugnance que j'éprouve. ” (9 septembre 1850)

Les paroissiens de leur côté, faisaient des instances auprès de l'autorité pour garder leur bon curé. Ils représentent dans une requête les travaux de l'église inachevés, des conversions commencées, les écoles encouragées, etc., etc. Mais le 18 septembre l'affaire était conclue et M. l'abbé Caron écrit : “ J'ai reçu avec respect, quoiqu'avec peine, l'ordre de me rendre à Nicolet ; j'y serai le premier octobre. J'ai du reste de la part des messieurs du séminaire une latitude assez étendue à cet égard. ”

Avant son départ, il eut la consolation d'ériger le chemin de la croix, donné par M. Joseph Massicotte, vieillard de soixante-quinze ans, qui, sur son lit de mort, donna à

l'église de sa paroisse ce beau cadeau dont les âmes du purgatoire devaient tant bénéficier, à cause des riches indulgences qui y sont attachées. M. Augustin Massicotte, s'engagea à faire les cadres.

Un autre don, que M. le Curé reçut avant son départ, fut une belle statue de la sainte Vierge de quatre pieds de hauteur ; don des dames de la paroisse. Il demanda à Mgr Turgeon la permission d'ériger à Saint-Prosper l'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie. Il l'obtint et le 1er octobre, il tenait la première assemblée. Ce fut aussi son dernier adieu à sa chère paroisse. Il la laissait sous la garde de Marie et d'un bon et vertueux prêtre. M. Léandre Tourigny, son successeur.

La compilation des registres paroissiaux, pour cette année 1850, donne comme total trente-neuf baptêmes, dont dix-neuf de garçons et vingt de filles ; neuf mariages et six sépultures.



CHAPITRE IX

M. L'ABBE CHARLES-OLIVIER CARON

CURÉ (1849 à 1850)

Lorsque M. Chs.-Ol. Caron arriva à Saint-Prosper, on était à construire le presbytère. Le curé reçut la bienveillante hospitalité du capitaine Massicotte, riche propriétaire de l'endroit. Cet homme de bien fut heureux de mettre à la disposition du curé appartements, chevaux et voitures et de lui donner sa pension. Dans les longues soirées d'hiver, le vieux militaire racontait à son hôte les péripéties de la guerre de 1812. Les amis du capitaine venaient veiller chez lui. M. le Curé se mêlait aux visiteurs et la conversation tombait invariablement sur quelques questions du catéchisme. Alors M. le Curé expliquait dans un langage familier la doctrine chrétienne. Les *veilleux* devinrent si nombreux qu'ils emplirent bientôt la salle et qu'ils durent s'asseoir par terre. Le Curé avait improvisé presque sans s'en douter, des classes du soir à un peuple affamé d'entendre la parole de vérité. Mgr Caron n'oublia jamais la brave famille Massicotte et il lui était resté sincèrement attaché.

Pendant l'activité du pasteur se déployait autour de lui. Son ascendant s'étendait sur toutes les familles et le ministre de Jésus-Christ obtenait par les viriles tendresses de son cœur le respect de sa dignité. Que de fruits excellents son zèle n'a-t-il pas produits sous ce nom doux et béni de curé



M. L'ABBÉ CHS. OLIVIER CARON.

de Saint-Prosper ? Sur ce territoire paroissial, où on eut pu d'abord le croire étranger, il a prié, prêché, travaillé et les anciens de la paroisse conservent encore le souvenir de l'an qu'il a passé au milieu d'eux. On était frappé de la vivacité de sa foi, de son attitude pleine de recueillement et de majesté, lorsqu'il était à l'autel, de l'attention qu'il donnait à la liturgie sacrée. Il était noblement secondé par des chantres sans rivaux pour le chant grégorien. MM. Flavien Gravel, Moïse Cosset, et Joseph Ebachère célébraient dignement, sous ces voûtes inachevées, la gloire de Dieu et les mystères de notre sainte religion. Lorsque le curé offrait le saint sacrifice, tout dans sa personne, dans son accent, était un *sursum corda* jeté à sa paroisse.

De l'autel il passait à la chaire, et son bonheur était de dispenser à son troupeau le pain de la parole de vie ; alors son zèle et son cœur s'épanchaient avec bonheur. Sa vigilance, sa sollicitude embrassaient tous les intérêts paroissiaux. A ses parents et enfants accouraient-ils pour lui confier leurs craintes, leurs peines, leurs épreuves. Lui qui sentait peser sur ses épaules la charge des âmes, les accueillait avec bonté et il trouvait dans sa charité, mille moyens ingénieux pour atteindre ses chères ouailles.

Son grand recours était dans la prière et il faisait aimer la piété par les jeunes gens ; c'était aussi par eux qu'il s'efforçait de pénétrer dans les quelques rares familles qui n'appartenaient pas pleinement au bon Dieu. Par ces petites âmes, il se ménageait des entrées secrètes et de douces complicités dans ces maisons. En faisant du bien aux enfants, il est bien rare que l'on n'atteigne pas les parents qui en sont attendris et touchés.

Une fête s'organisait. Le presbytère était terminé. La

paroisse entière se leva pour conduire triomphalement le curé dans sa résidence. A défaut de fanfare, on entendit l'archet courir sur le violon et jeter aux Laurentides les sons les plus gais. Dans une calèche traînée par deux chevaux, on voyait M. le Curé et madame Massicotte, le capitaine Massicotte et Melle Rose Cadieux ; puis venaient les joueurs de violon et les notables de l'endroit : les messieurs Trudel, Cloutier, Philippe Girard, etc.

Melle Emélie Caron, sœur du curé, lui servit de ménagère. Pendant quelques mois, elle s'efforça par une attentive bienveillance à rétablir la santé chancelante de son vénéré frère. Cette jeune personne était une sainte et elle rivalisait avec le curé pour répandre, sur cette paroisse, des parfums de bon exemple et d'édification.

Que de fois par la suite, les regards de Mgr Caron se reporteront sur cette verte campagne, actif foyer de dévouement et de chrétiennes énergies. Il y avait déposé les semences de la prière et du sacrifice, et il avait demandé à Dieu en retour une abondante moisson de bénédictions. Sa prière a été entendue, car la protection de Dieu s'étend sur cette belle paroisse. Saint-Prosper promettait ce qu'il a tenu : devenir un centre modèle.



CHAPITRE X

UN FOYER PATRIARCAL

Le 22 mai 1839, les services professionnels de deux notaires, MM. Louis Guillet et Ferdinand Filteau étaient requis chez M. et Madame Pierre Cloutier. Après trente ans de labeur, le chef de famille ayant acquis une honnête aisance, voulait faire le partage de ses biens entre ses neuf enfants et donner la terre paternelle à son fils Jean.

Trois filles étaient mariées, Angélique, Madame Joseph Trudel, bonne, aimable, enjouée demeura à Saint-Prospér puis à Saint-Tite. Marie avait épousé M. Jean Lacoursière de Saint-Narcisse et Marguerite, Monsieur Eloi Brouillet du même endroit.

Il restait à la maison paternelle, Henriette, Sophie et Adélaïde ainsi que Jean et Joseph tous deux mineurs.

Pierre, le fils aîné, était établi. Marié à Geneviève Gouin de Batiscan, il avait acheté d'Antoine Lesieur Desaulniers, la première terre du rang Saint-Augustin. Son père lui donna un *Cambeau* de terre à la Rivière-Veillet de deux arpents et un autre dans le Brûlé de Sainte-Anne. En retour, il s'engageait à donner vingt-cinq livres à chacune de ses sœurs et d'aider Jean à équarrir, tailler, lever, couvrir, faire le plancher de haut et de bas d'une maison neuve, sur la terre du donateur.

Ce vigoureux cultivateur fournit une belle carrière de

soixante-dix-huit ans. Il eut cinq filles : Agnès, mariée à Monsieur Édmond Trudel, eut la consolation de demeurer à la maison paternelle et d'entourer ses vieux parents de soins et d'attentions, tandis que ces derniers voyait croître autour d'eux un beau groupe de bons petits-enfants. Sophie épousa Monsieur Joseph Massicotte, et eut une nombreuse famille tandis que Flora, qui unit son sort à Monsieur Soter Trudel, donna un prêtre à l'Eglise dans la personne de M. Hervé Trudel ; elle est aussi la mère de Madame Adolphe Crête.

Joseph hérita d'une terre de trois arpents sur vingt-sept de profondeur, située au nord-est de la Rivière-Veillet, à la Montagne. De son mariage avec Marguerite Périgny, il eut une famille de quatorze enfants.

Jean reçut en partage une terre à la Rivière-Veillet, de deux arpents sur quarante, une autre de deux arpents sur douze et une troisième d'un arpent sur huit.

A sa majorité, il épousa Emélie Trudel, fille d'Olivier, sœur jumelle du Dr Eugène Trudel de Montréal. Cette jeune personne, qui avait étudié chez les Ursulines des Trois-Rivières, apportait avec sa dot, un riche trousseau et du linge de toile en quantité, tissée par sa mère, bonne et vaillante ménagère. Délicate de santé, elle était secondée dans les travaux de la ferme par ses belles-sœurs qui lui adoucis-saient la tâche ; mais atteinte de pulmonie, elle mourut après trois ans de mariage, sans laisser d'enfants.

Sophie épousa Hubert Frigon et Henriette, Joseph Frigon ; Adélaïde s'unit à Dieudonné Houde.

Jean contracta un second mariage avec Olive Rivard, fille de Pierre et de Judith Baril. C'est ici, que se nouent les rameaux de l'arbre généalogique qui vont couvrir de leur

ombre les berceaux de notre Evêque et de son Grand Vicaire, Mgr H. Baril, P. A. ; une distance d'un mille sépare les deux familles.

Si jamais union fut bénie ce fut celle de M. Jean Cloutier. Quinze enfants viennent s'asseoir au foyer paternel et vérifient la prédiction du chantre inspiré qui promet à ceux qui suivent les commandements du Seigneur que "leur travail sera béni, leur famille unie et prospère, ils connaîtront les joies exquises d'un intérieur heureux et charmant, et les enfants, sourires animés, fleurs vivantes, formeront une guirlande autour de l'âtre familial." (1)

Un vieux proverbe dit : " Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. " M. Jean Cloutier ne se donna point de repos qu'il n'ait fait donner au sol toute sa valeur. Il avait un arpent de terre qui ne rapportait rien. Ayant appris que les déchets de potasse fertilisaient le terrain, il établit une *potasserie*, acheta la cendre, vendit la potasse et enrichit sa terre à un tel point qu'elle émerveilla les gens par ses moissons dorées et abondantes. C'était aussi un rude travailleur que M. Jean Cloutier. Pas de mains inutiles sous son toit. Il utilisait même les petits bras pour charroyer le bois de la terre du Brûlé et enfoui dans le sol calciné jusqu'à dix pieds de profondeur. Les petits n'aimaient guère ce genre de travail qui souillait les habits et les transformait eux-mêmes en petits négrillons. Mais la terre vaut ce qu'elle coûte ; le propriétaire le comprenait mieux que personne et voulait le faire efficacement comprendre à ses enfants.

" Tant vaut la femme, tant vaut la ferme. " Madame Cloutier secondait noblement son mari. Intelligente, labo-

(1) Ps C XXXVII.

rieuse, active, éconôme, elle était dans sa maison ce que le grand ressort est au mécanisme d'une montre.

Lévee la première, simplement et proprement mise elle voyait à l'intérieur et à l'extérieur de sa maison. Sa cuisine était propre ; le déjeuner apprêté, elle faisait une visite au poulailler. Les enfants lavés et habillés, leur prière faite avec piété et exactitude, elle les envoyait à l'école. Sa maison respirait le bien être : le soleil et le bon air de la montagne y entraient à pleine fenêtre.

Elle voyait à la laiterie aussi bien qu'à l'étable. Le jardin était un lieu de délices. Au diner, son mari, qui avait bien travaillé éprouvait une grande satisfaction à voir sa maison si bien tenue. Le soir, quand les enfants revenaient de l'école, on leur faisait apprendre leurs leçons et la prière clôturait la journée. Parmi ce petit monde, pas un mot de discussion, ni une impolitesse ; un regard de la mère les maintenaient dans l'ordre convenable.

Il y avait les dimanches, les jours de fête, des réunions de familles. Le repas alors était plus copieux, mais simple ; les produits de la ferme y suffisaient. Elle avait tout apprêté elle-même. Sa joyeuse humeur faisait qu'on était heureux auprès d'elle. Son mari, qui trouvait toujours un bon conseil en consultant sa femme, se gardait bien de lui faire des secrets.

On se dira peut-être qu'on a voulu faire ici un tableau idéal d'un foyer de patriarche. Non pas. Cette page a été lue à un vénérable septuagénaire de l'endroit et voici son appréciation. " Monsieur et Madame Jean Cloutier étaient de fiers chrétiens. Cet intérieur de famille est du reste, commun dans notre paroisse. Vous y trouveriez de ces vaillantes mères en nombre considérable. " Lui même appartient à

une famille de quatorze enfants et la sienne en compte douze.

“ Et quel spectacle doux au souvenir que celui d’une bonne famille canadienne du temps jadis ! Pénétrée d’idées religieuses, elle vivait dans cette paix sur l’au delà que donne la foi à l’âme que le doute n’a pas encore effleurée. Rien ne troublait les harmonieuses relations des frères et des sœurs qui, tendrement unis, formaient autour des parents un cercle d’ardentes affections. Au milieu de ces intérieurs bénis rayonne souriante, la figure de la mère. Quelle maîtresse femme elle fait avec sa tendresse prodiguée à tous et cependant comme donnée tout entière à chacun, tellement elle se montre partout, sans cesse agissante ! Elle est bien la vie et l’âme du foyer, toujours occupée des soins de la maison. Prise par le travail qu’impose une nombreuse famille, elle se multiplie, des premières heures du matin jusqu’au soir, où mettant les petits au lit en les bordant affectueusement ; cette mère si aimante leur donne une dernière caresse. Jamais elle n’oublie la recommandation qui sonne encore claire dans la mémoire des hommes qui l’ont entendue, malgré l’ombre de leur souvenir qui s’allonge : “ Donne ton cœur au bon Dieu ! (1)

Ce n’est pas à dire que l’épreuve n’a pas visité le toit de M. Jean Cloutier. Il y eut des mortalités. Celle de la grand’mère Cloutier arriva à la mi-février 1849. Son mari ne lui survécut que quelques mois. La mort de ce dernier fut marquée par des circonstances particulièrement douloureuses.

Pierre Cloutier, encore plein de vigueur, était allé en novembre 1849, faire du bois sur la continuation de la terre.

(1) M. A. De Celles “ Lafontaine et Cartier. ”

Malheureusement un fatal accident fit tomber l'arbre sur le défricheur et l'écrasa. Il était martyr de la terre. Apporté à la maison, il reçut tous les soulagements et les soins possibles. Ses tortures étaient atroces. Madame Jean Cloutier, qui, comme un ange veillait au chevet du grand père, a bien souvent raconté à ses enfants les grandes douleurs qu'il endura durant plusieurs jours.

Qui sait si les nombreuses bénédictions qui tomberont sur la famille n'ont pas été récoltées dans cette moisson abondante de souffrances ?

Le mourant avait sa pleine connaissance et put tirer profit, pour le ciel, de toutes ses douleurs jusqu'à la fin.

L'ancêtre Zacharie se glorifiait de sa hache ; son sixième descendant teint la sienne dans son sang.

Le vénérable vieillard était entouré de tous ceux qui l'aimaient et il reçut d'un esprit et d'un cœur vraiment chrétiens les consolations de l'heure dernière. Il eut la visite du prêtre et celle de Jésus dans ses sacrements. Il entendit les admirables prières pendant lesquelles Dieu ferme silencieusement à nos âmes les portes de cette vie en leur ouvrant celles de l'éternité. A la fin de ces prières, il s'endormit le crucifix sur le cœur.

“ Celui qui meurt là, c'est le chef, c'est l'ancêtre,
Le vieux de qui les mains ont, moisson par moisson,
Sou par sou, jour par jour, sans repos, sans bien-être,
Assemblé le domaine et bâti la maison. ”



CHAPITRE XI

PEINTURE DE MOEURS DE NOS RELIGIEUSES POPULATIONS,

Avec la mort des vieux de 1850, disparaissent " les anciens canadiens, " ceux qui ne s'éclairaient qu'à la chandelle de suif, qui n'ont pas connu les instruments de labour perfectionnés, qui travaillaient beaucoup à l'époque des semences et des moissons ; mais qui connaissaient aussi aux autres époques la quiétude des jours tranquilles. Pour eux, pas de ces soucis d'avenir qui minent tant la santé.

Les journées coulaient paisibles et délicieusement paisibles. On se contentait de peu et on vivait heureux. La note joviale était peut-être plus accentuée que de nos jours. A l'heure de l'allumage des pipes, vers la tombée du jour, les voisins se réunissaient et l'esprit gaulois coulait à flots dans de fines reparties, d'amusantes anecdotes, voire même de faits légendaires.

A Saint-Prosper, les histoires du Père Ebacher tenaient le record. Il avait beau *conter* le bon vieillard, il venait de loin, du fin fond de l'Allemagne. Il parlait sept langues. Il s'était marié trois fois et sa *défunte* première femme, Marie-Louise Marcoux dite Cazeau était du Château-Richer. Voici quelques unes de ces histoires :

— " Une fois, dit le père, je revenais de Sainte-Anne, il me fallait traverser un bois, j'entendis un léger frémissement dans le feuillage. J'eus souleur, car je pensai à mes défuntes femmes, puis je vis comme une coiffe blanche, j'a-

vançais et tout en tremblant, je mis la main sur quelque chose de mou....., c'était un ours blanc !

—Mes pêches étaient fabuleuses ; mais la plus extraordinaire est celle-ci. Je pêchais à la ligne. Je sentis mordre à l'hameçon, je retire ma ligne avec peine, car le poids était lourd, j'aperçois un poisson monstre. Je fais des efforts pour l'amener à moi ; mais voilà qu'il me crie : “ Ebacher, lâche-moi ! ” Je tins bon, car je voulais avoir le fruit de ma pêche. Il crie plus fort : “ Ebacher, lâche-moi ! ” Je ne cédaï point. Pour la troisième fois, il me crie : “ Si tu ne me lâches pas, la ville de Québec va être engloutie. ” Je le crus et lui donnai sa liberté.

—Un jour rencontrant quelques jeunes vachers, il leur dit qu'il avait vu une baleine remonter la rivière Charest, large d'une dizaine de pieds.

Les enfants de courir aussitôt pour être témoins du fait. Le long de la route, ils communiquent la nouvelle et les gens s'ébranlent de tous côtés pour voir la baleine. Le vieux qui surveillait de loin le mouvement, voyant tout ce monde en branle se dit : “ Qui sait, c'est peut-être vrai ? ” et il courut voir.

Les aventures de ses chasses ne le cédaient en rien à celles de ses pêches. Un coup de fusil tiré par lui fait d'innombrables meurtres. Le père Mathon, voulant le relancer, raconta qu'un jour d'un coup de fusil tiré dans un arbre, il abattit cent-trente outardes, bien comptées, ni plus, ni moins.

—Tu oublies une chose, Mathon, dans ta menterie, des outardes, ça ne se branche pas.

Aux repas des noces, les beaux conteurs avaient la parole. Un Notaire racontait : Appelé à faire un contrat de mariage, je dus consigner que le père donnait à sa fille : “ Un

coffre, et une braye. " Eh bien ! reprit un auditeur, cela valait le piano de nos jours. " Et les autres d'applaudir.

Un certain individu, mécontent de n'avoir pas été invité à un repas, s'en vengea de la manière suivante. Il réunit des branches de fougère, prend des mouches en quantité, et au moment du repas, s'avance furtivement, et, par une fenêtre entr'ouverte, lance ses mouches dans la salle du festin. Une épidémie ! Elles s'attachent aux tartes, aux gâteaux sucrés, aux personnes, à tout, pour bien accomplir leur mission de vengeance.

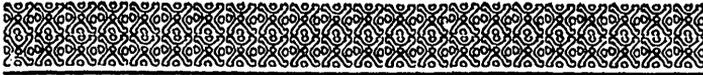
Un autre, éconduit d'une *épluchette*, va dans la nuit enlevée la porte de la maison, où l'on n'a pas voulu le recevoir. Le propriétaire s'en aperçoit, éveille ses gens et tous courent après le nouveau Samson qu'ils voyaient se sauver dans le lointain, la porte sur le dos. Lui, les apercevant, fait mine d'entrer dans le bois ; mais en réalité met sa porte le long du chemin et se couche dessus. Il les voit passer à quelques pas de lui, arpenter le bois en tous sens, puis revenir sans avoir rien trouvé.

Les francs éclats de rire, en un mot la bonne gaieté française régnaient toujours dans ces réunions.

Les repas se terminaient par quelques couplets de chansons dont les joyeux refrains étaient répétés en chœur par tous les convives. Après le récit des bons tours joués par chacun, qui étaient bien après coups un peu agrémentés, on parlait aussi de loups-garous, de feux-follets, de chasse-galerie, de superstitions, de merveilleux. Tout cela était intéressant, frais et jeune. Nous voudrions mettre sous les yeux du lecteur une peinture fidèle des mœurs simples, du bonheur familial de ces bonnes et religieuses populations, plus exposées maintenant à changer dans le sens du

moins bon. " Voici que, là-bas, derrière moi, quelque chose de laid, de noirâtre, de tapageur, d'idiotement empressé, passe vite, vite, ébranle la terre, trouble ce calme délicieux par des sifflets et des bruits de ferraille, le chemin de fer !.. Le chemin de fer plus niveleux que le temps, propageant la basse camelote de l'industrie et des idées modernes, déversant chaque jour, ici comme ailleurs, de la banalité et des imbéciles. " (1)

(1) PIERRE LOTI, de l'Académie française, " L'âme du pays basque " *Annales*, déc. 1907.



CHAPITRE XII

M. L'ABBE LEANDRE TOURIGNY,

DE 1850-1858.

Pierre Deshaies, marié à Marguerite Guillet, fut l'un des premiers pionniers de Bécancour. Dès 1672, il obtient, dans le fief Dubord, une concession de terre de trois arpents par vingt et un.

Son fils Pierre prend le nom de Deshaies St-Cyr et les enfants de ce dernier se nomment Cyrenne.

Son frère Joseph ajoute à son nom de Deshaies celui de Tourigny. Il eut entre autres enfants Laurent qui se maria à Anne LePrince. Ce Laurent, grand père de M. l'abbé Tourigny, était un habitant du lac Saint-Paul. La grand'mère, Anne LePrince, se noya en voulant traverser le fleuve par un gros vent de nord-est. De six personnes que contenait l'embarcation, trois périrent. Ilsournèrent sous voile vis-à-vis le Cap de la Madeleine. Cet accident arriva le 16 juin 1795. Madame Laurent Tourigny fut trouvée quatre jours plus tard flottant sur les eaux.

Un de leurs fils, François d'Assise se maria à Charlotte Bourbeau-Beauchesne.—Léandre issu de ce mariage fut le neuvième enfant d'une famille de douze.

“ Les Deshaies des deux premières générations, écrit Mgr Richard dans ses notes généalogiques, furent tous des agriculteurs. Mais depuis assez longtemps les études classi-

ques sont aussi en grand honneur dans la famille Tourigny et l'on vit plusieurs membres de cette famille exercer honorablement des professions libérales. Le Révérend M. Léandre Tourigny et son neveu, Zéphirin, tous deux morts à Saint-Grégoire furent des prêtres d'un mérite remarquable. Un autre neveu de l'ancien curé de Saint-Grégoire est mort Jésuite à Montréal. Le curé actuel de Saint-Valère de Bulstrode, M. Ludger Tourigny et M. J. A. M. Tourigny, vicaire à Saint-Denis de Richelieu, sont à tous égards, qualifiés pour continuer les traditions de cette illustre famille qui a aussi de dignes représentants dans le monde laïque.

“ M. le Notaire Honoré Tourigny, de Gentilly, et ses deux fils, l'un aussi notaire et l'autre arpenteur provincial qui a été représentant du comté de Nicolet au Parlement de Québec ; l'honorable juge F. S. Tourigny des Trois-Rivières et l'avocat Alfred Tourigny de Magog, le frère de ce dernier, M. le Docteur Olivier Tourigny, du Sanatorium des Trois-Rivières, sont tous des professionnels que leurs talents peuvent élever au-dessus de la moyenne. ”

Monsieur Léandre Tourigny fut ordonné prêtre à Québec, le 30 août 1840. Il était remarquable par sa grande piété, sa science théologique, ses manières courtoises et affables. Tel était le prêtre qui succédait à M. Chs-Olivier Caron, en 1859, à Saint-Prosper.

Son premier soin fut d'organiser la paroisse, d'élire des marguilliers, de reviser les comptes afin d'en décharger les syndics et de séparer les biens de la fabrique de ceux de l'église. Il se livra avec ardeur à son ministère. Il aimait son petit troupeau et son bonheur était de dire qu'il pouvait faire tous les jours le tour de sa paroisse. Après sa messe il montait en voiture, et, s'il y avait quelques malades,

il allait les visiter ; le long de la route, s'il voyait un cultivateur dans un champ il lui disait un paternel bonjour, s'informait de telle ou telle entreprise, puis il continuait son chemin. Plus loin, c'était un enfant qui attirait son attention. Le petit avait aussi son bon mot. Bref, avant longtemps le curé eut gagné tous les cœurs et il n'eut pas trop de difficulté à délier les bourses pour acheter les vases et les ornements qui manquaient au service divin. La première collecte fut faite pour un ostensor et c'était à qui contribuerait. Un vieillard d'aujourd'hui se rappelle encore d'avoir remis deux piastres au curé, à cette intention.

Mais la grande fête, celle dont on parla à l'avance, dont on fit les préparatifs avec soin et dont on se souvient encore, fut le baptême de la cloche.

Le Seigneur René Cadot en était le donateur. Elle était sortie de la fonderie de M. Louis Dupuis des Trois-Rivières, pesait trois cents livres et avait coûté £38 " 10 " et les ferrures £41 " 4 " 10½.

La bénédiction eut lieu le 15 janvier 1851 et fut faite par M. le Grand Vicaire Thomas Cooke. Les prêtres présents furent les RR. F. X. Loranger, W. Fréchette, Nap. Kéroack, P. Patry, Chs-Olivier Caron et Léandre Tourigny.

Le parrain de la cloche fut M. René Cadot, et la marraine Madame Cadot, née-Rose Cadieux. Cette cérémonie rapporta à l'église £20 " 8 " 4 et la quête £7 " 10 " 9½.

Monsieur Tourigny consigna dans les registres, l'historique des commencements de la paroisse. Ces notes précieuses ont été des jalons pour l'histoire de Saint-Prospér.

Le recensement de 1851 se lit comme suit :

Baptêmes—34 dont vingt garçons et quatorze filles.

Mariages—3.

Sépultures—12.

L'année suivante, M. Toutigny entreprit de faire terminer l'intérieur de l'église. M. Zéphirin Perreault, architecte en fut l'entrepreneur. Les travaux coûtèrent £77 "15" et ceux de la sacristie £40.

La société de tempérance, établie dans la paroisse le 2 février 1852, a le droit d'aînesse sur les autres sociétés qui viendront tour à tour se greffer sur elle. Notre peuple n'était pas encore adonné à l'ivrognerie. A cette époque, le cultivateur se rendait à Québec pour vendre ses denrées. Il en rapportait ses provisions parmi lesquelles se trouvait un baril de bon rhum de la Jamaïque. Il en avait pour son année. On offrait le petit verre aux parents, aux amis, au jour de l'an, aux noces et dans les grandes circonstances. Les femmes comme les hommes dégustaient "une larme" de rhum. De là toutes les chansons à boire dans les noces ; mais il est prouvé qu'on ne trinquait guère qu'une fois.

Tout de même, l'alcool gagnait du terrain. Les supérieurs ecclésiastiques firent prêcher une croisade contre le mal naissant. M. le Grand Vicaire Mailloux distribua dans presque tout le pays la croix de tempérance. C'était une œuvre religieuse et patriotique. Cette croix a soulagé bien des infortunes, tari bien des larmes amères et a ramené le bonheur à bien des foyers.

M. Tourigny, qui ne comptait qu'un ivrogne dans sa paroisse, engagea cependant ses paroissiens à entrer dans la société.

Pour ces braves cultivateurs qui étaient pourtant tempérants, le sacrifice fut immense. C'était renoncer à toutes

les traditions. L'un d'eux, M. Jean Massicotte, mort à quatre-vingt dix neuf ans, ne voulait pas prendre cet engagement. " Vous savez, M. le Curé, que je ne fais pas abus de rhum " " Oui, je le sais, mais prenez la croix pour donner l'exemple. " " Si je prends cet engagement je le tiendrai " Il le prit et il l'a gardé jusqu'à sa mort.

Il n'entra plus de boisson dans sa maison. Pour traiter ses nombreux enfants et petits-enfants au jour de l'an, la mère préparait de la liqueur de peppermint ou autre. Celui qui nous a rapporté ce fait, ajouta: " Et nous étions aussi contents. "

Le curé fit faire un noviciat à ses ouailles et lorsqu'il les vit sérieusement bien disposés, il écrivit à l'évêque de Québec :

" Monseigneur, Vu que mes paroissiens observent très bien les règles de la Société de tempérance, je crois qu'il est de mon devoir de prier Votre Grandeur de vouloir bien leur accorder quatre indulgences plénières par année.

" Je désirerais, si cela vous convient que ces indulgences fussent fixées, la première au premier jeudi du carême ; la seconde, au mardi de la seconde semaine de juillet, la troisième, au second mardi d'octobre et la quatrième au jour de Noël, à la messe de minuit. "

Monseigneur répondit affirmativement aux désirs du saint prêtre. Comme on le voit, il voulait faire cette société viable et il l'appuyait sur la prière et sur la réception des sacrements.

C'est le bonheur et la gloire de la paroisse de n'avoir jamais eu d'auberge. La société de tempérance avait pris pour chef son pasteur ; sous un tel guide, appuyée sur les sacrements de pénitence et d'eucharistie, elle a donné les

plus heureux résultats. Le Curé a sous ses ordres une société visible, sobre, intelligente, qui au moindre signe est prête à créer n'importe quelle œuvre publique et à lui donner son appui.

Le 4 juillet 1853, Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, était en visite pastorale à Saint-Prosper. Des érables bordaient la route, des arcs de verdure étaient érigés çà et là où devait passer le Pasteur. Les portes et les fenêtres des maisons étaient grandes ouvertes, pour y laisser entrer la bénédiction que le bon cœur de Monseigneur prodiguait à tous, mais qu'il adressait surtout aux enfants dans le berceau, aux malades sur leurs grabats, aux vieillards et aux infirmes agenouillés sur le seuil de la porte.

Au moment où le Pontife mit le pied dans l'église, les deux chœurs le saluèrent dans la langue sublime de l'Église.

Après un discours d'ouverture où le Pasteur s'adressa à tout le troupeau, il s'occupa des enfants qui devaient être confirmés le lendemain. Il y en avait cent soixante-cinq rangés autour de l'église : soixante-sept garçons et quatre-vingt-huit filles.

Ils s'agenouillèrent aux pieds du Successeur des Apôtres, reçurent les dons et les fruits du Saint-Esprit et se relevèrent Chevaliers du Christ.

Monseigneur laissa les ordonnances qui suivent :

Les comptes des syndics n'étant point entièrement réglés, je n'ai pu les approuver. Nous ordonnons

1^o—Que les dits comptes soient clos au plus tôt et nous soient présentés.

2^e—Que l'on place immédiatement dans l'église un confessionnal pour y confesser dans la belle saison.

3°—Que le bedeau soit revêtu d'une robe dans les offices de sa charge.

4°—Que l'on fasse pour servir de baptistère une petite armoire, laquelle sera placée au bas de l'église.

Donné à Saint-Prosper dans le cours de notre visite épiscopale, le 4 juillet 1853.

THOMAS, EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

M. Prince accompagnait Mgr Cooke dans sa visite pastorale. Comme l'évêque quittait la paroisse reconduit par M. Nobert, M. Prince voulant faire causer M. Nobert lui demanda : " Qu'est-ce que l'on dit dans la paroisse du nouvel évêque ?

—Ah tout le monde est content. On l'aime bien, Monseigneur, mais on le trouve *braillard*.—Le saint évêque avait les larmes faciles. On peut imaginer quel éclat de rire provoqua ce qualificatif. Et ce fut Monseigneur qui s'en amusa le mieux.

Le 13 février 1855, l'érection civile de la paroisse fut proclamée par Son Excellence E. Walker Head, Sir Georges Etienne Cartier étant secrétaire. Cette année-là au mois de décembre, il y eut élection des marguilliers, Jean Baptiste Lefebvre fut élu marguillier, en charge, les autres furent Jean Massicotte et Joseph Desaulniers, Augustin Massicotte, Joseph Ebacher et Louis Gagnon furent nommés anciens marguilliers.

En juillet, M. Augustin Massicotte fut élu maire de la paroisse, charge qu'il occupa sans interruption, pendant onze ans.

M. Tourigny avait coulé des jours heureux à Saint-Prosper, il espérait y finir ses jours, quand la voix de son

évêque l'appela à la belle cure de Saint-Michel d'Yamaska. Ses adieux furent touchants. Il était sensible et bon et il dit à ses anciens paroissiens qu'il ne reviendrait probablement jamais à Saint-Prosper, car les nombreux souvenirs des jours heureux passés dans leur paroisse se presseraient en trop grand nombre dans son esprit et dans son cœur, et qu'il ne voulait pas pleurer dans un lieu où il avait été si heureux. De Yamaska, il fut transféré à Saint-Grégoire où il mourut à cinquante-neuf ans, le 25 août 1873 universellement aimé et regretté de son évêque, de ses confrères, de ses paroissiens et de ses nombreux amis.

Dans le couvent des Sœurs de l'Assomption, dont il était le chapelain, il avait eu la consolation de voir ses deux nièces se consacrer au Seigneur. Elles moururent jeunes. (1)

(1) M. Tourigny avait un frère, Elzéar, qui demeurait à Bécancour. Il souffrait de l'asthme. Etant venu à Saint-Prosper, en visite chez le curé, il s'aperçut que l'air des montagnes lui faisait du bien. Son frère lui conseilla de vendre sa terre à Bécancour et de prendre un magasin dans cette nouvelle paroisse. Il se rendit à ce désir et il épousa Mademoiselle Eugénie Trudel, fille de M. Frs-Xavier, Mais le commerce lui plut moins que la culture, il vendit ses marchandises et se fixa définitivement à Batiscan, dans un endroit idéal, sur une belle terre qu'il a laissée à son fils Ernest.

APPENDICE

Liste des enfants confirmés à la première visite pastorale

DE

MONSEIGNEUR T. COOKE.

le 4 juillet 1853.

Liboire Jacob	Honoré Thibeau
Pierre Cloutier	Joseph Gauthier
François Prénoveau	Alfred Trudel
Joseph Ebacher	Narcisse Prénoveau
Joseph Prénoveau	Léonard Dupuis
Edouard Massicotte	Pierre Jacob
Joseph Trottier	Hubert Lefebvre
Onésime Desaulniers	Hubert Cloutier
Louis Lasanté	Uldoric Cloutier
Pierre Frigon	Nazaire Lefebvre
Léon Dupuis	Elzéar Périgny
Hubert Massicotte	Joseph Trottier
Michel Cossette	Pierre Prénoveau
Cyrille Frigon	J. B. Lefebvre
Joseph Frigon	Joseph Coté
F. X. Massicotte	Edouard Frigon
Joseph Houde	Théodore Dupuis
Joseph Lefebvre	Pierre Massicotte
Louis Jacob	Théodore Gravel
Pierre Gervais	Joseph Massicotte
Joseph Massicotte	Alphée Massicotte
Edouard Massicotte	Alphée Gravel
Prosper Lebœuf	F. X. Rompré
Joseph Cloutier	Firmin Massisotte
David Nobert	Edouard Trottier
Joseph Cossette	François Godon

Zéphirin Ebacher	Joseph Gravel
Narcisse Houde	Uldoric Lacoursière
Nérée Jacob	Joseph Houde
Théophile Massicotte	Joseph Trottier
Cyrille Lefebvre	Pierre Lefebvre
Pierre Cossette	J. B. Cossette
Antoine Côté	Zéphirin Massicotte

Philomène Frenette	Sophie Cloutier
Marguerite Frigon	Elise Massicotte
Philomène Cloutier	Philomène Hamelin
Marie Massicotte	Marie Gagnon
Sophie Massicotte	Virginie Trudel
Vitaline Gravel	Philomène Frigon
Henriette Massicotte	Adèle Cossette
Philomène Cloutier	Adèle Massicotte
Rosalie Gauthier	Rose Trottier
Marceline Hamelin	Caroline Lebœuf
Caroline Jacob	Adélaïde Jacob
Adèle Ebacher	Tharsile Gagnon
Amélie Houde	Marie Vézina
Marguerite Massicotte	Céline Cloutier
Elmyre Mayrand	Philomène Massicotte
Esther Trottier	Edwidge Nobert
Reine Massicotte	Adèle Jacob
Philomène Jacob	Virginie Vézina
Emilie Trottier	Adèle Trottier
Lina Houde	Henriette Jacob
Sara Dupuis	Octavie Desaulniers
Edwige Girard	Sophie Yvon
Philomène Cloutier	Philomène Frigon
Philomène Dessureaux	Marguerite Massicotte
Adèle Lefebvre	Adèle Vézina
Adélaïde Gauthier	Marie Trottier
Philomène Trottier	Eléonore Houde
Adèle Massicotte	Emérence Lebœuf
Philomène Jacob	Eléonore Jacob

Tharsile Jacob
Henriette Trottier
Eléonore St-Jean
Philomène Houde
Adèle Cloutier
Julie Houde
Sara Yvon
Reine Houde
Henriette Trottier
Juliette Perron
Philomène Bâcon
Marie Jacob
Félicité Boisvert
Marie Pronoveau
Philomène Vallée
Félicité Frigon
Emilie Desaulniers
Amélie Vézina
Julie Gauthier
Rose Houde

Apolline Dupuis
Rose Cloutier
Philomène Massicotte
Julie Massicotte
Rose Trottier
Félicité Massicotte
Séraphine Bâcon
Angèle Marion
Céline Cloutier
Adèle Cloutier
Marie Pronoveau
Rose Jacob
Marie Trottier
Séraphine Perreault
Adèle Gravel
Céline Frigon
Marguerite Ebacher
Céline Trottier
Zéphise Perron
Adèle Cloutier



CHAPITRE XIII

MONSIEUR L'ABBE CHARLES DION

DE 1858-1870.

“ Saint-Thomas de Montmagny a donné au sacerdoce de vertueux prêtres ; au banc, des juges habiles, au barreau des protecteurs de la veuve et de l'orphelin ; à l'armée, de braves officiers ; aux lettres, des littérateurs pleins d'avenir. ” (1)

C'est dans ce pays des Taché, des Casault, des Roy, que naquit en 1801, de Charles Dion et d'Ursule Cloutier, un autre Charles, futur curé de Saint-Prosper.

Les quinze premières années de sa vie se passèrent sinon dans la pauvreté, du moins dans toute l'austère simplicité de la vie frugale des champs.

Le curé Bédard écrit de Saint-Thomas, à Mgr Plessis : “ Le petit Charles Dion, qui est un charmant enfant, part content pour Nicolet. (sept. 1817) Ses amis lui ont donné un capot neuf, des chemises, de sorte que je le crois habillé pour une année. Il ne reste que le blanchissage dont le père n'est pas en état de se charger. ”

A ce jeune homme, Mgr Plessis avait trouvé pour protecteur, M. l'abbé François Lejamtel de la Blouterie, émigré français, curé de Bécancour.

En 1827, la veille de l'ordination de M. Dion le vieux prêtre écrit à l'évêque de Québec :

(1) Histoire de Saint-Thomas de Montmagny, par M. l'abbé P. J. E. Casault.



M. L'ABBÉ CHS. DION.

“ Monseigneur,

“Mes années s'avancent et la paroisse dont je suis chargé étant nombreuse, il me serait utile d'avoir un vicaire. S'il plaisait à Votre Grandeur, de m'accorder M. Chs Dion, actuellement au Grand Séminaire et que je suppose avoir reçu le diaconat dernièrement, j'en serais fort charmé. C'est un jeune homme que j'ai entretenu dans ses études au Séminaire de Nicolet, et que j'entretiens encore. Par les lettres qu'il m'a écrites, je vois qu'il a les sentiments de saint Augustin et qu'il voudrait s'instruire au Séminaire encore pendant quelques mois, avant d'entrer dans les fonctions du ministère, venir après cela rester avec moi à Bécancour. Ce serait son désir et le mien. Faveur dont je demeurerais sincèrement reconnaissant envers Votre Grandeur.

LEJAMTEL, prêtre.

“ Bécancour, 27 oct. 1827. ”

Monseigneur de Québec trouva juste et raisonnable la demande de M. Lejamtel d'avoir un aide, mais ce ne fut pas son protégé qui lui fut adjoint. Celui-ci dut aller, cette année-là, vicaire à Québec. Néanmoins deux ans plus tard, M. Dion s'acheminait vers Bécancour avec le titre de curé, M. Lejamtel ne retenant pour lui que le tiers des dîmes.

En 1833, M. Dion faisait célébrer avec pompe les noces d'or de l'ancien curé. La paroisse et les confrères des alentours s'unirent dans un *cor unum* pour former une couronne d'honneur au vétéran du sanctuaire, au prêtre exilé qui depuis un demi-siècle offrait tous les matins le calice du salut.

Le *Quid retribuam* commencé à Avranches—1783—poursuivi à Bécancour jusqu'en 1833—fut suivi de l'*Ecce*

quam bonum. Ce chant joyeux et sincère couronna une belle fête.

Est-ce à cette grande école des martyrs de la révolution, des Raimbault, des de Calonne, des Joyer, des Lejamtel que M. Dion puisa cette austérité de vie, cette frayeur des jugements de Dieu qui le faisait,—tout comme un autre Jérôme—trembler pour son salut ?

Nous ne pouvons le dire, mais il est certain pourtant que si son intelligence, éclairée par la philosophie chrétienne et la théologie, voyait clair pour les autres, qu'il dirigeait d'une main sûre, pour lui-même, il ne voyait goutte. Nuit obscure, prison de l'âme, épreuve des saints que Dieu purifie dans ce creuset des anxiétés spirituelles.

Bécancour s'applaudissait d'avoir un bon et vertueux curé. Depuis treize ans, M. Dion gouvernait sa paroisse avec tact et fermeté. Exténué par les distances à parcourir pour la desserte d'une paroisse de trois milles âmes répandues sur un vaste territoire, il demanda M. Léandre Tourigny pour vicaire ; son appel ne fut pas entendu.

Il songe alors à l'érection de la paroisse de Sainte-Gertrude. Il divise ainsi sa paroisse avec le plus grand désintéressement qui se puisse voir et la plus religieuse de toutes les charités fraternelles.

Le succès couronne ses efforts.

Il en était là de son ministère, quand son évêque vint lui demander de laisser son chez soi, son église, ses paroissiens, jusqu'à ses pauvres sauvages dont il était, vu leur grande pauvreté, deux fois le père, pour s'adjoindre au séminaire de Nicolet.

“ Si Votre Grandeur, écrit-il, à l'archevêque Signay, persiste à me transférer de Bécancour au Séminaire, je suis

teuu et par obéissance et par parole donnée, par écrit à Votre Grandeur, d'aller prêter mes faibles et misérables secours aux dignes prêtres qui se dévouent à l'instruction et à l'éducation religieuse de la jeunesse, dans cette belle et chère maison. ”

Il y entre en septembre 1848, comme directeur des études. Il fut plus tard supérieur et procureur. Parlant de cette première charge l'historien du Séminaire dit que : “ Malgré sa grande répugnance à exercer cette fonction, M. Dion la remplit néanmoins avec dignité et à la satisfaction de ses confrères. ”

Quand l'érection du diocèse des Trois-Rivières fut annoncée officiellement de Québec aux messieurs du séminaire de Nicolet, M. D. , en sa qualité de Supérieur adressa à l'archevêque de Québec les lignes suivantes :

“ Monseigneur, je pense qu'à l'arrivée des bulles de Mgr Cooke aussi bien qu'à la nouvelle de sa nomination par le Saint-Siège, il faut dire *Deo gratias*. De très humbles remerciements sont rendus à Votre Grandeur, pour sa bienveillance à nous communiquer ces importantes nouvelles. Si la séparation de ce district du diocèse de Québec est un débarras (allusion à un mot attribué au prélat, au sujet de la division) pour Votre Grandeur, ce n'est ni honorable ni flatteur pour nous. J'espère, Monseigneur, que vos prêtres Nicolétains feront dans ces graves et intéressantes occasions-ci, ce que la religion, le respect, la civilité leur prescrivent de faire. Pourtant, ils ne jubileront pas de leur séparation de votre siège archiépiscopal, ils ne s'attristeront pas non plus du nouveau régime, de la nouvelle administration, surtout si elle veut imiter les beaux et impérissables exemples de bienveillante protection donnés à cette maison par vos

prédécesseurs. Ce sera un vrai bonheur pour les Nicolétains, si Vos Grandeurs réalisent le projet de visiter leur Séminaire simultanément.....

C. DION, prêtre,

Nicolet le 30 septembre 1852. ”

Avouons que cela s'appelle s'en tirer d'une manière habile.

En 1854, il y eut au Séminaire de Nicolet, une jolie fête nommée celle des trois Charles : les RR. MM. Charles Harper, supérieur ; Charles Dion, procureur ; Charles Caron, préfet des études étaient les heureux récipiendaires des bons souhaits de tous les confrères et amis joyeusement réunis.

Aux vacances de 1858, M. Dion accepte la cure de Saint-Prosper.

“ Homme de talents, distingué par ses bonnes manières, d'une grande humilité jointe à une grande fermeté, prêtre très pieux, mais excessivement scrupuleux pour lui-même, il fut toujours un curé modèle et estimé de ses paroissiens, à Bécancour, où il passa près de vingt ans et où il fut très regretté, et à Saint-Prosper qu'il desservit pendant douze ans. ” (1)

Tel était l'homme de Dieu, de valeur, de foi et de piété qui succédait à Monsieur Tourigny.

Il se trouva à l'aise dans l'exercice du ministère paroissial. Les parents trouvèrent en lui un guide sûr et éclairé et, quoiqu'il poussât de préférence les jeunes gens à l'agriculture, il encourageait pourtant aux études ceux en qui

(1) Histoire du Séminaire de Nicolet, p. 413.

il remarquait de bons talents et de sérieuses dispositions. Pour ceux-ci il savait se montrer généreux et même prodigue, pourrait-on dire. Un jour à la fin des vacances, un écolier vint lui faire ses adieux. Le curé le reçut comme d'habitude, avec beaucoup de bienveillance, puis, il lui remit, en souvenir, une magnifique croix d'argent remplie de reliques.

L'écolier mourut jeune, mais la croix est religieusement conservée à un double titre.

Monseigneur des Trois-Rivières évoquait dernièrement une réminiscence de sa petite enfance. C'était par un beau soir d'été. Plusieurs familles réunies au son du porte-voix étaient groupées au pied de la croix du chemin, pour la prière du soir. Le curé, qui revenait de Sainte-Genève, se découvrit pour saluer respectueusement d'abord la croix, puis ses paroissiens qu'il entourait d'un regard affectueux et paternel.

Cette scène si simple et si belle de la foi vive de nos campagnes parut émouvoir le bon curé et dut, en effet, consoler son cœur de père. Il était doux pour le pasteur de voir son troupeau à l'ombre de la croix.

Comme Talon, il eut volontiers donné une prime au jeune homme qui se mariait à vingt ans. Heureusement cela se pratiquait tout de même quoique sans prime.

Le bon curé suivait de près ses paroissiens. On pouvait dire qu'il conduisait sa paroisse comme une communauté. Dans ses visites aux familles, il s'informait si la prière s'y faisait en commun, si on y disait l'angelus, le benedicite et les grâces. Il recommandait le chant des cantiques, disant que le plus grand délassement du père de famille devait être, en entrant à la maison, de s'entourer de ses enfants et de

leur apprendre à chanter des cantiques, surtout " Esprit-Saint, descendez en nous, " un cantique à la sainte Vierge, puis, " Travaillez à votre salut. " En carême, il insistait beaucoup pour qu'une pieuse lecture suivit la prière. Aux familles à l'aise, il fit acheter la Bible et la Conduite du Carême.

Très zélé pour la maison du Seigneur, M. Dion fit finir l'intérieur de l'église et rapprocher le presbytère qui en était éloigné de deux arpents et demi.

Son cœur compatissant et bon, le portait à soulager les malades. Une pauvre vieille habitait une hutte. Arrivée au terme de sa vie misérable, elle manquait de vivres. Non-seulement, le curé, qui la visitait dans son indigence, lui envoyait des secours, mais il les préparait lui-même. Dans un petit panier, il plaçait un pain de beurre frais, un pot de confiture, une livre de thé et il faisait venir une fillette de sept ans qu'il constituait messagère de ses aumônes auprès de l'indigente, pour les lui porter.

Vieux avant l'âge, M. Dion avait mis ordre à ses affaires et ses dernières volontés avaient couché sur le papier, qu'il laissait ses biens au Séminaire des Trois-Rivières.

Quelques confrères lui firent remarquer qu'ils ne concevaient pas, comment il pouvait ainsi oublier Nicôlet. Sans répondre, le digne prêtre passa dans la chambre voisine. Là, en présence de quatre jeunes prêtres il leur dit : " Vous les avez entendus, mes amis. Ces prêtres ont formé un parti, ils auraient voulu m'y entraîner ; mais moi, je ne connais pas ces compromis. Mgr Cooke avait le droit de fonder un séminaire dans sa ville épiscopale, et ces prêtres doivent respect et soumission à l'autorité. Souvenez-vous-en toute votre vie. "

Le vertueux prêtre n'avait pas attendu cette heure pour donner des preuves de son obéissance. Lorsque Mgr Cooke écrivit sa lettre pastorale annonçant la fondation du Séminaire des Trois-Rivières, seul, parmi les prêtres du diocèse, le secrétaire de l'évêque était en faveur du nouvel établissement.

Mais dès que l'autorité eut parlé, M. Dion vint, un des premiers, donner au vieil évêque, son adhésion pleine et entière.

Le bon curé sentit la mort venir et il s'inclina sous la main du divin Maître. Il expira le 9 juillet 1870, regretté et pleuré de ses paroissiens. Il repose au milieu d'eux. Dieu nous l'espérons a couronné dans la gloire sa fructueuse carrière de quarante-trois années de vie sacerdotale.

Mgr Richard a déposé sur sa tombe un hommage que nous reproduisons :

“ M. Dion ne comptait que des amis parmi tous les membres du clergé et ce fut un deuil général quand on apprit la nouvelle de sa mort. Mais celui qui écrit ces notes, avait eu avec le défunt des rapports d'intimité qui ajoutaient au chagrin qu'il éprouvait de cette mort depuis quelque temps prévue, mais qui arrivait encore à l'improviste. Il s'empressa donc de se rendre à Saint-Prospier pour aider aux préparatifs des funérailles et rendre à son bienfaiteur et à son ami les derniers et suprêmes devoirs.

“ Quelle ne fut pas sa surprise et sa consolation d'apprendre que le défunt avait fait ses dispositions testamentaires en faveur du collège des Trois-Rivières, voulant par là, honorer la mémoire de son regretté supérieur Mgr Cooke, et correspondre en même temps aux vues de Mgr Lafèche.

“ Les funérailles eurent lieu, au milieu d'un grand concours de prêtres et de tous les paroissiens de Saint-Prosper, qui pleuraient en la personne de leur digne curé, un ami. Les Messieurs du Collège s'y rendirent en nombre pour témoigner leur reconnaissance à leur bienfaiteur et lui donner l'échange de leurs suffrages contre les biens qu'il venait de leur léguer.

“ Il est vrai que ce bon curé avait eu le cœur trop large pour pouvoir jamais thésauriser et laisser une riche succession à ses héritiers. Ainsi, il ne quittait guère en mourant que ses livres et son petit mobilier lequel n'était remarquable que par son humble simplicité. Tout de même, ici, c'est du mérite de l'intention dont il faut tenir compte et de l'effet moral qu'un tel acte devait produire.

.....
“ Aussi son noble exemple a-t-il servi notre institution infiniment mieux encore que les quelques cents dollars qu'il lui a légués. Qu'il en soit éternellement béni et remercié. (1)

On lira avec intérêt la notice nécrologique qui fut consacrée au digne curé, à l'occasion de sa mort.

NECROLOGIE

Le Rev. M. Chs Dion, archi-prêtre, curé de Saint-Prosper, est mort vendredi dernier.

Né à Saint-Thomas de Montmagny le 17 Nov. 1801, il était par conséquent âgé de près de 69 ans. Il fit ses études au Séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre le 28 octobre 1827. Il demeura vicaire de Notre-Dame de Québec jusqu'en 1829, et de cette année jusqu'en 1848, il fut curé de Bécancour.

(1) Histoire du Collège des Trois-Rivières, page 371.

Pendant ces 20 années, dit le *Journal des Trois-Rivières* auquel nous empruntons ces détails de la vie du saint prêtre, il a administré cette paroisse avec un zèle et une ponctualité remarquable. Elle a accompli sous son intelligente et habile direction beaucoup de progrès. Aussi, quand il la quitta elle était dans un bel état de prospérité. Les citoyens de Bécancour regrettèrent profondément son départ. Mais ses brillantes qualités, ses talents remarquables, ses connaissances profondes et étendues devaient avoir un autre théâtre. Il fut appelé à la direction du Séminaire de Nicolet en octobre 1848. En 1850, il en devenait le supérieur et était en même temps professeur de théologie. En 1853, on le faisait procureur de la maison.

C'est ici le temps de dire un mot des brillantes qualités de M. Dion. On voit par les différents postes qu'il a occupés dans une de nos premières maisons d'éducation qu'il possédait des talents nombreux et supérieurs. Comme professeur de théologie, il a acquis une très-grande réputation. La science sacrée, la science théologique était sa science favorite. Les saintes écritures, le droit canon, les écrits des saints pères, il les commentait et les interprétait avec une force peu commune. Ce que l'on admirait surtout dans ses dissertations, c'était la rectitude de son jugement. Il avait une rare puissance de raisonnement et il saisissait avec une facilité étonnante le vice d'un argument. Tout argumentation spécieuse ne faisait que fortifier ses convictions. C'est ce qui en faisait un homme précieux, comme homme de conseil. Il avait un esprit droit, logique et pénétrant. Ces solides qualités étaient encore rehaussées par une bonté de cœur tout-à-fait exceptionnelle et une exquise politesse. C'était un homme extrêmement délicat, plein de tact. Il

était de plus très-spirituel et on l'aimait beaucoup pour ses fines reparties dans les conversations.

Dans le mois d'août de l'année 1858, M. Dion, laissant les meilleurs souvenirs au Séminaire de Nicolet, partait pour la paroisse de Saint-Prosper, qu'il a desservie jusqu'à sa mort.

Nous croyons que c'est sous son administration que s'est terminé l'intérieur de l'église de cette localité. Il a fait construire en outre le presbytère dans lequel il est décédé.

A Saint-Prosper comme à Québec, à Bécancour et à Nicolet, M. Dion a été profondément estimé. Ses rares et précieuses qualités, sa honte excessive et sa délicatesse sur tout faisaient naître au fond de tous les cœurs les sentiments d'une profonde affection.

M. Dion s'est encore distingué par une piété ardente et constante. Depuis quelques années il souffrait beaucoup de la maladie qui l'a emporté. Mais les souffrances ne l'empêchaient pas de se livrer à toutes ses pratiques de dévotion. Un jour il partit de son presbytère pour aller rendre visite au saint Sacrement et il tomba évanoui à mi-chemin. Quelques-uns de ses paroissiens le transportèrent au presbytère.

La mort de M. Dion est une grande perte qui sera vivement ressentie dans tout ce diocèse. Les citoyens de Saint-Prosper qui l'aimaient comme on aime un bienfaiteur, un protecteur, un père, le pleureront pendant longtemps. Le souvenir de sa bonté, de ses aimables qualités fera souvent verser à plus d'un de chaudes larmes.



CHAPITRE XIV

MONSIEUR OLIVIER TRUDEL

1781-1859

Vers 1797, un jeune homme de Sainte-Geneviève, âgé de seize ans, lançait, un matin, son canot sur la rivière Batiscan. Dans sa fragile embarcation, il atteignit Montréal, où des bourgeois de la Baie d'Hudson l'embauchèrent pour les pays d'en haut. Le prix convenu était de quinze piastres par mois, montant alors considéré comme un fort salaire.

Ce jeune homme vaillant, actif, intelligent, qui avait nom Olivier Trudel apprit, en peu de temps, les divers idiomes des sauvages avec qui la Compagnie faisait la traite des pelletries.

Comme interprète, et aussi comme homme de tête et de courage il rendit de bons services aux bourgeois.

Une fois entre autres, il s'agissait de faire parvenir un message important à une nation fort éloignée du fort où l'on se trouvait alors. Il fallait bien douze jours de marche pour arriver jusqu'à cette nation et c'était au printemps, à la fonte des neiges. Le bourgeois fit appel à ses hommes. Tous s'écrièrent : "Trudel va y aller ! Trudel va y aller !"

—Je n'y tiens pas ; mais s'il ne s'en trouve pas d'autres j'irai.

Il partit n'ayant pour unique guide que sa boussole. Durant le trajet, il courut les plus grands dangers : traversant des lacs où la glace cédait sous ses pas ; enfonçant en

d'autres endroits, dans la mousse des marécages, d'où il avait toutes les peines du monde à se tirer.

Après avoir ainsi surmonté mille difficultés, il arriva enfin au terme du voyage.

Il déclina les titres du bourgeois qui l'envoyait et présenta son message.

— Quel est le guide qui t'a conduit à nos cabanes ?

— Je suis venu seul.

— Tu es pas mal fin, si tu restais avec nous, tu deviendrais aussi fin que nous. Donne-nous de l'eau-de-feu.

— Je n'en ai point. J'avais assez de porter mes provisions.

Sa mission accomplie, le jeune homme effectua son retour heureusement.

Après huit années de cette vie ardue, âpre et laborieuse des voyageurs d'en haut, Olivier demeura quelque temps à Détroit, où il travailla comme menuisier. Ayant amassé une somme rondelette, il revint au pays, acheta une terre à Sainte-Geneviève, fit entrer, dans la grande maison jaune, Marguerite Toutant de Champlain, comme dame de céans, acheta des biens dans le fief Sainte-Marie et se livra à l'agriculture. Il fut puissamment secondé, dans ses travaux, par sa vaillante petite femme, qui était l'âme de la ferme.

Les enfants croissaient au foyer comme les plants d'olivier et l'heureux père voyait, avec bonheur, grandir la famille d'année en année. Il fallait voir avec quelle affection étaient reçus ces petits pensionnaires du bon Dieu.

Ses co-paroissiens aimaient cet homme à qui la richesse n'avait point enflé le cœur et qui restait, dans la prospérité, bon, généreux, affable et honnête. Ils lui donnèrent une

preuve de leur estime, en le nommant mandataire du comté de Champlain pour le parlement de Québec de 1830 à 1838.

Quand le gouverneur convoquait les chambres, le brave cultivateur attelait son cheval, montait en carriole ou en calèche, selon la saison, ayant eu auparavant la prévoyance d'emplir le siège de la voiture des provisions que sa femme lui avait préparées. Les députés servaient alors le pays à leurs frais et dépens : représenter le comté était plus honorifique que lucratif.

Monsieur Olivier Trudel eut à déplorer dans sa famille des deuils prématurés. Deux de ses filles mariées, l'une à M. Jean Cloutier, l'autre à M. Exime Nobert, moururent les premières années de leur mariage, sans laisser d'enfants. Elisa mourut à dix-sept ans et sa sœur, Marguerite, à dix-huit.

Ces bons parents se soumettaient sans murmurer contre les desseins de Dieu ; mais ce n'était pas sans une lutte bien dure qu'ils avaient pu dire : “ Que votre volonté soit faite sur la terre, comme au ciel ! ”

Ce fut vers les années 1843-45 que M. Trudel songea à l'érection d'une nouvelle paroisse et s'y employa de son mieux. Dans les assemblées tenues à cette fin, on lui offrait la présidence ; son neveu, Robert Trudel, était secrétaire. Il demeurait alors à Sainte-Geneviève.

En 1852, il eut la douleur de perdre sa vertueuse femme de qui on aurait pu dire en toute vérité comme de la matrone romaine, qu'elle avait toujours été la fidèle gardienne du foyer. Cette mort modifia les conditions de vie du brave cultivateur. Tous ses enfants se trouvaient établis et son fils Ovide devint propriétaire du bien paternel. Vers 1855,

ils se dirigèrent tous vers Saint-Prosper, et il y vint avec son fils Ovide, chez qui il demeurait.

S'intéressant encore à tout, le vieux grand-père ne voyait pas sans peine, madame Ovide Trudel, sa bru, pâlir et se fatiguer par excès de labeur. Il lui disait alors, mais sans arrière-pensée : " Célanire, fais donc venir ta mère, elle t'aidera dans les soins du ménage. "

Comme madame Raymond était veuve, elle se rendait volontiers à l'invitation. Elle finit même par faire tout-à-fait partie de la famille et voici en quelles circonstances. M. Olivier Trudel avait dit à ses enfants qu'il désirait se remarier, comme ces derniers redoutaient beaucoup l'entrée d'une jeune personne dans la maison, ils persuadèrent à l'époux Raymond d'épouser memère Raymond.

Les premières propositions rencontrèrent chez la grand'mère une opposition formelle ; mais sollicitée par ses petits-enfants, elle finit par leur dire :

— Eh bien, pour vous, mes enfants, je me marierai. Les parents se rendirent tous à l'église pour " le vieux mariage. " A l'issue de la messe, la mariée leur dit : " Maintenant, nous allons faire le chemin de la croix pour les parents défunts. "

Elle voulait évidemment montrer que sa fidélité aux nouvelles relations ne lui faisait pas oublier celle qu'elle gardait aux chers disparus. Toute la noce suivit avec dévotion le pieux exercice.

Monsieur Trudel continua à s'occuper d'agriculture, même devenu presque aveugle, il se rendait au jardin, et il plantait des oignons, se dirigeant avec son doigt d'après la rangée. Toujours laborieux, dès quatre heures du matin, il était sûr pied.

Une de ces vertus dominantes, avec l'amour du travail, fut le respect du prêtre. Monseigneur Cloutier nous a raconté l'anecdote suivante qu'il tenait de son père.

Un de ses fils, de retour au foyer, après l'année scolaire, lui saute au cou pour l'embrasser, mais le père l'arrête, en lui demandant :

—As-tu vu monsieur le Curé ?

—Pas encore, j'arrive.

—Eh bien, vas-y, car tu lui dois ta première visite, puis tu nous reviendras.

C'est le 9 août 1859, que ce vertueux vieillard âgé de 78 ans remit tranquillement son âme à Dieu. Après son dernier soupir, le curé qui l'avait assisté à ses derniers moments, écarta doucement le bonnet de coton du vénéré défunt et déposa sur son front un baiser d'adieu, témoignage du respect qu'il portait à ce juste.

ENFANTS D'OLIVIER TRUDEL et de MARGUERITE TOUTANT

I. *Joseph*, baptisé le 9 décembre 1808, marié à Angélique Cloutier, le 20 juillet 1829 ; demeura à la Rivière-Veillet, puis à Saint-Tite, où il était cultivateur et marchand. Il n'eut qu'un fils, Olivier, qui épousa une demoiselle Buist. Leur fille unique, Bernadette, s'unit à Napoléon Buist. De ce mariage naquirent dix enfants. La plupart descendirent prématurément dans la tombe. M. Olivier vécut assez longtemps pour laisser aux siens, avec une honnête aisance, les exemples d'une vie chrétienne.

II. *François-Xavier* baptisé le 1er octobre 1810. Son mariage se fit dans les circonstances suivantes. M. Bronsard Langevin forgeron et marchand, aborde un jour M. Olivier Trudel, père de François-Xavier et lui dit : " Tu as

un bon garçon, j'ai une belle fille : Marions-les ! J'ai tant de peur des anglais. " Ces derniers avaient les forges de Batiscan qu'ils exploitaient, et sous prétexte d'achat à faire, les employés venaient souvent au magasin. Le mariage ainsi concerté eut lieu au grand bonheur des intéressés.

M. Frs-Xavier Trudel héritait d'une partie des biens de son père à Saint-Prosper. Il poursuivit les travaux de défrichement sur une grande étendue et le succès couronna ses efforts. En quelques années, il se vit riche agriculteur, heureux père de trois beaux enfants et époux aimé de la plus aimante des femmes. Mais où sont les bonheurs durables sur cette terre ?

La mort enleva la jeune mère.

Le père restait avec trois enfants. Eugénie qui étudia chez les Ursulines des Trois-Rivières et qui épousa M. Elzéar Tourigny. Sur une nombreuse famille, elle eut le bonheur d'en consacrer quatre au Seigneur. Virginie reçut aussi son éducation chez les Ursulines des Trois-Rivières et elle unit son sort à M. Ovide Lacoursière qui a rendu de grands services à l'industrie laitière, dans le comté de Champlain, et Anselme qui a joué un rôle politique dans le pays et dont il sera question plus loin.

Monsieur Xavier contracta un second mariage avec mademoiselle Zoé Gagnon. Deux enfants naquirent de cette union : Antoinette qui mourut jeune et Alfred qui hérita du bien paternel.

Une des distractions de monsieur Frs-X. Trudel, dans les longues soirées d'hiver, était de faire, à haute voix, une lecture instructive et intéressante, à ses enfants, à ses serviteurs et aux voisins d'alentour qui venaient entendre la biographie d'un grand homme, un récit de voyage ou autre

lecture intéressante. Ce qui est à noter, c'est que dans cette famille, comme dans presque toutes les autres à cette époque, les domestiques faisaient partie de la famille. Maîtres et serviteurs priaient en commun, travaillaient ensemble et mangeaient à la même table.

Ces cultivateurs n'engageaient que des personnes connues et ils les mettaient sur un pied d'égalité avec leurs enfants : belle application de la charité évangélique.

Nous avons vu dans le cours de l'histoire de Saint-Prospér quel rôle y a joué M. Xavier Trudel. Il a toujours secondé M. Augustin Massicotte et, comme celui-ci, il a donné son nom pour les emprunts d'argent et hypothéqué ses terres, il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour promouvoir les intérêts de la paroisse. En 1874, il accompagna un parti d'exploration envoyé par le gouvernement pour visiter les chemins commencés à Saint-Prospér et au lac des "Chicots" M. D. St-Cyr, Secrétaire, dans sa lettre au Ministre de l'agriculture, félicite M M. Frs-X-Trudel et Jean Massicotte de donner un si bel exemple de patriotisme à la jeunesse du comté.

Il voulait être utile à sa patrie et à son Dieu. Ce laïque, homme de bonne compagnie et père de famille, fit une place très grande dans sa vie à la prière et aux exercices de piété. Ceux qui l'ont connu, qui se sont associés à ses joies ou qui se sont rendu compte de ses cruelles souffrances, ont toujours trouvé en lui le chrétien qui poursuit sa voie, qu'elle soit consolée par les bénédictions, ou attristée par les épreuves, sous le regard paternel de Dieu.

Il unissait à un grand bon sens, une fine repartie qui rendait sa conversation attrayante.

Dans une assemblée de paroisse, un des assistants ayant répondu à une de ses remarques par cette boutade :

—Avec des têtes croches, que voulez-vous faire ?

—Il se peut que j'aie le tête croche ; mais je me coiffe droit.

Son fils, Monsieur Alfred Trudel, épousa sa cousine Exilda Trudel et ils eurent une famille de treize enfants. Six moururent en bas âge. Ceux qui survécurent sont : Ovide marié à Mathilda Cloutier ; Xavier à Laura Cloutier ; Benoit, à Antoinette Trudel ; Jean-Baptiste à Odélie Bacon ; Louise, à Lucien Trudel ; Célanire décédée à la fleur de l'âge, dans les plus beaux sentiments de piété et de ferveur. Rose mourut encore enfant et grossit le groupe des petits anges de la famille.

III. *Marie*, mariée à Exime Nobert de Sainte-Geneviève mourut sans laisser d'enfants.

IV. *Marguerite-Esther*, baptisée le 2 septembre 1814, fut enterrée le 12 janvier 1821.

V. *Olivier*, baptisé le 14 octobre 1816, fit ses études au Séminaire de Nicolet, étudia le notariat sous M. Valère Guillet aux Trois-Rivières et y épousa Sophie Sulte, veuve de Joseph Gervais. Il mourut en 1847, âgé de 30 ans et dix mois et fut inhumé dans l'église paroissiale. Lors de l'incendie de 1908, ses restes mortels furent transférés au cimetière Saint-Louis dans le terrain de famille. Il laissait une une fille, Malvina, mariée à M. le Juge Désilets.

VI. *Ovide*, marié à Célanire Raymond de Deschambeault eut dix enfants :

Olivier, libraire aux Trois-Rivières, marié à Eléonore Proulx eut lui aussi dix enfants : Emile, Emma, Louise, Eva, Henri, Emery, Stella, Armand, Gaston et Geneviève.

Edmond qui épousa Agnès Cloutier eut une famille de quinze enfants. Plusieurs moururent en bas âge ; les survi-

vants sont : Emile, Noémie, Ovide, Dina, Laura, Joseph, Emelda, Lucette et Rosette.

Théophile marié à Délima Cloutier compte douze enfants vivants : Dolard, le Maire de Saint-Prosper en 1908 ; Maria, Auréa, Ernestine, Antoinette, Pierre, P. S. S. ; Célanire, Anaïs, Josette, Louise, Marguerite et Marie-Ange.

A une personne qui lui disait :

—Avez-vous dix filles ?

—Eh ! oui, et j'aime mieux avoir dix filles que dix mille piastres.

—Comment cela ?

—Si j'avais dix mille piastres, je voudrais en avoir dix autres mille ; quand on a dix filles, on en a assez !

Joseph marié à Eugénie Cloutier eut quinze enfants : Anselme ordonné prêtre en 1903, Joséphine, Emma décédée à l'âge de sept ans et cinq mois ; Maria, Annette, Emma, Fortunat mort à l'âge de quatre ans et huit mois ; Bernadette qui s'envola avec les anges l'année de sa première communion, âgée de neuf ans et cinq mois ; Blandine, Fortunat, Juliette, Auguste que Jésus mit dans son ciel quand il eut sept mois ; Raymond, Aldéa et un enfant anonyme qui ne parut sur la terre que pour recevoir le saint baptême.

Irène ayant épousé Narcisse Houde s'établit à Saint-Boniface, Manitoba. De ce mariage naquirent : Antoinette, Alvina, Henry, Mathilda, Alfred, Emile, Joseph, Eva, Rose-Alma, Virginie et quatre autres morts en bas âge.

Exilda s'unit à Alfred Trudel.

Eléonore épousa Clair Massicotte. De ce mariage sont nés seize enfants : Jules, ordonné prêtre en 1897, Annette Elie, Ovide, Armand, Emérie, Ernestine, Antoinette, Alice,

Bertha, Auguste, Charles-Eugène et quatre autres décédés en bas âge.

Ernestine se fit religieuse dans la Congrégation de Notre-Dame, sous le nom de S. S. Marie-Eugène. Sa Sœur Antoinette suivit son exemple.

Mère Sainte-Olivine est l'âme dirigeante du florissant pensionnat de Villa-Maria. Dans l'antique Monkland rajeuni, elle poursuit avec un entier dévouement l'œuvre de la fondatrice. Des services bien mérités couronnent son apostolat et ses nombreuses élèves portent dans tout le pays, avec le reconnaissant souvenir de cette bonne religieuse les bienfaits de l'éducation chrétienne reçue dans leur ALMA MATER.

VII. Eugène baptisé le 26 mars 1821, étudia à Nicolet ; admis à la pratique de la médecine, il pratiqua à Montréal où il devint un praticien distingué et professeur de l'Université Victoria. De son mariage avec Eugénie Bouthillier, il eut Eugène, Eugénie, Bouthillier, Louis et Joséphine. Le Dr Trudel était frère jumeau de

VIII. Emélie baptisée le 26 mars 1821 ; élève des Ursulines des Trois-Rivières ; première femme de M. Jean Cloutier, décédée 27 juin 1844, sans laisser d'enfants.

IX. Elisa, baptisée le 10 septembre 1823 ; élève des Ursulines des Trois-Rivières, morte à dix-sept ans.

X. Marguerite, baptisée le 7 septembre 1825, étudia comme ses sœurs chez les Ursulines des Trois-Rivières et comme ses sœurs aussi mourut fort jeune, c'est-à-dire à dix-huit ans, en 1843.

La maison où est mort le grand père Olivier Trudel est passée à son fils Ovide et ce dernier l'a laissée à M. Joseph Trudel, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Prospér, depuis 1880.

Cette maison a un air patriarcal qui semble dire : “ J’ai abrité plusieurs générations. ” Propriété bien assise, déjà passée trois fois de père en fils elle a sa tradition, si courte soit-elle. Elle a été bâtie en 1833, spacieuse, large, sous la garde de liards touffus remplacés aujourd’hui par des saules, qui l’inondent de leur feuillage ; flanquée de jardins potagers et de l’autre côté du chemin d’un parterre de fleurs, ceinturé de gâdeliers, de framboisiers et de cerisiers. En arrière sont les champs de blé et d’avoine, et sur le penchant de la montagne de beaux vergers où l’heureux propriétaire recueille tous les ans plusieurs centaines de minots de belles pommes. Plus loin encore, se trouve la sucrerie où coule à chaque printemps, la sève de l’érable qui se transforme en sirop ou en tire, si ce n’est en sucre du pays.

Le site est charmant, soit que le soleil perce de ses rayons l’ombrage des bois, soit que la lune y berce en paix sa pâle lumière.

M. Joseph Trudel s’est occupé d’agriculture avec succès et pendant les années 1890-92, il a remporté les premiers prix aux expositions du comté.

Propriétaire, en société, d’un moulin à farine et d’un moulin à scie ; l’un au nord-est, l’autre sur la montagne, il donne de l’emploi à plusieurs ouvriers, qui sans s’éloigner de leurs familles, y reçoivent un bon salaire.

Nous ne pouvons finir ces notes sur la famille Trudel sans vous introduire M. Théophile Trudel, conférencier agricole, qui, invité par Messieurs les curés, se rend tantôt dans un endroit, tantôt dans l’autre pour livrer aux cultivateurs “ les secrets de la terre. ” Comme M. Trudel pratique ce qu’il enseigne, ses conseils sont d’or, et Mgr Cloutier nous a dit : “ Puisque l’on écrit l’histoire de Saint-

Erosper, il faut qu'il y soit fait mention de la ferme "Parfondeval". Or cette ferme appartient à M. Théophile Trudel et elle est tenue sur un très bon pied. Le propriétaire a plus de deux cent cinquante arpents de terre en culture. Dans les expositions de comté ou de paroisse, on lui décerne les premiers prix. Il fait aussi un commerce étendu de bestiaux.

M. Trudel aime la terre et il cherche avec succès à la faire aimer. Il dit avec L. Hamon :

RESTEZ AU VILLAGE

" Restez au village, mes amis, labourez là où vos parents ont labouré, semez là où ils ont semé, plantez là où ils ont planté. Ni quittez point, ne quittez jamais le vieux logis qui vous a vu naître. Comme ces chênes robustes qui poussent dans le sol des racines profondes et qui meurent là où ils ont grandi, mourez aussi où vous êtes nés. Nulle part ailleurs vous ne trouverez le bonheur, et sans cesse votre cœur reviendra avec ses souvenirs vers ces lieux que vous connaissez si bien, où vous avez joué enfants, où se sont écoulées, calmes et paisibles, vos premières années.

Où serez-vous mieux, dites-moi, que dans votre village au milieu de vos parents et auprès de ce modeste clocher de bois qui jette jusque sur votre pauvre demeure son ombre protectrice ?

" Quand le beau soleil aura mûri la moisson, quand les blonds épis se courberont sous leur propre poids vers la terre, il faudra les couper, les mettre en javelle et enfin les battre sur l'aire, et tout cela au milieu des ardeurs de l'été, au prix de grandes fatigues. Une fois la moisson dans tes greniers, est-ce fini ? Peux-tu enfin te reposer ? Non, mille

fois non, il faudra travailler, travailler encore, remuer ton champ, creuser de nouveau ton sillon tous les ans, toute ta vie.

“ Crois-moi bien, laboureur, mon ami, ce travail de chaque année, de chaque jour, ce travail opiniâtre, ce travail constant, c'est pour toi, l'aisance, le calme, le repos, la joie, c'est le bonheur. Dieu récompensera ce travail, n'en doute point ; il bénira tes efforts et sa bénédiction s'étendra jusque sur ta famille. Tu verras croître autour de toi tes enfants comme de jeunes rameaux qui poussent sur le tronc vigoureux d'un chêne. Tes fils seront forts et travailleurs comme toi et tes filles auront la grâce et la vertu en partage. Un jour quand ton corps fatigué et usé s'étendra sur sa couche pour ne plus se relever, ton âme restera forte et vaillante. Ayant vécu dans la paix, elle s'endormira dans la paix. Le ciel s'ouvrira pour toi large et profond, et tu iras dormir à côté de ton père et de ta mère, dans le cimetière.

“ Ah ! si jamais tu étais tenté de laisser là ta charrue, de jeter la bêche, de quitter la maison paternelle pour aller, je ne sais où, chercher une plus grande aisance ou un bonheur plus complet, je t'arrêteraï, si je le pouvais, et je te dirais : Ne va pas plus loin... par ce que tu as de plus cher, retourne sur tes pas... je t'en supplie, ne va pas plus loin, retourne, retourne bien vite à ton village... Si tu es malheureux, tu seras encore là plus heureux qu'ailleurs.

“ Ah ! crois-moi, reste, reste au village. Encore une fois, si tu veux être bon et heureux, ne quitte pas le vieux logis de ton père, laboure là où il a labouré, sème là où il a semé, plante là où il a planté, et meurs là où il est mort, en embrassant le vieux crucifix pendu à la cheminée. ”



CHAPITRE XV

LE MAJOR AUGUSTIN MASSICOTTE

1796 à 1875.

La vie du grand chrétien, du cultivateur laborieux et consciencieux, du fondateur de la paroisse de Saint-Prosper ne semble pas appartenir au XIXe siècle. Ceux qui la liront croiront que nous nous sommes inspirés d'une légende du moyen-âge, de ces vies de saints qui consacraient leur temps, leur fortune à bâtir et à orner des églises.

Ce gentilhomme de l'ancienne et authentique noblesse de la charrue—car la famille a son livre d'or—s'est fait " logeur du bon Dieu ", gratuitement et par pur amour de Jésus-Christ.

Augustin, fils aîné, d'Augustin Massicotte et de Marguerite Belletête naquit à Sainte-Geneviève vers 1796. Il eut plusieurs frères et sœurs morts en bas âge. Trois frères survécurent, Jean-Baptiste, Louis et Joseph. Tous s'établirent avec leur père, à Saint-Prosper et contribuèrent au bien de la paroisse.

A la guerre de 1812, Augustin, soldat du 4e bataillon, était dans le service militaire actif. (1) Habile, ingénieux, ayant appris comme tout fils de cultivateur à manier le ligneul, il s'improvisa cordonnier pour l'armée ; puis il apprit l'horlogerie, et, quand il revint au pays, sur la belle maison en pierre qu'il construisit, il plaça un immense

(1) " *Famille Massicotte* " par E. Z. MASSICOTTE, p. 13.



M. LE MAJOR AUGUSTIN MASSICOTTE
Premier maire de Saint-Prospere (1855-64).

cadran. C'était aussi une annonce, car il réparait montres, horloges et pendules. En 1875, il reçut la pension des vétérans de 1812.

Le capitaine Massicotte faisait honneur à la vie militaire en même temps qu'il en était honoré. Il avait un port majestueux, une belle taille, et peu de capitaines ont mieux porté ce titre. Celui de Major, en honorant ses états de service, consacra son mérite. Homme de bonne compagnie, il fit jusqu'à son dernier jour avec distinction les honneurs de sa maison. A la plantation du mai, la réception était chez lui cordiale, et dans toutes les corvées qu'il organisa, il paya généreusement l'écot. Il ne faisait jamais entrer dans les comptes la rémunération de son travail personnel.

Son inlassable obligeance, son désintéressement de gentilhomme attirèrent bientôt à lui Nos Seigneurs les évêques et les curés, dans les délibérations et démarches pour l'érection de la paroisse. Il devint peu à peu le conseiller, l'aviseur, puis l'arbitre ordinaire, en matière civile, de tous les paroissiens.

Mgr Cloutier nous disait : " Le Capitaine Massicotte avait son sénat. Tous les dimanches, à l'issue de la grand'messe, nous voyions une cinquantaine de chefs de famille se grouper autour de lui. Le Capitaine leur soumettait une question, soit municipale, soit électorale, qui concernait la paroisse ou le comté, prenait leur avis, consultait les anciens, puis il décidait sans appel. Tous marchaient sur une même ligne. C'est là qu'est né ce bel esprit de paroisse qu'on remarque encore de nos jours. "

En 1867 le Capitaine fut l'objet d'une belle démonstration de la part de ses co-paroissiens et de ses nombreux amis. Il lui fut présenté une canne à pommeau d'or, en

reconnaissance des nombreux services qu'il avait rendus à la paroisse. Le Dr Ross qui était député du Comté de Champlain depuis 1861, lut l'adresse qui lui exprimait les sentiments d'estime et de gratitude dont il était l'objet.

“ Je n'ai rien fait seul, répondit modestement le Capitaine. Le bien opéré est le résultat d'un concours de bonnes volontés. ”

Il aimait le progrès et en suivait les améliorations. Dans un voyage qu'il fit à Montréal, il acheta une douzaine de javelières, les premières qui soient entrées dans la paroisse et les céda aux cultivateurs qui voulurent en faire l'achat.

Ce qui frappe dans cette biographie, c'est l'esprit de foi et la piété, discrète mais profonde, qui demeure la note dominante de la carrière du Capitaine.

Son bonheur était de faire un cadeau à l'église : les chandeliers d'argent, la cloche sur l'ancienne sacristie, les cadres du Chemin de la Croix attestent encore sa générosité.

Marié à Marie Trudel, nièce d'Olivier Trudel, M. P., il n'eut pas d'enfants, mais il avait une fille adoptive.

Comme il était un jour à bâtir, il dit à sa femme : “ Si nous engageons Pierre Désaulniers pour servir les maçons, peut-être qu'il s'adonnerait à aimer notre fille. ”—Il admirait beaucoup ce Pierre Desaulniers qui appartenait à une bonne famille, qui était original et bon causeur. Le porte-oiseau joua bien son rôle et épousa Marguerite St-Arnaud. Dès lors, il demeura chez le Capitaine et le seconda dans les travaux des champs.

Devenu vieux, le capitaine, qui avait toujours aimé les enfants, les accueillait avec une bienveillance encore plus paternelle. Il avait un tour dans son rez-de-chaussée, et il

leur tournait des toupies. Lorsque revenait le printemps, il paraît que ses pratiques ne manquèrent pas.

Les dernières années de ce grand chrétien furent sanctifiées non-seulement par le travail, qu'il ne consentit jamais à interrompre ; mais aussi par la souffrance morale.

Un dimanche, il assembla, comme à l'ordinaire son sénat ; mais après avoir entendu la cause, " ses fidèles " loin d'opiner du bonnet, s'éloignèrent en disant : " Nous allons demander l'opinion du curé ". C'était, croyons-nous, au sujet du chemin de fer du Nord. Le Dr Ross, croyant gagner toute la paroisse, avait amené le capitaine à consentir à taxer les terres des cultivateurs. M. le curé Panneton se trouva d'un avis différent et ce jour-là, le major fut comme découronné. Dieu qui l'aimait ne lui épargna pas cette épreuve propre à purifier un cœur fidèle. Il la supporta pieusement ; mais sa vénérable tête blanche en fut humiliée et nul doute que cet amer chagrin n'ait abrégé sa vie. Ferme dans la foi et soumis dans l'épreuve, il demeura, jusqu'au bout, respectueux pour le prêtre, fidèle à son devoir et à son Dieu.

Sa suprême épreuve fut la mort de sa femme, qui précéda de deux ans son mari dans la tombe.

Le 16 mai 1876, il s'endormit lui-même doucement dans le Seigneur. Heureuses les familles qui ont de tels vieillards pour leur enseigner la vie ! Heureuses les paroisses qui ont de tels chrétiens pour garder les traditions d'honneur et de foi !



CHAPITRE XVI

NOTES SUR LES FAMILLES

EBACHER, FRASER ET GIRARD

“Joseph Ebacher, nous écrit M. le chanoine T. R. Lafliche à qui nous avons demandé des renseignements sur cet ancien paroissien de Sainte-Anne, apparaît pour la première fois, au registre paroissial le 28 novembre 1818, au baptême de son fils Léon. Le 15 juin 1820, il présente au baptême trois enfants nés le même jour, Isaïe, Claude et Philie. ”

Il était chantre et il tenait à honneur de louer Dieu dans son temple. Sur les dernières années de sa vie, sa voix était chevrotante et monsieur le curé Panneton, qui tenait à la splendeur du culte, remercia le vieux chantre de ses longs et bons services et le pria de céder sa place de chantre à un autre, tout en lui disant de rester au chœur.

Et le bon vieillard, le cœur tout gros dit :

—Monsieur le Curé, me permettez-vous au moins de chanter aux fêtes de première classe ?

—Oui, mon ami, passe pour les fêtes de première classe, répondit le curé, pris par surprise.

Chaque paroisse avait autrefois, et l'a peut-être encore, son chasseur de renom qui tenait le record de plusieurs lieues à la ronde.

Saint-Prosper eut le sien dans Monsieur François Frigon, mieux connu sous le nom de François-Ignace.

“ Quand la neige des bois s'amasse,
Qu'on enfonce jusqu'au genou,
Je prends mes raquettes, je chasse
L'original et le caribou. ”

Pouvait chanter ce Nemrod canadien.

La montagne était le lieu de ses exploits. Mgr Baril raconte qu'étant enfant, il vint de la Rivière-Veillet à Saint-Prosper pour voir sept à huit caribous vivants que François-Ignace tenait captifs dans sa grange. Ces animaux gambadaient en tous sens, sautaient pardessus les *garde grain*, se trouvant à l'étroit, habitués qu'ils étaient à évoluer sur les Laurentides.

Les enfants de l'école, au sortir de la classe, en hiver, s'arrêtaient vis-à-vis l'enclos de François-Ignace pour voir une centaine de renards écorchés, suspendus par les pattes, formant un cercle. Le chasseur connaissait une médecine pour les renards qu'il avait apprise d'un passant. Il en prenait aussi au filet et en tuait au fusil. Bref, sa renommée était grande et justement méritée. Habile tireur, il s'enrichit des dépouilles de la loutre, du castor, du vison et du renard.

François Frigon avait une belle sucrerie : ses partis de sucre étaient recherchés. Il y invitait les “ gros bonnets ” des alentours : M. Prosper Méthot, le Dr Ross et quelques autres, et dire si l'on s'amusait, tout en mangeant de la *trempelette*, des œufs cuits dans le sirop et de la bonne *tirc*.

Le caractère joyeux de l'hôte, son aimable entrain, tout contribuait au plaisir de la compagnie. Lorsqu'il avait commencé ses invraisemblables récits, l'hilarité devenait

générale et tous s'amusaient à qui mieux, mieux. Pierre Desaulniers secondait sans faire jamais défaut, tous les bons projets du jour et ses bonnes reparties, encourageaient la verve de l'hôte intarissable.

Le foyer de ce terrible chasseur n'était pas solitaire. Il eut vingt et un enfants. Quand il reçut une prime du gouvernement, il en avait encore quinze vivants.

Voici un de ses tours. Un matin, assez à bonne heure le père crie aux grands garçons encore au lit : " Holà Tintin et les autres, vite, vite, à mon aide, les renards sont dans l'étable ! "

D'un saut, d'un bond, tout armés, qui d'un bâton, qui d'une pioche, qui d'une pelle, ils sont dans l'étable avec le père ; mais ils ne voient pas de renard. Le père les regarde, sourit et leur dit : " Poisson d'avril ! "

L'arrière grand-père de Joseph Fraser se nommait Daniel. Il était originaire d'Ecosse, officier dans l'armée anglaise au siège de Québec, 1859.

En récompense de ses services, il reçut après la guerre, une terre sur la rivière Sainte-Anne, de quatre arpents sur vingt cinq. Il était catholique et parlait français. Son corps repose dans le cimetière de la paroisse. Son fils Daniel marié à Geneviève Rivet dit Martin eut une famille de sept enfants : quatre filles et trois fils, Jean, Daniel et Maxime. Ce dernier fut le père de Joseph Fraser, cultivateur de Saint-Proper, père d'une famille de douze enfants.

Le fusil de l'ancêtre est encore conservé dans la famille, à une place d'honneur.

1804—16 janvier. Donation par Jean Fraser et son

épouse Marguerite Vallé à leur fils Jean et Daniel Fraser d'une terre de 4 sur 21 arpents de profondeur, dans la paroisse de Sainte-Anne, au Rapide, avoisinant Ignace Grimard, Louis Gendron et Joseph Charest, par devant bornée par la rivière Sainte-Anne.

Autres enfants du donateur : Guillaume, Alexandre, Marguerite, mariée à Antoine Hyvon, Anne Thérèse, Elizabeth et Julie.

A. TRUDEL, N. P.

(Greffé des Trois-Rivières Ins. Vol. XV.)

* * *

M. Philippe Girard, marchand des Trois-Rivières, acheta, en mai 1851, de M. Michel Massicotte de Saint-Prosper, un arpent et demi de terre en superficie, pour 75 louis ; et en 1854, de J.-Bte Godin, un emplacement sur la terre de Thomas Gagnon d'un arpent et demi sur trois quarts de profondeur, au prix de 50 louis.

Il ouvrit en cet endroit un magasin de marchandises générales. La terre de la fabrique était alors une partie de la forêt et les souches entouraient le nouveau magasin.

Le fils aîné de M. Girard, nommé Philippe comme son père, envoyé au collège de Nicolet s'y distinguait par une conduite modèle et de brillants talents. Il avait fait un très bon cours préparatoire sous M. D. Saint-Cyr, instituteur renommé de Sainte-Anne. Malheureusement, ce jeune homme fut enlevé, à la fleur de l'âge, à l'affection de sa famille. Aux vacances de 1859, le premier jeudi, après son arrivée, il eut une méningite, et le jeudi suivant, le jeune malade succombait à ses souffrances.

M. Girard avait épousé Sophie Gervais dont le père, Joseph, était de Sainte-Geneviève. (1)

Comme Madame Girard se trouvait voisine de l'église, elle prêta en toutes circonstances son aide au curé pour relever l'éclat des cérémonies religieuses. Son premier soin fut de réunir chez elle un chœur de jeunes filles qu'elle exerça pour les exercices du mois de Marie.

À la Fête-Dieu, les tentures étaient prises à même le magasin. De plus, elle dévastait son jardin : les fleurs de cerisiers et de pruniers mêlées aux grappes de lilas venaient tomber aux pieds de Jésus-Hostie. La magnifique tenture de deuils, que les étrangers admirent, est son ouvrage.

M. le curé Tourigny, ami dévoué de la famille Girard, voulait avoir un tapis pour le sanctuaire. Il consulta Madame Girard.

—Je vous le promets, Monsieur le Curé, pour la prochaine Fête-Dieu.

Le dimanche suivant, elle faisait une quête dans la paroisse et la générosité de ces bons paroissiens était telle que dès le même soir, la somme voulue était réalisée. Même expédient pour se procurer un enfant Jésus en cire.

Sa charité envers les pauvres égalait son zèle pour l'église. Nombreux sont les indigents et les malades qu'elle assista de remèdes, de conseils, de linge et de vêtements.

(1) La charité envers les églises paraît avoir été une tradition dans cette bonne famille. Ce fut Mademoiselle Marguerite Gervais, tante de Madame Girard, qui donna le premier chemin de croix de l'église de Batiscan. En reconnaissance, M. Fréchette, le Curé, demanda aux paroissiens d'appliquer à la donatrice—qui mourut un an après avoir fait ce don—quelques-unes des indulgences lorsqu'ils faisaient le chemin de la croix :

On frappait à sa porte à toute heure, même la nuit, pour demander du secours afin d'ensevelir les pauvres. Les sollicitateurs ne se retirèrent jamais les mains vides, quoique les moyens de la donatrice fussent très limités.

Une épreuve bien sensible atteignit la famille Girard : le père mourut subitement, comme il s'apprêtait à conduire à la ville, son neveu, le Dr Gervais, en villégiature à Saint-Prosper.

L'aînée des enfants, Eugénie, mariée à M. Joseph Frigon, est la seule qui demeure dans la paroisse.

M. Frigon qui succéda à M. Girard, fut longtemps le seul marchand de l'endroit. Par son travail et son industrie, il a réalisé une honnête aisance. Il faisait ou achetait du bois de corde qu'il faisait porter à la jetée, sur la rivière Sainte-Anne. Là, des navigateurs, la plupart de Sorel, achetaient le bois à \$3.00 et \$4.00 la corde et le vendaient à Montréal \$7.00 à \$8.00. Aujourd'hui on a peine à s'expliquer ce fait. Les éboulis et la baisse des eaux ont changé l'aspect de la rivière qui n'est plus navigable en cet endroit. M. Frigon transportait aussi du bois à Sainte-Geneviève ; mais en plus petite quantité. De plus, il fit un commerce d'écorce avec les MM. Richardson de Saint-Luc et plus tard avec les maîtres-tanneurs de Québec.



CHAPITRE XVII

LES ZOUAVES PONTIFICAUX.

Il est une page de l'histoire du Canada, au XIXe siècle, que la postérité lira avec émotion et admiration. En 1868, il se fit un grand mouvement dans le pays pour voler au secours du Pape-Roi, du bien aimé Pie IX assiégé par l'inique invasion piémontaise. Cinq cents jeunes canadiens se sont enrôlés sous les étendards du Pape et ont offert leur sang, leur vie, pour la plus noble des causes, celle de la sainte Eglise.

Ils s'unissaient à la fleur de la noblesse française et belge pour défendre le droit opprimé. Quand on présenta au général Cugia la liste des morts et des blessés qui tombèrent à Castelfidardo, il s'écria : " Quels noms ! On dirait une liste d'invitation à la cour de Louis XIV. "

Nos zouaves quittèrent patrie, famille, avenir, pour aller à leurs frais personnels payer à Rome leur tribut du sang, leur denier de Saint-Pierre.

La mémoire glorieuse de nos zouaves s'est conservée fidèlement à Rome et aussi en France. Rien jusqu'ici ne nous a fait connaître plus avantageusement en Europe. On sait la page superbe dont le grand Louis Veillot saluait la petite armée de nos chers compatriotes.

" Ce fut l'une des meilleures émotions de ma vie, lorsque, il y a deux ans, j'appris qu'il y avait à Paris, une troupe de *Croisés* qui venaient du Canada pour défendre

Rome. Des Croisés au temps de M. About, de M. de la Bédollière, de M. Renan, de Rouland ! Certes depuis trente-deux ans que je me bats et que je suis battu à peu près, grâces à Dieu, tous les jours, pour la cause de saint Pierre, oui, depuis ce temps-là et dès le commencement, j'ai eu bien des espérances, et je les ai encore, et elles ont grandi ; mais jusqu'au moment du passage des Canadiens, je n'avais pas espéré que je verrais des Croisés. Je me hâtai de courir à Saint-Sulpice, où l'on m'avait dit qu'ils entendaient la messe. Je les vis en bon ordre, jeunes, vigoureux, graves, tels enfin qu'ils devaient être, des garçons de bonne race, de bons et fiers chrétiens qui savaient bien ce qu'ils faisaient et qui portaient comme il faut le beau poids de leur sacrifice, sans l'ignorer et sans le trouver lourd.

.....

“ J'ai donc retrouvé ces braves jeunes gens à la veille du retour, contents d'être venus, contents de s'en aller, car ils ont bien accompli leur dessein de dévouement et de justice, et ils vont rentrer comme ils sont partis, pieux et purs, dignes des embrassements de leurs mères et de leurs sœurs, dignes des couronnes civiques qui leur sont préparées. Que leurs concitoyens les reçoivent en triomphe ! Ils sont la gloire du peuple, ils ont droit au sourire des vierges et à la bénédiction des vieillards. Dans cette armée chrétienne et dans ce corps d'élite, tout plein des meilleures ardeurs de la jeunesse, on les a vus parmi les plus honorés ; ils ont soutenu l'éclat d'un drapeau dont la splendeur n'est surpassée ni égalée par nul autre.

“ Bon voyage, fils de France, qui n'avez rien abjuré et rien perdu, ni la sagesse, ni l'esprit, ni le cœur. Bon retour dans vos foyers, où notre vieil honneur est toujours vivant !

Les anges qui sont venus avec vous retournent avec vous, contents de vous. Gardez la flamme de France, gardez la flamme de Rome et du Christ. Réchauffez-en le cœur de vos jeunes frères, et qu'ils viennent à leur tour, et qu'après eux viennent vos enfants et vos neveux, conservant cette tradition chevaleresque et chrétienne que les siècles n'ont pu rompre et que vous avez si glorieusement rajeunie. La prière de Pie IX est sur vous, et qui sait quel rêve de durée, quel germe de grandeur et peut-être d'empire vous emportez de la vieille Rome et de l'impérissable Vatican ! " (1)

L'un des promoteurs de l'appel fait aux zouaves canadiens, M. Anselme Trudel, était un enfant de Saint-Prosper. La paroisse fournit son soldat du Pape dans la personne de M. Alphée Massicotte. Il demeurait alors à Sainte-Geneviève. Son père, M. Jean Massicotte, reçut un dimanche l'invitation d'aller entendre la messe dans cette paroisse. M. le Curé Noisieux félicita, en chaire, le zouave qui suivant les traces d'héroïques devanciers, partis quelques jours auparavant, s'acheminait lui aussi vers la Ville Éternelle. Les Vêpres furent avancées et toute la population fut invitée à escorter jusqu'à Champlain le généreux soldat de Pie IX. Le cortège compta plus de cinquante voitures. Il était beau, en ce dimanche de février, ce défilé disant par cette démonstration : " Je crois à la sainte Eglise Catholique. " Le vieux père accompagna son fils jusqu'à Montréal et entendit dans l'église Notre-Dame, le magistral discours de Mgr Laflèche, chef-d'œuvre d'éloquence de la chaire canadienne. " L'Eglise est une société militante. Tout chrétien est un soldat. " Et le père bénit son fils qui partait, puis revint à ses foyers, heureux, d'avoir fait cet acte de foi et d'avoir donné un

(1) *Louis Veuillot* " Rome pendant le Concile " p. 321.

défenseur au Saint-Siège. Les sacrifices avaient été nombreux de part et d'autre ; mais la bénédiction du ciel n'en tombera que mieux sur le valeureux bataillon des zouaves.

M. Alphée Massicotte, nommé caporal après quelques mois de service, était de garde, un soir, au poste de la Minerve, lorsqu'il entendit, vers minuit, les cris : " Aux armes ! Aux armes ! " Il se rend sur les lieux avec un peloton de soldats et trouve deux officiers pris de querelle. Ils se battaient à l'épée, et l'un d'eux était grièvement blessé. Le Prince Lancelotti, passant en ce moment, offrit sa voiture et ses services au caporal, qui fut trop heureux d'en profiter. Le blessé fut conduit au corps de garde où le prêtre et le médecin furent appelés. Le caporal donna la chasse à l'officier fugitif et le ramena au poste sous bonne escorte.

Le lendemain, à l'ordre du jour, le caporal Massicotte était " aux arrêts ".

Lorsqu'il s'informa à ses chefs de la raison pour laquelle il était condamné, l'officier lui répondit qu'il ne la connaissait pas.

Quelques jours plus tard, il était nommé au grade de sergent. Il était dans l'artillerie et faisait partie de la Compagnie de Burdeau, zouave belge, plein d'affabilité, de distinction et de bravoure.

Mgr Lafèche, appelé à Rome pour le Concile du Vatican, visita ses zouaves. Un jour leur aumônier, M. Moreau, demanda au sergent Massicotte s'il pensait que Monseigneur accepterait une invitation de veiller au cercle canadien. La demande en fut faite à Sa Grandeur par le zouave Edouard Brunelle, aujourd'hui curé de Saint-Célestin. Mgr Lafèche accepta de grand cœur. Une fois au milieu de ses canadiens il leur dit : " De quel sujet désirez-vous que je vous entre-

tienne ?"—Du Nord-Ouest ! Monseigneur, du Nord-Ouest !"
Et tout aussitôt, le digne évêque s'embarqua dans son canot pour les pays d'en haut et ne s'arrêta qu'après avoir raconté douze années de ses missions. Tout son auditoire, assis en cercle autour de lui, était suspendu à ses lèvres. Les trifiuviens étaient fiers de leur évêque, et à plus d'un juste titre.

Les deux années d'engagement du sergent Massicotte expirées, il consulta Monseigneur Lafèche pour savoir s'il devait continuer son service ou revenir au pays. Dans le temps, les affaires s'annonçaient mal en Europe et Monseigneur lui dit : " Jeune homme, vous ne pouvez renoncer à votre avenir. Ici, il y a peu à faire. Retournez au pays. " Il suivit cet avis ; mais avant de partir, il demanda une audience au Saint-Père, et il l'obtint. Pie IX, qui était physionomiste, le distingua entre plusieurs centaines de pèlerins, alla droit à lui et lui dit : " Vous êtes canadien ?—Oui, Saint-Père. Avant de revoir mon pays, je désire être béni.—Comment, vous abandonnez votre Père ?—Si je retourne, Saint-Père, je vous enverrai des remplaçants " et la voix brisée par l'émotion lui manqua.

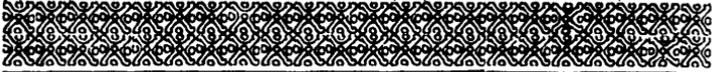
Le zouave tint parole. Revenu au pays natal, deux jeunes neveux, Alfred Houle et Anselme Cossette, excités par les récits de l'oncle s'enrôlèrent sous la bannière pontificale.

Nous avons nommé les trois jeunes gens de Saint-Prosper qui, comme les Croisés de jadis, au cri " Aime Dieu et va ton chemin ", ont, avec une ardeur chevaleresque, traversé les mers pour défendre le chef de l'Eglise attaqué par des fils ingrats.

Aux descendants de ces braves, nous dirons : Votre grand-père a été zouave du Saint-Père Pie IX, c'est le

suprême honneur qu'une famille puisse envier. Pour les zouaves, nous savons que les années dont le souvenir leur est demeuré le plus cher, ce sont les années passées sous le drapeau du Pape, les années du grand devoir accompli.

La médaille "*Bene Merenti*" décore la poitrine de ces braves et rappelle aux jeunes générations un acte de bravoure et de foi, dont il fera toujours bon se souvenir.



CHAPITRE XVIII

M. L'ABBE J. ELIE PANNETON

1870 à 1873

Le quatrième curé de Saint-Prosper fut M. l'abbé J. E. Panneton. Il était supérieur du Collège des Trois-Rivières, quand Mgr Lafèche lui confia cette paroisse.

A la distinction des manières, il unissait la piété et toutes les vertus sacerdotales qui font le bon prêtre. Son arrivée fut saluée avec joie. Le premier acte de son administration fut d'assurer l'église à l'association mutuelle des fabriques. Au printemps de 1871, le 16 avril, il eut la consolation d'offrir, à la vénération de ses paroissiens, une relique de sainte Bibiane donnée et authentiquée par Monsieur le Grand Vicaire Truteau, de l'évêché de Montréal. Cette relique s'ajoutait, dans le trésor de l'église, à celle de sainte Anne, don du Révérend M. Thomas Caron du Séminaire de Nicolet, autorisé par M. le Grand Vicaire Mailloux de Québec.

• M. Panneton n'avait pas été longtemps dans la paroisse sans admirer sa majestueuse montagne. Il songea à en couronner le sommet d'une croix. L'exécution de ce projet fut confié au Révérend M. F. X. Cloutier, professeur au Séminaire des Trois-Rivières, qui passait ses vacances dans sa paroisse natale.

Déjà, vers 1848, les RR. PP. Oblats, à la suite d'une mission donnée à Saint-Stanislas, avaient planté la croix rédemptrice sur le " chemin des ventes, " demandant à Jésus crucifié d'éloigner le typhus. La prière avait été entendue : il n'y eut qu'un seul cas dans la paroisse. Malheureusement, avec le temps, la croix tomba. Ce fut donc une véritable fête paroissiale que le jour où l'on s'achemina vers le nord-est, pour l'érection de la croix sur la montagne.

Le souvenir en a été consigné dans les archives paroissiales par M. le curé Panneton. On y lit : " Cette croix de quarante-cinq pieds de hauteur, recouverte en ferblanc avait été donnée par les paroissiens. Messire Xavier Cloutier, prêtre, enfant de la paroisse, fit le sermon de circonstance. "

Dans l'exorde, il regretta que le prédicateur choisi, M. Noiseux, fût absent ; puis il félicita M. le curé Panneton d'avoir fait ériger cette croix, gage de salut pour Saint-Prosper.

Dominant d'ici la paroisse entière, elle sera pour tous, dit l'orateur, une source de bienfaits.

1^o—Une consolation dans les épreuves de la vie. Douleurs du foyer : le travail et ses inquiétudes, la perte des enfants et des parents. Tout se sanctifie par la croix.

2^o—Une puissance dans la lutte contre ses ennemis spirituels : le monde et ses passions. La vue et la vertu de la croix soutiennent.

3^o—Le triomphe sur l'enfer. Le labarum de Constantin. Sa victoire sur Maxence. IN HOC SIGNO VINCES.

Regardez la croix. Aimez-la. Elle sera votre joie et votre salut.

“ Ce sermon impressionna vivement la foule immense des fidèles venus de toutes les paroisses environnantes. Les musiciens de la bande de Sainte-Geneviève avaient assisté en corps à cette cérémonie, et avaient rehaussé par le charme et l'éclat de leur musique, la solennité de ce jour. (1) ”

L'église de Saint-Prosper n'avait encore alors qu'une cloche. En 1872, M. Panneton fit appel à la générosité de son peuple. On en acheta une seconde du poids de 1224 lbs. Elle sortait de l'établissement des MM. Jones, des États-Unis.

Elle reçut au baptême les noms de Marie-Joseph-Prosper, et dès lors, elle unit ses sons à ceux de la petite Thomas-René-Rose. Parmi les parrains et les marraines se trouvaient M. l'abbé F. X. Cloutier et sa tante, Madame Pierre Cloutier ; M. Joseph Frigon et Madame François Jacob. Le banquet donné à cette occasion fut splendide. Il avait été préparé par Madame Joseph Gagnon, sœur du Curé, qui y avait mis son habileté et son savoir-faire.

La cloche n'était pas encore montée dans le clocher, que déjà on réclamait sa voix pour annoncer l'entrée dans la vie d'une nouvelle petite âme, qui venait d'être régénérée dans les eaux baptismales. M. Panneton fit disposer la cloche sur un échafaudage improvisé et l'on sut dans la paroisse qu'un enfant était né à monsieur Joseph Frigon.

Dans l'été de 1908, le même airain sacré retentit de nouveau pour carillonner l'union de cette même enfant, Eugénie Frigon, avec le Docteur Lapointe de la Malbaie.

“ Le 24 juillet 1873, eut lieu une cérémonie religieuse qui fut d'un vif intérêt pour les paroissiens et qui restera

(1) Notes manuscrites du R. J. E. Panneton.

longtemps dans leur souvenir : l'érection du saint Rosaire de saint Dominique.

“ Cette insigne faveur fut obtenue du Général des Dominicains à Rome, par l'entremise de Messire Chs-Ol. Caron, Vicaire Général des Trois-Rivières. Ayant été le premier curé de cette paroisse, il en avait gardé un bon souvenir et il voulut lui en donner un témoignage en faisant venir le diplôme d'érection du Rosaire. Les paroissiens de Saint-Prosper furent très sensibles à cette marque d'attention de leur ancien et bien aimé pasteur, et lui exprimèrent dans une adresse publique leur profonde reconnaissance. ”(1)

Les membres du clergé présents à cette cérémonie étaient les RR. MM. Marcoux, curé de Champlain, Ls. Richard du Collège des Trois-Rivières, Chs-Ol. Caron, V.G., Jos. E. Panneton, Moïse Proulx, curé, de Saint-Tite, Luc Désilets, Directeur de la Confrérie du saint Rosaire au Cap ; T. P. Gouin, curé de Saint-Stanislas ; R. A. Noiseux, curé de Sainte-Geneviève ; E. N. Guertin, J. U. Tessier et F.-X. Cloutier.

M. Panneton allait bientôt partir ; avant de quitter ses chers paroissiens, il s'unissait à eux par une chaîne d'Ave. A l'automne de 1873, il était nommé curé de Saint-Grégoire.

Son séjour à Saint-Prosper n'avait été que de trois ans ; mais, après trente-cinq ans, on se souvient encore du bon et dévoué curé, à la physionomie empreinte tout ensemble de sagesse ferme et de digne bienveillance.

(1) Notes manuscrites du Rév. J. E. Panneton.



CHAPITRE XIX

M. L'ABBE GUSTAVE-PIERRE ROBERGE

1873-1879

Né le 23 juillet 1843 à Nicolet ; ordonné aux Trois-Rivières le 4 novembre 1866 et nommé vicaire à Yamaska ; 1868, vicaire à Sainte-Anne ; 1869 à Saint-Prosper ; 1871 à Saint-Maurice ; 1873, curé de Saint-Prosper ; 1879 de Saint-Michel d'Yamaska ; décédé le 3 septembre 1888, à l'âge de quarante-cinq ans dont vingt-deux de prêtrise. Telles sont les grandes lignes de la trop courte carrière du cinquième curé de Saint-Prosper.

Le R. M. Roberge n'était pas un inconnu lorsqu'il arriva, en 1873, au milieu de son peuple de Saint-Prosper. Il avait desservi la paroisse pendant la maladie et après la mort de M. Dion. Doué d'un caractère doux et affable, pieux et bon, le jeune curé continua dans Saint-Prosper les traditions du passé.

Ce fut sous son administration que les fenêtres de l'église furent pourvues, en 1874, de doubles croisées. Deux ans plus tard, la paroisse s'enrôlait dans l'Apostolat de la Prière et se consacrait avec ferveur au Sacré Cœur de Jésus.

En 1877, M. le curé acheta un orgue de \$1000.00. Les organistes de la paroisse furent mademoiselle Mathilde

Désaulniers, mademoiselle Alphonsine Massicotte et M. Auguste Gravel. Désormais le chœur pourra répondre à l'invitation du prophète qui dit de louer le Seigneur avec le luth et avec l'orgue (Ps. 150) et, de concert avec les Anges de l'Apocalypse qui chantent le Seigneur avec des harpes d'or, il célébrera les louanges de Dieu et publiera ses grandeurs aux sons de l'orgue. IN SONO TUBAE ET ORGANO.

C'était après trente ans de zèle et de labeurs, le digne couronnement de l'édifice, c'était l'œuvre de l'érection de l'église arrivée à son terme. Quelle joie pour les paroissiens d'assister à la bénédiction de l'orgue, dans leur chère église pourvue de ses ornements, de son mobilier sacré et des décorations qui l'embellissaient !

Quand, aux jours des morts, l'orgue eut des accents plaintifs, on comprit qu'il pleurait les absents. Il y avait un an que le major Massicotte, le fondateur de la paroisse, reposait sous les dalles de l'église. La reconnaissance de ses concitoyens comprenait les profonds gémissements de l'orgue et ses longs sanglots. Pleurer les morts, c'est soulager le cœur dans les moments de tristesse et de deuil. Mais quand aux jours de fête, l'instrument eut des accents de triomphe et de joie, on se disait : " Que le major eût été heureux d'entendre cette harmonie, d'écouter cette mélodie ! " Mais là-haut, il est aussi des concerts, et il chante maintenant le sanctus, sanctus, sanctus, mêlé au chœur des vieillards, dont nous parle l'apocalypse.

En mai 1877, M. Roberge eut à prendre une large part au deuil d'une famille profondément affligée, dans une catastrophe dont nous devons donner les détails.

LA CATASTROPHE DE LA RIVIERE-VEILLET.

Sous le titre de " Tremblement de terre, 1663, " Sulte écrivait les lignes suivantes dans " l'Opinion publique ", avril 1877. " Dans la seigneurie du Cap de la Madeleine, il y a de notre temps, de larges fondrières, ou terrains ressemblants aux tourbières, pleines de débris de forêts.

" Les terrains qui s'enfoncent ou s'ébranlent en grosses masses, sont choses assez communes dans les paroisses avoisinant les Trois-Rivières. Cela provient autant de l'action des tremblements de terre, qui ont disloqué la croûte terrestre, en ces endroits, que du travail lent et sûr des petits cours d'eau qui s'infiltrèrent dans les crevasses ainsi formées, minent les couches de sable intérieures et finissent par ne laisser au sol supérieur que quelques piliers de terre forte faciles à rompre. "

Le 1er mai 1877, se produisit l'éboulis, la catastrophe de la rivière Veillet.

Le " Journal des Trois-Rivières, " du 7 mai de la même année, donne les informations suivantes :

" Nous avons enfiu les détails complets sur la pénible catastrophe qui a jeté dans le deuil et dans l'émoi les paroisses de Sainte-Geneviève, Sainte-Anne et Saint-Prosper. L'éboulement qui a eu lieu s'est produit sur la rivière-Veillet, dans la paroisse Sainte-Geneviève, à environ un mille du village. Cinq personnes y ont trouvé la mort. Madame Samuel Lanouette, ses trois petits enfants, dont l'aîné avait un peu plus de trois ans, la deuxième vingt-deux mois, le dernier six semaines, et enfin M. Jean Cloutier, maire de la paroisse de Saint-Prosper et père du Rév. M. Cloutier, prêtre et professeur au Séminaire des Trois-Rivières. L'éboulement a eu

lieu le 1er mai, entre dix et onze heures du matin, à environ quatre arpents en amont d'un moulin à farine situé sur la rivière Veillet et la propriété de M. Xavier Massicotte. Cette rivière comme d'ailleurs tous les tributaires de la rivière Batiscan, coule entre des rives très escarpées, est d'environ cinquante pieds de large et mesure douze à quinze pieds de profondeur à cette saison de l'année.

“La partie de terre éboulée était en bois debout, sur une étendue d'environ six arpents en longueur, quatre en largeur et trente à quarante pieds en hauteur.

“Cette masse de terre, en tombant dans le lit étroit de la rivière, ne s'est pas arrêtée à cet endroit ; elle s'est partagée en deux et a continué son mouvement en suivant le cours de la rivière dans deux directions opposées et la coublant l'espace de dix arpents de chaque côté de l'éboulement. En même temps elle a soulevé une immense vague de trente pieds de hauteur qui est venu s'abattre sur le moulin, l'a détruit en pièces et en a transporté les débris à un mille de distance. Un témoin, qui se trouvait à ce moment sur les côtes de la rivière, a vu les arbres s'incliner et culbuter comme s'ils avaient été détruits par un ouragan terrible, et avant qu'il pût se rendre compte des choses, il dit dans son langage expressif que la vague lui a semblé être une grande voile blanche emportée par un vent violent dans la direction du moulin. M. Xavier Massicotte, qui était en ce moment sur la chaussée du moulin en compagnie de l'infortuné Jean Cloutier, a été frappé d'entendre un grand bruit d'eau, et au même instant, il s'est trouvé en face d'une vague bouillonnante de vingt pieds de hauteur qui l'a emporté et jeté sur la rive, où il s'est cramponné à un poteau solidement enfoncé dans la terre. Aussitôt qu'il eut repris ses

sens, il a pu constater que son compagnon était disparu et qu'il ne restait aucun vestige du moulin. A ce moment-là, il y avait six personnes dans le moulin. M. Ferdinand Gervais, M. Samuel Lanouette, sa femme et ses trois enfants. Les deux premiers ont été entraînés par cette vague furieuse avec les débris du moulin l'espace de vingt-cinq arpents et jetés sains et saufs sur le rivage. Ils étaient à quelque distance l'un de l'autre, et pendant cette course vertigineuse, ils s'apercevaient de temps à autre et s'imaginaient que chacun d'eux disparaissait à chaque fois pour périr. Au moment de l'accident, une sœur de M. Lanouette était à quelques cents pieds du moulin dans un jardin où elle travaillait. Elle a été entraînée par le torrent, l'espace de quelques verges et a reçu des blessures considérables, chose assez singulière, deux chevaux attelés, qui se trouvaient à la porte du moulin, ont eu chacun leur voiture broyée et emportée, et malgré cela ils ont échappé. On les a vus atteindre le rivage à quelques arpents de là tout couverts de glaise et de terre.

“La nouvelle du sinistre a été aussitôt annoncée par les personnes qui en ont été les témoins, et quelques heures après tous les habitants de la paroisse y couraient, rejoints bientôt par ceux des paroisses voisines.

“Dans l'après-midi, au-delà de mille personnes s'étaient rendues sur les lieux et deux cents travailleurs au moins avaient commencé à remuer les décombres et à faire des fouilles dans la rivière. Le corps d'une des victimes a été retrouvé le même jour ; c'était celui d'une petite fille de M. Lanouette ; elle avait le crâne brisé. Le lendemain, nouvelles recherches par un plus grand nombre de personnes, et l'on retrouvait le corps de la deuxième petite fille de

M. Lanouette, à environ vingt-cinq arpents en avant du moulin.

“Enfin, le 3 de mai, les paroissiens de Saint-Prosper unis à ceux de Sainte-Geneviève tentèrent un suprême effort et recommencèrent les travaux avec plus d'activité. Ils retrouvèrent à midi le corps de Madame S. Lanouette recouvert des débris de la chaussée et de plusieurs pieds de terre. Encouragés par ce succès ils continuèrent leurs recherches, et, vers le soir, ils retrouvèrent le corps de M. Cloutier.

“Les trois dernières victimes de cet accident ne portaient aucune blessure et paraissent avoir péri par submersion, à une distance de vingt et quelques arpents du moulin.

“Il ne reste que le corps d'un petit enfant de six semaines qui n'a pas encore été retiré des décombres. Les travaux que l'on a faits sont énormes, et ils ont été conduits avec une rare intelligence et un dévouement admirable.

“Les habitants de Saint-Prosper et de Sainte-Geneviève ont montré en cette circonstance tout ce qu'une population peut s'imposer de sacrifices pour adoucir de cruelles infortunes. Les RR. MM. Noisieux et Roberge curés de ces deux paroisses, le R. M. Gouin, curé de Saint-Stanislas et le R. M. Bouchard, vicaire de Sainte-Geneviève se sont tenus constamment sur les lieux après le sinistre, et leur présence n'a pas peu contribué à entretenir le courage et l'ardeur des travailleurs.

“Les opérations commençaient aux premières clartés du jour et ne s'abandonnaient qu'à la nuit. Elles ont été couronnées d'un succès plus complet qu'on n'avait même lieu de l'espérer.

“La personne la plus éprouvée dans ce désastre est M. Samuel Lanouette ; il a perdu à la fois sa femme et ses trois

enfants. Madame Lanouette, née Célianire Rompré, de Sainte-Anne, n'était âgée que de 21 ans. C'était une personne accomplie. Les grâces chez elle s'alliaient aux vertus les plus précieuses. Elle était d'une modestie et d'une piété qui en faisaient l'exemple, et sa mort prématurée cause les plus vifs regrets dans la paroisse où elle vivait et dans celle où elle est née.

“La famille Cloutier de Saint-Prosper a éprouvé une perte non moins douloureuse dans la personne de son chef, M. Jean Cloutier. C'était un cultivateur âgé de soixante ans, qui a travaillé toute sa vie pour donner une éducation soignée à ses enfants. Le bon Dieu a béni ses travaux, car quatre de ses filles sont dans des communautés religieuses de Montréal, et deux de ses fils ont embrassé l'état ecclésiastique, et demeurent au Séminaire des Trois-Rivières. Dans la paroisse de Saint-Prosper, M. Cloutier a toujours été entouré de l'estime de ses concitoyens. Au moment de sa mort, il était maire de la paroisse. C'était un homme de bon conseil et de piété reconnue. Il est universellement regretté de ses concitoyens et de tous ceux qui l'ont connu.

“Les funérailles ont eu lieu samedi, à Saint-Prosper, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Plusieurs prêtres du Séminaire y assistaient ainsi que tous les membres du Conseil du comté de Champlain.

“La mémoire des tristes évènements que nous venons de rapporter se perpétuera longtemps dans le souvenir des habitants de Sainte-Geneviève et de Saint-Prosper.”

.....
A ces notes publiques, nous ajouterons des détails intimes. Monsieur Jean Cloutier, qui était pieux, avait dit son chapelet en allant porter son grain au moulin. Une mort

accidentelle précédée de la récitation du rosaire n'est pas une mort imprévue. La Vierge Marie qu'il invoquait pour l'heure dernière, a dû venir en aide à son fidèle serviteur, au moment où il a vu la grande vague prête à le submerger.

Pour prévenir madame Cloutier, on lui dit que le cheval de son mari avait pris le mors aux dents et que probablement M. Cloutier ne serait pas de retour avant le soir.

Un télégramme arrivait, dans l'après-midi, au Séminaire adressé à M. l'abbé F. X. Cloutier.

Le Rév. M. Téléphore Lafèche, qui le savait à la promenade, alla au devant de son confrère, pour le prévenir de se rendre au plus tôt à sa chambre, qu'un message lui annonçait la maladie de son père.

En lisant les lignes qui lui dévoilaient toute l'étendue de son malheur, le fils affligé ne put y croire. Il communiqua néanmoins la nouvelle à son frère, Prosper, et tous deux prirent le soir même le bateau à vapeur pour Batiscan. Au débarcadère, leur frère Ernest les attendait. Il leur fit le récit du malheur survenu à leur bon père et ce n'est que dans ce moment que les trois frères en réalisèrent toute l'étendue.

Quelle nuit d'angoisse ! Pour se rendre auprès de leur mère, ils eurent à traverser la rivière. Les eaux boueuses et les traces du cataclysme étaient partout visibles. Comment consoler une mère dans un pareil moment ? Le prêtre avait des pensées de foi, des espérances célestes ; mais son pauvre cœur était brisé.

Arrivés à la maison paternelle, les fils aimants ne purent que mêler leurs larmes à celles d'une mère éplorée. Puis, M. Prosper Cloutier partit sans retard pour Montréal,

afin d'annoncer la fatale nouvelle aux quatre sœurs religieuses qui l'ignoraient encore.

Le lendemain de l'accident, le 2 mai, un temps glacial, une neige fine voilaient un ciel de plomb. Quand M. l'abbé Cloutier se rendit sur la scène du désastre, il vit deux cents personnes occupées à déblayer le terrain, à la recherche des corps. Il passa la journée entière sur le lieu du sinistre. Le soir venu, quel crève-cœur de n'avoir pu retrouver celui de son père. M. l'abbé se retira le soir au presbytère de Sainte-Geneviève. Le lendemain, il dit la messe, comme il l'avait fait le jour précédent, versant des flots de larmes. Il y mit trois quarts d'heure. Au déjeuner, M. le curé Noisieux lui dit : " Après tout, il ne faut pas être comme ceux qui n'ont pas d'espérance. "

Ce jour-là, 3 mai, les fouilles se continuèrent, et le soir, on retrouva, dans la rivière, le corps de M. Cloutier, sans blessure, bien conservé. Il put être transporté immédiatement à sa demeure. Madame Cloutier eut voulu se jeter sur son mari pour baiser encore une fois celui qui avait été enlevé si subitement à son affection. Son fils la retint pour l'aider à maîtriser son émotion. Quand le cher défunt reposa dans la chambre mortuaire, il la conduisit, en la soutenant, vers ce père aimé. Réunie auprès du lit mortuaire, la famille exhalait, dans une prière résignée, sa légitime douleur. Ils priaient et ils pleuraient ceux qui devaient tant de bonheurs, tant de jours heureux à ce père, si plein de santé et de vie, quelques jours auparavant. Ils remercièrent Dieu qui leur ménageait au moins la consolation d'une sépulture chrétienne, dans l'église de la paroisse.

M. Jean Cloutier ne comptait que des amis. Il laissa d'unanimes regrets.



CHAPITRE XX

M. L'ABBE DAMASE FORTIN.

1879-1893.

M. Damase Fortin avait trente-six ans, dont sept de prêtrise, lorsqu'il fut nommé, en 1870, curé de Saint-Prosper.

Il était rigide pour lui-même et pour ses paroissiens et d'un caractère plutôt mélancolique. Ayant été attaqué de nuit, dans son presbytère, par des voleurs qui limèrent un carreau de sa fenêtre, il garda après cet incident une grande crainte des brigands. Il avait la nuit ses hommes de guêt, et s'était précautionné pour donner l'alarme à toute la paroisse, par un signal convenu, à un moment donné.

Il fit ériger, en 1878, sur le terrain, en face de l'église, une vaste et belle maison d'école qu'il *survilla* de près, dans les deux acceptions du mot. Dans ses prédications, il insistait beaucoup sur le respect que les enfants doivent aux parents.

En 1884, l'église étant devenue trop petite pour la population, on construisit les galeries.

Quatre ans plus tard, on fit des réparations à l'église et à la sacristie. Les toits furent couverts en tôle galvanisée.

Monsieur Fortin avait auprès de lui son père et sa mère qu'il entourait de soins et d'affection. Dans la dernière maladie du curé, son vieux père était mourant dans une

chambre voisine. M. Fortin avait requis les soins du Dr Marcotte de Sainte-Anne qui l'assista jusqu'au dernier moment.

Le 17 mars, M. Euchariste Héroux, curé actuel de Saint-Didace, alors vicaire à Batiscan, envoyé pour porter secours aux chers malades de Saint-Prosper, voyant le grand état de souffrance du curé, fit demander les institutrices. Elles s'unirent au personnel du presbytère pour prier pour le digne malade que cette marque de sympathie parut soulager. La nuit se passa dans une prière ininterrompue, et vers le matin, le 18 mars 1893, il rendit son âme à Dieu.

Son vieux père ne connut pas la mort de son fils ; le médecin ayant jugé à propos de lui épargner cette émotion, dans l'état de faiblesse où il se trouvait.

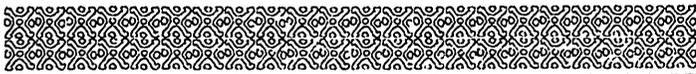
M. Fortin fut sincèrement regretté de ses paroissiens. Depuis treize ans, il se dévouait pour le bien des âmes. Ses funérailles furent solennelles. L'église fut tendue de noir et des inscriptions bien choisies dirent le deuil de tous les cœurs.

Il fut enterré dans l'église, au pied de cet autel, où il avait offert pendant treize années le saint sacrifice de la messe. Le Sang de Jésus Rédempteur aura rafraîchi son âme et hâté pour lui l'heure de la vision béatifique.



LA FAMILLE CLOUTIER

1. M. JEAN CLOUTIER. 2. MME JEAN CLOUTIER. 3. M. THÉOPHILE CLOUTIER 4. FERDINAND, mort âgé de 7 ans. 5. MGR F. X. CLOUTIER. 6. SR DU SACRÉ CŒUR, C. N.-D. 7. M. ERNEST CLOUTIER. 8. M. L'ABBÉ PROSPER CLOUTIER. 9. SR SAINT-JEAN DE DIEU, C. N.-D. 10. SR STE-JEANNE DE VALOIS, C. N.-D. 11. M. JEAN CLOUTIER. 12. SR STE-EMÉRENCE, C. N.-D. 13. SR FÉLICITÉ, DE LA PROVIDENCE. 14. M. L'ABBÉ JOSEPH CLOUTIER. 15. SR FÉLICIEENNE, DE LA PROVIDENCE. 16. SR CLAIRE DE LA CROIX, R. P. S. 17. SR DU SAINT CŒUR DE MARIE, C. N.-D.



CHAPITRE XXI

CONSOLATIONS—DEUIL.

Le Psalmiste a comparé dans ses chants, l'amitié des frères à celle des montagnes, se communiquant l'une à l'autre la fraîcheur de la rosée. " Ah ! que c'est une chose bonne et agréable, dit-il, que les frères soient unis ensemble... C'est comme la rosée du mont Hermon qui descend sur la montagne de Sion ". (1)

Comme pour illustrer cette page de nos saints livres, la rosée du mont Royal va descendre sur la montagne de Saint-Prosper et nous donner le plus beau modèle d'amitié fraternelle qui se puisse voir.

Le 22 août 1892, S. du Saint Cœur de Marie, dernière fille de M. Jean Cloutier, prononçait ses vœux de religion à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, en présence de Mgr Fabre.

Pour dédommager Madame Cloutier, alors souffrante, de ne pouvoir assister à cette cérémonie, son fils, M. le curé des Trois-Rivières, avait ménagé une réunion de famille, à la maison paternelle.

Parties à 8 heures du matin de Montréal, le 23 août, les sept religieuses entraient en gare de Batiscau vers une

(1) Ps. CXXXII I, 3.

heure. Des voitures attendaient les chères voyageuses. En passant à Sainte-Geneviève, elles saluèrent M. le curé Noisieux. Il était trois heures, lorsqu'elles descendirent à la maison paternelle. Après les premiers bonjours et les douces émotions du revoir après une si longue absence, les convives prirent part au banquet de famille, vraie table de noces.

La prière du soir se fit en commun, présidée par M. le curé des Trois-Rivières. Belle soirée en famille, nombreuses visites de tous les parents et amis. Le lendemain, grand'messe d'action de grâces chantée par M. le curé des Trois-Rivières. Les orgues font retentir les échos du sanctuaire de leur douce harmonie ; l'église est bondée de fidèles. MM. les abbés Prosper et Joseph Cloutier disent successivement la messe au petit autel. A la communion, Madame Cloutier s'approche de la table sainte suivie de ses sept filles religieuses, de ses autres enfants et plusieurs petits-enfants. Une personne présente nous disait : " C'était un spectacle plutôt du ciel que de la terre ; une mère voyait ses trois fils à l'autel et sept de ses filles religieuses l'accompagner à la communion. " Lorsque les enfants de cette famille étaient partis pour le désert de la vie religieuse, le Seigneur leur avait promis de les établir dans une terre où couleraient le lait et le miel ; maintenant en participant au même banquet eucharistique, tous pouvaient protester que Dieu leur avait donné au-delà de leurs espérances et que leurs petites terres de lait et de miel étaient une réalité journalière.

Une autre cérémonie bien touchante fut le chant du *Libera*, à l'issue de la messe, par M. Prosper Cloutier. On se souvenait, on priait, on pleurait et tous les assistants étaient attendris... M. le curé Fortin invita la famille à déjeuner. Au retour, vers la maison paternelle, visite chez

monsieur Edmond Trudel, en souvenir de M. Pierre Cloutier, l'aîné de la famille, dont la fille Agnès était mariée à M. Edmond Trudel. Le soir, pour faire dominer toujours la part du bon Dieu, M. le curé des Trois-Rivières reçut sa mère dans le Tiers-Ordre de Saint-François : cérémonie qui procura bien des consolations à cette mère si sincèrement pieuse.

Depuis deux jours, les visites n'avaient pas discontinué ; toute la paroisse y avait passé.

Il fallait partir, mais la pluie survenue au moment du départ contraignit les voyageurs à rester au logis jusqu'au lendemain. L'après-midi fut des mieux employée. On fit de la tire, on visita les armoires de la maman, où chacun avait la liberté de prendre un souvenir, un livre, une image ; on ne manqua pas de visiter aussi le jardin. Le souper fut suivi d'un grand concert : cantiques et chansons en chœur, suivis du *Magnificat* et du *Te Deum*.

Le 26 août, quatrième jour depuis l'arrivée, fut celui des adieux au milieu des larmes et des sanglots. La mère chrétienne donna rendez-vous au ciel à tous ses enfants. Elle pouvait chanter son *Nunc dimittis*.

Depuis le mois d'août 1892, la santé de Madame Cloutier allait déclinant. Le 30 novembre, elle reçut l'Extrême-Onction et le saint Viatique avec de profonds sentiments de foi et de piété.

M. le curé des Trois-Rivières visita sa mère à différentes reprises et il écrivait à ses sœurs : " Chaque fois que j'ai vu notre chère mère, je l'ai toujours trouvée admirable de soumission à la volonté de Dieu et de patience à supporter ses souffrances. "

Les marques de sympathie, les soins touchants, les attentions délicates, rien ne manqua à la chère malade. Un de ses fils prêtre, M. Joseph Cloutier, était auprès d'elle et de concert avec M. le curé de Saint-Prosper, il procura à la pieuse chrétienne tous les secours spirituels possibles.

Le 11 décembre, un dimanche dans l'avant-midi, Madame Cloutier se trouva si souffrante qu'on dépêcha en toute hâte, une voiture à Sainte-Geneviève pour chercher M. Joseph Cloutier qui chantait la messe.

Madame Cloutier en voyant son fils et le médecin témoigna le désir de communier une dernière fois. MM. Théophile et Jean Cloutier de Saint-Tite partirent immédiatement pour avertir M. le curé, et M. Joseph se joignit à eux pour officier aux vêpres.

A peine étaient-ils partis que la malade eut une faiblesse. " Je m'en vais, dit-elle, je vais mourir. " Le médecin prodigua tous les secours, mais inutilement. On récita les prières des agonisants, on lui rappela les indulgences à gagner, puis commença l'agonie. Un quart-d'heure plus tard, cette mère aimée voyait de ses yeux le Dieu qu'elle désirait recevoir dans son sacrement d'amour. Sa fille Emma reçut son dernier soupir. Un messager prévint le prêtre qui était à mi-chemin.

Il était une heure et demie, M. le curé des Trois-Rivières écrivant à ses sœurs, leur disait : " Cette mort fut de celles qui, suivant l'expression de la Sainte Écriture, sont précieuses devant Dieu et ouvrent les portes de l'éternité bienheureuse. Femme choisie de Dieu pour accomplir de grands sacrifices, notre bien aimée maman a dû accomplir jusqu'à la fin ce rôle glorieux. Car comment expliquer autrement ce concours de circonstances, qui fait que de tous ses nom-

breux enfants, une seule, Emma, se trouve là pour lui rendre les derniers devoirs ?

“ Joseph même, que nous avons envoyé tout exprès, Jean, qui est descendu de Saint-Tite dans ce but, Théophile qui a toujours été à ses côtés, tous au moment suprême se trouvent absents et ne peuvent la voir mourir. Assurément, il y a eu en cela quelque chose de providentiel ; pour maman le complément de ses sacrifices, de ses abnégations, et pour nous, un moyen de plus de lui mériter la grâce de paraître avec confiance devant Dieu.

“ J'arrivai lundi, vers trois heures à la maison paternelle, je fus consolée en voyant quel air de paix, quelle figure sereine, cette mère bien aimée avait conservée.

“ On eut dit qu'elle se réjouissait d'avoir terminé ses longs travaux, sa carrière si remplie de peines et de tribulations, son exil enfiu.

“ Elle était exposée à l'endroit où le père l'avait été quinze ans auparavant, revêtue de l'habit des enfants de Saint-François. C'est un titre qu'elle a bien chéri pendant ses dernières années.

“ Les restes vénérés de notre mère reposent dans l'église, à côté de ceux de notre regretté père, sous le banc occupé par la famille depuis l'origine de la paroisse.

“ Mon premier soin de retour à la ville fut de faire dire des messes au plus tôt pour le repos de l'âme de notre chère défunte. J'en ai plus de trois cents de placées qui seront dites sous peu.

“ Nous pouvons donc espérer que si notre chère mère n'est pas encore rendue au séjour des bienheureux, elle ne sera pas privée longtemps de la félicité éternelle. ”

M. le curé traçait ces lignes le 22 décembre et donnait rendez-vous à ses sœurs au berceau de l'Enfant-Dieu pour la Noël 1892, toute voilée, pour eux cette année-là de tristesse, de regrets et de larmes.

“ C'est un moule divin qu'une mère chrétienne
De l'âme de son fils toute mère est gardienne,
Si parmi les mortels tant de fils ont sombré,
C'est que leur mère, hélas n'a pas assez pleuré ! ”



François-Xavier Anselme Trudel

L'HON. FRANÇOIS-XAVIER ANSELME TRUDEL, SÉNATEUR.



CHAPITRE XXII

M. LE SÉNATEUR F.-X. A. TRUDEL

M. Anselme Trudel est né en 1838, dans le fief Sainte-Marie, concession du Brûlé, faisant alors partie de la paroisse Sainte-Anne. Comme ses sœurs aînées étaient nées à Sainte-Geneviève, c'était une de leurs réprésailles dans leurs querelles enfantines de le qualifier de " Petit-Brûlot. "

Surnom prophétique, car sa jeune intelligence s'enflamma vite au contact du noble et du beau, son cœur se passionna pour Dieu, pour le Pape, pour l'Église et pour la patrie.

Après avoir terminé avec honneur, au Séminaire de Nicolet, un brillant cours d'études, il étudia le droit. Il devint dès lors un des jeunes hommes les plus en vue et les plus estimés de l'époque.

A trente-cinq ans, il était Sénateur pour la division de Salaberry après avoir été Député au Parlement Provincial pour le comté de Champlain.

Comme avocat, il a été mêlé à toutes les causes qui intéressent la religion. Procès des Sœurs de la Providence ; question universitaire ; affaire Guibord. Dans cette dernière cause, Mgr Laffèche, alors au Concile du Vatican, lui adressait avec ses félicitations, les approbations élogieuses des plus célèbres canonistes de Rome, entre autres celles du Docteur de Angelis.

Son discours sur le rôle et la nécessité de la chambre Haute eut du retentissement en Amérique et jusqu'en Europe. Le *Globe* de Toronto lui donnait de grands éloges et Claudio Janet, dans une Revue du Droit publiée à Paris, analysa ce discours magistral dû, dit-il, à un homme politique éminent du Nouveau-Monde.

“ Trudel parlait et écrivait avec une vigueur, une conviction et une abondance d'arguments qu'on rencontre rarement. Il était devenu un des polémistes les plus instruits, les plus redoutables de notre époque. ” (1)

Ce champion des nobles causes l'était surtout de sa religion et de sa nationalité.

“ C'était un croyant des anciens temps, un apôtre, un martyr qui aurait pu être quelques siècles plus tôt, un saint François-Xavier, un Ignace ou un saint Augustin, un Godefroy de Bouillon montant, la croix sur la poitrine et l'épée à la main sur les murs de Jérusalem. ” (1)

Les conventions canadiennes de la Puissance et des Etats-Unis tenaient à honneur de l'entendre. A Essex, Ontario, à six cents milles de Montréal, le 25 juin 1883, il célébra les gloires canadiennes et supplia ses compatriotes de reprendre la devise de nos pères : “ De l'Atlantique au Pacifique. ”

Le Programme catholique et l'*Etendard* furent ses deux œuvres principales. Les adhérents s'engageaient à être plus fidèles aux principes qu'aux hommes. “ La croisade religieuse et nationale faite dans l'*Etendard* de 1885 à 1890 a été puissante. Elle a réveillé les consciences endormies et fait pénétrer partout des sentiments de justice et d'honnêteté. ” (1)

(1) Mes Contemporains—L. O. David.

Cet homme de cœur eut d'honorables amitiés, celle entre autres du général de Charrette qui écrivait au Président de l'Union Allet : " Un souvenir spécial au Sénateur Trudel qui nous a fait les honneurs de son beau pays avec une amabilité toute canadienne. Souvenez-vous qu'il a été un des premiers organisateurs du comité qui a envoyé les zouaves à Rome. " Le marquis de la Rochefoucauld eut pour lui les mêmes attentions. Le fils aîné du Sénateur Trudel eut pour parrain Sir Georges Etienne Cartier.

Si nous pénétrons dans la vie intime de M. Trudel, nous lui verrons pratiquer d'admirables vertus. Comme le général de Sonis, il a connu les croix, et comme lui aussi avec un profond sentiment d'humilité, il attribue ses souffrances à ses péchés. Le biographe déjà cité écrit : " qu'il eut les ennuis et les déboires d'une position politique et religieuse pleine de responsabilités, d'une lutte constante et quotidienne contre les adversaires les plus puissants. "

Il trouvait sa force et sa consolation dans la parfaite soumission à la volonté divine et dans les pratiques de la religion.

Sa correspondance avec sa famille nous révélera tout ce que Dieu avait mis de bon, d'affectueux, de paternel et de tendre dans ce grand cœur.

" Après la messe de minuit, vers 3 heures, nous avons réveillé les enfants pour voir le petit Jésus. Napoléon avait fait une magnifique crèche autour de laquelle se trouvaient un bœuf et un âne et trois petits agneaux représentant Henri, Charles et Augustin. Le tout surmonté d'un dais et éclairé par des lampes et douze cierges.

" L'Enfant-Jésus était dans sa crèche ayant cinq cornets de bonbons ; Louis et Joséphine sont arrivés et le petit

Jésus a donné ses cinq cornets. Vous ne pouvez vous faire une idée des cris de joie et de l'enthousiasme des enfants. Combien de compliments et de remerciements n'a pas reçus le petit Jésus ! Nous étions encore à rire de leurs saillies que déjà le gros Tintin avait tout avalé ses sucreries et retournait à la crèche avec Henri disant : “ *Zuzu, pli* cornet à Tintin ” et Henri : “ P'tit Jésus, faut que tu remplisses nos cornets si tu veux que nous soyons bons petits garçons.” Il faut dire que les cornets étaient très petits afin que Tintin ne se rendit pas malade à tout manger jusqu'au fond.

“ Nous aurions été bien heureux de pouvoir chômer toutes ces belles fêtes avec vous ; nous vous embrassons tous encore 1000 fois et nous attendrons avec impatience que l'ouverture de la navigation nous permette de vous revoir.

“ Les affaires sans être bonnes sont un petit peu meilleures (4 janvier 1869).

A SA NIECE RELIGIEUSE

“ Ma bien chère Julie,

“ Pardon si je ne t'appelle pas de ton nom de religion. Je l'ai oublié, partie en raison de ma mémoire qui s'en va ; peut-être aussi parce que tu ne m'écris pas assez souvent. . .

“ La nouvelle de ta maladie a jeté une grande inquiétude dans toute la famille et spécialement dans le cœur de ta maman. Tu sais combien elle est sensible et combien elle ne vit que pour ses enfants. Tu sais surtout quelle large place tu occupes dans son cœur. Nous allons bien prier pour que la santé te revienne au plus tôt ; non pas précisément

pour t'empêcher de partir pour le ciel, ce serait trop cruel, mais afin de calmer les inquiétudes de ta bonne maman.

“ Tu as sans doute appris dans quelle série d'épreuves la divine Providence nous avait jetés.

“ Prie bien pour moi, pour ta pauvre tante et tes cousins. Il est bien difficile de dire qui de nous en a le plus grand besoin.

“ Allons ! un nouvel embarras, je ne sais comment terminer une lettre que l'on adresse à une bonne nièce qui est en même temps religieuse. Je n'ose dire que je t'embrasse et pourtant ça toujours été notre façon de nous saluer. Je t'embrasse donc dans le divin Cœur de Notre-Seigneur Jésus, où je te demande tous les jours un petit souvenir. ” (1er février 1881.)

Westminster, Palace Hotel,

Londres, 8 août 1881.

“ Mes bien chers enfants,

Je viens de recevoir vos lettres, c-a-d. celles de Henri, Auguste et Paul. Il n'y manquait que celle de notre cher gros Pierre ; je ne puis m'expliquer comment il se fait qu'elle soit en retard. J'ai été heureux aussi de recevoir vos portraits. J'ai eu une heureuse traversée. Pas de mal de mer et un temps exceptionnellement beau. Les derniers jours il y avait bien quelques petites vagues de 50 ou 60 pieds de haut qui de temps à autre venaient nous arroser, mais sur mer on ne se dérange pas pour si peu.

“ Je suis arrivé ici le 1er au soir, à minuit. Dès le lendemain matin, je me suis mis aux affaires. La première chose

que tout voyageur doit faire en arrivant dans une grande ville, c'est de s'orienter et d'étudier un peu la ville. Je me suis donc de suite pourvu d'une carte et d'un guide et en avant ! Je connaissais déjà un peu Londres, mais il est difficile de s'y retrouver, parce que presque aucune de ses rues ne sont droites. On y suit toujours la voie tortueuse comme dans Québec. Et puis songez un peu aux dimensions de cette ville dont la population est presque égale à toute celle de la Puissance du Canada. Près de 4,000,000 ! Quelque chose comme 28 ou 30 villes de Montréal réunies ensemble ! Pour traverser Londres, n'importe en quel sens, il faut faire à peu près six lieues de chemin, c-a-d comme aller en ligne droite de Bâtiscan à Trois-Rivières, Londres ne logerait pas tout entier sur l'Isle de Montréal. Ajoutez à cela des maisons de 8, 10, 12 jusqu'à 14 et 15 étages. Vous ne pouvez vous faire une idée du bourdonnement de cette ruche humaine. On voit ici réunie l'extrême pauvreté dont vous ne pouvez vous faire une idée avec la grande richesse que vous pouvez encore plus difficilement concevoir. Les palais des princes, des ducs, des lords, des millionnaires sont par milliers. Il y a à la chambre des Lords plus de 600 membres qui presque tous ont de magnifiques résidences, à Londres, sans compter ceux de la Chambre des Communes et de milliers d'autres personnages de distinction.

Malgré que Londres soit la capitale du protestantisme, on y trouve cependant plus de deux cents mille catholiques qui ont plus de soixante églises. J'ai eu le bonheur ce matin de faire ma seconde visite à Son Éminence le Cardinal Manning, archevêque de Londres ou plutôt de Westminster. Outre lui, il y a déjà dans Londres un autre Evêque, celui de la cathédrale St-George, où je suis allé à la

grand'messe, dimanche. Il est décédé il y a un mois et n'a pas encore de successeur.

“ Les RR. PP. Jésuites ont ici deux établissements ; l'un est tout près de mon hôtel.

“ Ces jours derniers j'ai assisté à une séance de la Chambre des Communes et à deux séances de la Chambre des Lords. A cette dernière, j'ai entendu toute la discussion sur le bill concernant la tenure des terres en Irlande : “ *Irish Land bill.* ” J'ai entendu les principaux hommes d'état Anglais, entre autres M. Gladstone premier ministre, Lord Kimberley, Lord Granville, chef du gouvernement dans la chambre des Lords. Lord O. Hagon, Lord Carlingford, Lord Derby et Lord Clarence, et les chefs conservateurs (car en Angleterre ce sont les Libéraux qui sont au pouvoir). Entre autres chefs conservateurs, j'ai entendu Lord Cairns, le plus grand orateur de la Chambre des Lords, Lord Salisbury, Sir Stafford, Northcôte et grand nombre d'autres. J'ai vu et entendu Parnell, le célèbre chef Irlandais ainsi que cinq ou six de ses partisans.

“ Jusqu'ici j'ai été assez heureux dans mes affaires et j'ai pu visiter plusieurs des hommes les plus remarquables de l'Angleterre.

“ Lors de la dernière malle, je me proposais de vous écrire, mais comme il me fallait écrire très au long à Montréal des lettres d'affaires qui ne pouvaient se retarder, l'heure de la fermeture de la malle est arrivée avant que je pusse vous jeter un mot à la poste.

“ Je suis tout spécialement heureux d'apprendre que jusqu'au 28 dernier vous étiez tous bien. Vous ne sauriez croire combien je suis toujours inquiet à votre sujet. Je l'étais beaucoup au sujet de la blessure qu'Augustin s'était

faite au pied. À tout moment je pense à vous et je me demande : “ En ce moment où sont-ils ? Que font-ils ? Peut-être l'un d'eux est-il dangereusement malade ? peut-être un autre est-il tombé de quelque voiture, s'est-il percé ou coupé sur un instrument quelconque. D'autre fois je me figure que vous êtes sur l'eau en danger, que peut-être vous vous êtes noyés. Alors, un frisson terrible me passe par tout le corps. Mais ensuite je reprends confiance, espérant que malgré nos fautes et nos misères, Dieu aura pitié de nous et que si je mérite de terribles épreuves, je serai seul à en souffrir et que mes chers enfants seront épargnés.

“ Voilà bientôt le temps arrivé où il vous faudra retourner au collège. Pierre et Paul vont retourner encore cette année à la Côte des Neiges, du moins jusqu'à mon retour. La rentrée a lieu, je crois, au premier septembre. Je vais écrire aux Pères à ce sujet. Henri et Augustin retourneront chez les Jésuites. Je compte sur vos bons sentiments pour que vous ne perdiez pas une heure et que vous soyez très ponctuels à la rentrée.

“ Allons chers enfants, préparez-vous bien par la confession et la communion à commencer une excellente année. J'espère que le pied d'Augustin est tout à fait guéri et que vous êtes tous quatre forts et bien reposés. La tante Tourigny pourra donner à Augustin l'argent qui lui serait indispensable.

“ Si Anselme pouvait, sans se déranger, vous accompagner jusqu'au collège, ça me ferait grand plaisir. Vous pouvez faire mander une autre $\frac{1}{2}$ doz. de portraits pour vos parents.

“ J'espère que vous ne m'oubliez pas dans vos prières. Faites bien toutes sortes d'amitiés à tous les parents. Vous

ne m'avez pas dit si vous êtes arrêtés voir MM. Renaud, DeBlois et Cazeau à Québec.

“ Dites spécialement à vos bonnes tantes et en particulier à votre tante Tourigny mille bonnes choses et mille remerciements de ma part. Embrassez-les tous pour moi ainsi que votre maman. Priez bien pour elle et pour moi. Comprenez bien que, sans le secours de Dieu, nous ne pouvons rien et que c'est pour l'avoir offensé et avoir négligé son service que nous avons été tant éprouvés.

“ Adieu, mes bien chers enfants, ma pensée est toujours avec vous ; je vous suis partout. Je vois constamment Pierre et Paul jouer au bord de l'eau, dans les framboises, sur le foin etc. Je vois constamment Augustin suivre partout Ernest et Henri marcher comme l'ombre d'Anselme. Je m'ennuie de ne pas me baigner avec vous et de ne pas participer à vos tours de chaloupe. A la pensée de cette chaloupe, je frémis quelques fois m'accusant de vous avoir peut-être fourni une occasion de danger.

“ Je partirai probablement pour Paris, le 11 au matin, et je serai peut-être assez heureux pour passer à Notre-Dame de Lourdes, le 15, jour de l'Assomption. Si j'ai ce bonheur, combien je prierai pour vous et pour toute la famille, en particulier pour vos bonnes tantes, votre pepère, vos oncles Alfred etc. J'ai déjà reçu plusieurs lettres de mes amis de France, qui sont pleins d'amabilités pour moi. Ils m'ont invité à un grand congrès des juristes catholiques qui aura lieu à Lyon, le 30, le 31 août et le 1er septembre.

“ A Paris, je verrai là des amis des causes que j'ai à soutenir et je déciderai avec eux si je dois aller tout droit à

Rome, ou bien si j'attendrai le 2 septembre pour m'y rendre.

“ Écrivez-moi souvent ; vous ne sauriez croire quel bonheur c'est pour moi de recevoir vos lettres sur la terre étrangère. ConteZ-moi tout ce qui vous intéresse. Demandez à tous les parents de m'écrire.

“ En recevant cette lettre-ci écrivez-moi :

HOTEL BELLECOURT,

Lyon, France.

“ Je vous embrasse tous et vous serre contre mon cœur. Émbrassez bien tous les parents,

Votre père,

F. X. TRUDEL.

“ Si cela vous était agréable, vous pourriez vous arranger avec les RR. PP. pour passer 8 jours à leur maison de campagne d'Hochelaga. Vous pourrez vous y baigner, aller en chaloupe etc. (8 août 1881.)

“ Mes bien chers enfants,

Je suis à Paris depuis deux jours attendant des informations de Rome avant d'aller plus loin. Le 29, le 30 août et le 1er septembre prochain je serai à Lyon, où je suis invité à assister à un congrès de juriconsultes convoqué de toutes les parties du monde. Je vais rencontrer là les juriconsultes les plus remarquables de tout l'univers. Ce congrès est sous la présidence de M. Lucien Brun, Sénateur, dont je vous ai souvent parlé et de Mgr Mermillod, le grand

évêque de Genève, que les impies ont chassé de sa ville épiscopale.

“ Hier, grande fête de l'Assomption et ce matin à la basse messe j'ai bien pensé à vous et prié pour vous.

“ J'ai entendu les offices dans la belle église de St-Germain l'Auxerrois, l'une des belles églises de Paris, bien riche par ses souvenirs historiques, par ses peintures, ses vitraux peints, et son architecture.

“ Paris n'a guère changé depuis 1867. Cependant on y trouve beaucoup de ruines, entre autres celles des immenses palais des Tuileries et de la cour des comptes, brûlés par les Communards de Paris.

“ Ici on est en pleine lutte électorale. Les élections ont lieu le 21 courant.

“ Vous ne pouvez vous faire une idée des blasphèmes et des absurdités que débitent ici les journaux libéraux. Hier, jour de l'Assomption, presque tous ces journaux immondes avaient des insultes infâmes contre la très Sainte Vierge. Ça fait frémir. Priez bien, mes chers enfants, pour que Dieu épargne à notre jeune patrie les maux terribles que l'impiété fait subir à la France, ce pays si beau que l'on disait autrefois qu'il était le plus beau royaume après celui du ciel. Priez bien aussi pour moi et ne vous négligez pas.

“ Je n'ai pas encore reçu la 2ème malle du Canada, depuis mon départ, j'espère avoir de nombreuses lettres de vous. Au moins quatre, cinq même, car Pierre m'en doit deux. Tout en espérant que vous êtes très bien, je suis pourtant dans de mortelles inquiétudes à votre sujet. Ne manquez pas s'il arrivait quelque chose de grave en maladie ou autrement de me faire télégraphier.

“ Quand vous recevrez cette lettre je serai prêt à partir

pour Lyon ou plutôt je serai rendu. Je passerai par Lourdes pour y aller, et là, je prierai beaucoup pour toute la famille. Les amis de la cause ici m'ont conseillé de ne pas me rendre à Rome avant le congrès, vu que ce serait un voyage inutile.

“J'irai passer quelques jours avec le Comte de Foucault, et M. Brun qui m'invitent. Ensuite c-a-d après le 1er septembre, je me rendrai à Rome.

“ Quand vous me lirez, vous serez bien près de la fin de vos vacances, décidez-vous bravement comme des hommes à vous remettre à l'ouvrage. Notre cher Paul va se rappeler ce qu'il me disait : “ Comme il était content d'avoir été sage et d'avoir passé son année au collège, au lieu de rester un petit ignorant ”. Pierre va avoir hâte de retourner, pour continuer ses fortes études et gagner de nouveaux prix, 15 s'il est possible cette année. Son Tintin est peut-être déjà rendu d'avance. Je suis sûr qu'il a hâte de se rendre au collège. Dans les commencements, c'était lui qui faisait le mieux de tous. Maintenant, qu'il a pris de bonnes vacances, et des forces, il va reprendre le cours de ses succès passés, et regagner le temps perdu par la maladie. Et Henri qui est presque un philosophe ! du moins si j'en juge par son portrait. Inutile de dire qu'il va travailler dur cette année ! Chers enfants, vos portraits sont mes plus chers compagnons, partout où je passe, tout ce que je vois ne me plaît guère, parce que vous n'êtes pas là pour l'admirer. Je serais si heureux de vous faire jouir de tout. Travaillez bien, Dieu nous donnera peut-être un jour le moyen de vous faire faire à tous quatre un beau tour d'Europe.

“ Priez bien et travaillez bien ”. (16 août 1881.)

“ Mes chers enfants,

Voilà deux semaines ou à peu près que je n'ai pas reçu de vos lettres. Cela m'inquiète un peu. Cependant j'ai de vos nouvelles par des amis. Vous me feriez un très grand plaisir en voulant bien m'écrire plus souvent.

“ Savez-vous si votre maman a reçu ma lettre et mon télégramme ? Je ne puis prévoir encore quand je retournerai.

“ Il y a tant de beautés à Rome que je n'ai pas le courage d'en entreprendre une description. Il est de fait que j'ai toujours été si occupé depuis mon arrivée que je n'ai guère eu le temps de visiter. Il faudrait dix ans pour visiter Rome parfaitement bien et se rendre parfaitement compte des beautés et des richesses qu'elle contient.

“ Jusqu'à présent, je n'ai pu que visiter une ou deux églises le matin, en allant à la basse messe. On ne se fait pas d'idée comme c'est beau. Et il y en a dit-on encore près de trois cents, bien que le gouvernement italien en ait violé et fermé plusieurs.

“ Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour vous de savoir que, malgré mes quarante-trois ans, je consacre chaque jour une heure ou deux à des travaux analogues aux vôtres. Dans mes rapports avec les Italiens dont bien peu parlent le français, je ressens un grand inconvénient de ne pas savoir l'italien, et je l'étudie. Ainsi j'ai au delà de 60 pages de grammaire de vues et je fais tous les jours des thèmes et des versions. Ne vous plaignez donc pas d'être obligés d'en faire à l'âge de 15 ans.

“ L'italien est une très belle langue et avec le secours du latin et du français q. q. qui l'étudierait continuelle-

ment pourrait, je crois, l'apprendre assez bien en trois mois. Pour moi, étant toujours avec mes compagnons français, mes progrès sont très lents.

“Allons, soyez bien réguliers à vos devoirs et priez pour moi.” (9 octobre 1881).

“ Ma bien chère sœur,

Grande nouvelle ! Je viens de voir passer de ces mendiants qui vont t'intéresser, et probablement te faire faire une promenade aux Grondines.

“ Avant hier je suis allé au Sault et le R. P. Tourigny, que tu connais, m'a informé que samedi il partait avec un compagnon pour aller faire un pèlerinage que l'on nomme *expérience*. Il ne savait pas où. C'était peut-être en Haut-Canada, peut-être ailleurs. Il ne devait le savoir qu'après son départ.

“ Ce matin, il est parti, sac au dos et le bâton à la main sans un sou dans sa poche, accompagné du Frère Bellemare. Après être allés demander la bénédiction de Mgr Bourget, ils ont pu ouvrir leurs lettres leur disant où aller. On leur disait dans la lettre : “ Vous partirez par le train de trois heures et vous vous rendez aux Grondines, pour y faire le catéchisme durant huit jours. ” N'ayant pas le sou, ils ont quêté depuis le Sault jusqu'à Montréal et ont ramassé plus de huit piastres. Tu vois qu'ils entendent bien le métier. Ayant assez d'argent pour leur passage, ils vont dîner au Collège des Jésuites et partiront à trois heures.

“ Des Grondines, ils se rendront à Sainte-Anne de

Beaupré, et après, ils remonteront jusqu'à Montréal, par la rive sud du fleuve, à pied et mendiant sur toute la route.

“ Je m'empresse de te donner tous ces détails supposant bien qu'ils pourront vous intéresser. ”

“ J'ai quasi pleuré de joie en voyant ce bien cher pèlerin. Tu peux t'imaginer quelle promenade, quelle fête c'est pour lui. ”

Je vous embrasse tous. ” (Montréal, 24 mai 1884.)

A l'arrivée des Carmélites françaises au Canada, M. le Sénateur Trudel fut l'un des fondateurs de leur établissement. “ Tandis que nous examinions le paysage du futur Carmel, lisons-nous dans la vie de Mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus, M. Trudel proposa à Mère Séraphine de prendre possession du terrain, en y élevant une croix. Comme j'en préparais une avec deux branches que j'avais ramassées, raconte la vénérable Mère, M. Anselme Trudel la trouva trop petite. Il appela le bûcheron qui se trouvait à proximité, lui fit élaguer et décapiter un arbre droit et élancé, il en fit couper un autre pour former les bras de la croix, qu'il fixa lui-même en l'attachant avec de l'osier. Nous déposâmes de concert nos cœurs au pied de cette croix rustique en attendant le reste. ”

“ Nous étions loin de nous douter alors que cette croix que M. le Sénateur Trudel venait d'ériger, était une prédiction d'avenir. ”

Hélas ! pour elle et pour lui ! Mère Séraphine ajoute que leurs bienfaiteurs sont profondément pieux et réservés. “ Quand on essayait de glisser un mot de remerciement, ils se récriaient ; à les entendre, c'est eux qui sont nos obligés... ”

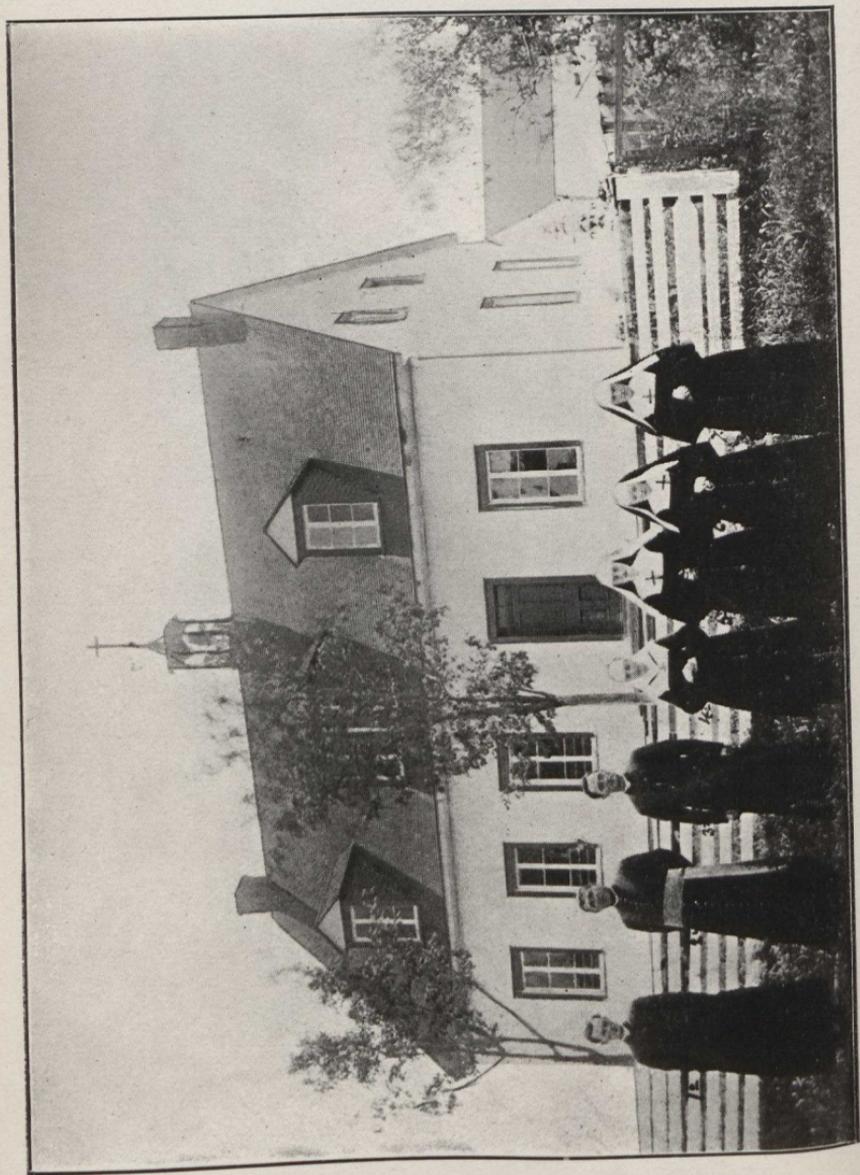
M. Trudel offrit sa maison aux Carmélites et la Mère Séraphine accepta le local qu'elle trouva, après inspection, " on ne peut plus convenablement disposer pour servir de monastère provisoire ". Mais Monseigneur de Montréal revint quelques jours plus tard sur l'approbation qu'il avait donnée et qui avait comblé de joie M. le Sénateur Trudel.

Après tant de travaux, de luttes et d'épreuves, il était mûr pour le ciel, cet homme loyal qui n'eut d'autre mobile que la foi, le devoir et l'honneur. Attaqué par une maladie de cœur, il succombe en pleine arène, à cinquante-deux ans, priant pour ceux qu'il laisse dans les fatigues du combat. Les secours divins lui sont prodigués ; il professe son inviolable attachement à la sainte Église. Il meurt de la mort des justes que le bon Pasteur attend et couronne.

M. le Sénateur laissait quatre fils : Henri, Augustin, Pierre et Paul qui avaient entouré leur père de respect, d'estime, de sympathie et d'affection.

Augustin est mort sans laisser d'enfants ; Pierre enlevé lui aussi dans toute la maturité d'un beau talent se survit dans le petit Jean, jeune orphelin qui grandit auprès de sa grand'tante. Henri a vu mourir à la fleur de l'âge sa jeune et bien aimée femme, née Joséphine Tourigny. Henriette, leur fille unique a passé son heureuse enfance dans cette même atmosphère de vie familiale et religieuse qui environne le domaine de la famille Tourigny à Batiscan ; élève des Ursulines des Trois-Rivières, elle fait rejaillir sur son Alma Mater, les dons de l'esprit et du cœur dont elle est si bien douée.

Le Dr Paul Trudel marié à Marie-Louise St-Arnaud, a une fille, Aimée, charmante fillette qui compte neuf printemps, et un fils, Joseph-Paul-Émile-Auguste.



COUVENT DES FILLES DE JÉSUS.

1. M. M. VALÉE. 2. M. LE CHANOINE T. R. LAFLECHE. 3. R. O. H. LACERTE. 4. SR. ANTIME. 5. SR. BIENSY.
6. SR. IMAGINÉ. 7. SR. CÉRAN.



CHAPITRE XXIII

LES ECOLES, DE 1843 JUSQU'A NOS JOURS.—CONVENTUM.

Dès 1843, le rang Saint-Augustin de la paroisse Sainte-Anne avait son école. Le terrain avait été donné par M. Joseph Cloutier et les contribuables avaient fourni généreusement pour construire la maison. Il en était de même pour l'école de la Rivière-Veillet, paroisse de Sainte-Genève.

Les premiers instituteurs avaient été " des maîtres d'école ambulants ". Ils passaient de paroisse en paroisse et de maison en maison. Mademoiselle Dupuis enseigna d'abord, puis ce fut Mademoiselle Annie Grant. Monsieur Mathon eut en troisième le contrôle de l'école. Il était instruit, intelligent, doux et patient ; mais il avait eu le malheur de voir sa femme devenir insensée. Comme cette folie était inoffensive, son mari la gardait avec lui et il en avait soin comme d'un enfant. Les élèves pouvaient, à travers la cloison, entendre la pauvre femme remuer médailles et chapelets et crier à haute voix : Mon Jésus, miséricorde ! Un espiègle, à l'aide d'un canif, pratiqua une ouverture dans la cloison. Madame Mathon s'aperçut du travail et quand le gamin lança un œil indiscret, il fut reçu par une tasse d'eau froide.

Un témoin oculaire raconte un autre fait. Un élève, gros et grand pour son âge, épelait avec une lenteur désespérante l... è... accent... v... r... e... L'instituteur,

pour lui aider à former le mot, appliqua, sur sa bouche, une petite touche d'ivoire qu'il tenait à la main, et le gros bonhomme de crier aussitôt... *babinc!* monsieur.

M. Gouin, de Sainte-Anne, succéda à M. Mathon.

La première institutrice de la Rivière-Veillet fut Mademoiselle Nourri, aujourd'hui Madame Louis Jacob. Elle a l'honneur d'avoir fait la classe à Monseigneur Cloutier. Ce souvenir lui est cher et elle ne manque pas de le rappeler à Sa Grandeur chaque fois que l'occasion s'en présente.

C'est en 1850 que la paroisse, profitant de l'organisation de nos municipalités civiles et scolaires, fut divisée en trois arrondissements. Les terrains furent donnés par de généreux paroissiens, et, avec l'aide des contribuables, le Curé réussit à bâtir ses trois maisons d'école en peu de temps ; de bons instituteurs et institutrices furent chargés de les diriger.

L'école de Saint-Charles fut ouverte en 1879, et la succursale du Brûlé, en 1883.

Nous devons à M. Joseph Trudel, le dévoué et intelligent secrétaire du conseil municipal, la liste complète des instituteurs et institutrices depuis 1850 jusqu'à nos jours. Cette nomenclature se trouve à la fin du volume.

Tous les curés de Saint-Prosper ont donné une attention particulière à l'éducation, et tous, sans exception, ont dirigé beaucoup d'élèves vers les collèges et les couvents.

Ce fut Monsieur Lacerte qui appela dans la paroisse " Les Filles de Jésus " et leur confia, en 1903, l'école du village. La maison-mère de cette Congrégation est à Kermaria, diocèse de Vannes en France.

Mgr des Trois-Rivières avait accueilli, avec bonté, ces religieuses dans son diocèse.

Sans doute, il avait pensé avec M. le Comte de Mun :
“ Tandis que j'écoutais la Supérieure, je songeais au grand mystère de la souffrance imméritée, à tant d'autres femmes pareilles à celles-ci, sous les uniformes divers de l'armée du Christ, condamnées pour le bien qu'elles avaient fait, à l'exil, à la proscription, à la misère.

“ Je pensais aux injures, aux lourdes railleries, aux basses calomnies dont les abreuvent, chaque jour, les obscurs agents des haines maçonniques, et qui retombent à leurs pieds, impuissantes à les irriter, et non pas dédaignées, mais recueillies avec amour, en ces âmes pressées de l'avid besoin des expiations volontaires. ”

Terminons ce chapitre des “ Ecoles ” par cette page sur l'Education pratique.

“ Enseignons le passé aux jeunes. Il y a dans le nôtre un parfum de poésie et d'héroïsme, dont nous avons besoin pour vivre.

“ Comment voulez-vous que l'arbre soit luxuriant de verdure, si sa racine ne plonge dans le sol, et si ses feuilles ne lui font respirer l'air dont il a besoin ?

“ Et la race française au Canada, pour jouir d'une exubérance de vie remarquable, doit, tout en respirant dans le présent, vivre du souvenir de ses morts, et organiser sa vie nationale, se faire un pays à la lumière de son histoire.

“ C'est *la cendre des morts* qui créa la patrie !

“ Que les maîtres et les maîtresses de la Province de Québec fassent entendre aux petits et aux jeunes la voix des cloches de chacune de nos églises, disant bien haut ce qui s'est fait autour des clochers pour la grandeur de la religion et de la patrie. Alors les âmes tiendront par toutes

leurs fibres aux ancêtres, et l'on fera réellement l'éducation pratique ; car il avait raison Fustel de Coulanges quand il disait :

“ Le véritable patriotisme n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé, c'est le respect des générations qui nous ont précédés. ” (1)

Nous allons voir dans les chapitres qui suivent les nombreuses recrues que la paroisse a données au sacerdoce et aux communautés religieuses. Les professions libérales, le commerce et l'industrie sont aussi noblement représentés par les enfants de la paroisse.

Dans l'été de 1903, il se tint à Saint-Prosper, un conventum qui a laissé d'heureux souvenirs.

Les membres, au nombre de trente-deux, étaient M. l'abbé O. H. Lacerte, Président honoraire ; M. J. A. Lacerte, Vice-Président honoraire ; M. l'abbé Jules Massicotte, Président ; M. F. X. Massicotte, Vice-Président ; M. J. P. V. Gravel, Sec. ; M. Pierre Trudel, Ass. Sec. ; MM. F. X. O. Trudel, Dolard Trudel, Ovide Trudel, Emile Trudel, Conseillers ; MM. Isidore Houde, Saül Cloutier, Joseph Frigon, Rosario Frigon, Alfred Gagnon, Ernest Gagnon, Eugène Gagnon, Lucien Gagnon, Eugène Gravel, Elie Massicotte, Henri Massicotte, Ovide Massicotte, Adélarde Plourde, Arsène Plourde, Alfred Tourigny, Olivier Tourigny, Anselme Trudel, Auguste Trudel, Benoît Trudel, Joseph Trudel, Paul Trudel, Xavier Trudel.

La première réunion eut lieu à l'église. M. le Président célébra une messe d'action de grâces, puis M. le curé Lacerte souhaita la bienvenue aux membres du conventum. Les Amis se dirigèrent ensuite vers les bords pittoresques

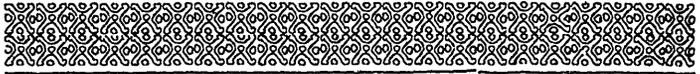
(1) PH. PERRIER “ Revue Canadienne ” octobre 1908.

de la rivière Charest, au moulin de M. Edmond Trudel. De grands arbres, de frais ombrages, une eau limpide, un canot d'écorce, diverses embarcations, un ciel sans nuages, une température idéale donnèrent " un beau jour " aux touristes. Le dîner fut pris sous les bois, au bruit cadencé de la chaussée et de la chanson des petits oiseaux. L'après-midi s'écoula dans les plaisirs variés du sport. Pour le souper, les parents des Amis du conventum avaient été invités, et on vit arriver plus de cinquante voitures.

De retour au village, il y eut réunion sur la place de l'école. Des discours, célébrant les champs paternels, louant l'esprit de paroisse, la bonne entente furent prononcés par MM. les abbés Jules Massicotte et Pierre Trudel, MM. Joseph Frigon et Théophile Trudel.

Un joli feu d'artifice clôtura cette fête champêtre et chaque convive en se retirant pouvait dire avec l'abbé Coubé : " La terre natale est l'écrin des joies et des tristesses qui ont uni nos aïeux, des vertus et des exploits dont ils nous ont donné l'exemple, des victoires qu'ils ont remportées et des bienfaits qu'ils ont reçus du ciel. "

Onze nouveaux membres furent admis parmi les " Amis de Saint-Prosper ". MM. Xavier Cossette, W. X. Frigon, Josaphat Cloutier, Emery Trudel, J. Ulric Trudel, J. B. Trudel, Emery Massicotte, J. A. Massicotte, Prima Cloutier, R. Théotime Gravel et le Rév. Fr. Ernest.



CHAPITRE XXIV

MONSIEUR JEAN MASSICOTTE

(1803-1903)

Jean-Baptiste Massicotte, frère du major, a fourni lui aussi une longue et vertueuse carrière.

“ A sa mort, ce vénérable patriarche comptait quatorze enfants, cent neuf petits-enfants, cent soixante-treize arrière-petits-enfants et cinq enfants issus de ces derniers, un total de trois cent un descendants ”. (1)

Il fut parfait chrétien et agriculteur modèle.

Jean Massicotte avait vécu vingt ans avec son grand-père Charles, qui en avait passé cinq avec son aïeul, Jacques Massicotte, premier du nom au Canada.

Jacques Massicotte avait obtenu des RR. PP. Jésuites, dans la seigneurie de Batiscan, une terre d'une étendue égale à celle d'un fief. On la désigne encore sous le nom de “ *la grande terre des Massicot* ”.

Les propriétaires actuels ont reçu la médaille d'honneur décernée aux anciennes familles, lors des fêtes du IIIe centenaire de Québec.

En effet, cette famille, saintongeoise d'origine, est de longue date l'une de celles dont un pays comme le nôtre s'honore.

(1) *Famille Massicotte*, p. 43, par E. Z. Massicotte.

Augustin, père de Jean, était né sur ces terres. Quand il fut d'âge à se créer un foyer, il acheta, dans le Brûlé de Sainte-Anne, une terre de Jean-Baptiste Cosset, concédée par le seigneur, en 1804. Devenu vieux, il aimait à revenir sur les débuts de la paroisse et il racontait entre autres ce fait. Ayant une pièce d'étoffe à vendre, et n'en trouvant pas le débit, ni à Sainte-Geneviève, ni à Sainte-Anne, il s'embarqua dans son canot, sur la rivière Batiscan, et se dirigea vers Montréal ; ayant ajouté à son lest des choux et du beurre. Ce seul fait révèle l'homme de courage et d'entreprise, car alors, on ne se rendait pas à Montréal par quatre chemins. Il n'y en avait que deux et pas aussi faciles que de nos jours : le fleuve et la grande route qui longe le Saint-Laurent.

A la mort du père Augustin Massicotte (1855), Jean hérita du bien paternel. Il avait pour voisin Jean Jacob et Ignace Frigon. Les liens du mariage vont unir ces familles ; Jean épousa, en 1827, Marguerite, fille d'Ignace Frigon, et de cette union naquirent quatorze enfants. Deux seulement moururent en bas âge. Trois garçons et neuf filles, tous établis dans la paroisse—à l'exception de S. S. Théotime, qui se fit religieuse dans la Congrégation de Notre-Dame—continuent les traditions d'honneur et de loyauté léguées à la famille par les ancêtres.

La pensée dominante de Monsieur Jean Massicotte était la foi. Il trouva dans cette vertu la meilleure force et la meilleure consolation de sa vie. Pour lui, c'était toujours : " comme le bon Dieu le veut ".

La culture était son occupation et sa préoccupation. Il songeait sans cesse aux moyens d'améliorer le terrain, de se procurer de nouveaux instruments aratoires, en un mot,

d'être bon agriculteur. Ayant une terre dans la baie, voisine de celle de M. Jean Cloutier, les deux amis causaient un jour ensemble.

—Je crois, dit M. Cloutier, que les Massicotte ont un bon Dieu pour eux ; voyez donc votre champ à côté du mien.

—Mon bon Dieu, je vous le ferai bien voir, et il lui montra les fossés creusés l'automne précédent, tout autour de la terre.

—Votre bon Dieu, à présent, je le connais, ajouta M. Cloutier, on peut tous l'invoquer.

Le père Jean Massicotte acheta, en société, avec Ignace Frigon, le premier moulin à battre qui soit entré dans la paroisse. Il s'était aussi procuré des javelières et plus tard des faucheuses.

On cessa dès cette époque de battre le grain au fléau, ouvrage dur, mais encore pratique alors que la main d'œuvre était à bon marché. Un homme se louait en ce temps, pour battre le blé, au prix d'un sou de la gerbe. Le plus qu'il pouvait ainsi gagner était quinze sous par jour.

Monsieur Jean Massicotte aimait le travail de la terre, mais il aimait aussi l'instruction et l'encourageait. Ses quatre premiers enfants furent instruits par des maîtres ambulants. Puis il en engagea un et lui céda son *fournil*. Sa fille, Reine, fut la première élève de Saint-Prosper qui étudia chez les Ursulines des Trois-Rivières. Elle avait pour compagne Philomène Désaulniers. Ses trois fils furent envoyés à l'école militaire de Québec.

A cette époque, les cultivateurs se rendaient à Québec, au cours de l'hiver pour y vendre leurs provisions ; ils en rapportaient d'autres, parmi lesquelles se trouvait

immanquablement le baril de rhum de la jamaïque qui durerait toute l'année. Mais du moment que M. Jean Massicotte eut pris la croix de tempérance, il n'entra plus de boisson dans sa maison. Au jour de l'an, dans les repas de noces, sa femme y suppléait par une liqueur préparée par elle-même. Le nonagénaire, en descendant dans la tombe, pouvait dire : "J'ai tenu mon serment pendant quarante-cinq ans."

Aussi était-il entouré de la vénération et de l'estime de ses co-paroissiens. On le respectait et on l'aimait.

Il jouissait d'une santé vigoureuse. Un jour, au premier de l'an, sa fille aînée, Madame Houle, alors âgée de soixante-quinze ans, s'étant agenouillée pour demander la bénédiction paternelle, se relevait difficilement ; le vieux père, en lui aidant, lui dit en souriant : "Tu es plus vieille que moi."

Les quinze dernières années de sa vie furent des années de préparation aux années éternelles. Il demeurait près de l'église, et tous les matins, il entendait la messe. Sa seule infirmité était la surdité. Aussi la surprise de tous était grande de voir, au premier coup de la cloche, le grand-père, assis sur le perron, se diriger aussitôt vers l'église.

—Grand-père, vous êtes sourd et vous entendez la cloche ?

—Je ne suis pas aveugle.

Tout en fumant, il surveillait la cloche. Il s'éteignit sans maladie, le 4 février 1903.

Le *Trifluvien*, dans une notice nécrologique, fait l'éloge de cet homme de bien.

"La paroisse de Saint-Prosper vient de voir disparaître un de ses citoyens les plus respectables et les plus estimés.

“ M. Jean Massicotte était presque centenaire, quatre-vingt-dix-neuf ans et deux mois. Il est mort le 4 février, après avoir mené à bon terme la vie de l'homme de bien, et avoir vu sa cinquième génération.

“ Durant toute sa longue existence, M. Jean Massicotte s'efforça de maintenir les esprits dans l'union et la paix, considérant à bon droit que la prospérité d'une paroisse ne peut que bénéficier de la bonne entente qui existe entre tous.

“ M. l'abbé J. Massicotte, vice-chancelier à la cathédrale des Trois-Rivières, son petit-fils, chanta le service funèbre avec les RR. O. H. Lacerte, curé de Saint-Prosper, comme diacre, et J. L. Lemire, vicaire à la cathédrale, comme sous-diacre.

“ Le chœur de chant de Saint-Prosper a exécuté la messe des morts harmonisée, sous la direction du Dr Massicotte, petit-fils du défunt. Les solistes furent MM. le Dr Massicotte, Prosper Mayrand et Aug. Gravel. L'orgue était tenu par Mademoiselle Désaulniers. Le deuil était conduit par MM. Jean, Alphée et Clair Massicotte, fils du défunt, et Arthur Massicotte, petits-fils du défunt, chez qui le grand-père demeurait depuis nombre d'années. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. J. Vézina, Ls Bacon, Th. Gagnon, O. Frigon et C. Lefebvre. ”

Son fils, Jean, marié à Céline St-Arnauld, était secrétaire-trésorier de Saint-Prosper à vingt ans, et il en remplit les fonctions pendant plus d'un quart de siècle. Il était enseigne dans la milice sédentaire sous le capitaine Augustin Massicotte, son oncle.

Capitaine du Bataillon de Champlain de 1869 à 1898, il reçut ordre, lors des troubles du Nord-Ouest, en 1870, de

mettre sa compagnie sous les armes. Ce qui fut fait. Le capitaine attendait, à Sainte-Geneviève, sa feuille de route, quand un contre-ordre vint lui dire de licencier ses soldats et de rentrer dans ses foyers.

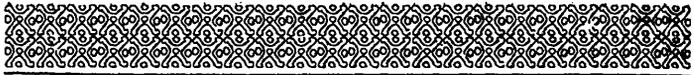
Le capitaine Jean Massicotte se montra toujours dévoué pour travailler au bien public de la paroisse. Il fut l'organisateur ou le fondateur de diverses sociétés, et les charges publiques qui lui furent confiées disent l'estime et la confiance dont ses co-paroissiens l'honorent.

Alphée Massicotte, le second des fils du père Jean, après avoir servi le Saint-Siège, se livra à l'agriculture et y acquit une honnête aisance. Il est le père des médecins F.-X. Massicotte et Philippe Massicotte. La mort lui ayant enlevé sa première femme, Eugénie Baril, il épousa Eléonore Proulx, veuve d'Olivier Trudel.

Clair, qui eut le bien paternel, ayant épousé, en 1870, Eléonore Trudel, éleva une famille de douze enfants. A tous, il procura le bienfait d'une éducation chrétienne puisée dans les collèges et les couvents.

Capitaine de milice en 1898, il résigna quelques années plus tard en faveur de son fils Emerie.

Agriculteur dans toute la force du mot, il a amélioré ses terres, et, pour l'élevage des animaux, on lui a souvent décerné les premiers prix dans les expositions de paroisse et de comté.



CHAPITRE XXV

M. L'ABBE O. H. H. LACERTE

M. l'abbé Odilon-Henri-Honoré Lacerte est le septième enfant de Joseph Lacerte et d'Elisabeth Gérin-Lajoie.

Son grand-père, Pierre Lacerte, d'Yamachiche, était un militaire distingué. Il avait servi sa patrie sur les champs de bataille pendant quatre ans, de 1812 à 1816, pour repousser l'invasion américaine. Après la guerre, rentré, dans ses foyers, il reçut une pension du gouvernement jusqu'à sa mort, en 1885. Il était alors âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

Pierre Lacerte était père de dix enfants. Nommons entre autres Honorat, riche cultivateur de la Banlieue des Trois-Rivières ; Elie, médecin à Yamachiche, député du comté de Saint-Maurice pendant quinze ans, agent des terres de la Couronne ; Narcisse, médecin à Lévis ; Pierre, Désiré et Joseph continuèrent les traditions des ancêtres, en cultivant la terre.

La grand'mère Lacerte, née Louise Blais, était la tante des trois messieurs Blais, prêtres, Joseph, Elie et Moïse, O. M. I.

Elisabeth Gérin-Lajoie, épouse de Joseph Lacerte, était la cinquième enfant de François Gérin et de Luce Carou ; elle naquit à Yamachiche, le 2 octobre 1832.

Les Lacerte sont originaires d'Angers, France ; le premier du nom au Canada est Jean-Guillaume, grand-père du



LES CURÉS DE ST-PROSPER.

1. M. L'ABBÉ LÉANDRE TOURIGNY. 2. M. L'ABBÉ D. FORTIN.
3. M. L'ABBÉ P. A. ROBERGE. 4. M. L'ABBÉ J. E. PANNETON.
5. M. L'ABBÉ O. H. LACERIE.

trisaïenl du curé de Saint-Prosper, qui partit de France vers 1670 pour s'établir à Québec. Il épousa en secondes noces Marguerite Benoit, aux Trois-Rivières. Leur fils Jean-Charles eut pour parrain le gouverneur Gauthier de Varennes ; il fut un des premiers colons d'Yamachiche, ayant obtenu du Seigneur Lesieur une concession de dix arpents de terre en largeur.

Jean-Charles épousa, en 1709, aux Trois-Rivières, Marie-Claire Bergeron et eut une famille de onze enfants.

Joseph Lacerte, issu de cette union, épousa Françoise Gélinas Bellemare, et de ce mariage naquit Joseph, second du nom, qui s'allia à Josephite Carbonneau. Ils furent les père et mère de Pierre Lacerte, grand-père du curé de Saint-Prosper.

La famille Gérin se rapprochait encore plus de la France. Elisabeth Gérin-Lajoie, était fille, nous l'avons dit, de François Gérin et de Luce Caron ; elle descendait à la troisième génération de Jean Gérin de la paroisse des Echelles, diocèse de Grenoble, en Dauphiné. Elle était cousine de M. l'abbé Denis Gérin, curé de Saint-Justin, de l'Honorable Elzéar Gérin, Conseiller Législatif, d'Antoine Gérin, le spirituel auteur de " Jean Rivard ". C'est la terre paternelle que l'écrivain a décrite dans son roman canadien si goûté, si relu. Par les Caron, elle descendait d'une lignée qui a donné à l'Eglise un dignitaire ecclésiastique dans Mgr Charles-Olivier Caron, P. A., d'innombrables recrues au sacerdoce, aux communautés religieuses et des hommes, grands par l'intelligence et par le cœur, qui se distinguent à la tête de la patrie, dans toutes les carrières ; Sir Adolphe, le lieutenant-Gouverneur René-Edouard, pour n'en citer que deux.

Joseph Lacerte, sergent dans la Compagnie du lieutenant-colonel Héroux, cultivateur de Saint-Sévère, s'unit à Elisabeth Gérin par le lien sacré du mariage le 11 février 1852. L'époux avait vingt-cinq ans et l'épouse vingt.

Dieu bénit leur union et leur donna quinze enfants.

Odilon-Henri-Honoré dont nous donnons la biographie naquit le 9 mars 1860 ; il fut élève de l'École des Frères d'Yamachiche ; à douze ans, il entra au Séminaire des Trois-Rivières. Il en sortira treize ans plus tard, prêtre du Seigneur. Il fut nommé, en 1885, vicaire à Richmond ; à Louiseville, en 1887 ; à Saint-Stanislas, en 1890 ; en 1891, à Sainte-Anne ; puis le 16 mai 1893, curé de Saint-Prosper.

Il fut heureux d'y exercer le saint ministère ; Il retrouvait dans ce milieu les saines et religieuses traditions de la belle vie de son enfance, de nos anciennes familles canadiennes.

Une de ses sœurs, Eugénie, après avoir fait son noviciat chez les Sœurs Grises, fut obligée de sortir pour raison de santé ; mais en vérité, elle avait la nostalgie du ciel : elle mourut à vingt-six ans. Avila, le plus jeune frère du curé, est vicaire dans le diocèse de Valleyfield. Le père, M. Joseph Lacerte, est mort en 1888. Madame Lacerte, sur ses dernières années, se retira au presbytère de Saint-Prosper. Elle y est morte, en 1900, entourée des meilleurs soins et assistée par ses deux fils prêtres. C'était une grande consolation pour cette mère chrétienne.

M. Lacerte consacra au mois de mars sa paroisse à la Sainte Famille.

“ Le chêne, a dit Chateaubriand voit germer ses glands autour de lui : il n'en est pas ainsi des enfants des hommes. Ils sont bien rapides, en effet, les moments où le père et la

mère retiennent les enfants autour d'eux ; mais qu'ils sont doux ! ”

C'était pour sanctifier ces jours, hélas ! trop courts que les frères et sœurs passent ensemble, réunis dans leurs jeunes années, sous l'aile de leurs vieux parents, que M. Lacerte consacrait ses paroissiens à Jésus, Marie, Joseph. Il voulait sienne cette belle prière de Mgr Bruchési.

“ Nos familles ! nos familles, répandez sur elles, ô Dieu Tout-Puissant, vos grâces de choix.

“ Que le travail y soit en honneur ; que les mœurs patriarcales de nos pères y persévèrent dans leur admirable et touchante simplicité ; que le luxe et l'intempérance en soient bannis. Que les parents y goûtent la joie d'être obéis, aimés et respectés ; que les enfants y apprennent de bonne heure à joindre leurs mains et à prier ; que pas une parole ne vienne souiller leurs oreilles, que jamais des exemples criminels ne ravissent à leur âme leur blancheur virginale. Jeunes intelligences, hâtez-vous de vous entr'ouvrir à toutes les sciences humaines, mais nourrissez-vous surtout des solides enseignements et de la sainte doctrine de l'Evangile. ”

Au mois de mai, de la même année, le Tiers-Ordre de Saint-François était érigé dans la paroisse par le Rév. P. Frédéric. Aujourd'hui, quatre cents tertiaires en pratiquent fidèlement les règles et jouissent des privilèges de la Fraternité.

La Congrégation des Enfants de Marie fut aussi érigée en 1894, bien que l'érection canonique ne date que de 1905. Les jeunes filles furent heureuses de s'enrôler sous la bannière de Marie. Elles ont leur conseil. La sacristine pare l'autel de la Vierge. Toutes les congréganistes sont invitées

à cultiver des fleurs et aux jours de fête de leur Mère du ciel, elles apportent leur offrande fleurie, aux pieds de la Madone. Rien de si beau que cet amoncellement de fleurs et de parfum.

Au décès d'une associée, les *Enfants de Marie*, en costume, se rendent à la maison mortuaire pour la levée du corps et leurs prières accompagnent ainsi, au delà de la tombe, leur sœur en Marie.

En 1895, l'église étant devenue trop petite, M. le curé fit placer une rangée de chaises dans la grande allée.

L'année 1897 fut marquée entre toute par la grande célébration d'un anniversaire remarquable ; toute la paroisse fêta avec allégresse, sous la direction de son dévoué curé, les noces d'argent sacerdotales du premier prêtre de Saint-Prosper. Nous empruntons au journal les détails suivants :

JUBILÉ SACERDOTAL DE M. le Chanoine François-Xavier Cloutier

Pénitencier du Chapitre de la Cathédrale

ET

CURÉ DES TROIS-RIVIÈRES

SUPERBES FÊTES A SAINT-PROSPER.

LE TRIFLUVIEN, mardi, 28 septembre 1897.

Depuis quelques temps déjà on nous chuchotait qu'il se préparait quelque part, dans une paroisse du diocèse des Trois-Rivières, des fêtes qui feraient sensation et seraient

tout un évènement et on avait bien voulu ajouter que nous en serions contents. Nous eûmes mardi dernier le secret de cette confiance, quand un prêtre de nos amis vint nous prendre pour un voyage à Saint-Prosper où se célébraient, le lendemain, les noces d'argent sacerdotales de M. le Chanoine François-Xavier Cloutier, enfant et premier lévite de cette paroisse.

Le jubilé sacerdotal du curé des Trois-Rivières, cela seul en disait long, en effet, et en jetant un coup d'œil rétrospectif sur cette carrière si pleine, nous nous demandions s'il serait bien possible d'épuiser la série de bonnes choses agréables à dire et utiles à entendre, dont ce thème fournirait la matière. Nous voyions, en effet, défiler l'un après l'autre, dans notre esprit tant d'évènements de tout genre, tant de labeurs, tant de luttes, tant de sacrifices, contenus dans cette période mouvementée de notre histoire religieuse. Et toujours, au premier rang, apparaissait la figure de l'évêque militant dont le nom est devenu " un symbole et un drapeau ". Et à côté de l'évêque, un chancelier d'abord, puis un curé, jeune, actif, d'une rare intelligence, d'une singulière fermeté, mêlé de toutes façons à ses combats, à ses travaux et lui servant en quelque sorte de soutien, d'appui et de réserve.

C'est dans ce courant d'idées que nous montions mardi dans le train de midi du C. P. R. qui nous descendait trois-quarts d'heure plus tard à Sainte-Anne de la Pérade. Dans le même convoi se trouvaient, entre autres membres du clergé, Sa Grandeur Mgr Lafèche et le héros de la fête. Celui-ci avait déjà connu quelque chose des gracieusetés du lendemain, car, avant son départ des Trois-Rivières, les Dames Ursulines lui avaient fait parvenir un magnifique bouquet de circonstance. De leur côté, les trois vicaires de

la paroisse, MM. les abbés Deguise, Lafèche et Leblanc, lui avaient offert une superbe canne à pommeau d'or, d'un prix élevé, avec l'inscription suivante gravée sur le pommeau : " F. X. Cloutier.—1872-1897. Par ses vicaires. "

A Sainte-Anne nous allons dire au curé, M. le Chanoine Bochet un " au revoir " plutôt qu'un bonjour, et nous montons presque aussitôt dans des voitures que les organisateurs avaient eu l'amabilité de mettre à notre disposition, et nous filons sur Saint-Prosper, par une magnifique température rappelant celle de juillet plutôt que de septembre.

La voiture en tête du cortège est attelée de deux chevaux et porte Sa Grandeur Mgr Lafèche et M. le Chanoine Cloutier. Elle est suivie d'une vingtaine d'autres, dans lesquelles ont pris place les membres du clergé qui se sont fait une fête d'escorter leur digne confrère.

Dès qu'on a mis le pied dans Saint-Prosper, la route est pavoisée d'un bout à l'autre de la paroisse, de gais drapeaux qui déploient leurs couleurs aux caresses de la brise et nous donnent comme un avant-goût des sensations qui nous attendent.

Les cloches qui sonnent à toute volée nous annoncent bientôt que nous approchons de l'église. Dans le village toute la population est sur pied, et c'est au milieu des figures réjouies des villageois se découvrant respectueusement devant Mgr que nous sommes reçus au presbytère, ou dirait en triomphateurs, par l'aimable curé de la paroisse, M. l'abbé O. H. Lacerte.

LA MESSE

La messe était fixée à huit heures et demie. Dès 8 heures, la place de l'église était assiégée par une foule com-

pacte. Tout Saint-Prosper s'y était évidemment donné rendez-vous, ainsi que de nombreux voisins des paroisses environnantes, attirés par l'éclat de ces fêtes. Toutes ces bonnes figures étaient éclairées par la joie et il était facile de lire sur leurs traits que c'était l'un des leurs, si haut que remontassent les relations interrompues, qui allait être en ce jour l'objet de marques particulières de considération, d'estime, de respect et d'affection. Les cloches sonnant à toute volée firent bientôt converger tout ce monde vers les portes du temple qui, quoique vaste d'ordinaire s'emplit en un clin d'œil, pendant que la fanfare de Sainte-Généviève de Batiscau, un excellent corps de musique, sous l'habile direction de M. Amédée Baril exécutait une marche d'entrée.

La messe, une messe très solennelle, fut chantée par M. le Chanoine F. X. Cloutier. MM. les abbés Prosper et Joseph Cloutier, ses deux frères, faisant fonction de diacre et de sous-diacre. Le thuriféraire était M. l'abbé J. Massicotte et le cérémoniaire M. l'abbé Thél. Gravel, curé de Shawenegan, tous deux enfants de la paroisse. MM. les abbés Leblanc et Lamy faisaient les fonctions d'acolytes.

Sa Grandeur Mgr Lafèche assistait au trône, accompagné par MM. les chanoines Richard et Bochet. Au chœur on remarquait en outre : MM. les chanoines H. Baril et J. F. Béland et MM. les abbés Chs Bellemare, J. E. R. Caisse, O. H. Lacerte, Jos. Caron, Ed. Lafèche, L. Denoncourt, Ls. Lafèche, J. Caron, E. Dusseault et M. Emile Cloutier.

Le puissant chœur de chant de Saint-Prosper, sous la direction de M. l'abbé L. Lamothe, pour la circonstance, rendit avec beaucoup d'effet la messe du second ton harmonisée. Ce chœur composé de voix fortes et bien timbrées, mérite certainement beaucoup d'éloges car, il a interprété

cette messe avec un talent remarquable. Nous en pouvons dire autant de Mlle Mathildée Désaulniers, qui tenait l'orgue.

Le sermon fut prononcé par Sa Grandeur Mgr Laflèche avec cette éloquence entraînante et persuasive et cette force de conviction qui font le secret de ses succès oratoires.

Mgr prit pour texte ces paroles de l'Apôtre saint Paul aux Corinthiens : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei.* Que les hommes nous considèrent comme les ministres du Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu.

L'orateur sacré signale aux fidèles qui l'écoutent, le grand événement du jour, le jubilé sacerdotal de l'un des leurs, et il les félicite de si bien comprendre l'honneur et l'avantage qui en revient à la paroisse. Il donne un aperçu général des fonctions que le prêtre a à remplir et se déclare heureux de pouvoir rendre à ses diocésains le témoignage qu'ils comprennent le respect dû à la personne comme aux enseignements et aux actes du prêtre.

Puis, prenant avantage de son texte, il dit : il y a là un enseignement de la plus haute importance, une vérité qu'il convient de mettre en lumière parce qu'il y a de nos jours comme du temps de St Paul, de faux docteurs qui s'emploient à l'obscurcir.

Parlant des fonctions d'un ministre dans un gouvernement, il dit que le souverain est représenté par la tête et le ministre par les bras, parce que celui-ci est chargé d'exécuter les desseins du souverain. Dans l'ordre religieux comme dans l'ordre civil, le ministre est un homme que Dieu choisit. Le jeune homme que Dieu appelle au sacerdoce est choisi de Dieu qui l'orne des dons nécessaires. Dans l'ordre temporel quelquefois, les ministres sont imposés aux

souverains. Dans l'ordre voulu de Dieu pourtant, c'est le souverain qui doit choisir son ministre, il en est ainsi dans l'ordre religieux.

Un prêtre est un homme que Dieu a choisi. C'est un grand honneur pour lui-même et pour sa famille. C'est une dignité très grande que celle du ministre ; c'est la dignité du prêtre. Mais la dignité du ministre est d'autant plus grande que le souverain est plus grand et plus puissant. Or, le prêtre est choisi par Jésus-Christ c'est-à-dire le Roi des rois, le souverain de toute la création. Il faut donc respecter le prêtre parce qu'il est le ministre de Jésus-Christ.

Le ministre est en rapports intimes avec son souverain. De même le prêtre entre en rapports intimes avec Jésus-Christ. Pour montrer le respect dû au caractère sacerdotal, l'orateur cite l'exemple de l'empereur Maxime, qui accorda la vie à plusieurs personnes par considération pour saint Martin et, dans un banquet le fit asseoir à sa droite et lui présenta la coupe reconnaissant ainsi l'excellence de la dignité sacerdotale, la plus haute de toutes les dignités. *Sacerdos aller Christus*, dit-il, faisant allusion à l'inscription placée dans le sanctuaire.

Dans le christianisme il y a deux états de vie : la vie commune dans laquelle nous entrons par le baptême, et celle de la perfection évangélique. C'est le prêtre qui va faire entrer le nouveau-né dans l'Eglise. La première question qu'on pose à son représentant auprès des fonts baptismaux est celle-ci : Que demandez-vous ? Je demande la foi. Donc la foi est un don de Dieu. On a la foi par la grâce de Dieu.

La foi donne à l'enfant une nouvelle vie, la vie surnaturelle. L'enfant a le droit d'appeler Dieu son père. Vous appelez le prêtre votre père parce qu'il est réellement votre

père dans l'ordre surnaturel. Et ceci amène l'orateur à dire qu'il y a un état de vie plus parfait que celui qu'il vient de montrer, c'est celui qui consiste à garder les préceptes et les conseils. " Gardez les commandements " dit Jésus-Christ à l'un des deux personnages qui viennent le consulter sur ce qu'ils doivent faire.— " Si vous voulez être parfait " dit-il à l'autre, " allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres, puis, venez et suivez-moi. " C'est l'état le plus parfait, celui du prêtre. Dieu donne à celui-ci tout son pouvoir.

Pourquoi le Christ a-t-il établi la dignité sacerdotale ? Pour avoir des ministres et des dispensateurs. Pas des dispensateurs d'argent ou de places, mais des dispensateurs des mystères de Dieu. Parmi ces mystères, les uns s'adressent aux intelligences, les autres aux cœurs. D'où la mission d'instruire les esprits et de sanctifier les âmes.

Le premier mystère que le prêtre ministre de Dieu, doit vous dispenser, c'est la vérité. C'est lui qui est chargé de vous enseigner la doctrine de Dieu, et vous devez la recevoir de sa bouche avec respect et soumission. Mgr rend à ses diocésains le témoignage qu'ils sont des hommes de foi. Prenez bien garde, leur dit-il, de perdre cet enseignement.

L'orateur établit la mission du prêtre par ces paroles de Jésus-Christ.— " Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie avec la même puissance et avec la même autorité pour enseigner ". Il met ses auditeurs en garde contre quelques-unes des fausses doctrines que l'on cherche à propager " Vous ne devez jamais traduire le prêtre devant les tribunaux civils. Celui-là qui agit ainsi encourt la censure de l'Eglise. Jésus-Christ a encore dit ceci : " celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise! "

Puis après avoir fait voir combien peu instruits des vérités surnaturelles étaient les anciens savants et sont encore aujourd'hui les savants qui s'écartent du foyer de la vérité, il ajoute : " Ne permettez jamais que dans vos familles l'on attaque l'autorité du prêtre. "

On peut mettre le prêtre en prison, dit-il encore, mais on ne saurait enchaîner la parole de Dieu. La fonction du prêtre est représentée par la lampe qui brûle devant l'autel de Dieu. Le prêtre est le ministre qui relie le souverain au peuple. Les deux grandes fonctions du prêtre, c'est d'enseigner et de prier. Il doit méditer l'Évangile. Les œuvres de miséricorde sont confiées à des ordres religieux.

Il félicite ensuite la paroisse de ce qu'elle a eu dans son sein une famille privilégiée qui a donné à Dieu trois prêtres et sept religieuses. C'est une famille bénie et je la félicite sincèrement et de tout mon cœur. Cela rappelle la famille d'Aaron. Et la paroisse qui produit de ces familles là est une paroisse bénie, et il est encore puissant pour le bien le pays qui produit de ces familles.

Puis, s'inspirant de la deuxième inscription placée dans le sanctuaire, et rappelant la part éminente prise par le jubilaire à toutes les œuvres sacerdotales et aux fonctions militantes actives dans ce dernier quart de siècle, il se tourne vers lui et lui dit : " Vous avez combattu le bon combat, je suis heureux de vous en rendre ici publiquement le témoignage, vous avez bien mérité de Dieu, de l'Église et de la Patrie. "

Puis cet hommage rendu, il résume en quelques mots les vérités qu'il vient d'exposer et termine en encourageant les fidèles à les mettre en pratique dans leurs divers états de vie.

A l'Offertoire, on chanta le beau cantique " Célébrons ce grand jour, " le soliste M. Émile Cloutier, neveu du jubilaire, qui est doué d'une voix à la fois vibrante et sympathique, s'est on ne peut mieux acquitté de sa tâche.

La bénédiction donnée aux fidèles par Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières à la fin de la messe, et chantée par lui de cette voix qui est restée pure et suave en dépit de l'âge a très vivement impressionné l'auditoire.

Après la messe M. le Chanoine Cloutier ayant au préalable quitté ses habits d'officiant, M. l'abbé Téléspore Gravel, curé de Shawenegan et enfant lui aussi de la paroisse, lui fit lecture de l'adieu suivante, au milieu du profond silence et de l'attention générale des assistants :

A M. le Chanoine F.-X. Cloutier,

Pénitencier du Chapitre de la Cathédrale

et Curé de la Cité des Trois-Rivières.

Monsieur le Chanoine,

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis le jour où la paroisse de Saint-Prosper saluait en vous le premier de ses enfants élevé à la haute et sublime dignité du sacerdoce.

Une jeunesse de vertu et de travail vous avait préparé à ce magnifique exemple de fidélité à la grâce que devait suivre une pléiade de vos frères et sœurs, également appelés à grossir l'armée des privilégiés du ciel.

Permettez à vos concitoyens, qui entre tous vous ont avec une si légitime fierté, vu monter, l'un après l'autre, les degrés d'une carrière, faite de sacrifices et de labeurs

constants, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur une vie déjà si pleine d'œuvres et d'y puiser pour eux-mêmes, des exemples, des consolations, des espérances.

C'est d'abord le Séminaire des Trois-Rivières qui vous réclame dans son personnel enseignant. Quel dur mais fertile noviciat que ces redoutables fonctions, qui, en vous appelant à pétrir l'âme, l'esprit, le cœur et la volonté de ces hommes-enfants, vous fournissaient au seuil même de votre carrière, l'occasion de vous engager à fond dans l'étude des grands problèmes que soulève cette question primordiale de l'éducation, d'étudier les caractères, les mobiles, le jeu des passions, de vous associer aux initiatives progressives, tout en étant conservatrices de la tradition et de l'esprit général qui ont fait de cette maison d'enseignement l'une des premières de notre province. Vous avez eu, nous le savons votre part de mérite dans les travaux qui ont élevé cette institution à la hauteur où nous la voyons aujourd'hui.

Vous avez pu croire, un instant que là se bornerait le champ de votre activité, et si vous n'eussiez écouté que vos préférences peut-être en eût-il été ainsi. Mais le prêtre n'écoute pas ses préférences. Il répond à sa vocation, c'est-à-dire à l'appel du Père qui est aux cieux par l'ordre du Père qui est ici-bas. Vous avez répondu à l'appel comme à l'ordre, le jour où Dieu voulut que vous utilisiez cette formation préliminaire en vous préposant de plus près aux travaux de sa vigne, d'abord dans une position subalterne, puis, dans un poste de direction et de pleine et entière responsabilité.

C'est ici surtout que vous avez donné votre mesure et joué votre rôle propre. Ce rôle, vous en avez parfaitement saisi la nature et la portée. Vous avez compris que le curé,

en union avec son évêque réalise pleinement cette parole des Saintes Ecritures : *Sacerdos aller Christus* ; qu'il entre à sa place de choix dans l'ordonnance et la structure de l'édifice que, de toute éternité, le Père céleste a bâti sur la pierre, qu'il a cimenté du sang de son Fils et auquel Il a proposé son Esprit Saint pour ouvrier et collaborateur permanent.

Le curé qui s'inspire de l'esprit de son évêque, qui propage ses idées, qui applique sa doctrine et la concrète dans les faits, qui seconde son zèle, qui s'applique à étendre son influence, qui partage ses travaux, qui allège le poids de ses responsabilités, qui tantôt le consulte et tantôt le conseille, toujours en vue du bien à faire, qui prend sa large part de ses combats, de ses épreuves et de ses consolations, qui en un mot se fait en toutes circonstances, un avec lui, et tout cela non pas seulement par devoir, mais par communion d'intelligence, par affection, par un dévouement de tous les jours et de toutes les heures, mais c'est la sève même de l'Eglise que cette union idéale, sève divine et féconde qui se transmet par la hiérarchie et se dépense en œuvres de vie et de salut.

Et quand cet évêque est " un général de l'armée sainte " suivant que le disait l'autre jour le distingué archevêque de Montréal, quand c'est un évêque militant que les ennemis de l'Eglise trouvent toujours armé pour repousser leurs assauts et prêt à payer bravement de sa personne dans la mêlée ; quand cet évêque porte un nom qui est devenu " un symbole et un drapeau " de ralliement, si les campagnes sont parfois longues et laborieuses, si les fatigues épuisent les forces, si les dissensions, les défections, les trahisons décimant les rangs et gagnant même quelques-unes des troupes d'élite, ajoutent à la vivacité de l'action la douleur d'une

blesseure faite au cœur si les luttes n'en prennent partant qu'un caractère plus pénible, il n'en est que plus consolant de pouvoir dire avec celui dont on a partagé les fatigues, sans faiblesse sinon sans lassitude : " J'ai combattu le bon combat, " en attendant que le Roi des rois, dont on a soutenu la cause, distribue les palmes et les couronnes, en proportion du courage, de l'intelligence, de la fidélité et de la constance déployés.

M. le Chanoine, si le témoignage des hommes de bien est un pressentiment des jugements de Dieu, vous pouvez compter sur une abondante moisson de gloire, car vous vous présenterez les mains pleines. Elles ne se comptent plus, en effet, les œuvres paroissiales que vous avez créées ou développées, et auxquelles vous avez cherché à communiquer votre énergie pour le bien. Elles doivent surtout vous considérer comme un père, ces congrégations religieuses, ces corps d'avant-garde choisis parmi les fidèles et auxquels vous avez étendu votre sollicitude particulière. Que de plaies morales cicatrisées et guéries ! Que de bons conseils dans les moments difficiles ! Que de difficultés réglées par une diplomatie souple et insinuante, mais ferme dans son but. Que de misères soulagées dans cette maison bénie de la charité que par des miracles de dévouement, vous avez contribué à tenir debout. Que de coups de foudre écartés par les ardeurs de cette vie contemplative dont vous avez abrité les vertus et les extases dans un cloître où jamais la loi de la solidarité chrétienne n'a eu de plus bienfaisants effets.

Nous épargnons votre modestie en abrégeant l'énumération des bienfaits que vous avez semés sur votre route. Permettez-nous seulement de vous rappeler en terminant que lorsque notre Premier Pasteur vous appela à former

partie de son Chapitre, il savait ne pouvoir choisir un conseiller plus sûr, plus expérimenté, plus dévoué à sa personne comme à ses œuvres, un collaborateur plus efficace dans l'administration de son diocèse.

Tout à l'heure nous avons ardemment prié le Dieu de l'autel de vous accorder le bonheur, la santé, une longue vie afin que vous soyez encore longtemps l'honneur du clergé canadien et l'ornement de la sainte Église.

Daigne le Ciel exaucer nos vœux.

Trouvez bon, M. le Chanoine, que nous donnions une forme un peu tangible à ces sentiments et à ces vœux en vous priant d'accepter ce modeste cadeau auquel vous n'attacherez de valeur qu'à titre de gage insuffisant de notre respectueuse estime et de notre cordiale affection.

Un superbe cadeau, offrande des citoyens de Saint-Prosper : Œuvres de saint Augustin, 17 forts volumes in-quarto, reliure de luxe, accompagna la présentation de cette adresse.

Voici résumée aussi fidèlement que possible, la réponse de M. le Chanoine.

Permettez, Monseigneur et vénérés confrères,

Mes chers co-paroissiens,

Le fait que vous rappelez présentement est le plus saillant de ma vie entière. Que peut-il y avoir, en effet, de plus frappant, dans une vie ordinaire comme la mienne, que d'être revêtu des fonctions que les anges mêmes du ciel ne peuvent remplir, que d'être investi de pouvoirs divins, que d'être fait ministre de Jésus-Christ et continuateur de son œuvre ici-bas ?

Il m'est bien sensible que ce fait soit rappelé et célébré dans cette belle paroisse de Saint-Prosper, où se sont écou-

les les douces années de mon enfance, au milieu de ces bons paroissiens au nombre desquels j'ai toujours considéré comme un honneur d'être compté, en présence de Monseigneur notre Evêque et de mes vénérés confrères, de Monseigneur, qui il y a vingt-cinq ans m'a donné l'onction sacerdotale, de Monseigneur, qui a toujours été pour moi un très bon père, et à qui je sens le besoin de redire aujourd'hui : Monseigneur, toute ma vie je vous serai reconnaissant et dévoué.

Au-dessus cependant des sentiments que vous réveillez en mon âme, il est une chose que votre brillante démonstration révèle, et que je tiens à signaler. Qu'avons-nous, en effet, présentement sous les yeux ? Tous les membres d'une paroisse, mûs par un même sentiment, se pressant en rangs serrés autour de leur vénérable curé, acclamant l'un des leurs, que la Providence a voulu favoriser plus que d'autres. Ils partagent ses joies et son bonheur, comme ils ont su dans l'occasion, partager ses peines et ses épreuves.

Qu'est-ce donc que cette union des paroissiens entre eux et avec leur curé ? C'est le premier anneau d'une chaîne mystérieuse, qui ne se trouve que dans l'Eglise catholique, et qui est un des secrets de sa puissance.

Les paroissiens étroitement unis entre eux et avec leur curé, voilà le premier anneau ; les curés unis à leur évêque, voilà le second ; les évêques unis au Pape, Vicaire de Jésus-Christ, voilà le troisième et dernier. C'est à travers ces degrés hiérarchiques que coule la sève du Christ, c'est là que repose son autorité, c'est par là qu'il communique sa force et sa puissance. Les ennemis de l'Eglise catholique l'ont attaquée de toutes manières, ils ont réussi quelquefois à ébranler et même à renverser quelques-unes de ses institutions secondaires, jamais ils n'ont pu détruire son ordre hiérarchique, ni ébranler son organisation paroissiale.

Quel bonheur pour moi de vous voir aujourd'hui manifester si hautement votre bonne entente, votre esprit d'union, votre sens vraiment catholique.

Dans l'appréciation que vous faites, Messieurs, de mes vingt-cinq années de vie sacerdotale, il est facile de voir que votre bienveillance à mon égard a pris le pas sur l'exacte vérité.

Toutefois je recueille ces témoignages avec une vive satisfaction.

Et tout d'abord, celui, Monseigneur, que vous venez de proclamer du haut de cette chaire, en m'appliquant ces paroles de l'Apôtre saint Paul : “ *Bonum certamen certavi* ” “ j'ai combattu le bon combat. ” Dans votre bouche, Monseigneur, qui n'a jamais connu ni la flatterie, ni la duplicité, ni le mensonge, ce témoignage est pour moi une très grande consolation.

Vous, Messieurs, vous voulez bien me dire que j'ai fait ma part de travail pour le développement et la prospérité du Séminaire diocésain où j'ai enseigné et dirigé pendant douze ans.

Le Séminaire des Trois-Rivières est né du cœur d'un évêque, feu Monseigneur Thomas Cooke. Il a été réchauffé et vivifié par le cœur d'un autre évêque, l'illustre évêque actuel des Trois-Rivières, Monseigneur Louis-François Lafleche. Sans cette haute protection épiscopale, sans cette aide puissante, le Séminaire des Trois-Rivières ne serait pas devenu ce qu'il est aujourd'hui.

Après ces éminents personnages, vient pour ne pas sortir des rangs ecclésiastiques celui que nous, Trifluviens, nous appelons toujours avec bonheur le Père Richard. Plus que tout autre, il s'est identifié avec la maison, il en a fait

son œuvre, il lui a voué son temps, ses peines, ses sacrifices, sa santé, sa vie.

Viennent ensuite mes prédécesseurs immédiats à la cure des Trois-Rivières, le très rév. M. Ls Rheault, actuellement vicaire général, le rév. M. Flavien Baillargeon, à qui la Providence a confié le soin de faire construire la nouvelle bâtisse ; puis l'un des anciens curés de cette paroisse, le rév. M. Jos. E. Panneton et particulièrement le distingué supérieur actuel de l'établissement, M. le Chanoine Baril. Lui aussi a vu les commencements de cette institution ; il lui a consacré la plus grande partie de sa carrière sacerdotale, il a gravi les uns après les autres les divers degrés où repose l'autorité dans cette maison et enfin il est arrivé au sommet. C'est de là qu'aujourd'hui par sa haute vertu, par ses lumières et par ses vues élevées il dirige cette barque d'une main sûre et expérimentée. De même tous mes confrères, chacun dans sa sphère d'action, ont contribué au succès de cette institution, qui, comme vous le dites, est actuellement au rang des premières maisons d'enseignement du pays.

Quant à moi, je suis arrivé l'un des premiers, il est vrai, mais je n'ai pu faire autant que d'autres, cela dépend des talents qu'il a plu à Dieu de donner à chacun. Ce que je n'ai pas ménagé, en tout cas, c'est la bonne volonté ; et aujourd'hui l'un des plus beaux souvenirs de mes vingt-cinq ans de sacerdoce est d'en avoir consacré une bonne partie au développement et au succès de cette institution.

Vous voulez bien aussi parler avec éloge de ce que j'ai fait dans le saint ministère, surtout comme curé des Trois-Rivières.

Il m'a fait plaisir ici de vous entendre dire que je me suis appliqué à faire passer dans les faits, les saines doctrines.

nes, les sages leçons, les graves enseignements, prêchés et proclamés avec une éloquence admirable par Mgr notre Evêque. M'inspirer des idées de mon évêque, me pénétrer de ses sentiments, a été, en effet, un programme chez moi. J'ai tâché de faire comme le laboureur, qui prépare le sol à recevoir la semence qu'un autre doit jeter, qui cultive ensuite cette semence déposée en terre pour qu'elle se développe, grandisse et fructifie.

Vous venez entendre, Monseigneur, dire du haut de la chaire ce qu'est un ministre vis-à-vis de son chef ; c'est dit-il comme le bras par rapport à la tête.

Eh bien, puisqu'il a plu à Sa Grandeur de me constituer l'un de ses bras, je me suis efforcé d'être un bras vigoureux, et actif et non pas un bras paralysé.

En cela je n'ai fait que mon devoir.

Cet esprit de soumission et de dévouement aux chefs, n'est-il pas, en effet, du devoir de tout bon prêtre ? Voyez donc ce qui se passe dans les armées des puissants de la terre. Un général dit à l'un de ses capitaines ou de ses soldats : " Là-bas se trouve un poste difficile, j'ai besoin de vous pour l'occuper. Vous aurez à y braver le feu et la mitraille ; vous y laisserez peut-être votre vie ; n'importe, je vous veux là, partez. Et le capitaine part, et le soldat s'éloigne se rendant tous deux sans répliquer au poste où la mort les attend.

Voilà la discipline militaire.

Et pourquoi une telle obéissance et de tels sacrifices ? Pour obtenir quelque gain terrestre, pour conquérir quelques arpents de terre, peut-être simplement pour massacrer des hommes en assouvissant une vengeance.

Et dans l'armée du Christ, lorsqu'il s'agit de sauver les âmes, de conquérir le ciel, de ravir une gloire éternelle, il n'y aurait pas de discipline, d'esprit d'obéissance, on ne saurait faire aucun sacrifice ?

Mais que parlé-je de sacrifice, quand celui auquel on doit obéir est le père le plus tendre et le plus dévoué, quand il est, comme vous me le dites, " un porte-drapeau " dans le pays entier, quand enfin il se nomme l'illustre évêque des Trois-Rivières. L'obéissance alors devient un plaisir et un honneur autant qu'un devoir.

Au reste, Messieurs, savez-vous bien de qui, pour ne pas mentionner les leçons divines, j'ai surtout appris à obéir de cette manière ? C'est de Monseigneur, notre Evêque lui-même. En tout temps Sa Grandeur a donné à ses prêtres en particulier, l'exemple de la plus parfaite soumission, mais dans une circonstance surtout l'exemple fut plus frappant. Ecoutez bien ceci.

C'était en 1885. Il y avait deux ans que Monseigneur combattait pour défendre l'intégrité de son diocèse. Il avait daigné m'associer à ce combat.

Pour bien comprendre la raison et la valeur de cette lutte, il faut se rappeler ce qu'est vis-à-vis de son évêque l'Eglise qui lui est confiée. L'Eglise particulière est l'épouse de l'évêque. L'anneau que celui-ci porte au doigt est le signe de cette alliance mystérieuse. C'était donc son épouse sacrée que Monseigneur défendait en défendant son diocèse. Quoi de plus beau et de plus légitime !

Il était d'ailleurs pleinement autorisé à cela par le Souverain Pontife lui-même, qui, à notre arrivée à Rome lui avait dit : " C'est bien, Monseigneur, c'est votre droit et votre devoir de défendre votre diocèse. Mettez par écrit ce

que vous avez à dire, puis nous examinerons et nous jugerons. ”

J'ai le chagrin de dire, cependant que quelques voix se sont fait entendre, pour faire planer des doutes sur l'esprit de soumission de notre vénérable évêque. Enfin, le jugement fut rendu, et il fut défavorable à la cause diocésaine.

Monseigneur déjà épuisé par la lutte fut atterré par ce coup. Il me demanda de rédiger la réponse à faire au Saint-Siège. Plus que jamais, il fallait m'inspirer des idées et des sentiments de mon évêque. Un texte de la Sainte-Écriture me vint à l'esprit : “ *l'ir obediens loquatur victorias.* ” L'homme obéissant aura beaucoup de victoires à chanter. Ce fut là l'idée fondamentale de la réponse, et, comme dans le texte sacré, la note de l'obéissance est très accentuée, elle le fut aussi dans la réponse. Je fus étonné, je l'avoue, que pas un mot de la lettre préparée ne fut changé par Monseigneur. Car, Messieurs, si la soumission est facile quand l'ordre donné s'accorde avec nos désirs et nos intérêts, quels sacrifices ne comporte-t-elle pas, quand elle doit être pratiquée dans des circonstances comme celles-ci ! Ce n'est alors rien moins que de l'héroïsme. Après un tel exemple, Messieurs, je ne me suis jamais senti porté à voir les choses d'un autre œil que celui de notre Chef vénéré, de notre Père à tous.

Vous me parlez encore de ce que j'ai pu faire pour le bien, comme membre du Chapitre diocésain. J'étais bien jeune, assurément, quand il a plu à Monseigneur de m'appeler à prendre une part dans l'administration du diocèse : voilà pourquoi il me semble que l'on devra me pardonner bien des actes, qui n'étaient pas tous marqués au coin de la sagesse que donne l'expérience. Cependant il m'a toujours

paru que le rôle d'un conseiller devait consister à exprimer, dans l'occasion sa manière de voir avec fermeté, avec énergie même, mais sans parti pris et sans passion, faisant voir le mieux possible les deux côtés d'une question, mais laissant au chef toute liberté de juger, de diriger et d'ordonner.

Je vous remercie, Messieurs, de votre grande bienveillance à mon égard, des actions de grâce que vous venez de rendre à Dieu, de concert avec moi, et des prières ferventes que vous avez adressées au Ciel en ma faveur.

Je vous remercie de plus du très riche cadeau que vous avez la bonté de m'offrir. Ces gros volumes ne m'effraient pas, au contraire ils feront mes délices dans les moments de loisirs que je pourrai rencontrer sur mon chemin.

Merci, Messieurs, et restons toujours fidèles co-paroissiens.

La fanfare alors reprit ses droits par l'exécution brillamment enlevée d'une marche de sortie, et la foule s'écoula lentement, stationnant encore longtemps en face de l'église, pour voir ce qui allait se passer.

La partie religieuse de la journée était finie. Elle avait été belle, solennelle, de nature à laisser des traces profondes dans l'esprit et la mémoire de cette brave population. Dans vingt-cinq ans d'ici si, comme nous en avons l'espoir, le ciel conserve l'heureux jubilaire à tant d'affections et de solides dévouements et lui permet d'aller y célébrer ses noces d'or, les jeunes gens d'aujourd'hui, qui seront alors des hommes mûrs seront heureux de raconter à leurs enfants les splendeurs de cette journée mémorable du 22 septembre 1897, et ils prétendront sans nul doute, que les fêtes du jour ne sau-

raient être ni plus belles ni plus touchantes, que celles auxquelles il leur aura été donné d'assister dans leur jeunesse.

Le rendez-vous est maintenant au presbytère, où nous nous alignons sur la galerie pour permettre à M. H. Godin de photographier le groupe qu'on trouvera ailleurs. Après quelques tatonnements indispensables au choix du champ et à la détermination des attitudes, l'opération réussit à merveille. Vite, maintenant aux voitures, car nous avons une course à fournir avant d'assister au banquet qui forme la seconde partie du programme. Le banquet se donne en effet, à une lieue de là, dans la vieille résidence paternelle si chère à tous ceux qu'elle a si longtemps abrités sous son toit.

Le temps d'amener les voitures et nous voilà en route. Ah dame, notre cortège de Sainte-Anne s'est joliment grossi, et c'est toute une procession qui défile maintenant par la route du village et gagne le fin fond de la paroisse. Monseigneur et le jubilaire tiennent la tête dans une voiture que tirent deux superbes bêtes et qui portent les couleurs de la joyeuse caravane. Il y a plaisir vraiment à voyager dans ces conditions, mais cette promenade au grand air embaumé par les senteurs de la campagne est un apéritif autant qu'un plaisir des yeux. Monsieur le curé, gare à vos mets, on va en faire un massacre.

Une demi-heure encore et nous entrons dans la cour d'une belle, spacieuse et confortable résidence. Nous y pénétrons quelque peu ému à la pensée que c'est là que notre dévoué curé a passé des années pleines de jours sereins et tranquilles, entouré de l'affection des siens. Nous passons rapidement l'inspection. Les pièces sont vastes et bien éclairées et on s'y sent à l'aise malgré le nombre.

Nous étions en frais de reconstituer par la pensée, les scènes vécues dans cette maison à laquelle nous rattache

déjà un lien vivant, lorsqu'une invitation générale à monter nous arrache à cette occupation. Nous répondons à l'invitation et nous nous trouvons l'instant d'après, dans une vaste pièce, où se trouvent dressées des tables chargées de mets et de choses exquises où l'art culinaire s'est exercé de toutes façons et qui tirent les yeux tout en faisant appel au goût. Quel est le Vatel qui a présidé à tout cela ?

Un coup d'œil jeté sur la salle nous permet de voir une multitude de feuilles entremêlées de chiffres 25 qui se détachent sur fond blanc. Des inscriptions en lettres plus grosses courent sur toutes la longueur de ces tentures. Nous lisons d'un côté : Dieu choisit où il veut ; de l'autre : Bienvenue à nos chers parents. A l'église, nous avons déjà lu : *Sacerdos alter Christus*. " Il a combattu le bon combat. " Tout cela est bien approprié à la fête et au lieu. La première impression est heureuse et la seconde la confirme.

Mais comme nous ne sommes pas venus là particulièrement pour étudier le décor, on nous invite à prendre place à table, chacun à son siège. Nous ne demandons pas mieux ; le tout est de trouver le siège. Nous sommes bien là plus d'une centaine de convives ; ce qui fait encore une jolie fourmillière humaine. N'ayez cure cependant, on a prévu à cela comme à tout le reste. Un organisateur vous indique d'une façon aimable où vous devez vous placer et vous vous rendez sans encombre. Chaque convive a devant lui un très ressemblant et très artistique portrait du héros du jour. En tête les deux millésimes 1872-1897, avec la date du 22 septembre. En dedans une charmante poésie qu'on récitera dans un instant, le tout avec une apparence typographique qui ne laisse rien à désirer.

Bien, il ne s'agit plus maintenant que de faire honneur aux mets. Ici, vous n'avez que l'embarras du choix. Il y a

de tout sur ces tables : viandes, gibiers, volailles, fruits, confiseries, desserts multipliés. Il n'y a qu'à monter à l'assaut. Une, deux, ça y est.

Le service est fait par une quinzaine de jeunes filles vives, accortes, agissantes, avenantes et jolies, ce qui ne nuit jamais. Nous n'avons jamais vu de service fait avec autant de promptitude, de grâce et de prévenance. On voit bien que vous n'êtes dans le métier que par accident, Mesdemoiselles. Tous nos compliments tout de même.

Pendant un temps on n'entend plus que le cliquetis des couteaux, fourchettes et verres mêlé au bourdonnement des conversations particulières ou à un éclat de rire qui part comme une fusée, ici et là. C'est l'appétit qui se satisfait. Que voulez-vous ? la promenade a creusé l'estomac.

Un moment vient cependant, les meilleures choses ont une fin.—Et les gourmets comme les autres doivent s'incliner devant cette loi. Un moment vient, où cliquetis et bourdonnement cessent pour faire place à un religieux silence. M. l'abbé Prosper Cloutier, frère du jubilaire est debout tenant à la main une adresse qu'il commence à lire d'une voix que fait trembler l'émotion. En voici le texte :

A M. le Chanoine F. X. Cloutier,

Curé des Trois-Rivières.

Cher et bien aimé frère,

Que le nom du Seigneur soit béni. Ces paroles enthousiastes qui s'inspirent de vénération et d'amour sont bien les plus expressives que le génie du cœur ait pu choisir, pour en faire tout à la fois un salut de bénédiction et une formule d'actions de grâces en ce vingt-cinquième anniversaire de votre ordination.

Aussi, en les répétant à cet instant de joyeuse réunion, nos âmes s'entrouvent-elles à un bonheur indicible et tous nos sentiments se confondent dans une même harmonie formée d'un triple amour : l'amour qui descend du cadet aux benjamins, l'amour qui remonte des benjamins au cadet, enfin celui qui unit les frères et les sœurs.

Oui, voilà devant vous, bien cher frère, la famille aimante, heureuse et sensible, rendue complète par l'ingénieuse transformation des Anges du foyer, les bonnes petites nièces ; la reconnaissance l'embaume et une sympathie profonde l'unit ; la maison paternelle est donc en ce moment, l'image du paradis où tous les cœurs s'élèvent vers ces parents qui ne sont plus, mais qui nous sourient du haut du ciel. Pardonnez, cher frère, si aux premiers accents de la joie s'ajoutent les soupirs du regret, c'est que rien ne sépare ceux qui s'aiment en Dieu et que l'hymne de deuil se marie avec une magnifique harmonie au chant de triomphe et de fête.

Donc, à ses parents que nous pleurons depuis plusieurs années, offrons aujourd'hui les fleurs de notre souvenir ; elles seront les premières dans le bouquet emblématique du vingt-deux septembre ; Je dis emblématique, bien aimé frère, car, un bouquet naturel des fleurs de la saison serait trop pauvre et sentirait l'hiver ; c'est pourquoi je formerai dans nos cœurs le tribut d'hommage de votre jubilé.

Laissez-nous vous redire maintenant combien nous aimons le 22 septembre 1897. Autour de vous rayonnent treize figures intéressantes qui font votre joie et vous forment une couronne de petits neveux et de petites nièces.

Deux de nous ont été faits participants de la bienfaisance divine pour dépenser leurs forces et leur vie à relever,

conduire, pardonner, bénir et sauver des âmes, à votre exemple. Sept autres se dévouent au bonheur de l'humanité dans les éléments pourtant si différents qui la constituent. Les autres sont dispersés à droite et à gauche, mais n'en sont pas moins attachés au foyer de leur première enfance.

Quoiqu'il en soit, tous, honorés membres du clergé, parents et amis vous redisent et vous souhaitent que le soleil de votre noce voie son rayon d'argent se jaunir au souffle du temps et se nommer dans vingt-cinq ans l'astre d'or de votre jubilé sacerdotal.

Ad multos annos.

Au nom de la famille il lui offre en même temps, un bréviaire dernière édition, reliure très riche.

M. le Chanoine Cloutier y répond à peu près dans les termes que voici :

Monseigneur, mes vénérés contrères,

mes chers parents et amis.

C'est une règle que personne ne doit parler de soi ni de sa famille. Me sera-t-il permis de faire dans la circonstance présente, une exception à cette règle ? Tous les vingt-cinq ans ne me paraît pas être précisément un abus. Je promets, du reste, d'être aussi modeste que possible.

Je voudrais d'abord remercier mes frères et sœurs des bons sentiments qu'ils m'expriment à l'occasion de mon jubilé sacerdotal.

Oui, chers frères et chères sœurs, vos témoignages d'affection me vont au plus profond du cœur, et toute ma vie je me rappellerai avec une émotion bien vive ce que vous avez bien voulu faire pour moi le 22 septembre 1897.

Je sens de plus le besoin de dire à ma famille entière : Oh ne manquons pas, dans la circonstance présente, de porter nos regards plus haut que la scène qui se déroule actuellement sous nos yeux. Regardons le ciel et rendons grâces à Dieu.

Vous avez placé sur les murs de cette salle des inscriptions tout-à-fait propres à la circonstance. La première qui me frappe est celle-ci ; *Dieu choisit où Il veut*. En effet, c'est Dieu qui a choisi dans notre famille, quel mérite pouvons-nous en avoir ? Nous étions quinze enfants. Dieu en a choisi un dès son bas âge, alors, j'ose le croire qu'il n'avait pas encore perdu l'innocence de son baptême. Il l'a choisi comme pour dire aux autres : Vous qui allez poursuivre ici bas une carrière plus longue, n'oubliez jamais, à travers les fluctuations de la vie, le ciel où j'emporte celui-là.

Des quatorze qui restaient, il s'en est consacré dix, trois pour le service des saints autels, et sept pour la vie religieuse.

Les quatre autres, il les a crus capables d'affronter les dangers du monde, et de faire par là leur chemin vers le ciel.

Quelles actions de grâces ne devons-nous pas à Celui qui a choisi pour nous avec tant de prédilection !

Nous devons aussi en ce jour remarquable avoir un souvenir reconnaissant pour notre bon père et notre bonne mère qui, j'en ai la confiance, se réjouissent avec nous du haut des cieux.

Humble cultivateur, notre père ne croyait pas avoir le moyen de procurer à ses enfants, les avantages d'une haute éducation. Quand il entreprit de le faire pour moi, le premier, il disait dans son langage simple et familier (il n'en

connaissait pas d'autre) : “ Je me mets la corde au cou ” opération qu'il a cependant renouvelée neuf fois dans la suite.

Les obstacles qu'il eut à rencontrer, furent comme vous le pensez bien, très nombreux. Le premier, chose étrange, lui vint de son curé qui était pourtant le bon père Dion. Voici comment la chose arriva.

Mon père voulait savoir si j'avais assez d'esprit et de connaissances premières pour aller au collège, et il me fit conduire chez le vénérable curé pour subir un examen. Disons que le saint vieillard tout bon et dévoué qu'il était, ne manquait pas dans sa tenue et son aspect d'une certaine sévérité qui le rendait un peu la terreur des enfants. Tant que je fus aux côtés de la bonne maman, les choses allèrent bien. Mais quand je vis la maman se retirer et que je me sus condamné à passer une demi-journée seul avec le père Dion, la frayeur me prit et je me mis à pleurer. Bientôt mon examen commença et pour toute réponse ce sont des pleurs que j'eus à donner au commencement, au milieu et à la fin, si bien que je fus renvoyé au plus court et que le bon curé avertit mon père qu'il faisait mieux de me garder à la maison. Il me fallut un autre examen dans un lieu moins terrifiant, pour me faire gagner mes épaulettes et m'envoyer au collège.

Ce premier obstacle vaincu, avec facilité, du reste, il s'en présenta mille autres beaucoup plus sérieux. Pendant cette série d'une vingtaine d'années que notre père et notre mère consacrèrent à pourvoir à l'éducation plus élevée de leurs enfants, que de sacrifices ils se sont imposés, que de travaux, de sollicitudes, de privations, de nuits passés sans sommeil, sans compter les ennuis de l'éloignement, suivis

des douleurs de la séparation. Oh demandons à Dieu qu'Il leur rende cela au centuple, qu'Il les comble de bonheur, s'ils ne le sont déjà.

Une autre inscription s'offre à mes regards : *Bienvenue à nos chers parents*. Oui, parents bien-aimés, c'est un bonheur pour nous de vous voir réunis en si grand nombre autour de notre table, dans une circonstance comme celle-ci.

N'allez pas croire qu'en vous quittant jadis pour nous consacrer à Dieu, nous ayons cessé de vous aimer. La religion ne détruit pas les affections de famille ; au contraire, elle les épure et les fortifie. Puissent ces agapes fraternelles resserrer encore les liens qui nous unissent.

Un dernier mot, Monseigneur.

Lorsque, en 1892, nos sœurs religieuses obtinrent de leurs supérieures la permission de venir visiter notre vieille mère, dont la fin s'annonçait prochaine, nous avons cru qu'il ne serait pas déplacé de faire prendre la photographie du groupe religieux de notre famille. J'ai bien pensé dans le temps, à vous en offrir une copie, mais la crainte de vous être peu agréable en cela, m'a empêché de le faire. Dernièrement, j'ai appris que l'hiver dernier, je crois, vous avez exprimé quelque part le désir d'avoir cette photographie. Cela m'a mis à l'aise, et je viens aujourd'hui, au nom de toute la famille, vous offrir la copie que voici. Je comprends, Monseigneur, que c'est au seul titre de curiosité que vous pouvez accepter ce cadeau d'un nouveau genre ; mais pour nous c'est au titre de la vénération la plus profonde et de l'attachement le plus filial que nous osons vous l'offrir.

Monseigneur Lafèche accepta l'offre avec empressement. " Non-seulement, dit-il, j'accepte avec plaisir et reconnaissance l'offre que vous me faites, M. le Chanoine,

mais si possible, j'en voudrais avoir deux copies ; l'une que je garderai pour moi, l'autre que je me ferai un plaisir d'expédier à Sa Sainteté Léon XIII, avec une lettre de ma part, pour lui montrer ce que c'est qu'une famille canadienne. ”

Il va sans dire que la condition fut acceptée séance tenante.

M. Emile Cloutier, ecclésiastique, étudiant à l'Université Laval à Québec et neveu du jubilaire, présente alors l'adresse suivante à Sa Grandeur Mgr Lafèche.

A Sa Grandeur

Monseigneur Louis François Lafèche,

Evêque des Trois-Rivières.

Monseigneur

Avec une bienveillance toute paternelle, vous avez daigné interrompre les travaux multiples de votre saint ministère, pour venir au sein de notre modeste campagne, rendre visite à quelques-unes des brebis de votre nombreux troupeau.

Soyez en béni, Monseigneur, nous reconnaissons le pasteur tendre et généreux, le fidèle imitateur du divin Maître qui se plaisait aussi dans l'exercice de son saint ministère à visiter les petits et les humbles. Nous sommes d'autant plus touchés de vous voir au milieu de nous que nous sommes moins dignes de cette insigne faveur.

Toutefois les précieux moments que vous avez bien voulu nous consacrer ne sont peut-être pas perdus puisqu'ils apportent un grand surcroît de joie et de bénédiction à la touchante fête que nous célébrons aujourd'hui.

Je vous remercie donc, Monseigneur, au nom de tous ceux que votre auguste présence honore si hautement, et soyez persuadé que nous garderons de ce beau jour un éternel souvenir.

En retour de votre complaisance et de votre générosité, nous demandons ardemment au Seigneur, qui vous a inspiré cette gracieuse démarche, de conserver encore longtemps Votre Grandeur à l'affection de ceux qui la chérissent et la révèrent.

Sa Grandeur y répond par des considérations très heureuses sur la dignité du sacerdoce et les vertus dont le héros du jour a donné le brillant exemple à ses confrères et aux fidèles dont il lui a confié le soin. Puis il signale ce fait extraordinairement remarquable d'une famille qui donne dix enfants à la vie religieuse et à l'Église, et il en parle en des termes qui ont dû être pour le très grand nombre de membres de la famille présente, la cause d'une très grande consolation et d'un légitime orgueil.

Mlle Emma Cloutier, l'unique sœur du jubilaire qui soit restée dans le monde, dit alors, avec un sentiment très net et une grâce charmante, la pièce suivante que nous signalions tout-à-l'heure comme accompagnant le portrait du Curé.

25

1872-1897

25

Vingt-cinq ans de labeur, de lutte glorieuse,
Enlacent leurs anneaux d'argent
Pour t'unir à Jésus... chaîne mystérieuse
Qui te lie en te protégeant.

Depuis le jour béni, jour d'ivresse divine,
Qui te vit tout ému monter au Saint Autel
Tu sus suivre le Maître et gravir la colline
Où sa mort nous ouvrit le ciel.

Depuis que le premier de notre humble paroisse,
A tous les tiens tu dis : " Adieu ",
Sur ton âme ont passé le bonheur et l'angoisse
Et toujours tu sus bénir Dieu.

Oui, tu sus le bénir au sein de l'allégresse
Quand sur toi descendaient faveurs, grâces de choix,
Et tu sus dans l'épreuve appuyer ta faiblesse
Au tronc vigoureux de la croix.

Au-dessus de la terre élevant ta grande âme
Tu méprise un monde vain.
Et ne connus jamais qu'une céleste flamme,
La flamme de l'amour divin.

Ta seule ambition :—oh ! qu'elle soit la nôtre :
Initier les cœurs au secret des vertus,
Te faire tout à tous, comme autrefois l'Apôtre,
Pour faire enfin régner Jésus.

Oui, la vertu du prêtre et la beauté de l'Ange
Sur ton front semblent rayonner,
De parents et d'amis, une sainte phalange
Vient de là-haut te couronner.

Et s'unissant au ciel, ici-bas ta famille
Par les noces d'argent prélude aux noces d'or.
A ta couronne aussi que le diamant brille
Et nous saurons chanter encore.

Le jeune Rolland Cloutier déclame à son tour la pièce
de poésie suivante au nom des neveux et des nièces.

Nous savons, cher oncle, que votre cœur de prêtre
Est un vase sacré qui toujours porte Dieu ;
Nous savons aussi que pour le divin Maître
Il doit faire brûler tout ce qu'il a de feu.
Oui, mais de l'encensoir la fumée odorante
Se répand au lieu saint du brillant Thabor
S'échappent des rayons... Ainsi votre âme aimante
Sait donner ses parfums et trahir son trésor

Ces parfums, ces rayons, dès notre tendre enfance
Nous les avons sentis sur nous se reposer,
Vos bienfaits ont acquis notre reconnaissance,
Bien longtemps, puissiez-vous nous en favoriser.
Oui, puissions-nous longtemps encore, de votre âme
Respirer les parfums, ressentir les rayons,
Longtemps puissions-nous voir briller l'ardente flamme
De vos saintes affections.

C'est le vœu, cher oncle, que nous formons ensemble ;
Nous demandons à Dieu de vous fêter encore
Dans ce même local où l'amour nous rassemble,
Au beau jour de vos Noces d'Or.

On avait eu l'heureuse idée de faire représenter les sept religieuses de la famille forcément absentes de ces fêtes par sept petites nièces, gracieuses fillettes de sept à huit ans, qui, la tête couronnée de fleurs et de couronnes, déployaient chacun le nom de l'une des religieuses inscrit sur un ruban porté en bandoulière. C'était un souvenir touchant donné à ces admirables vierges du sacrifice qui, si elles n'étaient présentes de corps comme leur cœur l'eût voulu, étaient certainement présentes d'esprit à ces grandioses manifestations en l'honneur d'un frère tendrement aimé. Nous en trouvons la preuve dans les lettres tout intimes qu'elles adressèrent en ce jour à l'heureux jubilaire et dans lesquelles s'épanchaient, dit-on, leurs cœurs débordant d'allégresse et de reconnaissance envers Dieu.

La première des fillettes offrit un bouquet à Monseigneur en des termes qui étaient ceux de son âge et de son bon petit cœur d'enfant. Nous regrettons de n'avoir pas le texte sous la main.

La seconde offrit un bouquet à M. le Chanoine Cloutier en lui disant :

Cher oncle,

Je ne puis comprendre pourquoi l'on dit que c'est votre fête aujourd'hui, c'est notre fête qu'il faudrait dire. Nous sommes tous si heureux en ce moment de vous présenter cadeaux préparés en cachette, bouquets dérobés à notre jardin, et par-dessus tout l'assurance de vous voir joyeux. N'est-ce pas assez pour nous faire passer la plus charmante journée du monde ?

La troisième fit l'offrande d'un rochet magnifiquement brodé, don propre des religieuses absentes.

“ A toi nos jolis cadeaux, à toi, nos meilleurs vœux de bonne fête, et sois heureux autant que nous t'aimons. ”

Puis les deux petites nièces vinrent faire à Mgr la gentille requête que voici

Monseigneur,

Nous sommes trop petites pour faire des compliments, mais nous savons faire une prière, écoutez-la bien, Monseigneur bénissez notre heureux jubilaire ; bénissez nos papas et mamans ; bénissez-nous, enfants, pour que nous soyons toujours bons et aimants comme Jésus.

Enfin, une dernière vint ajouter :

Monseigneur, bénissez aussi tous nos illustres visiteurs. A tous, nous dirons ensuite : “ Merci et Bonjour ”.

Monseigneur, qui chérit les petits enfants comme son divin Maître, leur dit avec bonté : Mes petits enfants, vous avez un avantage sur la vieillesse en ce que l'avenir est à vous. Vous représentez la fleur fraîchement éclosée et la promesse d'un fruit savoureux et tendre. Mais la vieillesse a aussi un avantage sur vous, car elle a, elle, l'amande avec le fruit.

Puis il se rendit à leur prière si simple et si touchante et toute l'assistance s'inclina sous sa main bénissante.

M. le Chanoine Baril, supérieur et directeur des ecclésiastiques au Séminaire des Trois-Rivières, crut que le moment était venu pour lui de rendre hommage à la part prise par le jubilaire aux succès de la maison qu'il représente avec tant d'autorité. Voici comment il s'y prit :

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

Malgré le peu de temps que nous avons à notre disposition, je ne puis laisser passer cette circonstance sans dire quelques mots. On rappelait tout à l'heure, dans les magnifiques adresses que nous avons entendues, les travaux qui ont rempli la carrière sacerdotale de notre distingué et cher confrère, on a signalé fort à propos les services qu'il a rendus au Séminaire des Trois-Rivières. Comme représentant de cette maison, je ne ferai qu'accomplir un devoir de reconnaissance en disant que les années qu'il y a passées ont été des années tout à fait utiles à cette institution, et que nous apprécions hautement l'avantage de l'avoir eu au milieu de nous.

Je puis dire que M. Cloutier a commencé à rendre service à notre séminaire dès la première année qu'il y est entré. Parmi les jeunes gens de talent dont les noms brillent sur la liste des anciens élèves, il a remporté des succès distingués et par là, il a contribué à faire ressortir au dehors l'excellence du cours d'études qui était déjà en vigueur dans cette jeune institution.

Devenu professeur, puis préfet des études, il a manifesté des aptitudes que n'oublieront jamais ceux qui l'ont

vu à l'œuvre, soit comme collaborateurs, soit comme élèves. Et depuis que la Providence l'a appelé sur un autre théâtre pour y combattre le bon combat, je suis heureux de dire qu'il n'a cessé de témoigner à notre séminaire un intérêt aussi constant que dévoué et éclairé.

C'est donc pour nous un devoir, je le dis en union d'esprit et de cœur avec notre cher père Richard, ici présent, et en union avec tous mes confrères du Séminaire, c'est pour nous un agréable devoir de lui en exprimer notre sincère et vive reconnaissance.

Vous parlerai-je maintenant de la joie toute particulière qu'une sincère et longue amitié, rendue encore plus forte par les liens du sang, me fait éprouver en ce moment ? Cette fête de famille qui nous réunit sous le toit de votre demeure paternelle, M. et cher confrère, éveille en moi les plus douces émotions. Il vous en souvient, lorsque nous étions enfants, et ensuite jeunes hommes de collège avec d'autres qui nous sont étroitement unis, combien de fois ne suis-je pas venu passer ici des heures agréables et goûter les joies de la plus aimable hospitalité ?

Entouré de sa famille nombreuse et joyeuse, votre père, homme de cœur franc et loyal et d'une gaieté toute cordiale nous faisait toujours gracieux accueil. Et, comme elle nous mettait facilement à l'aise, cette bonne tante, qui avait pour ses neveux toutes les attentions, toutes les prévenances d'une tendresse maternelle, qui pourrait l'oublier ? Avec quel plaisir nous venions la voir ici ; et quelle joie nous avions de la voir arriver chez nous et aussi peut-on dire qu'elle connaissait à merveille l'art d'attirer les enfants. On ne la trouvait jamais les mains vides, et, comme elle n'était pas prise au dépourvu, elle trouvait toujours le tour d'assaisonner de quelques douceurs chacune de ces visites.

Ces détails sont tout intimes, mais je trouve un charme particulier à les rappeler en ce jour de fête joyeuse et sainte parce que ces souvenirs du passé, joints aux réalités du présent, nous apportent comme un parfum de suavité qui nous repose autant qu'il nous réjouit.

Encore un mot et je termine. Votre famille, M. le Chanoine, sous l'impression d'une joie que nous partageons tous, vient de vous exprimer de la manière la plus touchante, les sentiments qu'elle éprouve en célébrant votre jubilé sacerdotal. Permettez-moi d'ajouter quelque chose à ce qui a été si bien dit et si bien fait. Outre les nombreux parents qui se pressent aujourd'hui autour de vous, il y en a un grand nombre, qui, sans être présents de corps, ne laissent pas d'y être par le cœur et leur amicales sympathies. Au nom de tous, je vous exprime mes sincères félicitations et vous prie d'agréer les vœux que nous formons pour que votre carrière, déjà si bien remplie, se prolonge encore longtemps pour le bien de l'Eglise et pour l'accroissement de vos mérites.

Tout à l'heure en entrant dans cette salle, nous lisions une inscription brève dans les termes, mais exprimant bien les élans des cœurs qui vous aiment et qui se réjouissent avec vous. C'est le nombre 25 répété et encore bien des fois répété. Si je ne craignais d'empiéter trop sur l'éternité, je vous souhaiterais autant de fois 25 années que nous en lisons sur cette inscription argentée. Vous trouverez peut-être qu'il y a abus. Je vous souhaite au moins de voir encore, frais et vigoureux l'année de vos Noces d'Or et puis de vos Noces de diamant, et, je l'espère, nous nous en réjouissons encore ensemble dans un sentiment commun de reconnaissance et de dévouement à Dieu.

Monseigneur souligna ces remarques par un *Quam bonum et jucundum habitare fratres in unum* qui fut largement applaudi.

Alors M. le Chanoine Cloutier ne voulut pas laisser partir ses convives sans adresser des remerciements chaleureux à tous ceux qui, de façon ou d'autre avaient pris part à l'organisation de ces belles fêtes : à Sa Grandeur Mgr Lafèche qui avait bien voulu l'honorer et les rehausser de sa présence ; aux membres du chapitre diocésain et à ses autres confrères qui étaient venus lui exprimer leurs bons souhaits ; à son bon frère Prosper, le curé de St-Etienne et à M. le Curé Lacerte qui avait été l'âme de cette double solennité ; aux musiciens qui avaient égayé la journée par leurs morceaux si bien exécutés ; aux demoiselles qui avaient bien voulu se charger de servir les tables ; à tous ces invités enfin qui l'entouraient de leur chaude affection.

Il restait encore un quart d'heure à consacrer à une nouvelle pose et M. le photographe Godin recommença l'opération du midi. Tous, membres du clergé, hommes, femmes et enfants se groupèrent les uns sur la large galerie, les autres au bas. L'artiste eut bientôt fait de prendre deux négatifs différents et nous nous occupâmes immédiatement des préparatifs du départ.

Avec la même bonne grâce qu'à l'aller, les citoyens de St-Prosper se mirent à notre disposition pour le retour, et à trois heures et demie nous montions dans le train en destination de Trois-Rivières, emportant de ces fêtes inoubliables des impressions qui garderont longtemps en nous leur fraîcheur première.

M. le Chanoine Cloutier se devait pour quelques heures encore à ses hôtes. Il ne partit de la résidence paternelle

qu'à quatre heures et demie, conduit par un confrère, et arrivant dans la soirée, gai et dispos comme aux beaux jours d'autrefois.

~~*

En 1898, M. Lacerte groupa les jeunes gens, comme il avait groupé les jeunes filles, et leur donna à eux aussi les avantages d'une association.

Le presbytère fut peinturé et sablé, en 1901. C'est un joli castel, et le curé a le droit d'en être fier. Il fait également honneur à la paroisse. Cette année-là, le curé fit faire une sacristie neuve, un chemin couvert en pierre pour communiquer de l'église au presbytère, et il érigea un chemin de croix dans la sacristie. Cette sacristie plus spacieuse peut servir de chapelle et possède un bel autel dans une abside de quinze pieds, éclairée par des vitraux de chaque côté.

Le vestiaire, les confessionnaux, les boiseries, la bibliothèque et les armoires sont en frêne.

Les planchers et les bancs en merisier.

L'année suivante, il pensa au champ du Seigneur où dorment les générations passées, et il y eut bénédiction d'une belle croix pour le cimetière. A l'ombre du signe rédempteur, les morts reposent en paix, en attendant l'heure du réveil immortel.

Pour répondre aux désirs de notre digne Evêque, la Ligue des hommes fut établie en 1905 avec un rare enthousiasme.

Le bon administrateur, le financier se reconnaît à ses actes : les ornements renouvelés, des chandeliers d'argent achetés, des lampes aux petits autels, le catafalque renou

velé, l'ostensoir doré : tout proclame que le curé est tout dévoué à sa paroisse et qu'il n'enfouit pas le talent que Dieu lui a confié.

Les *Enfants de Marie*, désireuses de reconnaître ce que leur digne curé faisait pour elles, organisèrent une fête pour le 16 mai 1898. Il y eut présentation d'adresse, offrande de cadeaux et de bouquets. Les paroissiens s'unirent aux *Enfants de Marie*, il y eut messe solennelle, pain bénit et tous étaient heureux de dire un reconnaissant merci au curé qui se dévouait pour la paroisse.

Depuis longtemps, M. Lacerte désirait voir Rome et la Terre Sainte ; c'est l'ambition de tous les prêtres. Ce bonheur lui fut accordé en 1907. Dans les sanctuaires qu'il visita, il n'oublia pas son bon peuple. D'Assise, il apporta pour ses pieux tertiaires une relique du séraphique patriarche saint François et une de sainte Claire.

Pour les Membres de la Ligue du Sacré-Cœur, il obtint une relique de la bienheureuse Marguerite-Marie, reçue à Paray-le-Monial. Le pieux pèlerin a goûté aussi le bonheur de dire la sainte messe à la chapelle de l'Apparition. Pour les parents désolés de la conduite de leurs enfants, il a une relique de saint Augustin et de sainte Monique, donnée par M. l'abbé Clapin, Supérieur du Collège canadien à Rome. Dans une audience privée auprès du Souverain Pontife, M. Lacerte, entre autres privilèges, obtint une indulgence plénière, IN ARTICULO MORTIS, pour toutes les familles de sa paroisse et pour toutes ses parents jusqu'au troisième degré inclusivement. Le vénéré Pie X a signé cette requête avec la plume réservoir du curé.

Parmi les pèlerins de Terre Sainte, se trouvaient de

bonnes familles de France : M. le Comte de Jumilly, MM. Guilton, de Saint-Étienne près de Lyon ; Aimez d'Épinal, dans les Vosges ; Monsieur, Madame et Mademoiselle Litou, de Nantes. Tous se faisaient remarquer par leur piété, leur aménité et leurs belles qualités sociales. Ils n'ont pas oublié les Canadiens, et dernièrement, l'église de Saint-Prosper recevait un beau voile de ciboire en satin blanc parsemé de lis, de raisin et de blé, doublé de satin rouge et frangé d'or. Ce don était fait par la famille Litou. A Angers, M. Lacerte dit la messe dans l'église où s'étaient agenouillés ses ancêtres. A son retour au pays, M. le curé voulut faire part à ses paroissiens de ses impressions de voyage et il refit en leur compagnie ce tour d'Europe et de Terre Sainte.

Nous avons dit un mot des confréries. Il faut ajouter que chaque société a son assemblée à jour et heure fixes. Il est étonnant qu'un prêtre seul puisse suffire à tout. Le premier dimanche de chaque mois, après la grand'messe, il y a réunion des tertiaires ; après les vêpres, assemblée des *Enfants de Marie*. Le second dimanche, immédiatement après la messe, le curé convoque les jeunes gens ; et le troisième dimanche, à vêpres, ont lieu les exercices de la bonne mort ; le quatrième dimanche, se tient l'assemblée de la Ligue des Hommes.

Les tertiaires ont enrichi l'église d'une magnifique statue de saint François d'Assise ; un saint Antoine fut trouvé, un matin, à la porte de la sacristie, dans une boîte à moitié ouverte. Le donateur voulait rester inconnu ; mais après des perquisitions, on chuchotta le nom de Madame Prosper Massicotte. Une belle statue du Sacré-Cœur a aussi été offerte à la piété des fidèles. Mesdames Ovide et Benoît

Trudel ont richement orné l'intérieur du tabernacle de la sacristie ; M. Hubert Cloutier a donné un ciboire, un calice et des burettes dorées. M. Alfred Trudel a fait cadeau de chandeliers d'argent pour l'autel de Sainte-Anne. Une grand'messe a été fondée pour cinquante ans. Bref, les paroissiens de Saint-Prosper aiment leur église et rivalisent de générosité pour l'embellir.

Il nous reste à dire un mot de la visite de paroisse. Elle est annoncée en chaire. Chaque famille se tient prête à recevoir son pasteur. Il est conduit par les marguilliers. A son arrivée dans chaque maison, il est reçu comme le ministre du Seigneur. Le père vient au devant de M. le curé. La mamap paraît bientôt suivie des enfants propres et bien mis : tous sollicitent une paternelle bénédiction. Le curé s'informe des absents, s'il y en a, puis il prend les noms, bénit les bâtiments, si on a fait de nouvelles constructions. Le diner se prend chez le marguillier qui a conduit le prêtre. Cette visite de paroisse est intéressante pour le pasteur et pour les ouailles. Les enfants s'habituent à voir dans le prêtre un ami de la famille, et lorsqu'ils vont au presbytère, ils en rapportent ordinairement une médaille ou une image, riches trésors pour leur âge.

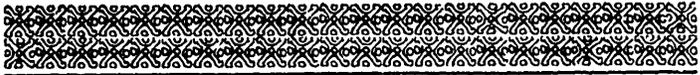
La charité du curé faite sans ostentation se dirige de préférence vers les œuvres d'éducation. Plusieurs enfants des collèges ou des couvents lui doivent en tout ou en partie les bienfaits d'une instruction chrétienne.

Terminons ces quelques notes par ces paroles du Souverain Pontife : " Telle est la condition du prêtre qu'il ne peut être bon ou mauvais seulement pour lui, mais sa manière reflue nécessairement sur le peuple. Là où il y a un

bon prêtre, de quel bienfait et de quelle importance n'est-ce pas autour de lui ? ”

Les statistiques depuis le commencement de la paroisse jusqu'au 8 octobre 1908 sont :

Baptêmes.....	3073
Mariages.....	375
Sépultures....	1286



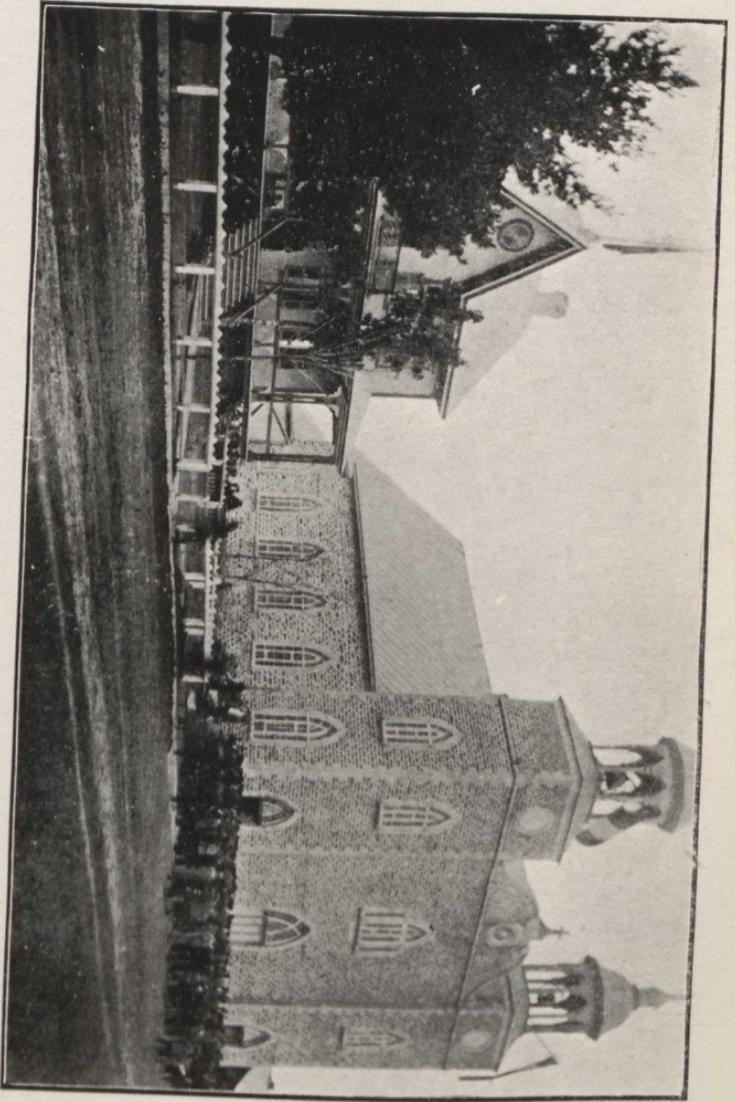
CHAPITRE XXVI

LE PRESBYTERE.

Le presbytère que l'on voit aujourd'hui attenant à l'église par un chemin couvert, entouré de belles terrasses et de pelouses fraîches rasées et arrosées par un jet d'eau, où l'on arrive par une route macadémissée a eu de plus humbles commencements. Le premier presbytère situé au coin de la route du nord-est avait été construit par le capitaine Massicotte, pour une maison particulière. Il voulait sur ses vieux ans se rapprocher de l'église et y vivre le plus possible ; mais spontanément, il offrit sa maison pour les ministres du Seigneur, pour deux ans d'abord, puis pour toujours.

Construite en 1849, cette maison demandait des réparations. Vers 1862, Mgr Cooke en vit l'urgente nécessité aussi bien pour elle que pour les autres bâtiments ; mais la fabrique fit la sourde oreille à cette ordonnance. En 1866 M. Dion porta plainte, il était temps ; alors on s'exécuta.

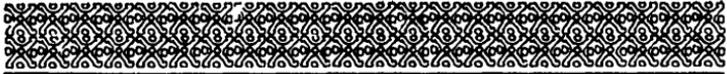
Le presbytère et la cuisine furent transportés à 126 pieds au nord-ouest de l'église, et la façade du presbytère tournée vers le sud, à 45 pieds du chemin. On le couvrit d'une rangée de briques. Il avait trente-deux pieds de lar-



ÉGLISE ET PRESBYTÈRE DE ST-PROSPÉR.

geur, 38 de longueur, 15 de hauteur et une bonne galerie de quatre pieds. La façade de la grange fut tournée du côté de l'église.

En 1895, une nouvelle maison presbytérale fut érigée à 116 pieds de l'église et les dépendances furent placées en arrière du nouveau presbytère.



CHAPITRE XXVII

JESUS MOISSONNE DES LIS

Il y avait vingt ans que la paroisse de Saint-Prosper était érigée. Jésus regarda ce coin de terre, il y vit des familles aux mœurs patriarcales et il descendit " dans son jardin, dans le parterre des aromates, pour s'y nourrir et y cueillir des lis. " (1)

Cinquante-huit de ces fleurs s'offrirent au divin jardinier. Il en transplanta à la Congrégation de Notre-Dame, où la religieuse reçoit abondamment pour communiquer avec abondance. Les tendres plantes qu'elle cultive seront, un jour, sa gloire et sa couronne. Le bien qui s'épanche avec tant de libéralité mérite gloire devant Dieu et devant les hommes.

Jésus fit une part également belle aux Sœurs de la Charité qui, sous différents noms, sous différents uniformes, cherchent toutes les misères, consolent toutes les douleurs, soulagent le corps pour gagner l'âme et font ici-bas bénir et aimer le bon Dieu.

Le Bien-aimé n'oublia pas la religieuse contemplative dont la cellule est un observatoire sur le ciel. Par son esprit de prière et d'apostolat, elle contribue à orner richement de lis le cortège de l'Agneau en même temps que par ses péni-

(1) Cantic. VI, 1.

tences et ses immolations, elle recommande à Dieu les travaux des missionnaires. " Pour nous, peut-elle dire, nous vivons déjà dans le ciel. " (2) Saint-Prosper est représenté au jardin de Gethsémani, Monastère du Précieux-Sang des Trois-Rivières.

L'institut des Ursulines dont le principal but est de former ses élèves aux solides vertus qui feront d'elles des anges consolateurs au sein de leurs familles, et qui les rendront capables de tous les sacrifices en vue de l'accomplissement du devoir, compte aussi des sujets de Saint-Prosper.

Les Filles de Jésus, nobles exilées de la *douce France*, ont vu des enfants de la paroisse entrer dans leur congrégation.

De ces fleurs aux parfums suaves, plusieurs ornent déjà les célestes parterres. Nous aurions aimé à publier ici leurs vertus, mais elles sont aussi modestes que voilées, et nous n'avons pu cueillir qu'une toute petite gerbe dans cet enclos embaumé.

La première religieuse de la paroisse est la petite-fille du valeureux pionnier Ignace Frigon, dont nous avons loué les vertus ; elle est aussi la nièce du fondateur de la paroisse, le major Massicotte. Elle a nom Marie-Léa-Agnès Massicotte, fille de Jean et de Marguerite Frigon. Né le 12 septembre 1850, elle entra au noviciat de la Congrégation de Notre-Dame le 29 août 1869 et prit le nom de S. S. Théotime. Deux ans plus tard, elle prononçait ses vœux le jour de l'Exaltation de la sainte Croix. Quand vingt autres années seront passées, sa patronne sainte Agnès, la conviera aux noces éternelles, en lui faisant redire l'acte d'amour dont elle animait son courage au jour de son martyre :

(2) Ep. aux Philip., III, 20.

J'aime Celui dont la noblesse surpasse celle des rois et des tétarques ; Celui dont la Mère est vierge ; Celui que servent les hiérarchies des anges, dont le soleil et la lune contemplant la beauté ; Celui au souffle duquel les morts ressuscitent. ”

S. S. Théotime est en tête du cortège virginal de Saint-Prosper, qui, en 1898, dépasse le nombre de cinquante.

Cinq ans auparavant, une autre fleur de Saint-Prosper, une âme qui n'avait vécu que pour Dieu, allait doucement recevoir sa récompense.

Une personne qui l'a bien connue nous écrit : “ S. Sainte-Marie-Eugène était intelligente, bonne et sainte. Cette enfant de “ par chez nous ” fut une religieuse exemplaire, après s'être montrée un modèle de réserve et de piété dans sa paroisse. ”

Les annales nécrologiques de sa communauté consacrèrent à sa mémoire la page suivante :

“ Le 7 juillet 1886, passait de ce monde à une vie meilleure, notre chère sœur Marie-Ernestine Trudel, dite Sainte-Marie-Eugène, à l'âge de vingt-huit ans, sept mois et trois jours, ayant vécu dix ans, onze mois, quinze jours dans cette communauté.

“ Elle exerça son zèle et ses talents à Chambly, à la Procure des Missions, à Victoriaville et à Boucherville d'où elle revint malade.

“ Cette chère sœur possédait un jugement remarquable, un esprit judicieux et prudent, une grande force de caractère qui lui faisait tirer profit de toutes les occasions de souffrances. Sa mort fut celle d'une fervente religieuse. ”

En décembre 1902, Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières recevait la triste nouvelle de la mort de sa sœur, S. S. Emérence. Une main fraternelle et amie avait glissé cet envoi sous le pli mortuaire :

A NOTRE BIEN-AIMÉE
SOEUR SAINTE-EMERENCE

(Marie Aurélie Cloutier)

DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

Décédée le 24 décembre 1902, âgée de 42 ans 10 mois 30 jours, de religion
26 ans 5 mois 5 jours.

Elle s'en est allée heureuse et confiante,
Aux vêpres de Noël,
Consommer l'union de son âme d'amante
Avec l'Emmanuel.

Et les anges chantaient : " Gloire à celle qui tombe
Après avoir marché toujours au droit chemin...
Paix et joie éternelle à celle dont la tombe
Touche au berceau divin ! "

Et dans le cœur des siens, le bonheur ou la peine
Tour à tour triomphait.
Elle avait tant souffert cette humble et douce reine
Que le Roi couronnait.

Mais... Elle : " Oh pas de pleurs, Chantez tous ma victoire.
Me voilà revêtue et pour l'éternité,
Par la main de l'Epoux, d'un vêtement de gloire
Et d'immortalité.

Villa-Maria 26 décembre 1902.

Quatre ans plus tard, Monseigneur pleurait une autre sœur. Toute la Communauté pleurait avec lui. Lisons :

IN MEMORIAM

(Extrait des annales de la maison-mère.)

“ Mardi, 13 novembre, 1906.--C'est en ce jour, fête de saint Stanislas-Kostka, que la mort vient cueillir parmi nous, une ame qui fut vraiment par sa piété angélique, son obéissance et ses autres vertus religieuses, l'émule de cet aimable saint, notre bien-aimée sœur Saint-Jean-de-Dieu, née Cloutier.

“ Membre d'une famille prédestinée dont onze enfants sont consacrés au service de Dieu, notre regrettée sœur fut l'égale de tous par sa ferveur dans la vie religieuse. Le trait caractéristique de sa vertu fut son exacte fidélité au devoir sous quelque forme qu'il se présentât ; elle sacrifiait tout à ce principe qui fut vraiment pour elle comme la nuée lumineuse qui dirigea le peuple de Dieu vers la terre promise. Le devoir, c'était son guide dans tous les actes de sa vie.

“ Nous qui l'avons connue particulièrement, nous pouvons dire en toute sincérité que notre fervente sœur Saint-Jean-de-Dieu a parcouru sa carrière en songeant constamment à l'œuvre de sa perfection. Elle faisait gain pour le ciel de tout ce qui se rencontrait sur sa route, et son soin de gagner toutes les indulgences journalières était un sujet d'édification pour ses compagnes.

“ Durant les nombreuses années qu'elle consacra à l'instruction des enfants, notre pieuse sœur fit converger toute son énergie et son dévouement vers la formation morale de celles qui lui étaient confiées.

“ Comprenant parfaitement que les résultats de l'éducation que nous donnons à nos élèves, sont en proportion de la bénédiction que Dieu donne à notre travail, et qu'en conséquence ils seront médiocres, si nous nous contentons d'être médiocrement vertueuses, que le plein succès n'est que pour celles qui ne laissent rien à demi dans leur perfection, elle travaillait à se sanctifier chaque jour davantage, afin de rendre toujours plus fécondes ses fonctions de religieuse institutrice.

“ Ses élèves reconnaissant sa vertu, la respectaient, l'aimaient, avaient en elle pleine confiance.

“ Bien que d'une santé un peu chancelante, elle travaillait avec courage et bonne volonté et ce ne fut que lorsque la maladie qui vient de nous l'enlever, lui ôta toutes ses forces, qu'elle se résigna à abandonner son cher ministère.

Elle s'en vint alors à notre infirmerie, où elle continua d'une manière encore plus complète sa constante union avec Dieu, par la prière et une amoureuse soumission à sa divine volonté.

“ La chère malade se montra toujours parfaitement reconnaissante des soins qu'on lui prodiguait, des attentions charitables qu'on avait pour elle, des petites jouissances qu'on lui ménageait.

“ Mais son âme remplie de Dieu n'avait plus besoin que de silence et d'amour, et c'est ce qui fit son bonheur durant les longs mois qu'elle passa sur son lit de souffrances. Le Seigneur lui donna avec surabondance la paix et le calme achetés par les sacrifices et les labeurs de sa vie.

“ Il y a quelques semaines le mal qui la minait sourdement devenant plus intense fit prévoir une fin prochaine.

Notre pieuse malade prévenue de son état, reçut avec ferveur le saint viatique et l'extrême-onction.

“ Après cette touchante cérémonie, chez notre sœur Saint-Jean-de-Dieu comme chez toutes nos sœurs mourantes, il sembla ne plus y avoir pour elle de temps ni d'espace, c'était comme le commencement de l'éternité. Elle était au seuil de l'infini repos.

“ Maintenant elle a paru devant le Seigneur et a reçu déjà, nous l'espérons, la récompense de sa vie pure et vertueuse.

“ Qu'elle repose en paix. ”

A LA PIEUSE MEMOIRE DE
SOEUR SAINT - JEAN - DE - DIEU
(Née Cloutier)

DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME,

Décédée le 13 novembre 1906, Agée de 51 ans 3 mois 25 jours, dont 30 ans 3 mois
25 jours de profession religieuse.

Trente ans elle a lutté ; trois ans elle a souffert,
Cette épouse fidèle. . . .

Aussi, Jésus l'invite en son ciel grand ouvert,
A la noce éternelle.

Son âme a revêtu la pourpre du Sauveur
Pour robe nuptiale ;
Elle porte à l'Epoux les trésors de son cœur
Comme une dot royale.

Qu'il lui soit fait Seigneur comme tu l'as promis,
Selon sa confiance.

Sans crainte elle affirmait : " Je vais au paradis.
Oni j'en ai l'assurance.

Ne parlons pas de mort... pourquoi nous dire adieu
Quand j'entre dans la vie.

Je passe de vos bras dans les bras du bon Dieu
Et je vous y convie. "

Et elles s'en iront toutes ainsi l'une après l'autre, les
fleurettes du bon Dieu ; elles iront embellir le ciel après
avoir parfumé la terre.

* * *

Du mariage de Monsieur Jean Massicotte junior et de
Céline St-Arnaud (1859) naquirent douze enfants.

Trois des filles se firent religieuses. Leur correspon-
dance est révélatrice du travail de la grâce dans ces âmes et
elle vaut que nous nous y arrêtions quelques instants.

S. S. Jean du Désert, religieuse de la Congrégation de
Notre-Dame, qui s'était rendue dans sa famille pour la sé-
pulture de sa mère, rentrée dans son couvent, écrit à son
vieux père :

" Je ne saurais vous dire combien j'ai été consolée au-
tant qu'édifiée de l'esprit de foi et de piété qui anime cha-
cun des membres de notre grande famille. J'en ai remporté
un souvenir bien doux, et je ne cesse de remercier le bon
Dieu de m'avoir donné des parents si chrétiens. Je lui
demande de leur faire goûter de plus en plus les douceurs
de son service.....
.....

" Elle est encore avec vous, bon papa, cette chère
moitié de votre vie. Elle est encore avec ses enfants bien-

aimés ; les plus jeunes surtout sont l'objet de sa maternelle sollicitude. Elle nous suit constamment, nous encourage, nous aide, nous montre le ciel et nous invite à l'y suivre, en passant par le chemin du Calvaire où les épines et les meurtrissures cachent les joies et la gloire pour l'éternité. ”

A l'occasion du jour de l'an, elle dit à ce père aimé qui le méritait si bien :

“ Mes vœux, cher papa, vous les connaissez. Ils sont l'objet de ma prière de chaque jour. Depuis plus de vingt et un ans que je goûte les délices de la vie religieuse ; je ne fais que vous les répéter et toujours avec un nouveau plaisir. Vivez longtemps, cher papa, et soyez heureux dans l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu.

“ Si parfois le temps de l'exil vous paraît long, pensez combien vos enfants sont heureux de vous posséder, et combien la vie leur serait triste sans vous. Que le bon Dieu soutienne votre santé, vous comble de ses bénédictions, et vos enfants pourront des années encore vous redire leur amour et vous offrir leurs vœux reconnaissants ! Puis, un jour, réunis à ceux qui nous ont devancés dans la patrie, entourant notre mère bien-aimée et tant regrettée, nous bénirons ensemble les miséricordes divines à notre égard... Cher grand-papa affaibli, me dit-on. N'écouter que nos vœux, nous lui souhaiterions de voir finir le siècle ; mais l'exil doit lui paraître bien long. L'heure de la récompense va bientôt sonner peut-être. Que ses derniers jours sur la terre accroissent ses mérites et lui laissent entrevoir les joies du ciel. ”

A l'occasion du jubilé du XXe siècle, elle souhaite que cette année soit pour toute la famille une année exceptionnellement sainte, puis elle ajoute : “ Les épreuves

pourront encore assombrir notre horizon, mais un regard au ciel dissipera les nuages ; et notre plus grande pour ne pas dire notre unique ambition sera d'embellir de plus en plus notre âme par la pratique des vertus chrétiennes, fut-ce même par les croix, les sacrifices, afin d'enrichir par là même notre couronne de gloire. ”

Le vénérable aïeul n'est jamais oublié.

“ Comme toujours, mon cher grand-père a large part dans ma prière et mes souhaits de bonne année. Qu'il reste encore sur la terre pour augmenter ses mérites et pour attirer par ses prières et ses souffrances, les bénédictions du ciel sur toute sa grande famille. ”

La petite S. S. Emmanuel, religieuse chez les Sœurs de la Charité de Québec, sœur par le sang et aussi par la religion de S. S. Jean du Désert, va mourir. Au lendemain du jour où elle a été admistrée, elle écrit à son père d'une main tremblante.

“ Bon papa, je suis un peu reposée des émotions d'hier. Je vais essayer de vous écrire quelques mots. Oh ! que nous avons un bon “ Bon Dieu. ” Je ne cesse de le répéter. Quel bonheur de recevoir l'extrême-onction en pleine connaissance. Comment ne serais-je pas désireuse de voir arriver la mort puisque la profession perpétuelle, le don que je viens de faire de tout moi-même à mon Jésus me vaut un second baptême ? Oui, mon Dieu, vous êtes bon !

“ A, ma bonne Mère Marie, je dis et redis aussi “merci.” Aidez-moi à remercier, cher papa. Je vous suis bien reconnaissante des bonnes prières que vous faites et de celles que vous faites faire dans la famille, elles m'ont certainement fait beaucoup de bien. ”

Sa sœur aînée, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, en apprenant que S. S. Emmanuel avait été administrée, lui écrit :

“ Vous êtes heureuse, ma chère sœur. La mort vous sourit, le divin Époux vous appelle, Marie vous tend les bras, le ciel vous invite, maman vous attend... Oh ! j’envie votre sort. C’était à moi de partir la première ; que n’ai-je été prête ? Avec vous, je remercie le bon Dieu des grâces précieuses dont il enrichit votre âme avant sa sortie de ce monde. Quel bonheur de mourir après l’émission des vœux perpétuels, prélude des noces éternelles. Les quelques jours ou peut-être les quelques heures, qui vous restent à vivre ne seront plus qu’un acte d’amour non interrompu qui se continuera dans l’éternité. Le cœur uni à l’Époux crucifié et le regard au ciel, la souffrance est douce, vous l’avez dit, et les dernières gouttes du calice sont moins amères.

Adieu, ma chère sœur, oui, à Dieu. Je veux être avec vous... Vous, dans la *terre promise* ; moi, dans le *désert*... Obtenez-moi par vos prières d’être trouvée prête, quand Dieu m’appellera. ”

La chère malade prolongea quelque peu son séjour sur la terre. Sa sœur lui adressa une seconde lettre. C’était au jour de l’an.

“ Ma chère petite sœur, si le bon Dieu vous le permet, rendue au ciel, voulez-vous être mon ange gardien ?... m’avertir et même, s’il le faut me donner une petite poussée, si je n’allais pas *droit* à Dieu. Jésus soit vos étrennes, ma bien-aimée sœur. Oui, Jésus la joie, Jésus le ravissement des élus ; Jésus, votre seul désir. Qu’il soit vos étrennes et votre éternelle récompense ! ”

Un an plus tard les deux sœurs jouissaient des mêmes délices. L'ange gardien, fidèle à sa mission, était venu chercher sa protégée.

Monsieur Massicotte apprenait la mort de sa fille aînée par la lettre suivante.

“ Monsieur et bien cher ami,—Fidèle à la promesse que j'ai faite à votre bien-aimée fille, notre regrettée petite sœur, Saint-Jean du Désert, je viens vous parler de ses derniers moments.

“ Elle a fait une mort de prédestinée, sans agonie, sans trop grandes souffrances. Depuis longtemps, elle s'y préparait de son mieux et tous ses instants se passaient devant le Tabernacle. Sa ferveur angélique ne s'est pas refroidie. Vaillante et courageuse malade, le matin de sa mort elle s'est levée pour faire la sainte communion et entendre la messe du dimanche de la Passion.

“ Ce soir j'étais auprès d'elle, à dire le rosaire dont elle-même énonçait les mystères. Une de ses compagnes de l'infirmerie recevait les derniers sacrements. Pendant que le prêtre et les Sœurs récitaient les prières des agonisants, votre chère enfant me regardait disant : “ Oh, si c'était mon tour. ” Quelques minutes s'étaient à peine écoulées que le médecin jugeait prudent de la faire administrer, et à dix heures, elle rendait le dernier soupir.

“ Remerciez avec nous le Seigneur et sa sainte Mère de l'avoir tant favorisée et prions ensemble pour que cette belle âme jouisse bientôt de la vue de Dieu.

“ La Communauté perd, en cette regrettée petite sœur, une maîtresse modèle et une parfaite religieuse. ” (30 mars 1903).

La plus jeune de la famille, S. Marie-Berchmans, écrivant à son père après la mort de sa soeur termine sa lettre par cette phrase :

“ Votre petite fille affligée qui vous aimera pour trois maintenant. ”

Plus tard, à l'occasion de la fête de Pâques, la même écrit :

“ Qu'ils doivent vous paraître longs, cher papa, les jours de l'exil, en ces fêtes où tout nous parle du ciel et de ses élus. Ils chantent l'*alleluia* éternel et sont témoins de la gloire de Jésus, tandis que nous, nous nous préparons à de nouveaux combats ; mais à la suite du bon Maître, et un jour pour couronner nos sacrifices, nous aurons nous aussi le ciel. ”

Une dernière citation. La religieuse associe sa pieuse famille à sa dernière immolation. Elle se préparait à prononcer ses voeux perpétuels.

“ Ce jour heureux, désiré, attendu depuis si longtemps verra ma donation irrévocable à Celui qui a toujours été le seul objet de mes désirs. N'est-ce pas qu'à cette occasion vous renouvellerez généreusement le sacrifice que vous avez fait au grand jour de la séparation ? “ L'espérance brille dans votre âme et vous n'avez qu'une chose en vue : la patrie éternelle.

“ Cette année encore le bon Dieu vous a fait part de sa croix... Je m'en réjouis. Ceux-là seuls qu'Il prédestine à son royaume sont marqués de ce sceau. Que Notre-Seigneur fassent grandir en votre âme cet amour de la croix qui rend tout sacrifice léger.

“ Vous tous, chers frères et soeurs, réunis auprès de papa, n'oubliez pas votre petite Soeur de la Charité qui vou-

drait être si fervente et si bien préparée pour faire ses vœux perpétuels. Elle réclame pour cela une petite prière en famille, jusqu'au grand jour qui verra la parfaite réalisation de tous ses désirs ''.

Heureuses les familles capables d'entendre un tel langage !

CIRCULAIRE

DE LA SUPERIEURE GENERALE DES SŒURS DE LA CHARITÉ
DE QUEBEC, ADRESSEE AUX DIVERSES MAISONS
DE SON INSTITUT.

23 janvier 1902.

Mes bien chères sœurs,

C'est à 5 heures, ce matin, en la fête des Epousailles de notre Immaculée Mère, que nous avons dit adieu à notre regrettée petite S. S. Emmanuel envolée si vite vers le ciel où ses désirs l'emportaient depuis longtemps.

Ma S. S. Emmanuel se sentait plus faible depuis quelques jours, ce qui ne l'empêchait pas de se lever encore et de se montrer la plus gaie, la plus aimable des malades. Loin de redouter qu'on lui parlât de la mort, elle désirait au contraire qu'on l'avertît quand les moments de quitter la terre seraient venus. Elle avait hâte de mourir et durant toute sa maladie, elle n'eût qu'un désir : aller à Jésus, le posséder à jamais dans l'éternel séjour ; mais c'est par notre douce Mère Marie qu'elle voulait arriver jusque là. Le cœur de notre céleste Mère la ravissait ; elle voulait en faire son tombeau comme il avait été son berceau et son séjour. Plusieurs fois elle manifesta le désir de mourir en l'une de ses fêtes. Cependant ce doux espoir était tempéré

par sa parfaite résignation au bon vouloir divin et elle se contentait de dire : “ Le bon Dieu sait ce que j’aime, mais je veux encore plus ce qu’il aime lui-même. ”

La nuit dernière notre chère malade a été ce qu’elle était toujours : calme, paisible, joyeusé. C’est avec un pieux empressement qu’elle commençait à cinq heures moins un quart ses préparatifs pour recevoir la sainte Communion quand elle se sentit beaucoup plus mal, on m’avertit en toute hâte de me rendre à l’infirmierie.—Ma S. S. Emmanuel m’accueillit avec son plus beau sourire et me dit : “ Ma Mère, je sens que dans quelques instants, je vais mourir ! Que je vous remercie et que je remercie la communauté de tout ce que vous avez fait pour moi. Bientôt je serai au ciel ! Que j’ai hâte de voir le bon Dieu et la sainte Vierge ; mais peut-être que notre bonne Mère n’attendra pas après ma mort pour se montrer à moi. J’espère la voir avant de mourir, car c’est elle qui va me conduire à Jésus. ” “ Elle redisait alors à Marie l’expression de sa filiale tendresse, elle l’invoquait sous son titre de Mère et lui redisait : “ O Marie, montrez que vous êtes ma mère, ne laissez pas périr votre enfant ; protégez-moi ; défendez-moi ; bénissez-moi. ”

Ce furent ses dernières paroles ; notre Rév. Père lui donna une suprême absolution, récita les prières des agonisants et notre petite soeur rendait paisiblement son âme à Dieu.

C’est le 10 mai 1876, que naquit à Saint-Prosper, (Champlain), notre chère S. S. Emmanuel. Elle reçut au baptême les noms de Marguerite-Régina. Son père le capt. J. B. Massicotte est cultivateur. Sa fortune quoique modeste le mit en état de pourvoir aux besoins d’une famille de

douze enfants qui eurent pour la plupart l'avantage d'une éducation soignée, continuant celle qui leur avait été donnée par la meilleure des mères, Madame Céline St-Arnaud.

On cite avec plaisir dans sa famille la piété suave et tendre de la jeune Régina au beau jour de sa première communion. Le souvenir qu'elle conservait elle-même de ce grand acte nous en est une preuve.

A quatorze ans, la jeune Régina se rendait à notre couvent de Deschambault pour y faire un cours d'étude. Trois ans plus tard elle laissait le pensionnat munie de diplômes pour école modèle, laissant à ses maîtresses le souvenir de ses douces et aimables qualités.

Retournée dans sa famille, la pauvre enfant devait éprouver les tristesses de la vie ; celle en particulier de perdre sa mère, à l'âge où une jeune fille a tant besoin de conseils, de soutien et d'appui. Elle se livra alors à l'enseignement dans l'école de son village et dirigea aussi, pendant deux ans, un chœur de jeunes filles qu'elle accompagnait elle-même dans l'église de sa paroisse.

Là, comme ailleurs, elle donna une pleine et entière satisfaction.

Un secret penchant l'entraînait depuis longtemps vers la vie religieuse. Le 15 août 1895, elle répondait à cet appel en entrant à notre noviciat. Bien ferventes furent ses deux années de probation et bien doux le bonheur que goûta notre chère soeur, le 25 août 1897, en se liant à Jésus par les premiers voeux.

On vit ensuite ma soeur S. Emmanuel employée à l'enseignement dans nos succursales et nommée missionnaire à Saint-Alexandre. C'est de là qu'elle revenait au mois de mars l'année dernière pour suivre un traitement nécessité par une toux opiniâtre et des crachements de sang. Les meil-

leurs soins amenèrent un peu de changement chez notre chère malade qui partit pour Deschambault, au commencement de septembre, espérant que l'air de la campagne s'il ne la guérissait pas la prolongerait du moins. Mais ma S. S. Emmanuel avait faim du ciel et l'exprimait à la dernière messe qu'elle entendait, à Deschambault, dans un cantique que nos soeurs appelèrent " le chant du cygne. " Ce n'est pas seulement avec sa voix, mais avec son âme—et on sait comment les âmes savent chanter—que notre chère soeur entonna :

Qu'il est long mon exil ! beau ciel, je te désire.
Qu'il me tarde, ô Jésus de voler dans tes bras,
Loin de toi, je languis, je souffre et je soupire ;
Enfin se rompront-ils mes liens d'ici-bas !

Mais avant de voir ses liens se rompre notre chère malade voulait s'attacher plus intimement à Dieu par les vœux perpétuels. Ce bonheur lui fut accordé le 8 décembre, et ses chants nous redisent encore ses transports de joie et d'amour. Sans crainte de la mort, sans frayeur et sans agonie, elle rendait paisiblement son âme à Dieu. Je la recommande à vos ferventes prières assurée qu'elle ne nous oubliera pas là-haut.

Notre chère Soeur Marguerite-Régina Massicotte, dite S. Emmanuel était âgée de 25 ans, 8 mois dont elle a passé dans la vie religieuse 6 ans 5 mois.

Le service aura lieu samedi à 8 heures.

Notre petite S. S. Marie-Berchmans est très affligée mais elle se montre courageuse et résignée.

Je me recommande à vos bonnes prières et demeure avec la plus sincère affection,

Votre très attachée en Notre-Seigneur,

SR STE-CHRISTINE, Supérieure générale.

RELIGIEUSES NEES A ST-PROSPER

CONGREGATION DE NOTRE-DAME

	Nom de religion	Nom de famille	Nom du père
1	S. S. Théotime	Léa Massicotte.	Jean
2	S. du Sacré-Coeur	Elvina Cloutier.	Jean.
3	S. S. Jean de Dieu	Eugénie “	“
4	S. S. Jeanne de Valois	Sara “	“
5	S. S. Marie-Eugène	Ernestine Trudel	Ovide
6	S. S. Olivine	Antoinette “	“
7	S. S. Emérence	Aurélié Cloutier.	Jean.
8	S. S. Auxence	Marie Perreault.	Alexis.
9	S. S. Jean-du-Désert	Clara Massicotte.	Jean-Baptiste
10	S. du S. Coeur de Marie	Annie Cloutier.	Jean
11	S. S. Marcelle	Blanche Gravel.	Prosper
12	S. S. Pierre de Séville	Maria Trudel.	Théophile.
13	S. S. Jean-de-la-Salle	Célanire Trudel	“
14	S. S. Marie-Ange	Ernestine Massicotte	Clair.
15	S. S. Marie-Angéline	Antoinette “	“
16	S. S. Jacq.-le-Majeur	Josephite Trudel	Théophile

Soeurs Grises

	Nom de religion	Nom de famille	Nom du père
17	S. S. Philippe	Eugénie Gagnon	Placide
18	S. S. Madeleine	Régina “	“
19	S. Gagnon	Clara “	“
20	S. Massicotte	Angéline “	“
21	S. S. Théotime	Ernestine “	“
22	S. Houde	Eugénie Houde	Narcisse

23	S. S. Emmanuel	Régina Massicotte	Jean-Baptiste
24	S. Marie-Emmanuel	Ernestine Massicotte	Alphée
25	S.S. Marie-Berchmans	Ernestine Massicotte	Jean-Baptiste
26	S. S. Claire d'Assise	Annette Gagnon	Prosper
27	S. S. Prosper	Albertine Gravel	Prosper
28	S. S. Marcel	Blanche	“
29	S. S. Téléspore	Marie-Louise	“
30	S. Trudel	Aurée Trudel	Théophile
31	S. S. Clarisse	Clara Léveillé	Cajétan
32	S. S. Prosper	Angéline Lefebvre	Jean

BON-PASTEUR.

33	S. M. de St-Prosper	Célanire Perreault.	Alexis
34	S. M. de S. Odile	Jeanne Massicotte	Hubert

Soeurs de la Charité de la Providence

	Nom de religion	Nom de famille	Nom du père
35	S. Félicité	Georgianna Cloutier	Jean
36	S. Félicienne	Amanda	“
37	S. Roseline	Virginie Frigon	Cyrille
38	S. Sara	Sara Massicotte	Hubert
39	S. Philibert	Antoinette	“
40	S. Angelbert	Bibiane	“
41	S. M. des Victoires	Laura Trudel	Edmond
42	S. Joseph d'Égypte	Laura Frigon	Joseph
43	S. Prosper d'Orléans	Alpha Massicotte	Prosper
44	S. Joseph-Prosper	Noémie Ebacher	Joseph
45	S. M. de Béthanie	Joséphine	“

46 S. Perreault	Anna Perreault	Alexis
47 S. Désaulniers	Alvina Désaulniers	Antoine
48 S. Fiset	Marie-Louise Fiset	Xavier
49 S. Fiset	Rose de Lima	“ “
50 S. Gagnon	Marie-Anne Gagnon	Joseph
51 S. Massicotte	Mathilde Massicotte	Thomas
52 S. Désaulniers	Alma Désaulniers	Télesphore

PRÉCIEUX-SANG.

Nom de religion	Nom de famille	Nom du père
53 S. Claire de la Croix	Emma Cloutier	Jean

SAINT-JOSEPH (FLORIDE)

54 S. Joseph	Marie Cossette	Pierre
--------------	----------------	--------

FILLES DE JÉSUS

55 S. Prosper-Marie	Marie-Anne Massicotte	Prosper
56 S. Joseph-Prosper	Orpha	“ “

URSULINES

57 S. S. Michel-Archange	Emma Trudel	Joseph
58 S. M. de la Miséricorde	Berthe Massicotte	Clair

(Novice en 1909)



CHAPITRE XXVIII

LES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR

A cette cour virginale de cinquante-huit épouses du Roi des rois, vient s'ajouter l'imposant cortège de vingt-six religieux qui, méprisant le monde, ses biens, ses plaisirs se lient au Cœur de Jésus par les vœux de religion.

Il est sublime leur apostolat.

Ces fils de la terre, élevés au milieu du grand air des montagnes, viennent un matin s'agenouiller aux pieds de leurs parents leur demander avec leur bénédiction, la permission de les quitter. Ils ont seize ou dix-huit ans. Ils n'ont connu, le plus souvent du monde, autre chose que l'amour de la famille et les austères joies de l'étude et du travail. Leur âme encore parée de sa fraîcheur baptismale, s'élève toute entière vers le ciel comme ces fleurs des champs qui, loin des regards des hommes, répandent des parfums plus suaves.

Ils partent, ou plutôt ils s'arrachent à tout ce que leur cœur aime et ce, pour le seul amour de Dieu ; ils vont enchaîner leur liberté, s'enfermer pendant des vingt, trente et même quarante années, dans une pauvre classe, pour faire connaître Jésus et le faire aimer.

Ils insufflent aux jeunes générations ces poussées chrétiennes qui font les âmes viriles, et préparent à leurs fins religieuses et patriotiques, les enfants de la noble et fière nation canadienne.

Les mondains, en vraies taupes spirituelles, ne voient pas l'opportunité de ces sacrificantes immolations et quelques uns lancent même l'injure et le mépris à ces héros de l'abnégation, à ces témoins de Dieu, à ces soldats du Christ, à ces serviteurs de leurs frères.

Les religieux passent outre et ils disent avec le Psalmiste " Notre sort est beau et splendide est notre héritage."

" Quel n'est pas, dit saint Alphonse, le bonheur d'un jeune homme qui a renoncé au siècle pour se donner à Jésus-Christ, de passer ses jours dans une cellule solitaire, loin du tumulte et du danger de perdre Dieu, dangers si fréquents dans le monde. Il ne trouve au couvent ni concerts ni comédies, ni bals, ni autres divertissements de ce genre ; mais il y trouve Dieu qui l'y console et le fait jouir de la paix qu'on peut obtenir dans cette vallée de larmes, où nous sommes tous pour souffrir et pour mériter par la patience cette paix parfaite qui nous est réservée en paradis. Quand on vit éloigné des plaisirs du monde, un regard jeté de temps en temps sur le crucifix, un *Deus meus et omnia*, dit avec un soupir d'amour, procure plus de vraie joie que tous les amusements et toutes les pompes du siècle qui laissent un arrière-goût plein d'amertume. " (1)

Frères du Sacré-Coeur, nés à Saint-Prosper

Nom de religion	Nom de famille	Nom du Père
Les Révérends Frères		
1 Frédéric	Lucien Frigon	François
2 Lucien	Lucien Frigon	Olivier
3 Narcisse	Philippe Frigon	François
4 Ferdinand	Théode Massicotte	Thomas

(1) Lettre à un jeune homme qui lui avait demandé conseil sur un état de vie.

5	Césaire	Clair Cossette	Michel
6	Gilbert	Isidore Perreault	Alexis
7	Ernest	Armand Massicotte	Clair
8	Placide	Hector Vézina	Télesphore
9	Victorien	Dosithée Gagnon	Placide
10	Borromée	Théotime Frigon	Olivier
11	François	Emérie Lacoursière	William
12	Liberius	Victor Houde	Philippe
13	Didier	Xavier Gagnon	Placide
14	Etienne	Joseph Lefebvre	Victor
15	Arcade	Côme Frigon	Xavier
16	Arsène	Emile Cosset	Victor
17	Arthur	Arthur Gagnon	Placide
18	Victor	Victor Gagnon	Placide
19	Didace	Prime Frigon	Xavier
20	Oscar	Joseph Vézina	Télesphore
21	Omer	Emmanuel Cossette	Joseph
22	Olivier	Jean-Baptiste Houde	Philippe
23	Wenceslas	Alphonse Gagnon	Placide
24	Josaphat	Ferdinand Frigon	Xavier
25	Jules	Emile Lefebvre	Victor
26	Herménégilde	Adrien Cloutier	Désiré

SOCIÉTÉ DE JÉSUS

Le R. P. Gravel, S. J. actuellement au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal ; est né à Saint-Prospér le 16 août 1896, du mariage de Joseph Gravel et d'Élmire Leboeuf.

Après avoir étudié au Séminaire des Trois-Rivières, il entendit l'appel divin qui le conviait à consacrer sa vie à la plus grande gloire de Dieu, dans la Société de Jésus. Fidèle

à la grâce, il entra au noviciat le 6 septembre 1899 et il y fit profession deux ans plus tard.

Pour mieux comprendre la signification et la grandeur de cette profession religieuse de notre jésuite, relisons, bien à propos cette belle page sur la vocation religieuse.

“ Ce matin, à cinq heures, dans notre petite chapelle du noviciat, j’ai fait des vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d’obéissance.

“ Il y a deux ans que je me prépare à ce sacrifice, que j’en étudie l’étendue, la beauté, les conséquences, les responsabilités ; j’ai essayé le fardeau deux ans sur mes épaules, et je vois qu’avec le secours du ciel je puis le porter, joyeux, longtemps, toujours.

“ Tu ne saurais croire combien je me sens riche, depuis que je puis rien avoir ! Combien, je me sens maître et fier, depuis que, vainqueur de moi-même, des sens, de la nature, j’ai renoncé à toutes les joies charnelles, pour garder à mon âme l’indépendance qu’il faut à l’accomplissement des oeuvres surnaturelles, pour lui conserver, dans ce vase fragile qu’est notre corps, la pureté qu’il faut aux oeuvres de Dieu !

“ Tu as là, en trois phrases, tout le sens de ce que j’ai dit à Dieu ce matin. Et je l’ai dit avec serment. Ce sont là mes engagements, je les renouvelle et veux les renouveler chaque jour de ma vie. La masse en est énorme, je le sais, je l’accepte, je m’en réjouis, je n’en veux rien retrancher. Prie avec moi, pour que je n’en détache jamais une seule parcelle...

“ j’ai offert ma pauvre vie à la gloire de Dieu et lui ai demandé de l’employer aux oeuvres qu’il voudrait. Crois-tu qu’il viendra jamais un moment où je pourrai me dire

que Dieu ne vait pas la peine, Lui de qui nous avons tout reçu, qu'on lui donne un peu de jeunesse, de santé, de travail, de sacrifice et d'amour ?

“ Voulant aller au ciel, j'ai pris, comme un voyageur qui veut arriver, le train qui y mène plus sûrement. Crois-tu que je regretterai jamais de n'avoir pas pris un train plus luxueux et plus confortable, qui coupe des plaines plus riantes, des paysages pittoresques et frais, mais qui mène ailleurs ?

“ J'ai comparé le temps à l'éternité, et pour assurer celle qui dure toujours, j'ai donné celui qui passe si vite ! Crois-tu que je serai jamais assez illogique pour conclure que c'est le temps qui importe et que c'est l'éternité qu'il faut sacrifier ?

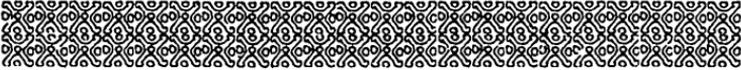
“ Je me suis dit que j'allais mourir, et que pour avoir la tranquillité à ce moment suprême, il me fallait faire maintenant ce que je voudrais alors avoir fait. Crois-tu que je serai jamais assez fou de me mettre en tête que la mort ne viendra pas et que les plaisirs douteux de maintenant compensent assez les regrets irrémédiables du dernier moment ? (1)

(1) Lettres du R. P. Louis Lalande S. J. page 8.



PRÊTRES NÉS A SAINT-PROSPER

1. M. L'ABBÉ PROSPER CLOUTIER. 2. M. L'ABBÉ JOSEPH CLOUTIER. 3. M. L'ABBÉ
 TÉLESPHORE GRAVEL. 4. M. L'ABBÉ JULES MASSICOTTE. 5. M. L'ABBÉ PIERRE
 TRUDEL, P.S.S. 6. M. L'ABBÉ THÉOTIME GRAVEL. 7. M. L'ABBÉ ANSELME TRU-
 DEL.



CHAPITRE XXIX

LE SACERDOCE

Au-dessus même de la vie religieuse, il y a le sacerdoce. Le prêtre est un autre Christ ; “ Bienfaiteur éternel, vivant comme entre le ciel et la terre, pour frayer aux hommes le chemin de la vie, qui ne finit pas. ” (1)

Le prêtre est appelé à ses fonctions divines par une mystérieuse élection. Jésus passe ; du même foyer, à la même table, il prend l'un et laisse l'autre.

La belle et forte vie chrétienne qui circulait dans les familles modèles de Saint-Prosper était bien propre à faire descendre sur elles la grâce de Dieu, ce vrai bien abondamment accordé aux ancêtres, ce sang surnaturel d'une race.

L'ange du sacerdoce s'arrêta sur la première maison de Saint-Prosper, dans la demeure de M. Jean Cloutier et marqua de son signe trois élus : François-Xavier, Prosper et Joseph. Le premier devait connaître de plus sublimes ascensions.

L'ABBÉ PROSPER CLOUTIER

Baptisé le 27 juin 1853, il fut ordonné le 23 septembre 1877 aux Trois-Rivières et nommé vicaire au Cap et à Maskinongé ; 1881, à Saint-Guillaume d'Upton ; puis à Warwick et à Saint-Célestin ; 1883, à Yamachiche ; 1884, curé de Saint-Étienne des Grès, où pendant quinze ans, il

(1) *Entre amis.*

cultiva avec la plus paternelle sollicitude et le plus admirable dévouement, cette portion du champ du père de famille.

Les personnes qui l'ont vu à l'oeuvre disent qu'il était aimé et obéi comme un père, que la vie chrétienne coulait à plein bord dans la paroisse. Nous n'en citerons qu'un trait : au son de l'Angelus, tous interrompaient aussitôt le travail commencé pour saluer Marie de concert avec l'ange. Un étranger passant à cette heure dans la paroisse, fut tout de même surpris, bien que bon chrétien, de voir un vieillard—qu'on lui dit être M. Lemire—occupé à scier du bois, déposer sa scie au son de la cloche, tracer avec respect un beau et grand signe de croix, puis réciter l'Angelus.

Le ministère du curé visiblement béni de Dieu était apprécié, quand son évêque le transféra en 1899 à la belle paroisse de Saint-Narcisse.

Sur ce nouveau théâtre, le dévoué curé se donna sans réserve à ses ouailles ; et lors des fêtes du centenaire de la paroisse, en 1903, le conférencier, M. l'abbé Hormisdas Trudel, " jugea inutile et trop délicat de faire l'éloge du curé, les faits présents parlant d'eux-mêmes assez haut. "

L'ABBÉ JOSEPH CLOUTIER.

Baptisé le 16 octobre 1863, il fut ordonné le 31 juillet 1889, à Qu'Appelle, Territoire du Nord-Ouest, par Monseigneur Grandin ; 1890, vicaire à Saint-Etienne des Grès ; 1899, à Saint-Maurice ; puis vicaire à Saint-Barnabé. Brisé par la maladie, au début de sa vie ecclésiastique, il reçut en partage la croix de l'abnégation qu'il porta avec une constante fidélité jusqu'à sa mort arrivée le mardi de la semaine sainte 1909.

“L'Action Sociale” du 22 avril lui consacra la notice nécrologique qui suit :

L'ABBÉ JOSEPH CLOUTIER

Lundi 19 avril 1909 a été chanté dans l'église cathédrale de la ville des Trois-Rivières le service solennel de M. l'abbé Joseph Cloutier, décédé à l'hôpital de Saint-Joseph après une maladie de douze jours, et inhumé dans le cimetière Saint-Louis au cours de la semaine sainte. Monseigneur l'évêque, frère du défunt, assistait au trône entouré d'un grand nombre de prêtres venus des différentes parties du diocèse ainsi que de Joliette et de Nicolet. Les élèves du Séminaire, au chœur de l'orgue, et ceux de l'Académie de La Salle dans le sanctuaire, qui étaient chargés de la partie musicale, s'acquittèrent de leur tâche avec un rare talent.

M. l'abbé Emile Cloutier, de l'évêché, fit l'éloge funèbre. Il paie d'abord un juste tribut d'hommage à la mémoire du défunt dont la vie, pour n'avoir point jeté cet éclat qui brille au front des hommes que la Providence appelle aux hautes fonctions, pour avoir été celle de l'humble ouvrier du Seigneur, se consumant en silence dans le champ de l'Église au salut des âmes, n'en fut pas moins féconde en fruits spirituels, comme l'est nécessairement toute vie de bon prêtre. Et cette dernière pensée permet précisément à l'orateur de rappeler le rôle du prêtre dans le monde, son influence sur la société dont il est comme le sel et la lumière “ pour éclairer tout homme venant en ce monde ” et le guider sûrement, de l'entrée au sommet de la vie, à travers les ténèbres dont l'esprit du mensonge obscurcit son chemin, vers la vraie Jérusalem : le sel de la terre, parceque

sans l'action sacerdotale, purificatrice et préservatrice, le monde, travaillé par les germes morbides du vice qui détruit en souillant, aurait tôt fait de tomber en désagrégation, et s'abîmer comme dans un cloaque."

A part les élèves et les représentants des différentes communautés de la ville, une foule de citoyens assistaient à la cérémonie funèbre témoignant par là de leurs sympathies envers le premier pasteur du diocèse des Trois-Rivières dans le deuil qui le frappe.

L'ABBÉ TÉLÉSPHORE GRAVEL.

Fils de M. Flavien Gravel et de dame Marie-Louise Gagnon, il avait eu l'avantage de voir l'église paroissiale bâtie sur la terre de son père.

Les aïeux venaient du Château-Richer et l'ancêtre Joseph-Macé Gravel, de Dinan, France.

Ce brave colon était l'associé de Maître Zacharie Cloutier pour la construction du Château Saint-Louis et de l'église de Québec.

Deux de ses filles se firent religieuses au Monastère des Ursulines ; l'une d'elles, Françoise, en religion, Sœur Sainte-Anne, fut une des fondatrices du Monastère des Trois-Rivières. Elle mourut victime de son dévouement en soignant les malades à l'hôpital, lors d'une épidémie qui sévissait dans la ville.

Les Gravel de Saint-Prosper. sont alliés à la famille de Mgr Gravel évêque de Nicolet, ainsi qu'à celle du libraire de la société Fabre & Gravel, de Montréal.

Monsieur Flavien Gravel était chantre. Sa belle voix contribua beaucoup à relever les cérémonies du culte divin. Tous ses enfants chantèrent à l'église dès l'âge de sept ans. Les voix des rossignols embellissaient le chœur.

Ce tribut de louanges plut à Dieu, et voici qu'il se choisit des prêtres à ce foyer chrétien.

L'abbé Téléphore Gravel né le 4 janvier 1857 fut ordonné prêtre en 1884 aux Trois-Rivières. Il fut successivement vicaire à Saint-Stanislas et à Champlain ; en 1886, son évêque le nomma curé à Saint-Jacques des Piles, et, en 1891, à Saint-Luc, Vincennes.

M. l'abbé Gravel est aujourd'hui le très estimé curé de Saint-Boniface où Dieu bénit son ministère.

M. L'ABBÉ JULES MASSICOTTE

Né le 28 mai 1871 du mariage de M. Clair Massicotte et de dame Eléonore Trudel. Il est le petit neveu des deux fondateurs de la paroisse : M. le major Massicotte et M. F. X. Trudel et arrière petit-fils du pionnier Ignace Frigon, aïeul paternel de M. Clair Massicotte.

M. l'abbé Massicotte fit ses études au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, et fut ordonné prêtre le 29 juin 1897.

La première messe du nouveau prêtre fut la messe de mariage du Dr F.-X. Massicotte avec mademoiselle Adiana Trudel, fille de M. Edmond Trudel, cousin et cousine du jeune élu. M. l'abbé Perrier, confrère de classe du célébrant et du marié, fit une allocution sur le sacrifice chrétien.

“ La vie individuelle de l'homme est transformée par la grâce sacramentelle que Dieu confère dans les cinq pre-

miers sacrements que votre catéchisme vous explique. Mais l'homme est aussi un être social. Il vit dans la société religieuse aussi bien que dans la société civile ; et le corps religieux, comme les individus, doit être investi, transformé à son tour par la grâce divine. C'est pourquoi l'Homme-Dieu a sanctifié les deux grandes institutions sociales qui sont absolument nécessaires dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel : ordonner la vie et la propager ; c'est le *sacerdote* qui l'ordonne, c'est le *mariage* qui la propage. L'ordre et le mariage sont les deux sacrements qui dans la société spirituelle assurent, perpétuent de génération en génération la vie et les bienfaits de la grâce.

“ Redire la grandeur de l'un et de l'autre de ces sacrements : c'est mon ambition, Je trouve leur dignité dans ce mot merveilleux qui résume l'histoire du monde, qui domine le dogme de la vie chrétienne : la *croix*. Ce langage semble bien austère. Pourtant même en ce jour de fête quand je pense à tous les pouvoirs du prêtre, force m'est bien d'avouer que l'offrande du saint sacrifice est la fonction sacerdotale par excellence ; et me voilà au Calvaire...

“ Et quand je parle du sacrement qui unit deux cœurs qui s'aiment, je ne puis encore m'empêcher de songer que la vie “est un sacrifice qui commence au berceau et se termine à la tombe.” Et la *croix* préside également à la formation de la famille. Elle vous accompagne, jeunes fiancés, au pied de l'autel, où un nouveau prêtre du Christ va implorer sur vous les bénédictions du ciel. Aussi bien, Ozanam avait-il raison de dire que “dans le mariage, il y a autre chose qu'un contrat, par dessus tout il y a un sacrifice, ou mieux deux sacrifices.” Oui, mais le sang du calvaire coulera sur l'autel à la voix du nouvel élu ; une grâce de choix descendra com-

mé une sainte parure sur le front des époux, et plus encore comme une grâce sanctifiante dans leur cœur : elle embellira leur vie. La croix du prêtre est douce ; celle des époux le devient aussi.”

M. L'abbé Massicotte eut après son ordination l'avantage d'aller étudier pendant trois ans au Collège Canadien, à Rome, où il reçut ses degrés de docteur en théologie de la Propagande.

Pendant son séjour en Europe, il visita l'Italie, la France, la Suisse, la Belgique ainsi qu'une partie de l'Espagne et de l'Allemagne.

Pendant les vacances de 1898, il remplaça l'Aumônier des Dames du Cénacle à Rome et l'année suivante, il remplit les mêmes fonctions dans leur couvent de Paris. Lorsqu'il fut de retour au pays, il fut appelé à l'évêché en qualité de vice-chaucelier et nommé Chapelain de l'Hôpital Saint-Joseph.

Au cours d'une visite qu'il fit à M. L'abbé Lizée de Glens-Falls, il eut le bonheur de baptiser dix-neuf adultes.

M. L'ABBE PIERRE TRUDEL.

Fils de Théophile et de dame Délina Cloutier, il naquit le 2 Juillet 1877. Il fit ses études classiques à Nicolet et celles de philosophie au Séminaire de Montréal. Il étudia la théologie au même Séminaire, et les continua à Paris où il fut ordonné prêtre, en 1901, par son Eminence le Cardinal Richard.

Envoyé au Collège Canadien à Rome, il suivit les cours de théologie à la Propagande, et ceux d'Écriture sainte à la

Grégorienne. Il entra au noviciat de Saint-Sulpice en 1902. Depuis 1903, M. Pierre Trudel est professeur d'Écriture Sainte au Grand-Séminaire de Montréal.

M. L'ABBÉ EMILE CLOUTIER.

Le 22 septembre 1901, Mgr Cloutier avait la consolation de conférer la prêtrise à son neveu, le Révérend Emile Cloutier, né à Saint-Prospér, le 19 septembre 1875, du mariage de monsieur Ernest Cloutier, cultivateur, et de dame Clara Frigon.

M. l'abbé Cloutier fit son cours classique au Séminaire des Trois-Rivières ainsi qu'une partie de son cours de théologie qu'il termina à l'Université Laval de Québec.

En 1905, élève du Collège Canadien à Rome, il suivit les cours de l'Apollinaire où il prit ses grades en théologie. Après deux années passées au centre de la vie catholique, à l'ombre de la chaire de Pierre, où le jeune prêtre boit, à pleins calices, l'amour de l'Eglise et la dévotion à la papauté, M. Cloutier eut l'avantage d'étudier au Collège Léon XIII fondé par le cardinal Mercier, à Louvain, Belgique,

“Au pays des Flandres, le jeune abbé a frémi en touchant ce sol encore tout humide du sang de ses libérateurs, encore tout glorieux du passé de son histoire, encore et toujours fécond en dévouements sans cesse renouvelés par leur irréductible race”. (1)

S'étant occupé tout particulièrement des études et des œuvres sociales, Monsieur l'abbé nous est revenu avec une provision d'espoirs et une moisson de souvenirs.

(1) Paul de Cavagnac dans l'*Étudiant catholique de Gand*.



M. L'ABBÉ EMILE CLOUTIER,
Vice-Chancelier, à l'Evêché des Trois-Rivières.

Vice-chancelier à l'évêché des Trois-Rivières, il a commencé son noble apostolat par le dévouement, par les œuvres par la parole et par la plume.

Monseigneur, qui a la douce mission d'initier son neveu à la pratique des affaires, au commerce des hommes, au doux et laborieux service des âmes, semble lui dire ; "Sois un prêtre vaillant et combattons ensemble pour notre peuple et la cité de notre Dieu." *Esto vir fortis et pugnemus pro populo nostro et civitate Dei nostri.* (1)

MM. LES ABBES ANSELME TRUDEL, & THE- OTIME GRAVEL.

Le 27 septembre 1903 fut un jour inoubliable pour les paroissiens de Saint-Prosper. Ce jour-là, un dimanche, Mgr Cloutier conférait la prêtrise à deux enfants de la paroisse. M. l'abbé Massicotte donna le sermon de circonstance qui fut très goûté.

A l'issue de la messe, les familles des nouveaux prêtres s'approchèrent de la balustrade pour recevoir leur première bénédiction. Ce spectacle fut bien émouvant.

M. le curé Lacerte n'avait rien négligé pour rehausser l'éclat de cette fête. Au diner pris au presbytère, Monsieur et Madame Joseph Trudel, Monsieur et Madame Alphée Gravel étaient invités à s'asseoir au banquet, présidé par Monseigneur.

Les vêpres furent chantées par M. Anselme Trudel. L'Eglise était bondée de monde. Tout à coup, le ciel devint sombre et une tempête horrible éclata. Monseigneur dit que

(1) II Reg. x, 12.

le démon était furieux du bien que ces nouveaux prêtres allaient accomplir, et dans sa colère il déchaînait la pluie, le vent et le tonnerre.

Le lendemain, à la première messe des jeunes prêtres, le R. P Marchildon fit une touchante allocution. A la Communion, tous les parents reçurent Jésus-Hostie de la main du prêtre de la famille.

Le dîner fut pris chez M. Gravel, et l'adresse suivante fut présentée à Monseigneur des Trois-Rivières.

Monseigneur,

“Permettez-moi de vous exprimer au nom de mes parents, au nom de toutes les personnes présentes, les sentiments de joie et de reconnaissance que nous éprouvons de l'honneur insigne que vous nous faites de résider au milieu de nous en ce jour béni. Oui, jour béni, date inoubliable, où le bon Dieu s'est choisi deux nouveaux apôtres, deux nouveaux ministres parmi les enfants privilégiés de Saint-Prosper.

“Ce choix du Très-Haut était déjà une grande gloire pour la paroisse, aussi elle en était fière, les deux chers élus répondant à l'appel du Seigneur attendaient avec impatience le moment heureux de leur promotion au sacerdoce. Elle est enfin venue cette heure tant désirée et votre bonté, Monseigneur, nous ménageait en cette circonstance un surcroît de bonheur et de félicité qui nous confond ; mais nous en sommes d'autant plus reconnaissants à Votre Grandeur et comme preuve, veuillez accepter les nombreux vœux que nous formons pour vous et pour les deux auxiliaires de votre zèle pastoral. Veuillez les bénir, Monseigneur, afin que cette bénédiction féconde d'avance tous leurs travaux. Bénissez aussi leurs parents, leurs bienfaiteurs, et leurs amis

qui, comme eux, exaltent et glorifient le Seigneur des grandes choses qui se sont accomplies en ce jour.”

La réponse de Sa Grandeur fut touchante et attendrie.

Le soir, M. Joseph Trudel avait l'honneur de recevoir sous son toit les heureux convives. Juliette, petite sœur de M. Anselme, dit admirablement bien l'adresse suivante :

Monseigneur,

“ On nous dit que le jour de la première communion est le plus beau de la vie. Je le croyais bien, il y a quelques mois, quand j'avais le bonheur de recevoir pour la première fois le bon Jésus dans mon cœur. Mais, Monseigneur, je vois que vous savez en faire de plus beau encore, vous qui créez des prêtres pour nous donner le Dieu de la première communion.

“ Ce jour plus beau, vous l'avez fait pour notre frère en le faisant prêtre hier, et dès ce matin, il nous donnait le bon Dieu. Je suis ravie des merveilles que vous avez faites, moi qui pensais qu'un prêtre tombait tout fait du ciel. Comme votre pouvoir est grand, Monseigneur, je sais bien qu'Anselme n'est pas tombé du ciel. Je me souviens que chaque année, nous avions de la peine de le voir partir ; maman pleurait avec nous et nous répétait que papa faisait de grands sacrifices.

“ Aujourd'hui, nos bons parents paraissent avoir oublié ces sacrifices, et, nous pleurons de bonheur parce que notre frère est prêtre et voit un jour plus beau que sa première communion.

“ C'est grâce à vous, Monseigneur, après le bon Dieu, que nous éprouvons tant de bonheur. Si je savais parler latin, je vous dirais . “*Quid retribuam*” comme le disaient si

bien les deux prédicateurs d'hier et de ce matin. Je dois me contenter de vous dire au nom de toute la famille, et de tout cœur, un grand et sincère merci.''

Monseigneur répondit avec une paternelle bienveillance à cette jeune interprète et Sa Grandeur donna une dernière bénédiction à ces heureuses familles réunies depuis deux jours pour jouir de leur commun bonheur et en rendre grâces au Seigneur.

M. L'abbé Théotime Gravel, fils d'Alphée Gravel et de Rosalie Fraser, est né le 4 septembre 1875. Il étudia au Séminaire des Trois-Rivières. Après son ordination, il fut vicaire à Saint-Stanislas puis à Saint-Boniface de Shawinigan depuis 1905.

M. Anselme Trudel est né le 14 août 1876 du mariage de Joseph Trudel, cultivateur et industriel et d'Eugénie Cloutier. Il fit ses études au Séminaire de Nicolet, au Grand Séminaire de Montréal et aux Trois-Rivières. Il fut successivement vicaire à Proulxville, à Saint-Adelphe, à la Grand-Mère, à Sainte-Thècle, il est à Sainte-Ursule depuis 1907.



CHAPITRE XXX

LES ARMES DE SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR FRANÇOIS-XAVIER CLOUTIER,

EVEQUE DES TROIS-RIVIERES.

D'azur à la croix d'or, cantonné au 1er d'une colombe d'argent, becquée de gueules, au vol baissé ; au 2e, d'une colombe de même, au vol montant ; aux 3e et 4e de deux lions affrontés, aussi d'argent, armés et lampassés de gueules.

Exergue : *Dulcius melle, fortius leone.*

L'EPISCOPAT.

MONSEIGNEUR FRANÇOIS-XAVIER CLOUTIER, EVÊQUE DES
TROIS-RIVIÈRES.

Nous avons donné de nombreux détails sur les pieux ancêtres de Mgr Cloutier ; mais c'est dans ses talents, son mérite et sa dignité qu'il faut chercher sa véritable illustration.

Il naquit le 2 novembre 1848 dans la paroisse de Saint-Prosper. Son père, Jean Cloutier, fut homme de foi, de sacrifice et d'honneur; et sa mère, Olive Rivard, était vraiment la femme forte des livres saints. Le baptême lui fut conféré dans l'église de Sainte-Geneviève, par M. le curé Côté; les parrain et marraine furent M. Pierre Rivard et Madame Joseph Trudel.

Deux frères l'avaient précédé au foyer: Théophile et Ferdinand. Ce dernier mourut à sept ans et Xavier, qui en avait cinq, vit alors pleurer sa mère pour la première fois.

Les enfants, frères et sœurs, cousins et cousines avaient été, ce jour-là, cueillir des fruits. Au retour, le père prend Xavier dans ses bras et lui fait voir, dans un lit tout blanc, son petit frère reposant dans les bras de la mort. Il crut Ferdinand endormi et ne laissa paraître aucune émotion; mais il courut vers sa mère. Il la trouva dans la cour, pleurant toutes les larmes de ses yeux et de son cœur. Il comprit alors que c'était bien triste la mort du petit frère, et il fit retentir l'air de ses cris et de ses sanglots.

Dès l'âge de cinq ans, Xavier fut conduit à l'école. Cette nouvelle avait été accueillie par une joyeuse gambade du bambin. Mais le feu de la science s'amortit peu à peu et lorsqu'à l'examen public, le jeune orateur eut à déclamer un compliment, sa voix était littéralement noyée dans les larmes. L'auditoire applaudit quand même. Dès lors, cependant, les parents constatèrent les talents précoces de leur fils. Ce fut surtout une joie pour sa mère de le voir, dans son église paroissiale, revêtu du gracieux costume des enfants de chœur, servir à l'autel et balancer l'encensoir dans les processions. Bientôt, elle crut deviner—les mères ont de

NOVEMBRE

N^o. 77. de

M^o. Havier

Cloutier.

[Signature]

Le deux novembre mil huit cent quarante huit
par moi notaire Louis Longpré a été baptisé
François Xavier ne au jour même du baptême
mariage de Jean Cloutier avec Marie en cette
paroisse de Sainte Thérèse, par moi Pierre de
vau, maraîche, Margélie Cloutier qui n'a pu signer,
le parain a été

[Signature]

Si: M^o: Coste

ces pressentiments — que cet enfant, si beau dans sa blanche tunique, entendrait un jour l'appel divin.

“Que votre mission, mère, est redoutable.
Vous travaillez pour l'immortalité,
Vous marquez vos enfants d'un signe ineffaçable,
Vous les marquez d'un sceau d'éternité.
“Va, la moisson de pleurs, ô chrétiens, est sublime.
Dans les pensées de Dieu, ton fils est près de toi ;
Le fils sera sauvé, si la mère est victime ;
Pleure, prie, attends Dieu qui bénira ta foi.”

Le jeune Xavier n'avait que neuf ans lorsque M. le curé Tourigny lui permit de faire sa première communion. L'enfant comprenait vraiment bien la grande action qu'il allait accomplir. Le fait suivant le prouve. Le curé avait recommandé aux enfants de la première communion, le jour de leur confession générale, de demander pardon à leur père et à leur mère, ajoutant que le lendemain il s'informerait si tous avaient été fidèles à ce devoir.

L'esprit de Xavier fut préoccupé et son cœur tout gros. Il ne savait vraiment comment faire pour demander pardon à sa mère et il se figurait dans son embarras que ce devait être chose difficile. Il se sentait plus à l'aise pour demander pardon à son père ; la bénédiction du premier de l'an lui avait enseigné comment faire. Pourtant il voulait obéir parfaitement, sans écouter la suggestion mauvaise qui lui vint peut-être à l'esprit de faire comme ceux qui ne demanderaient pas pardon et qui répondraient tout de même oui aux interrogations du curé. “Demain, se disait-il, quelques-uns de ceux qui n'auront pas été fidèles vont répondre oui. Ils vont mentir, ils vont offenser le bon Dieu, je ne veux pourtant pas faire ainsi. “Et l'enfant avait de la peine, ne sa-

chant trop quel cérémonial adopter pour demander ce pardon.

Aarivé chez lui, il saisit l'occasion où il se trouva seul auprès de la maman pour se mettre à genoux. A peine eut-elle aperçu son geste qu'elle lui dit :

—“Va-t-en trouver ton père pour cela, va-t-en trouver ton père. “C'est ainsi qu'il comprit que le pardon de la maman est bien vite accordé.

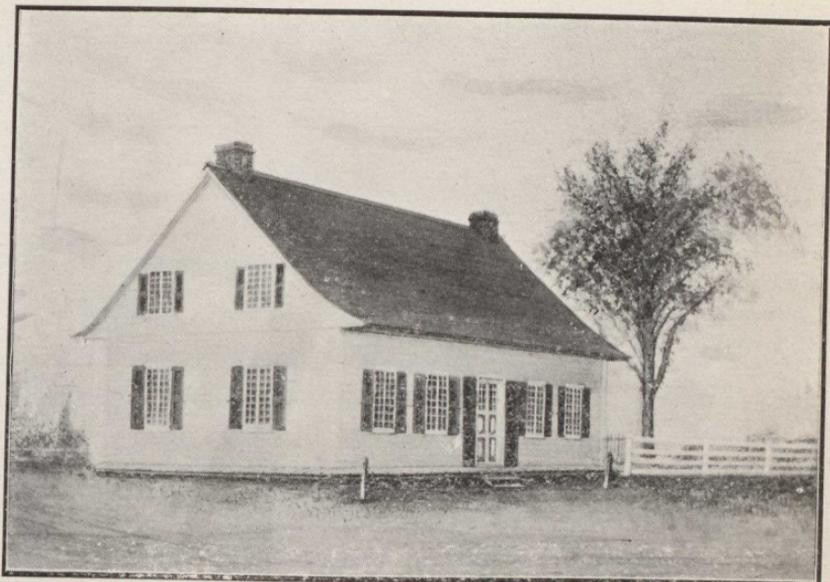
Les rapides progrès que le pieux enfant faisait dans ses études décidèrent ses parents, après mures délibérations, car ils prirent conseil du curé et du notaire, de l'envoyer au collège des Trois-Rivières. En y arrivant, il prit place parmi les tout premiers et s'y maintint tout le temps de son cours.

Après sa première année de philosophie, il avait résolu d'être prêtre et ses maîtres qui connaissaient ses pieuses intentions lui suggérèrent d'entrer au grand Séminaire. Le collège, alors à ses débuts, manquait de professeurs et on aisaît appel à sa bonne volonté. Il acquiesça à leurs désirs et cette année là, il étudia la philosophie, la théologie et professa la classe de méthode.

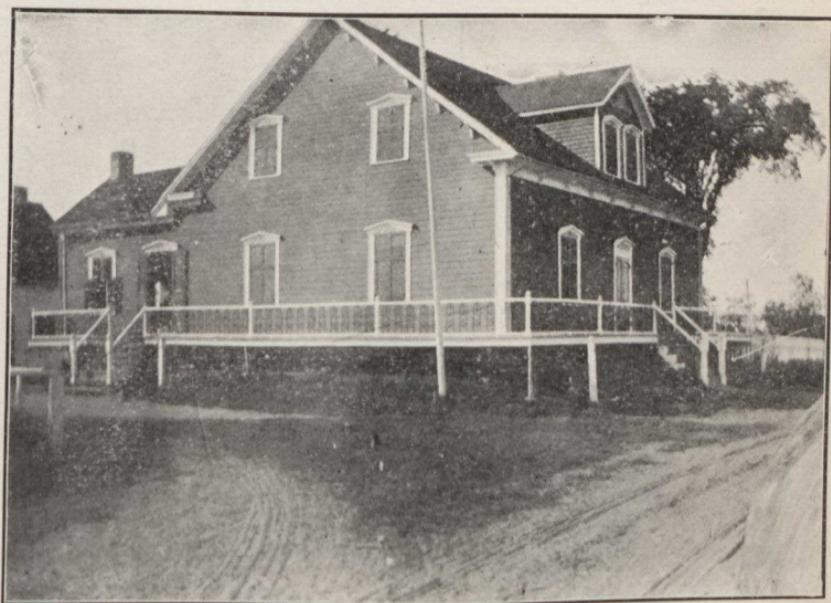
Les vacances le ramenaient invariablement à la maison paternelle, la maison blanche avec ses volets verts et sa longue galerie, son beau jardin, ses cerisiers à grappes tentantes, ses échappées de vue sur la montagne, sur la masse superbe des érablières. Là, enveloppé des plus douces affections, il revivait les bonnes années de l'enfance, il retrouvait un souvenir dans chaque coin de la vieille maison, et, avec le poète, il pouvait dire :

Doux souvenirs de mon enfance....

Cela se chante mais ne se raconte pas.



MAISON OU EST NÉ MGR CLOUTIER.



MAISON PATERNELLE RESTAURÉE.

Ce fut à Nicolet, le 22 septembre 1872, un dimanche, qu'il fut ordonné prêtre par Mgr. Lafèche. Le lendemain, il disait sa première messe dans l'antique église paroissiale des Trois-Rivières et le dimanche suivant, 29 septembre, fête de saint Michel Archange, il chantait sa première grand'messe, dans celle de Saint-Prosper.

M. le curé Panneton avait fait transporter son harmonium du presbytère à l'église et il tint à l'honneur d'être l'organiste du jour. Le Révérend Ls Richard chanta d'une voix riche et sonore et en y mettant toute son âme "Non, non la gloire, ni les richesses...."

Un vaste champ de labeur s'ouvrait devant le jeune prêtre. Travailleur inlassable, il ne faillit pas à sa tâche. Chargé du cours de rhétorique, il exerça brillamment le professorat pendant plusieurs années, puis il fut nommé préfet des études. L'enseignement ne suffisait pas à son activité, le jeune prêtre prêchait des discours de circonstances : panégyrique de saint Jean-Baptiste, de sainte Cécile et il communiquait des articles au "Journal des Trois-Rivières."

Mgr Lafèche, qui appréciait ses talents, l'appela à l'évêché comme chancelier, et lorsqu'il établit le chapitre de la cathédrale, il le nomma chanoine, puis ensuite curé de la ville.

Au vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale, des voix autorisées dirent les nombreuses bénédictions répandues sur son fructueux apostolat. Pour ne pas les répéter, venons-en au point culminant de cette belle vie déjà si bien remplie.

En mourant, Mgr Lafèche lui lègue son église et neuf ans plus tard Mgr Roy pourra dire : "Mgr Cloutier a re-

cueilli, avec son héritage, le verbe et l'âme de ce véritable apôtre de l'église canadienne."

C'est le 25 juillet 1899 que notre digne évêque prit rang parmi les princes de l'église dans la plus haute hiérarchie qu'il y ait au monde. Les cérémonies furent grandioses. Les cadeaux reçus nombreux et d'une grande richesse. La paroisse de Saint-Prosper donna une magnifique mitre auréophrygiate ; M. le curé Lacerte, un manteau de soie violette.

Le 1er aout, Sa Grandeur officia pontificalement dans l'église de Saint Prosper. Après la messe, il y eut présentation d'adresse et banquet au presbytère. La veille au soir, l'entrée de l'évêque, dans sa paroisse natale avait été saluée par une illumination générale, un feu d'artifice et un concert en plein air. Le 3 aout, Monseigneur dînait en famille, à la maison paternelle, chez son frère, M. Théophile Cloutier.

Comme souvenir commémoratif, Sa Grandeur bénit et planta une belle croix sur le domaine familial. Notre digne évêque n'oubliait pas dans ces ovations, que sur le chemin de la vie, et surtout sur la route des pontifes, il se rencontre des peines et des épreuves ; d'avance il les déposa au pied de la croix.

Depuis bientôt dix ans, Mgr Cloutier est à l'œuvre. Il s'est révélé homme d'apostolat et de gouvernement des âmes. Le service de son peuple, la formation de son clergé, la vie diocésaine, l'Eglise, l'Action sociale, sa ville épiscopale, si dévastée par un ruineux incendie, voilà ce qui préoccupe ses pensées et dirige ses actes, voilà ce qui fait de son bureau de travail, une chaire d'où rayonnent la lumière et la chaleur dans tout le diocèse.

La collection de ses lettres pastorales parle le langage de la science sacrée. Ces pages sont nourries de doctrine, de sens pratique et de conseils pour les luttes actuelles.

Dans ses courses pastorales, il allie la majesté pontificale aux condescendances paternelles, et, à son départ, le curé et les fidèles sentent que l'ange du diocèse a passé par là.

Ainsi s'écoule, comme notre beau fleuve entre les rives qu'il baigne, cette existence épiscopale, tissée de zèle et de dévouement.

Noble pontife ! toutes vos gerbes ne sont pas encore moissonnées. Votre vigueur assure à votre diocèse de nombreuses années d'épiscopat et votre peuple attend de vous une suite encore longue de grandes bénédictions. Continuez à protéger nos remparts et à travailler aux constructions du dedans.



CHAPITRE XXXI.

AU MANOIR SEIGNEURIAL DE SAINTE-MARIE.

Le manoir était situé sur la rive droite de la rivière Sainte-Anne à six arpents ce son embouchure. Il n'était séparé de la rivière que par le chemin du roi.

“C'était une maison de pierre de quarante-trois pieds de long close de madriers, il y avait aussi sur le domaine une étable de quarante sept pieds de long, close de madriers, une écurie de dix huit pieds de long, de pierres sur pierres une boulangerie de vingt pieds de long, close de madriers ”(1)

Tous ces bâtiments blanchis à la chaux faisaient un bel effet à coté des jardins potagers, des parterres en fleurs, des vergers qui entourraient le manoir du Seigneur Boisvert.

Le spectateur avait de cet endroit un panorama unique. Dans le lointain, à gauche, le village de Sainte-Anne semblait surgir des vertes prairies qui s'étend jusqu'au fleuve. A six arpents, le Saint-Laurent, large à cet endroit d'une lieue, et que l'œil embrasse avec toutes les habitations de la rive sud, surtout les jolis villages escarpés de Saint-Pierre-les-Becquets et Saint-Jean-Deschaillons, couronnés par les clochers étincelants de leurs églises.

En face, l'île Saint-Ignace et l'île Sainte-Marguerite émergeant des eaux comme des corbeilles de verdure.

(1) Archives du Secrétariat de la Province, Vol. 1 p. 23.

Lorsque les premiers colons de Saint-Prosper vinrent demander au Seigneur de Sainte-Marie des concessions de terre dans le rang de Saint-Augustin, ils furent accueillis par un beau et grand vieillard à cheveux blancs, le sieur Augustin Joubin Boisvert, quatrième Seigneur de Sainte-Marie, ancien Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest.

Sa femme Marie-Anne Joseph-Françoise Gatineau, fille du troisième Seigneur de Sainte Marie était une métisse née en 1742, dans le pays du Nord-Ouest. Elle fut baptisée à onze ans, dans l'église de Saint-Anne, le 18 Juin 1753 et eut pour parrain M. de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières et pour marraine, Mademoiselle Gatineau, sa tante. Elle avait été préparée à cette sainte action par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, à qui son père avait confiée l'éducation de sa fille.

C'est le 11 avril 1774, que le sieur Augustin Joubin Boisvert, seigneur des Grondines, fut marié à la seigneurresse de Sainte-Marie.

Cinq enfants sont nés de cette union : 10. Louis Augustin qui ne vécut qu'un an ; 20. Joseph-Marie Louis à qui son père consède, en 1802, une terre à la seule condition qu'il lui présente, à sa fête, la Saint Augustin, un bouquet de roses ou d'œillets. Mais hélas ! cette humble tribut de-piété filiale ne fut jamais acquitté. Joseph tenait du père et de la mère le désir de voir lui aussi les pays d'en haut. Il quitta famille et patrie vers l'âge de vingt-quatre ans et on n'entendit plus jamais parler de lui.

30. Marie-Anne-Marguerite baptisée le 31 octobre 1778, fit sa première communion au monastère des Ursulines des Trois-Rivières, épousa le 3 février 1807, Louis Richer Lafleche et devint la mère du second évêque des Trois-Rivières.

Elle mourut le 16 novembre 1846, lorsque son fils était missionnaire à la Rivière-Rouge.

4—Louis-Augustin né le 30 octobre 1780 et décédé en avril 1820.

5—Marie-Joseph-Eulalie baptisée le 22 février 1783, mariée le 1er février 1808 à René Cadot et décédée le 21 mars 1845.

Madame Boisvert vivait retirée. Elle aimait la solitude, lisait la vie des saints dans un grand in-folio et *tricotait* en regardant le crucifix, assise à terre, à la *sauvagesse*. Elle mourut le 11 janvier 1821, âgée de 78 ans. Il y en avait 48 qu'elle avait épousé le seigneur Boisvert.

Mgr Laffêche ne se rappelle pas avoir vu sa grand mère. Détail intéressant, ce n'est qu'au jour de ses noces d'or sacerdotales qu'il apprit par M. le curé Bochet qu'elle était née d'une mère sauvagesse. Mais, Monseigneur a maintes fois raconté deux visites faites à l'âge de quatre ans, à son grand-père malade. Le vieillard le recevait avec beaucoup d'affection et le petit-fils était surtout intéressé à regarder attentivement deux belles gravures appendues aux murs de la grand'chambre. L'une représentait une scène de chasse et l'autre un voilier sur mer.

Le seigneur Boisvert contracta une seconde alliance avec Julie Mayrand. A cette occasion, il s'était acheté des habits neufs qui lui furent pris par des voleurs de grand chemin dont nos campagnes étaient alors infestés. Dénoncé à la police, le voleur fut arrêté à Saint-Pierre les Becquets, un dimanche pendant la grand'messe. Il ne fut pas difficile de le reconnaître, il avait endossé tous les beaux atours du seigneur.

Les censitaires payaient leur rente à la Saint-Martin

ou aux premiers beaux chemins d'hiver, pour venir en traîne ou en carriole. Ils apportaient le chapon vif et emplumé. Il fallait entendre le concert. Les rentes payées, le Seigneur donnait un repas et les volailles séparées par quartiers entraient dans une pâte succulente qui formait de pyramidales tourtières.

Le moulin banal était bâti sur la rive gauche de la rivière Gendron, à environ quatre arpents de son embouchure. Il cessa de marcher vers 1825, la chaussée ayant été emportée par une crue subite des eaux.

Trente ans plus tard, monsieur Onésime Méthot, commerçant de Sainte-Anne en acheta les débris, le répara et le mit en opération. Sous M. Méthot, les meuniers furent MM. Louis Marchand, Joseph Papillon et Enoch Loranger. Ce dernier ayant acquis le moulin du seigneur de Sainte-Anne bâti sur la rivière Charest, pour éviter la concurrence, il laissa tomber en ruines le moulin du fief Sainte-Marie.

Le manoir bâti trop près de la rivière fut abandonné à la mort du seigneur Boisvert, car tous les ans, les eaux minaient le terrain, et ces vieilles ruines qui avaient abrité les Lemoine, les Gâtineau, se plongèrent elles aussi, un jour, dans la rivière.



APPENDICE I.

ACCORD DE MARIAGE ENTRE ROBERT DROUIN ET ANNE CLOUTIER, 27 JUILLET 1636.

A tous ceux qui ces présentes verront et cœtera.

A tout savoir faisons que par devant, et cœtera, que le vingt septième jour de juillet mil six cent trente six, à la maison d'honorable home, maistre robert gifart furent présents en leurs personnes, robert Drouin de la paroisse du Pin Chastelnie de mortaigne, au perche et de présent dans la nouvelle france assisté de Bartélemy Lemoine son cousin, et de françois bellanger ami commun d'une part et Anne Cloutier fille de Zacharie Cloutier et de Sainte Dupont ses père et mère assistez de maistre robert gifart, de marie renouart et de Jehan Guion, Mathurine Robin amis communs de la dite future épouse tous présents lesquels Drouin et la dite Anne Cloutier du vouloir et consentement de susdits dens (dénommés) parents et amis se sont promis et promettent par ces présentes prendre l'un l'autre par foy et loyauté de mariage lequel faire et solennizer en sainte face d'église le plus tôt qu'il sera entre eulx deux et parents et amis avizé, en faveur duquel mariage le dict futur époux prendra la future épouse avec les droits qui lui peuvent appartenir et le dict futur époux a donné et donne pour le mariage faisant tous et chacun ses biens terres maisons à lui venus et échus par le décès de ses défunts père et mère en quel lieu ils soient assis et situez sans en rien exempter, reprendre n'y

retenir et y a subrogé et subroge la dite future épouse en son lieu et place pour en faire partager les aultres co-héritiers du dict futur époux lesquelles choses demeureront à la dite future épouse avec son droit tant mobilier qu'immobilier en nature de propre tans à elle que aux siens et les deniers qui surviendront de l'état et lignée de la dite future epouse, le dit futur époux sera tenu les employer en son avantage ou en constitution de rente pour tenir lieu de propre à ycelle future épouse et aux siens de son état et lignée et commencera la communauté des dits futurs mariez dès le jour de la bénédiction nuptiale ; et le dict futur époux donne à la dicte future épouse la somme de vingt livres de doirs préfixe à prendre et avoir sur tous ses biens qui luy sont avenir avenant la dissolution du dict mariage sy mieulx naima la dite future épouse jouira du tout sa vie durant sans estre tenue d'aucune dette que le dict futur époux aurait auparavant ce jourd'hui faites on pourrait cy après faire et en oultre ce que dessus, le dit Zacharie Cloutier et la dicte Sainte Dupont père et mère de la future épouse se sont obligez de les loger et héberger durant trois ans ensemble la dite future épouse leur fille en sa qualité appartient doit du tout ce que dessus les dites parties sont demeurez d'accord par ces présentes à l'entretien desquelles les dites parties y ont respectivement subscris et obligés les uns pour les aultres tous et chacun avec leurs meubles et héritages présents et advenir, fait en présence de martin grouvel, maistre charpentier, Noël Langlais et Denis Robert lesquels nous ont déclaré ne savoir signer et ont marqué fort, le dit sieur Gifar, François Bélanger et Jehan Guion qui ont signez les présentes.

R. Giffard.	marque de drouin.
marque Anne cloutier.	marque de Z. Cloutier.
Sainte Dupont.	Marie Regnouard.
Noël Langlois.	marque de Denis robert
François Bellanger.	Marie Giffard
F. Guion.	Mathurine Robin.

Pour copie conforme à l'original conservé aux Archives
du Séminaire de Québec.

A. E. GOSSELIN, prêtre
Archiviste.

Québec, 22 mars 1908.

APPENDICE II

ACTE DE POSSESSION DE JEAN GUION ET DE ZACHARIE CLOUTIER

3ème jour de février 1637.

Nous soubznés Commis au greffe scrtiffie à tous qu'il
appartiendra que M. Robert Giffart seigneur de Beauport
s'est transporté avec Jean Guion et Zacharys Cloutier, M.
Adrian du cheune, Mrs Jean Bourden et Habraham martin
en la rivière appelée la Rivière du buisson ou en la presen-
ce desd' sus nommés du commun consentement desd' party
led' Sr de beauport a mis en possession réelle et actuelle
lesd' Jean Guion et Zacary cloutier des terres situées depuis
la d' Rivière du buisson jusqu'à la première pointe courant
le long du grand fleuve St-Laurent Est quart de suest, et

oest quart de Nôroist, d'aut côté dans les terres courant le long de lad' Rivière du Buisson Nort quart de Nordest et sud quart de sauroist, Lesquels Guion et Cloutier en sont demeurés pour content et satisfait desd' terre sans que led' Sr de beauport soict tenu sy après à au parfournement de mesure faict ce troixme febvrier mil six cent trente sept.

R. GIFFARD,

J. GUION,

Du CHESNE.

marque "une hâche" dud' Cloutier,

JEHAN BOURDON.

marque + dud' Habraham martin,

DE LESPINASSE,

Commis au greffe.

Le sousigné de lespinasse a été par nous commy au greffe de Québecq. Le chev. de Montmagny.

APPENDICE III

LA SEIGNEURIE SAINTE-MARIE.

Le 3 janvier 1669, M. de Courcelle, gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France accorde au Sieur Jean Lemoine la terre qui est entre la succession des Pères Jésuites et la rivière Sainte-Anne le long du fleuve Saint-Laurent et demi-lieue dans la rivière Sainte-Anne en montant avec l'Île des Pins qui se trouve vis-à-vis la dite concession, le tout à condition que cela ne soit concédé à personne.

Le 3 novembre 1672, Jean Talon, premier Intendant de la Nouvelle-France concède au Sieur Jean Lemoine trois-quarts de lieue de terre sur une demi-lieue de profondeur à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, depuis l'habitation des Pères Jésuites jusqu'à la rivière Sainte-Anne.

Le 9 novembre 1689, le Sieur Jean Lemoine achète du Sieur Louis de Niort, Seigneur de La Noërale, la Seigneurie de La Noëraie, concédée au dit Sieur Louis de Niort par Jean Talon, joignant d'un côté le dit Sieur Jean Lemoine et de l'autre côté les Sieur De Sueur et Demoiselle de Laroudière, co-Seigneurs de la Seigneurie Sainte-Anne, aboutissant d'un côté à la rivière Sainte-Anne et de l'autre aux Pères Jésuites, y compris l'île des Pins.

Cette concession et cet abbat confirmés par M. de Vaudreuil le 24 octobre 1711, constituent la Seigneurie actuelle Sainte-Marie, située sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Sainte-Anne entre la Seigneurie Sainte-Anne.

La Seigneurie Sainte-Marie contient une étendue de terre d'environ une lieue et quart carrée. Elle est divisée en six rangs, savoir : le premier et le second rang Sainte-Marie, le premier et le second rang Saint-Edouard et le premier et le second rang Saint-Augustin. Les deux rangs Sainte-Marie sont dans la paroisse de Sainte-Anne de la Pérade et les quatre autres font partie de la paroisse de Saint-Prosper de Champlain.

Vers 1724, Louis Gatineau, Sieur du Plessis, successeur de M. Lemoine et deuxième Seigneur de Sainte-Marie, établit son "Manoir" sur la rive droite de la rivière Sainte-Anne à environ six arpents de son embouchure.

La "Commune" était située sur le fleuve Saint-Laurent entre la ligne seigneuriale de Batiscan et le ruisseau

du Marigot et comprenait toute cette partie du premier rang Sainte-Marie baignée par les grandes marées du fleuve.

Elle était divisée en deux parties à peu près égales, savoir : la Commune réservée au Seigneur et la Commune publique. La première s'étendait de la ligne de Batiscan à la ligne qui sépare, en 1909, les propriétés de MM. Octave Hivon et Pierre Brouillet, et la seconde s'étendait de cette dernière ligne au ruisseau Marigot.

Les Seigneurs de Sainte-Marie ont été :

Jean Lemoine, fils de Louis Lemoine et de Jeannie Lambert, de Saint-Pitre, évêché de Rouen, qui naquit en 1634, se maria à Québec, le 24 juillet 1662, à Madeleine de Chavigny, parente de l'illustre madame de la Peltrie. M. Lemoine mourut à Batiscan, le 28 décembre 1706, il était alors Garde-Marine sur le vaisseau " La Renommée."

Sa fille Jeanne, née en 1676, épousa à Batiscan, le 22 janvier 1710, Louis Gatineau, Sieur du Plessis, deuxième seigneur de Sainte-Marie. Louis Gatineau mourut à Sainte-Anne, le 18 février 1750 et fut inhumé dans l'église de Sainte-Anne, le 20 février, par Messire Lagroix, curé de Sainte-Geneviève, en présence des RR. MM. Filion, curé des Grondines, Mousseau, curé de Champlain et Rouillard, curé de Sainte-Anne. Sa femme, Jeanne Lemoine, fut inhumée aux Trois-Rivières, le 13 octobre 1765.

Leur fils Louis-Joseph Gatineau, troisième Seigneur de Sainte-Marie, fut baptisé à Batiscan le 22 juin 1716, et se maria à Sainte-Anne, le 1er juin 1750, à mademoiselle Marie-Renée Crevier, fille de Sieur Joseph Crevier, Seigneur de Saint-François. Mademoiselle Charlotte Taschereau,

filles de Thomas-Jacques Taschereau et de Marie-Claire Fleury de la Gorgendière assistait à ce mariage.

Louis-Joseph Gâtineau mourut à Sainte-Anne, le 1er février 1720, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Anne, par Messire Morin. Neuf ans plus tard, le 25 février 1799, le même prêtre confiait à la terre, les restes mortels de madame Louis-Joseph Gâtineau.

Le quatrième Seigneur de Sainte-Marie fut le sieur Augustin-Jouhin Boisvert, Seigneur des Grondines, marié à Marie-Anne Gâtineau.

A la mort du Seigneur Boisvert, le domaine seigneurial passa par héritage de famille à ses deux filles : Marie-Joseph-Eulalié mariée à Renée Cadot et Marie-Anne-Marguerite mariée à Louis Richer Laffèche.

Les autres co-Seigneurs furent : Pierre-Edouard Richer Laffèche, François-Augustin Richer Laffèche, Louis-François Richer Laffèche, évêque des Trois-Rivières, Louis-Bellarmin Cadot, Uldoric Lanouette, Antoine Charest, Félix Brunet, François-Xavier Rocheleau et Hilarion Marcotte, co-Seigneurs.

Et par voie d'héritage : J. T. R. Laffèche, A. E. R. Laffèche, L. P. E. Laffèche, Ls. Lanouette, Elz. Lanouette, H. Lanouette, H. Charest, Z. Charest, A. Cadot, M. Cadot, T. Brunet, N. Brunet, T. Bellemare, G. Charest, J. Marcotte, J. Carignan, U. Dubord, co-Seigneurs et C. Lanouette, M. Lanouette, P. Lanouette, D. Lanouette, C. Charest, F. Charest, et M. L. R. Laffèche, co-Seigneures.

APPENDICE IV

LISTE DES MARGUILLIERS DE LA FABRIQUE SAINT-PROSPER.

1855	J. B. Lefebvre.
1856	Xavier Massicotte,
1857	Frs Jacob, fils de Joseph,
1858	Hubert Jacob,
1859	Uldoric Lacoursière,
1860	Pierre Cloutier,
1861	Joseph Trudel,
1862	Jean Cloutier,
1863	Joseph Cloutier,
1864	Urbain Cossette.
1865	Diendonné Pronovost,
1866	Pierre Jacob,
1867	Olivier Leduc,
1868	François Jacob,
1869	Louis Ebacher,
1870	François Jacob,
1871	Pierre Lefebvre,
1872	Pierre Cloutier,
1873	Laurent Caron,
1874	Josephat Cloutier,
1875	Louis Gagnon,
1876	Joseph Ebacher,
1877	Jean Trottier,
1878	Thomas Gagnon,
1879	Jean Lefebvre,
1880	Jean Lefebvre,

1880	Exime Massicotte,
1880	Joseph Jacob,
1881	Joseph Pronovost,
1882	Pierre Cossette,
1883	Alfred Trudel,
1884	Placide Gagnon,
1885	Théophile Cloutier,
1886	Cyrille Lefebvre,
1887	Xavier Massicotte,
1888	Hilaire Massicotte,
1889	Théodore Gravel,
1890	Jean Massicotte,
1891	William Lacoursière,
1892	Joseph Fraser,
1893	Pierre Massicotte,
1894	Nérée Jacob,
1895	Onésime Cloutier,
1896	Cyrille Massicotte,
1897	Francis Cossette,
1898	Alphée Gravel,
1899	William Pronovost,
1900	Elie J. Lefebvre,
1901	Xavier Frigon.
1902	Alphée Massicotte,
1903	Joseph Gagnon, fils,
1904	Prosper Gravel,
1905	Clair Massicotte,
1906	George Cloutier,
1907	Eugène Cloutier,
1908	Clair Massicotte.

APPENDICE V

NOMS DES MAIRES DE LA PAROISSE DE SAINT-PROSPER,
DEPUIS SON ÉRECTION CIVILE, LE 13 FEVRIER 1855.

Augustin Massicotte	du 30 juillet 1855	au 25 janvier 1864			
F. X. Trudel	“ 25 janvier 1864	“ 20 janvier 1866			
François Frigon	“ 20 “ 1866	“ 20 “ 1868			
F. X. Trudel	“ “ “ 1868	“ 16 “ 1872			
Joseph Trudel	“ 16 “ 1872	“ 29 “ 1877			
Jean Cloutier	“ 29 “ 1877	“ 1er mai 1877			
Joseph Trudel	“ 19 juillet 1877	“ 22 janvier 1879			
Alexis Perreault	“ 22 janvier 1879	“ 19 “ 1881			
Théophile Trudel	“ 19 “ 1881	“ 17 “ 1887			
Clair Massicotte	“ 17 “ 1887	“ 19 “ 1891			
Alphée Gravel	“ 19 “ 1891	“ 16 “ 1893			
Alfred Trudel	“ 16 “ 1893	“ 20 “ 1896			
Désiré Cloutier	“ 20 “ 1896	“ 17 “ 1898			
Jean-Bte Massicotte	“ 17 “ 1898	“ 21 “ 1901			
William Jacob	“ 21 “ 1901	“ 19 “ 1903			
Théophile Trudel	“ 19 “ 1903	“ 12 “ 1906			
Philippe Massicotte	“ 15 “ 1906	“ 20 “ 1908			
Dolard Trudel	“ 20 “ 1908	“ “ “ 1909			
Placide Gravel	“ “ “ 1909				

APPENDICE VI

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE LA PAROISSE DE SAINT-PROSPER.

1850-1909.

- 1850-51—Pierre-O. Trudel, Onésime Neault, Emélie Nourie.
1851-52—P.-J. Mathon, Onésime Neault, Emélie Nourie.
1852-53—Eléonore Blais, Emélie Nourie, Onésime Neault.
1853-54—Délina Rouleau, Mathilde Rouleau, Emélie
Nourie.
1854-55—Emélie Nourie, Rose-Délina Rouleau, Marie
Carpentier.
1855-56—Angéline Butler, Emélie Nourie, Rose-Délina
Rouleau.
1856-57—Angélique Butler, Emélie Nourie, Flore Brunelle.
1857-58—Angélique Butler, Emélie Nourie, Emélie Blais.
1858-59—Clara Weller, Flore Brunelle, Vitaline Gravel.
1859-60—Clara Weller, Flore Brunelle, Vitaline Gravel.
1860-61—Clara Weller, Emélie Blais, Philomène Cossette.
1861-62—Julie Auger, Emélie Blais, Philomène Cossette.
1862-63—Julie Auger, Philomène Cossette, Rosé de Lima
Lefebvre.
1863-64—Rose de Lima Lefebvre, Marie-Élmire Germain,
M. R. de Lima Duchemin.
1864-65—M. R. de Lima Duchemin, Marie-Adèle Tessier,
Flore Brunelle.
1865-66—Adèle Tessier, Flore Brunelle, Délina Duchemin.
1866-67—Adèle Tessier, Flore Brunelle, Délina Duchemin.

- 1867-68—Rose de Lima Duchemin, Joséphine Moreau, Flore Brunelle.
- 1868-69—Alphonsine Gravel, Césarine Ebacher, Flore Brunelle.
- 1869-70—Alphonsine Gravel, Césarine Ebacher, Flore Brunelle.
- 1870-71—Alphonsine Gravel, Clarisse Lottinville, Flore Brunelle.
- 1871-72—Alphonsine Gravel, Clarisse Lottinville, Arthémise Trépanier.
- 1872-73—Alphonsine Gravel, Clarisse Lottinville, Arthémise Trépanier.
- 1873-74—Clarisse Lottinville, Arthémise Trépanier, Clara Frigon.
- 1874-75—Clarisse Lottinville, Clara Lefebvre, Clara Frigon.
- 1875-76—Clarisse Lottinville, Clara Lefebvre, Clara Frigon.
- 1876-77—Georgianna Gagnon, Virginie Cloutier, Clara Frigon.
- 1877-78—Georgianna Gagnon, Virginie Cloutier, Emma Lacoursière.
- 1878-79—Marie Lefebvre, Olive Massicotte, Virginie Cloutier, Sara Cloutier.
- 1879-80—Clara Lefebvre, Sara Cloutier, Marie Lefebvre, Georgianna Cloutier.
- 1880-81—M. Lefebvre, Georg. Cloutier, Cl. Lefebvre, Léda Deveau, Eléonore Perreault.
- 1881-82—Georgianna Cloutier, Clara Lefebvre, Eugénie Duval, Cl. Gagnon.
- 1882-83—Oliva Lacoursière, Clara Lefebvre, Dame Descôteaux, Eugénie Duval, Marie Lefebvre.

- 1883-84—Alphonsine Laliberté, Louise-Anna Moreau, Marie Eda Baril, Rosalie Cloutier.
- 1884-85—Eléonore Massicotte, Azilda Trépanier, Marie Cossette, Alphonsine Laliberté.
- 1885-86—Marie Godin, Sara Cossette, Alphonsine Laliberté, Eléonore Cossette, Azilda Trépanier.
- 1886-87—Marie Godin, Sara Cossette, Clarisse Lottinville, Azilda Trépanier, Elie Cossette.
- 1887-88—Alice Baril, Eliza Baril, Clarisse Lottinville, Azilda Trépanier, Eléonore Cossette, Antoinette Cossette.
- 1888-89—Alice Baril, Eliza Baril, Albertine Gravel, Clara Gagnon, Ernestine Gagnon, Eléonore Cossette.
- 1889-90—Marie-Antoinette Lahaye, Corinne Lahaye, Arline Lahaye, Marie-Anne Baribeau, Anna Lefebvre, Eléonore Cossette, Délina Cossette.
- 1890-91—Marie-Antoinette Lahaye, Philomène Lahaye, Maria Trudel, Noémie Lavoie, Eléonore Cossette, Délina Cossette.
- 1891-92—Corinne Lahaye, Noémie Lavoie, Philomène Lahaye, Georgianna Fraser, Cécile Morrissette, Flore Morrissette.
- 1892-93—Ludgarde Massicotte, Hélène Mayrand, Alice Laquerre, Noémie Lavoie, Marie-Louise Cossette, Nélida Charbonneau.
- 1893-94—Alexina Massicotte, Noémie Lavoie, Nélida Charbonneau, Délina Cossette, Marie-Louise Cossette, Ludgarde Massicotte.
- 1894-95—Joséphine Hivon, Sara Cossette, Emérencienne

- Cossette, Azilda Trépanier, Marie-Louise Cossette, Ludgarde Massicotte.
- 1895-96—Georgianna Leduc, Dame Gustave Lacoursière, Joséphine Hivon, Régina Jacob, Sara Cossette.
- 1896-97—Marie-Louise Cossette, Elise Côté, Evéline Roberge, Albertine Paré, Marie Lefebvre, Marie-Anne Massicotte.
- 1897-98—Marie-Louise Gagnon, Evéline Roberge, Auréa Jacob, Marie-L. Cossette, Elise Côté, Marie-Anne Massicotte.
- 1898-99—Eva Lisée, Auréa Jacob, Annette Gravel, Marie-Bernadette Jacob, Médèle Perreault, Arline Perreault.
- 1899-00—Hélène Gravel, Arline Perreault, Marie-Bernadette Jacob, Marie Perreault, Annette Gravel, Marie-Anne Massicotte.
- 1900-01—Marie-Anne Lefebvre, Joséphine Morancy, Régina Jacob, Sara Cossette, Hélène Gravel, Arline Perreault.
- 1901-02—Joséphine Morancy, Hélène Gravel, Marie-Anne Massicotte, Marie-Louise Gagnon, Marie-Anne Lefebvre, Oliva Lacoursière,
- 1902-03—Joséphine Morency, Jeanne Massicotte, Alpha Massicotte, Marie-Anne Massicotte, Louisella Massicotte, Oliva Lacoursière, Marie-Anne Lefebvre.
- 1903-04—Les RR. SS. S. Géran, Marie-Imelda, S. Bienzy, S. Antoine, Marie-Anne Lefebvre, Alpha Massicotte, Marie-Anne Massicotte, Louisella Massicotte, Oliva Lacoursière.

- 1904-05—Les RR. SS. S. Gérard, Marie-Imelda, S. Bienzy, S. Antoine, Marie-Anne Lefebvre, Alpha Massicotte, Marie-Anne Massicotte, Louisella Massicotte, Oliva Lacoursière.
- 1905-06—Les RR. SS. S. Gérard, Marie-Imelda, S. Bienzy, S. Briéuc, Rose-Auna Gagnon, Rose-Alma Boisvert, Bernadette Gagnon, Oliva Lacoursière, Annette Gagnon.
- 1906-07—Les RR. SS. S. Gérard, Marie-Imelda, S. Bienzy, S. Briéuc, Albertine Houde, Rose-Alma Boisvert, Bernadette Gagnon, Oliva Lacoursière, Marie-Anne Massicotte.
- 1907-08—Les RR. SS. S. Gérard, S. Bienzy, S. Germaine, S. Marie de Liesse, Amanda St-Arnaud, Ludgarde Massicotte, Bernadette Gagnon, Oliva Lacoursière, Rose-Anna Gagnon.
- 1908-09—Les RR. SS. S. Gérard, S. Bienzy, S. Sixte, S. Germaine, S. M. de Liesse, Amanda St-Arnaud, Ludgarde Massicotte, Angéline Roy, Oliva Lacoursière, Mathilda Lefebvre.

APPENDICE VII

DÉPUTÉS DU COMTÉ DE SAINT-AURICE, COMPRENANT
ST-AURICE, TROIS-RIVIÈRES, CHAMPLAIN.
DE 1792-1830.

Coffin Thomas	10 juillet 1792 au 13 juin 1804
Rivard Augustin	10 " " " 31 mai 1796
Montour Nicholas	20 " 1796 " 4 juin 1800

Bell Mathew		28 juillet 1800 au 13 juin 1804
Monro David		6 aout 1804 " 27 avril 1808
Caron Michel		6 " 1804 " 22 mars 1814
Coffin Thomas		18 juin 1808 " 2 oct. 1809
Gugy Louis		23 nov. 1809 " 1 mars 1810
Caron François		21 avril 1810 " 22 mars 1814
Leblanc Etienne		13 mai 1814 " 29 fev. 1816
Vallière de St-Réal J. Rémi	13	mai 1814 " 29 " 1816
Mayrand Etienne		25 avril 1816 " 9 " 1820
Gugy Louis		25 " 1816 " 10 avril 1818
Bureau Pierre		19 mars 1819 " 2 sept. 1830
Picotte Louis		11 avril 1820 " 6 juil. 1824
Caron Charles		28 aout 1824 " 2 sept. 1830

COMTE DE CHAMPLAIN

1830-1838.

Dorion Pierre-Antoine	26	oct. 1830 " 27 mars 1838
Trudel Olivier	"	" " " " " " "

COMTE DE CHAMPLAIN

Kimber René J. 1er Parlem.		8 avril 1841 au 4 sept. 1843
Judah H.		22 sept. 1843 au 23 sept. 1844
Guillet L. 2e	"	12 nov. 1844 au 6 déc. 1847
Guillet L. 3e	"	24 janv. 1848 au 6 nov. 1851
Marchildon T. 4e	"	13 déc. 1851 au 23 juin 1854
Marchildon T. 5e	"	10 août 1854 au 28 nov. 1857
Turcotte J. E. 6e	"	11 janv. 1858 au 10 juin 1861
Ross J. J. 7e	"	13 juillet 1861 au 16 mai 1863
Ross J. J. 8e	"	3 juillet 1863 au 1 juillet 1867

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUEBEC.

DE 1867-1909.

Ross J. J.	3 sept. 1867 au	2 nov. 1867
Chapais Jean-Charles	16 déc. 1867 au	27 mai 1871
Trudel F.-X. Anselme	23 juin 1871 au	7 juin 1875
St-Cyr Dominique-Napoléon	7 juillet 1875 au	7 nov. 1881
Trudel Robert	22 nov. 1881 au	9 sept. 1886
Trudel Ferdinand	14 oct. 1886 au	9 mai 1890
Grenier Pierre	17 juin 1890 au	14 nov. 1900
Neault Pierre-Calixte	7 déc. 1900	

ELECTIONS FEDERALES

SEPTEMBRE 1867.

Ross J. J.	1er Parl.	24 sept. 1867 au	8 juil. 1872
Ross J. J.	2e “	12 oct. 1872 au	2 janv. 1874
Montplaisir H.	3e “	12 mars 1874 au	17 août 1878
Montplaisir H.	4e “	21 nov. 1878 au	18 mai 1882
Montplaisir H.	5e “	7 août 1882 au	15 janv. 1887
Montplaisir H.	6e “	7 avril 1887 au	3 fév. 1891
Carignan O.	7e “	25 avril 1891 au	26 juin 1896
Marcotte Dr F. Arth.	8e “	26 juin 1896 au	7 nov. 1900
Rousseau J. Alph.	9e “	7 nov. 1900 au	26 oct. 1908
Blondin P. Ed.	10e “	nov. 1908	

CONSEILLERS LÉGISLATIFS.

De 1792 à 1856, les Conseillers législatifs étaient nommés par la couronne sans désignation de localité.

En 1856, le Conseil devint électif et l'on divisa la province en conséquence.

En 1862, Charles Malhiot fut élu pour la division de Shawinigan. La division comprenant (comme à présent) Champlain, Trois-Rivières, Saint-Maurice et les localités appelées Rivière-du-Loup, Saint-Léon, Saint-Paulin, Saint-Alexis.

Le 2 novembre 1867, John Jones Ross succéda au Dr Malhiot. Ross mourut le 4 mai 1901.

Le 4 juin 1901, Némèse Garneau fut nommé conseiller. (1)

SÉNATEURS POUR LA DIVISION DE SHAWINIGAN.

L'Honorable James Ferrier 22 mai 1867, décédé le 30 mai 1888.

L'Honorable Hippolyte Montplaisir du 15 juin 1891.

APPENDICE VIII

Fromageries et Beurreries qui ont appartenu à la Compagnie de Laiterie St-Laurent quand le bureau de la Cie était à Saint-Prosper.

Une Beurrerie et fromagerie à Sainte-Thècle vendues à Charles et Joseph Tessier.

Une fromagerie à Saint-Tite vendue à J. A. Lambert.

Une beurrerie et fromagerie à Saint-Rémi Lac-au-Sable vendues à Victor Lefebvre.

Deux beurreries et fromageries et trois fromageries à Saint-Ubalde vendues à Charles Laganière.

Une beurrerie et fromagerie à Saint-Stanislas, vendue à Gervais, Jacob, et Rivard.

(1) Note de B. Sulte.

Deux fromageries à Saint-Stanislas vendues à Joseph, Dolard et J.-Bte Trudel.

Une beurrerie et fromagerie à Saint-Prosper vendues à F.- X. Trudel & frères.

Une fromagerie à Sainte-Geneviève vendue à Jules L'Heureux.

Une fromagerie au Cap Santé vendue à Joseph Lavallée.

Une beurrerie et fromagerie au Cap Santé vendues à Philippe Richard.

Une beurrerie et quatre postes d'écremage à Lacolle vendues à Arthur Cloutier.

Une beurrerie à Saint-Calixte vendue à Jules L'Heureux.

Une beurrerie et fromagerie à Saint-Adelphe appartient encore à la Compagnie.

Une fromagerie à Saint-Eugène appartient encore à la Compagnie.

APPENDICE IX

LISTE DES CHANTRES DE LA PAROISSE DE SAINT-PROSPER.

Les chantres ont été successivement : Monsieur Flavien Gravel et ses fils, Théodore, Alphée, Victor ; ses petits-fils, Auguste, Alphée, Téléphore, Horace, Roméo. Messieurs Joseph Cossette, Alfred et Ovide Trudel, Jean-Baptiste Trudel, Donat Houde, Isidore Houde, Emmanuel Massicotte, Clair Massicotte, Cajetan Léveillé et son fils Fortunat, Arthur Massicotte et son fils, Philippe Houde, Eugène Bacon, Georges Baril, Edouard Cinquars, Michel Cossette, Casimir Cossette, Joseph Ebacher et son fils Joseph.

APPENDICE X

Les médecins qui ont exercé leur profession dans la paroisse de Saint-Prosper sont ;

Dr Georges Baril

Dr James Pelletier

Dr Dandurand

Dr F.-X. Massicotte.

APPENDICE XI

ACTE DE DONATION DE LOUIS GAGNON, A SES FILS
THOMAS, JOSEPH ET ÉPIPHANE GAGNON.

Une terre située en la paroisse St-Prosper. dans le premier rang des concessions de St-Augustin, fief Ste-Marie, contenant deux arpents de front sur vingt-cinq arpents de profondeur : joignant d'un côté au sud-ouest à Pierre Cloutier, et de l'autre côté, au nord-est à Abraham Frigon, avec une maison, grange et autres bâties dessus construites, à la charge aux donataires, de fournir, chaque année au donateur, la pension alimentaire qui suit : cinq minots de bon blé froment loyal et marchand réduits en farine et rendu dans le grenier, avec le son qui sera partagé de la farine, le quart d'un cochon gras pesant de cent quatre-vingt à deux cents livres, le quart d'un porcelet ne pesant pas moins de soixante livres, un agneau vif à choix, quinze livres de bon bœuf, un demi-minot de pois cuisant, deux mesures de sel, trois minots de patates, quinze pommes de beaux choux, un quarteron de poivre, vingt livres de sucre du pays, trois quarterons de thé, une demi-livre de café, deux livres de riz, un quarteron de chocolat, cinquante beaux oignons, deux pots de rum, une pinte de vin rouge, sept livres de morue verte salée, deux livres et demie de sau-

mon vert salé, deux anguilles communes, trois douzaines d'œufs durant les cours de la ponte des poules, du printemps, à l'automne, cinq livres de bon tabac à fumer, et une livre de tabac à chique, des herbes fraîches et salées à son besoin, deux cordes de bois mêlé pour le poêle, bûché du printemps, une autre corde de bois franc, merisier, pour l'été : six livres de chandelle, et enfin une vache laitière à choix, qui sera fournie, hivernée, paccagé par les donataires.

Fait et passé par devant Louis Dury et son confrère notaire, le 29 janvier 1846.

Copie de cet acte nous a été communiquée par monsieur Ivanhœ Frigon

Les Ancêtres Maternels de Mgr Cloutier

LA FAMILLE RIVARD.

Nicolas Rivard-Lavigne et Robert Rivard-Loranger, frères, vinrent de France au Canada vers 1649. Ils habitaient Tourouvre au Perche. Ils sont les ancêtres des Rivard-La Glanderie, La Coursière, Lanouette, Loranger, Dufresne.

PREMIÈRE LIGNÉE

Nicolas Rivard de la Vigne, capitaine de milice pour la côte du Cap de la Madeleine, baptisé en 1624, épousa en 1652 Catherine St-Per, veuve de Mathurin Guillet, tué par les Iroquois. Nicolas Rivard fut enterré en 1709, à Batiscan.

Les enfants issus de ce mariage sont :

10. NICOLAS baptisé le 1er février 1654 aux Trois-Rivières, marié en premières noces à Elisabeth Trottier ; en secondes noces à Françoise Marien, enterré le 2 décembre 1719 à Batiscan.

20. Jeanne baptisée aux Trois-Rivières, le 24 août 1656 mariée à Charles Dutaut, enterrée le 25 novembre 1698, à Champlain.

30. Julien baptisé aux Trois-Rivières le 9 décembre 1657 ; marié à Champlain, le 3 février 1682, à Elisabeth Thunès ; enterré à Batiscan le 10 décembre 1708.

40. François baptisé aux Trois-Rivières, le 27 septembre 1659 ; marié en premières noces, à Batiscan, le 18 février 1697, à Madeleine LePelé, en secondes noces, à Batiscan, le 1er avril 1717, à Geneviève Chêne ; enterré à Batiscan le 14 septembre 1726.

50. Pierre baptisé en 1661 ; marié à Catherine Trottier, enterré à Batiscan, 1er mars 1724.

60. Madeleine baptisée en 1663 ; mariée à Pierre Lafond ; enterré à Batiscan, 11 mars 1737.

70. Michel baptisé en 1665 ; enterré à Batiscan, le 17 août 1687.

80. Jean marié à Batiscan, à Geneviève Trottier, le 5 septembre 1703.

90. Marie-Catherine baptisée en 1673 ; mariée à Batiscan, le 18 février 1697, à Alexis Marchand, enterrée à Batiscan le 15 février 1703.

DEUXIÈME LIGNÉE

Nicolas Rivard, fils de Nicolas Rivard, sieur de La Vigne et de Catherine St-Per, naquit aux Trois-Rivières le 1er février 1654 ; il épousa Elisabeth Trottier qui fut enterrée à Batiscan le 6 avril 1699. Nicolas Rivard fut enterré au même lieu, le 2 décembre 1719.

Les enfants issus de ce mariage sont :

10. Marie-Jeanne baptisée à Champlain, le 14 octobre 1681 ; enterrée, juin 1683.

20. Nicolas baptisé à Champlain, le 2 juin 1683 ; enterré à Batiscan, le 10 septembre 1683.

30. Nicolas baptisé 1686, à Batiscan.

40. Michel baptisé, à Batiscan, le 10 sept. 1687.

50. Julien baptisé, à Batiscan, le 6 février 1689.

60. Antoine baptisé à Batiscan, 13 oct. 1690 ; marié le 12 octobre 1724, à Marie-Annette Trottier, à Québec ; enterré à Batiscan, le 3 mars 1778.

70. Pierre baptisé à Batiscan, le 8 septembre 1692 ;

marié à Batiscan, le 5 juin 1724, à Josette Mercereau ; enterré à Batiscan, le 26 juillet 1760.

80. Jean baptisé à Batiscan, le 16 avril 1694.

90. François baptisé à Batiscan le 20 janvier 1696 ; enterré à Batiscan, le 6 février 1741.

10. Nicolas baptisé à Batiscan, le 5 février 1698 ; enterré à Batiscan, le premier janvier 1722.

Devenu veuf en 1699, Nicolas Rivard épousa à Québec le 27 Juin 1709, Françoise Marien, veuve de Sébastien Grenet. Les enfants issus de ce mariage sont :

10. FRANCOIS baptisé le 28 juin 1712, à Batiscan.

20. Marie-Catherine baptisée à Batiscan, le 14 mai 1714, mariée en premières noces, à Batiscan, le 10 novembre 1738, à François Herbecq ; en secondes noces, à Batiscan, le 3 avril 1769, à Charles Desève ; enterrée à Batiscan, le 16 août 1788.

30. Marie-Françoise baptisée à Batiscan, le 1er juillet 1716.

40. Marie-Madeleine mariée, en premières noces, le 10 août 1734 à Jean François Cadot, à Batiscan ; en secondes noces, le 31 janvier 1745, à Pierre Dubois, à Batiscan.

TROISIÈME LIGNÉE

FRANCOIS RIVARD fils de Nicolas et de Françoise Marien baptisé à Batiscan, le 28 juin 1712, épousa à Sainte-Geneviève de Batiscan, le 10 octobre 1740, Thérèse Papilleau dit Perigny fille de J.-Bte Papilleau et de Marie Morand, en présence d'Antoine Rivard, de Michel Rivard etc. Le R. P. Le Sueur S. J. donne la bénédiction nuptiale. François Rivard fut enterré à Sainte-Geneviève, le 13 fev. 1779.

Les enfants issus de ce mariage sont :

10. Anonyme, baptisé et enterré le 16 octobre 1741.
20. Marie-Marguerite baptisée le 16 octobre 1742.
30. Marie-Thérèse, baptisée le 14 février et enterrée le 20 du même mois 1744.
- 40 JEAN-BAPTISTE baptisé à Sainte-Geneviève, le 23 juillet 1745 ; marié le 13 janvier 1772, à Deschambault, à Marguerite Landry, Acadienne ; enterré à Sainte-Geneviève, le 21 septembre 1789.
50. François-Marie baptisé à Sainte-Geneviève, le 27 mars 1747.
60. Michel-Joseph baptisé à Sainte-Geneviève, le 13 mars 1749 ; enterré le 31 mai 1750.
70. Joseph baptisé à Sainte-Geneviève, le 10 avril 1750.
80. Marie-Josephite baptisée à Sainte-Geneviève le 10 octobre 1751 ; mariée le 12 mai 1777 à Pierre Proteau.
9. Louis baptisé à Sainte-Geneviève, le 11 novembre 1753, enterré au même lieu le 28 août 1758.
10. Marie-Thérèse baptisée à Sainte-Geneviève, le 8 novembre 1755, mariée le 15 février 1779 à Joseph Houde.
11. Pierre baptisé à Sainte-Geneviève le 15 octobre 1757.
12. Louis marié le 15 février 1779 à Josephite Frigon.

QUATRIÈME LIGNÉE.

JEAN-BAPTISTE RIVARD fils de François Rivard et de Thérèse Papilleau dit Périgny, né à Sainte-Geneviève de Batiscan, le 23 Juillet 1745, épousa le 13 Janvier 1772, à Deschambault, Marguerite Landry née à Thébocan Acadie, septembre 1747 et baptisée avec les cérémonies de l'église,

à Port-Royal, le 8 septembre 1748 par M. l'abbé Desenclaves. Elle était fille de Joseph Landry de Port-Royal et de Jeanne Robichau. Elle avait huit ans lors de la déportation des Acadiens. Ses parents furent débarqués à Salem dans la Nouvelle-Angleterre.

Jean-Baptiste Rivard fut enterré à Sainte-Geneviève le 21 septembre 1789, à l'âge de 44 ans.

Les enfants issus de ce mariage sont :

10. Jean-Baptiste baptisé à Sainte-Geneviève, le 20 mars 1773.

20. Joseph baptisé à Sainte-Anne de la Pérade, le 1^{er} août 1775.

30. François baptisé à Sainte-Geneviève, par Mgr Pannet, le 22 octobre 1780.

40. Pierre baptisé à Sainte-Geneviève, le 14 novembre 1782.

50. Ignace baptisé à Sainte-Geneviève, le 22 janvier 1784 ; enterré le 18 juillet 1785.

60. PIERRE baptisé le 24 juin 1785, à Sainte-Geneviève ; marié en premières noces, le 12 août 1811, à Judith Baril ; en secondes noces, le 14 janvier 1821, à Marie Trudel, veuve d'Archange Baril ; enterré le 28 avril 1866, à Sainte-Geneviève.

70. Marie mariée à Isidore Marchand.

80. Modeste, célibataire.

CINQUIÈME LIGNÉE

PIERRE RIVARD fils de Jean-Baptiste Rivard et de Marguerite Landry, naquit le jour de la Saint-Jean-Baptiste, 1785, à Sainte-Geneviève de Batiscan. Orphelin de

père, à quatre ans, il fut confié aux soins de son parent et parrain, Joseph Rivard-Lacoursière marié à Marie Cadot. Le 3 mai 1808, le filleul recevait, en récompense de ses bons services, les titres de propriété de la terre de la Rivière-Veillet. Trois ans plus tard, le 12 août 1811, il épousa Judith Baril, fille de J.-Bte Baril et de Judith Baribeau.

Pierre Rivard mourut à Sainte-Geneviève et y fut enterré le 28 avril 1866, âgé de 81 ans. -

Les enfants issus de son premier mariage sont :

10. Pierre né le 27 août 1812, à Sainte Geneviève. Il eut pour parrain M. René Cadot, co-Seigneur de Sainte-Marie et pour marraine, Mademoiselle de Couagne, gouvernante du presbytère de M. le Curé Coté.

Il épousa en première noces le 10 septembre 1833, à Champlain, Marie Philie St-Cyr, qui mourut le 21 septembre 1838, âgé de 27 ans. Il contracta un second mariage avec Adéline Thiffault, le 22 août 1843, elle fut enterrée le 12 avril 1903.

Pierre Rivard mourut le 31 décembre 1898 et fut enterré le 2 janvier 1899. Il était âgé de 87 ans.

2. Joseph-Charles né le 16 mai 1814.

3. Marie-Marguerite née le 28 janvier 1816 ; mariée le 8 avril 1834, à François d'Assise Cossette.

4. Noël-Cyprien né le 23 décembre 1817 ; marié à Ulysse Marchand le 25 janvier 1842.

5. Marie des Anges baptisée le 21 septembre 1819 ; mariée à Joseph Pothier le 10 janvier 1843.

6. Denise mariée le 25 janvier 1842, à Eugène Désaulniers.

7. Marie-Judith baptisée le 6 mai 1823 ; mariée le 20 novembre 1855 à Laurent Jacob.

8. MARIE-OLIVE baptisée à Sainte-Geneviève, le 26 novembre 1824 par M. le curé F.-X Coté, eut pour parrain Archange Baril et pour marraine Marguerite Nobert. Elle épousa, le 28 janvier 1845, Jean Cloutier qui mourut le 1^{er} mai 1877. Elle fut la mère de quinze enfants dont Mounseigneur des Trois-Rivières est le troisième. Elle fut enterrée à Saint-Prosper, le 11 décembre 1892.

9. Marie-Clairina baptisée le 28 mai 1826, mariée à François Jacob.

Devenu veuf le 23 avril 1827, Pierre Rivard épousa en secondes noces, le 13 janvier 1828 Marie Trudel, fille de Gabriel Trudel et de Marie Trépanier, veuve d'Archange Baril.

Les enfants issus de ce mariage sont :

10. François-Xavier baptisé le 23 octobre 1828.

20. Marie-Aurélie baptisée le 11 octobre 1830 ; mariée au Dr Joseph Trudel.

30. Aurèle baptisé le 14 juin 1834, marié à Délima Jacob.

40. Joseph-Léger baptisé le 28 juillet 1836 ; marié à Annie Lizée, soeur du Révérend Joseph Lizée, enterré le 4 juillet 1896.

NOTE.— Monsieur Pierre Rivard l'aîné des fils de Pierre Rivard était un habile ouvrier et un chantre distingué. Pendant plus de 50 ans, il chanta au lutrin les louanges du Seigneur. Sur dix-sept enfants issus de ses deux mariages, quelques-uns moururent en bas âge, ceux qui survécurent sont :

Pierre-Hubert baptisé le 7 mars 1838 ; enterré le 1er septembre 1895.

Marie-Victoire baptisée le 30 août 1844, mariée à Hubert Nobert, frère de M. Ferdinand Nobert, beau-frère de Mgr Baril.

Marie-Philomène baptisée le 3 avril 1847, mariée au Dr Joseph Trudel. Devenu veuve, elle se fit religieuse, à l'Hôpital Général des Sœurs C. ises de Montréal, sous le nom de Sr Marie-Joseph. Elle a été pendant de longues années supérieure de l'Hospice Saint-Joseph, à Montréal.

François-Xavier baptisé le 14 octobre 1848 ; il fut zouave pontifical pendant l'invasion piémontaise.

Joseph baptisé le 22 février 1852 ; enterré le 25 octobre 1902.

Napoleon baptisé le 26 avril 1858, marié dans la P. Manitoba, à Sophie Lacoursière, fille de M. Ovide Lacoursière de Batiscan.

Alfred baptisé le 4 novembre 1861, marié le 8 janvier 1889, à Léa Baribeau. M. Alfred Rivard est l'organiste de Sainte-Genève.

Virginie baptisée le 5 novembre 1865, fit profession chez les Sœurs Grises de Montréal, le 29 juillet 1887.

Cette famille est aujourd'hui représentée à Sainte-Genève, par monsieur Alfred Rivard marié à Léa Baribeau.

Les enfants issus de ce mariage sont :

1. Louis-Philippe-Alfred baptisé le 3 août 1890. 2. Marie-Virginie-Cécile baptisée le 17 septembre 1891 ; élève des Ursulines des Trois-Rivières, de 1907-1908. 3. Victoria Sophie-Philomène baptisée le 23 janvier 1893. 4. M.-Louise-

Stella baptisée le 19 août 1894. 5. M.-Marguerite-Berthe-Dorilla baptisée le 13 juin 1896. 6. Augustin-Benoit-Paul baptisé le 31 mai 1898, 7. Marie-Élise-Geneviève baptisée le 15 février 1900. 8. Pierre-Noël-Fabien baptisé le 20 décembre 1901. 9. Charles-Auguste-Joachim baptisé le 11 septembre 1903. 10. Anne-Marie-É. Adeline baptisée le 8 juin 1905.

Cette famille Rivard n'a aucun surnom, Nicolas, le second ancêtre signe Nicolas Rivard et son fils, François, se nomme aussi François Rivard.

Ce fait a été constaté dans les registres de Batiscan et de Sainte-Geneviève.

FIN



TABLE DES MATIERES

	PAGES
HOMMAGE À MGR CLOUTIER.....	4
INTRODUCTION.....	5
LETTRE DE MGR CLOUTIER.....	7
CHAPITRE I—Saint-Prosper.—Aspect général.....	12
CHAPITRE II—Les Pionniers.....	17
CHAPITRE III—Les ancêtres de la famille Cloutier.....	25
CHAPITRE IV—Les descendants de maître Zacharie.....	32
CHAPITRE V—La ferme paternelle.....	36
CHAPITRE VI—Essais d'organisation paroissiale.....	40
CHAPITRE VII—Succès.—Saint-Prosper, son patron.....	55
CHAPITRE VIII—Bénédiction de l'église.—Première messe. Sermon.—Commencement de la nouvelle paroisse.	64
CHAPITRE IX—M. l'abbé Chs-Ol. Caron, curé de 1849-1850.	82
CHAPITRE X—Un foyer patriarcal.....	85
CHAPITRE XI—Peinture de mœurs de nos religieuses popu- lations.....	91
CHAPITRE XII—M. l'abbé Léandre Tourigny, curé 1850-1858. Liste des enfants confirmés à la première visite de Mgr Cooke.....	95
CHAPITRE XIII—M. l'abbé Chs Dion, curé de 1858-1870....	106
CHAPITRE XIV—M. Olivier Trudel—1781-1859.....	117
CHAPITRE XV—Le major Massicotte. 1796-1875.....	130
CHAPITRE XVI—Notes sur les familles Ebacher, Fraser et Girard.....	134
CHAPITRE XVII—Les Zouaves Pontificaux.....	140
CHAPITRE XVIII—M. l'abbé J. Elie Panneton, curé de 1870- 1873.....	146
CHAPITRE XIX—M. l'abbé G. P. Roberge, curé de 1873-1879. La catastrophe de la Rivière-Veillet....	150

CHAPITRE XX—M. l'abbé Damase Fortin, curé de 1879-1893.	159
CHAPITRE XXI—Consolations.—Deuil.....	161
CHAPITRE XXII—M. le sénateur F.-X. A. Trudel.....	167
CHAPITRE XXIII—Les écoles de 1843 jusqu'à nos jours. Conventum.....	183
CHAPITRE XXIV—M. Jean Massicotte, 1803-1903.....	188
CHAPITRE XXV—M. l'abbé O. H. H. Lacerte, curé. Jubilé sacerdotal de M. le chanoine F.-X. Cloutier.....	194
CHAPITRE XXVI—Le presbytère.....	240
CHAPITRE XXVII—Jésus moissonne des lis.—Religieuses nées à Saint-Prosper.....	242
CHAPITRE XXVIII Les Frères du Sacré-Cœur. Société de Jésus.....	262
CHAPITRE XXIX—Le Sacerdoce.....	267
CHAPITRE XXX—L'Episcopat.....	279
CHAPITRE XXXI—Au manoir seigneurial de Sainte-Marie..	286

APPENDICE

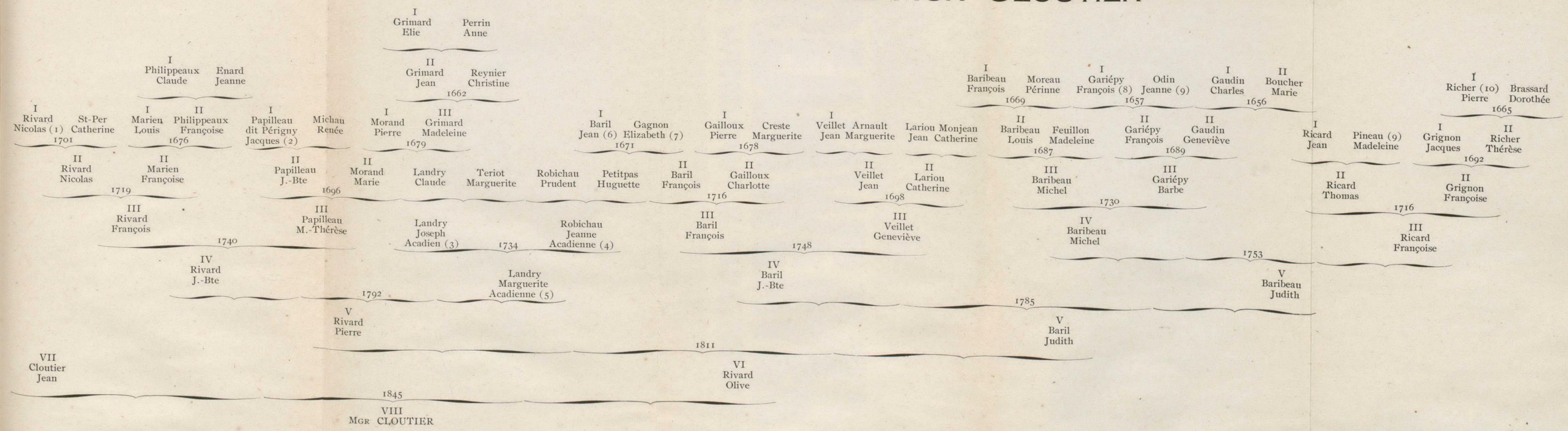
APPENDICE I—Accord de mariage entre Robert Drouin et Anne Cloutier.....	290
APPENDICE II—Acte de possession de Jean Guion et de Za- charie Cloutier.....	292
APPENDICE III—La Seigneurie de Sainte-Marie.....	293
APPENDICE IV—Liste des marguilliers de la Fabrique.....	297
APPENDICE V—Noms des maires de la paroisse.....	299
APPENDICE VI—Instituteurs et institutrices de la paroisse..	300
APPENDICE VII—Députés du comté.....	304
APPENDICE VIII—Fromageries et Beurreries.....	307
APPENDICE IX—Liste des chantres de la paroisse.....	308
APPENDICE X—Médecins de Saint-Prosper.....	309

APPENDICE XI—Acte de donation de Louis Gagnon.....	309
Ancêtres maternels de Mgr Cloutier.....	311
Tableau des ancêtres paternels de Mgr Cloutier.	
Tableau des ancêtres maternels de Mgr Cloutier.	
Table des matières.....	320

TABLE DES GRAVURES

Portrait de Mgr Cloutier.....	FRONTISPICE
Un type de vieux canadien.....	17
Le sanctus à la maison.....	55
Portrait de M. l'abbé Chs-Ol. Caron, premier curé.....	82
Portrait de M. l'abbé C. Dion.....	106
Portrait du major Massicotte.....	130
Portrait de la famille Cloutier.....	161
Portrait de M. le sénateur Trudel.....	167
Vue du Couvent des Filles de Jésus.....	183
Portrait des curés de Saint-Prospér.....	194
Vue de l'église et du presbytère.....	240
Portraits des prêtres nés à Saint-Prospér.....	267
Portrait de M. l'abbé Emile Cloutier.....	274
Fac-similé de l'acte de baptême de Mgr Cloutier.....	280
Vue de la maison où est né Mgr Cloutier et vue de la maison restaurée.....	282

ANCETRES MATERNELS DE MGR CLOUTIER



- (1) Sieur de la Vigne, de Tourouvre, dans le Perche, capitaine de milice.
- (2) Des Torches en Périgny, évêché de Xaintes.
- (3) De Port-Royal, en Acadie.
- (4) Son frère Louis, avait la permission écrite, signée du grand vicaire Bailly, de recevoir le consentement des personnes qui voulaient s'unir ensemble, pendant leur exil dans les Colonies Anglaises.
- (5) Agée de huit ans lors de l'exportation des Acadiens.
- (6) Ancêtre de Mgr Baril, P. A.
- (7) De la Ventrouse au Perche.
- (8) De la ville de Montfort en Gascogne.
- (9) De Paris.
- (10) Ancêtre de Mgr Lafèche.